

Je dédie cet ouvrage

à

ma Mère

Marguerite ABEILLE-LADEVIE

- Doyenne de la branche aînée -

qui m'a si bien communiqué

l'esprit "FAMILLE"

Mai 1988

---



## -ERRATA du tome I. :

Page 33: \* André LINÉ :1903.

Page 37: 1\*x Jacques CREPET:1942.

\* Gabrielle d\* :1919.

\* Charles d\* :1921.

\* Yves d\* :1930.

\* Charles VEYRET :1911.

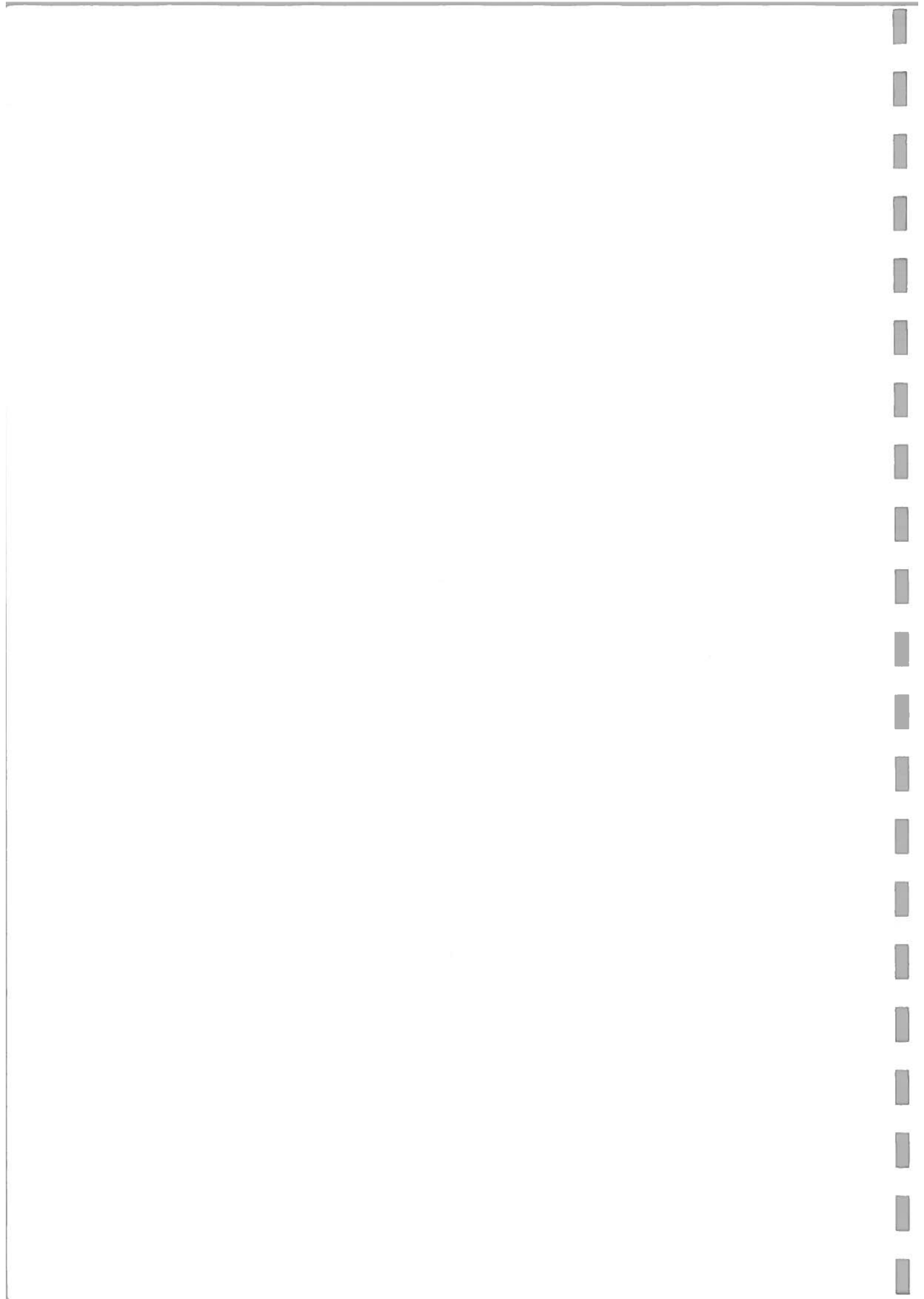
Le ménage Pierre CREPET/Mireille ABEILLE a eu un 5° enfant:LOUIS, \* &amp; + 1924

-INTRODUCTION.....P. 2

## -TABLE des personnes décrites.:

NICOLAS I.....P. 3	!	M. A. VICTOIRE VII.3.5.....P. 34
PIERRE 1.1.....P. 3	!	JEAN, LOUIS VII.3.6.....P. 34
HONORAT 1.2.....P. 3 à 6	!	M., M., F., JULIE VII.3.7....P. 34 à 35
GASPARD I.3.....P. 6	!	M., C., "MADON" VII.3.8.....P. 35
MAGDELEINE I.4.....P. 6	!	F., J-L., VICTORIN VIII.4.1.P. 36
FRANÇOISE I.1.1.....P. 6	!	C., V., CLÉMENTINE VIII.4.2.P. 36 à 37
MARC I.1.2.....P. 6	!	LOUISE, F. VIII.4.3.....P. 37 à 38
SIMON I.1.3.....P. 6	!	LAZARE VIII.4.4.....P. 38
HONORAT I.2.1.....P. 7	!	JEANNE VIII.4.5.....P. 38
ANNE I.2.1.1.....P. 7	!	P., EMMANUEL VIII.4.6.....P. 38 à 42
MARGUERITE I.2.1.2.....P. 7	!	Fr., AUGUSTE VIII.4.7.....P. 42 à 43
FRANÇOISE I.2.1.3.....P. 8	!	J., V., HENRI IX.6.1.....P. 44 à 55
HONORÉ I.2.1.4.....P. 8	!	J., A., LOUIS IX.6.2.....P. 55 à 56
MAGDELEINE I.2.1.5.....P. 8	!	E., A., ELZÉAR IX.6.3.....P. 56 à 58
BARTHÉLEMY I.2.1.6.....P. 8 à 9	!	T., V., MARIE IX.7.4.....P. 58 à 59
JEANNE I.2.1.7.....P. 9 à 10	!	J., V. M., "ADINE" IX.7.5...P. 59
HONORÉ V.6.1.....P. 10	!	V., MARGUERITE, M. X.1.1...P. 59 à 61
LUCRÈCE V.6.2.....P. 10	!	V. M., CHARLES X.1.2.....P. 61
LOUISE V.6.3.....P. 10 à 11	!	E., GABRIEL, M. X.1.3.....P. 61 à 70
JOSEPH V.6.4.....P. 11 à 12	!	L., M., THÉRÈSE X.1.4.....P. 70 à 72
MARIE-THÉRÈSE V.6.5.....P. 12	!	L., M., CHARLES X.1.5.....P. 72 à 74
ANTHOINE V.6.6.....P. 12	!	V., M., AUGUSTE X.1.6.....P. 74 à 75
JEAN-FRANÇOIS V.6.7.....P. 12	!	EMMANUEL, M., J. X.1.7.....P. 75 à 79
FRANÇOISE V.6.8.....P. 12 à 13	!	L., M., JOSEPH X.1.8.....P. 79
ANDRÉ VI.4.1.....P. 13	!	P., M., PIERRE X.1.9.....P. 79 à 82
JOSEPH VI.4.2.....P. 13	!	J., M., VICTOR X.1.10.....P. 82
JEAN-LOUIS VI.4.3.....P. 13 à 15	!	M., Fr., HENRI X.1.11.....P. 82 à 84
JEAN VI.4.4.....P. 15	!	
ELISAB., VICTOIRE* VI.7.1..P. 15	!	
J. F. ANTOINE VII.3.1.....P. 15	!	
F. L. HONORÉ*. B. VII.3.2....P. 15 à 18	!	
M. G. MARGUERITE VII.3.3..P. 19	!	
JEAN*, J. A. VII.3.4.....P. 19 à 33	!	

-ILLUSTRATIONS ET SOURCES EN FIN DU TOME 4.



INTRODUCTION

Cet ouvrage porte le N°4 et fait suite aux tomes 1 & 3 car le N°2 initialement prévu est abandonné pour le moment; il devait être un annuaire de la famille.

Voici par ouvrage les sujets qui y sont traités:

Le 1° tome, est consacré à l'histoire des familles ABEILLE les plus connues autres que la nôtre. Il donne également, sous forme de tableaux et de table nominative, la généalogie de tous les ABEILLE depuis notre ancêtre le plus lointain.

Le 3° tome, est la reproduction à l'identique d'un recueil familial écrit de la main de Henri ABEILLE et de Marguerite POUCEL.

Le 4° tome, celui-ci, est l'histoire des membres de tous les ABEILLE depuis notre ancêtre le plus lointain jusqu'à la X° génération incluse.

Les XI° & XII° ne faisant l'objet que de courtes notes.

La vie de chacun est décrite chronologiquement d'après les actes authentiques que j'ai pu retrouvés, aussi bien dans les archives publiques que privées.

Quelques traits de caractère et quelques faits rapportés m'ont été transmis oralement par des membres de la famille.

Enfin, c'est grâce au livre de raison d'HENRI IX.6.1. que j'ai pu donner des détails sur sa vie ainsi que sur celle de ses frères et enfants.

Le 5° tome, est consacré à la famille CHIEUSSE de COMBAUD, l'exemple typique d'une famille, noble et terrienne de PROVENCE qui a occupé quelques fonctions administratives.

Le 6° tome, est consacré aux familles BÉRARD et MAGNAN, d'origine et de mentalité très différente de la précédente. Elles sont représentées par des hommes qui ont l'esprit d'aventure et qui, pour faire fortune, n'hésitent pas à s'expatrier et même à changer de continent, lorsqu'ils jugeaient que c'était la décision à prendre pour le succès de leurs entreprises.

Le 7° tome, est consacré à la famille FARGIER et à ses ascendants parisiens. Là encore il s'agit de familles totalement différentes des précédentes, le premier fait une carrière passionnante comme chirurgien au XVIII° S., les autres, commerçants importants à PARIS, y occupent des fonctions électives telles que celles d'Echevin ou de Juge et Consul de la juridiction commerciale.

Georges LADEVIE.



de

Nicolas ABEILLE -1- Jusqu'à la X<sup>e</sup> génération.

NICOLAS - 1.- \* LA CIOTAT ca 1550 . + LA CIOTAT ap. le 01.06.1606, date du  
----- cm de son fils HONORAT-1.2. auquel il assiste et qu'il signe.  
Il est alors désigné comme: Marin. x MARSEILLE ? 19.10.1576 ? à Marguerite  
OLLIVE, de MARSEILLE. + av. 06.1606.

Ils sont tous les deux attestés par plusieurs actes: b, cm, & + de leur fils  
HONORAT-1.2.

C'est tout ce qui a pu être retrouvé, en dehors de la mention suivante,  
rédigée de la main de mon grand-père GABRIEL-X.1.3., sur une feuille se  
rapportant à la généalogie: "Il se trouvait, dans les archives de la famille  
à La Candolle, un acte de collation de feu Marguerite OLLIVE, de MARSEILLE,  
femme de Nicolas ABEILLE, en faveur de PIERRE et HONORAT, fils héritiers  
d'icelle, sur des biens qu'elle avait apportés en dot à son mariage le 19.  
10.1576. Soit: 120 cartiers de terre près de St. MARCEL à MARSEILLE."

Cette information paraît fondée, si on la rapproche de la naissance de  
PIERRE, qui suit, et de son frère HONORAT.

Son nom apparaît aussi sur le cadastre de LA CIOTAT en 1599 pour une terre.  
Ils ont eu, au moins 4 enfants, PIERRE-1.1- HONORAT-1.2- GASPARD-1.3- et  
MAGDELEINE-1.3- qui suivent. -----

PIERRE - 1.1.- \* & b. LA CIOTAT le 09.02.1578. (1) p. Pierre X. ....

m. Antoinette FARAUD. Cet acte, comme ceux de la même époque, indique le nom  
du père, mais pas celui de la mère, ce qui exclut toute certitude sur la  
filiation car notre "NICOLAS" n'est pas le seul à porter ce prénom à LA  
CIOTAT à cette date. Dans ce cas, la mention ci-dessus confirme l'acte.

Il a peut-être épousé, ca 1608, Magdeleine CAMOUIN, avec qui il a probablement  
eu 3 enfants qui sont: FRANÇOISE \* & b. 24.04.1610. MARC \* & b. 31.12.1610.,  
l'écart entre les deux naissances rend la filiation douteuse. SIMON \* & b.  
25.12.1612.

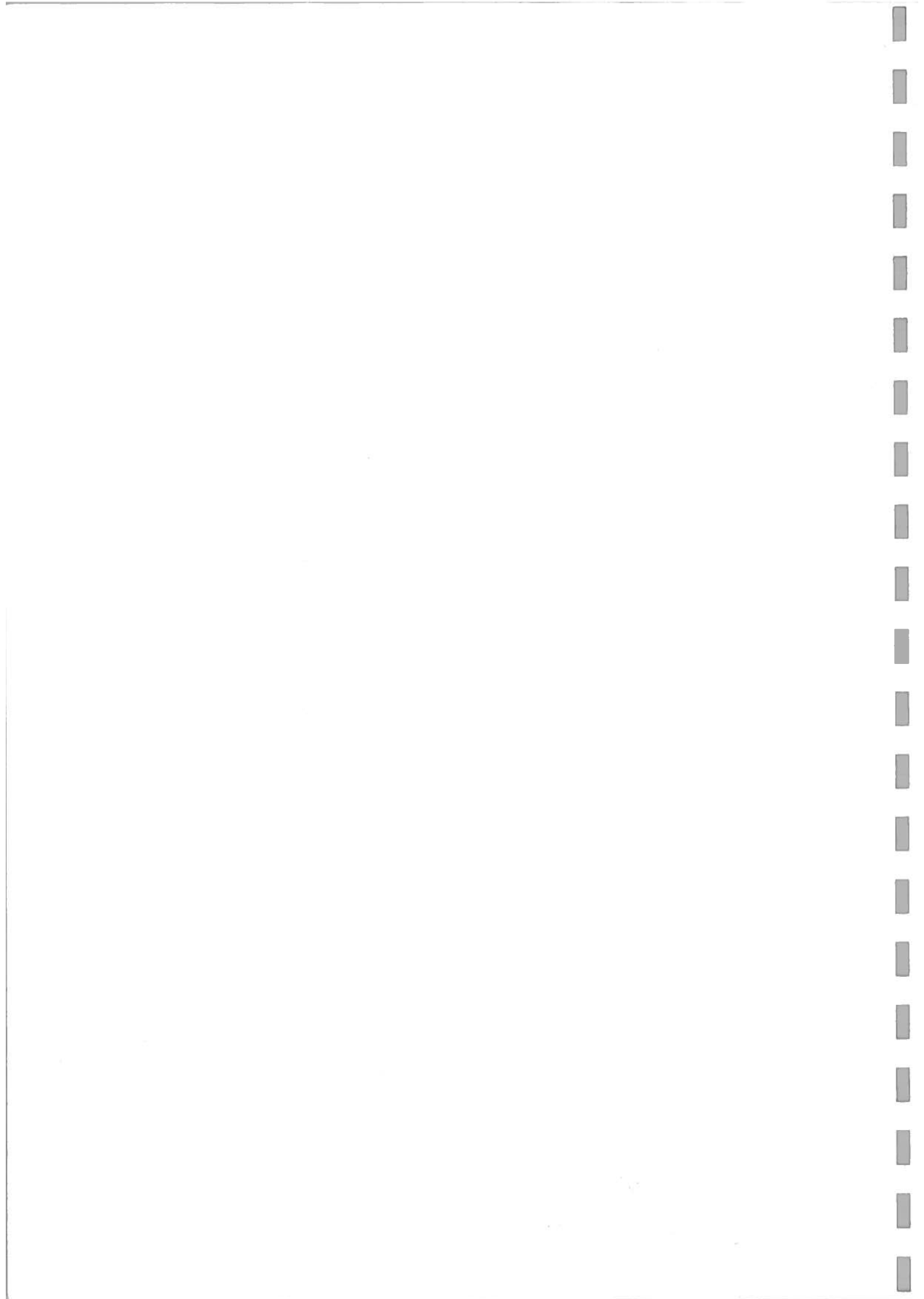
HONORAT ou HONORÉ - 1.2.- Capitaine de navire marchand, armateur, négociant.  
----- Orthographe du nom: ABEILH, la plupart du temps  
et HABEILHE, dans un procès de 1627.

- \* & b. LA CIOTAT 12.12.1581. (3) p. Anthoine PATTY. m. Magdeleine GAYTARD ?  
- cm LA CIOTAT 01.06.1606 (4) Entre lui et Jehanne MARINE. (Les noms sont  
féminisés dans le Midi à cette époque. Il faut lire: MARIN.) Fille de  
GUILLEN et de Catherine BERMOND de LA CIOTAT.

Le père de la future lui constitue une dot de 800 L., dont 300 sont comptées  
sur place, 150 seront payées lors des épousailles, le solde à raison de 30 L.  
par an. Il donne encore à sa fille: Ses vêtements quotidiens et de fêtes  
ainsi que ses bijoux.

Jean MARIN, frère de GUILLEN, de LA CIOTAT, donne "à sa nièce JEHANETTE 300 L.  
payables à raison de 60 L. par an.

HONORAT et son père NICOLAS signent ainsi que quelques témoins mais pas,  
semble-t-il les MARIN.







Testament de <sup>958</sup> *de la mort de l'abbé de Clugny*

Mil Dieux... *Testament de la mort de l'abbé de Clugny*

*Testament de la mort de l'abbé de Clugny*

I, 2

*Testament de la mort de l'abbé de Clugny*

*Testament de la mort de l'abbé de Clugny*

Handwritten text in a medieval script, likely Latin, with some marginal notes on the left side.

Handwritten text in a medieval script, likely Latin, with some marginal notes on the right side.

I, 3

Handwritten text in a medieval script, likely Latin, with some marginal notes on the left side.

Handwritten text in a medieval script, likely Latin, with some marginal notes on the right side.

I. 4. 1



I. 4. 2



I. 6 - Page 10

Quatre mercuriales

SELLO Q VARTO, VEINTE  
PARA VEDIS, AÑO DE MIL  
SETECIENTOS Y SETENTA Y  
OCHO.



Don Juan Sanchez de Miranda C<sup>o</sup> de su Mag<sup>d</sup> pp. el  
numero, y abogado de esta Ciudad, Coy. Re: Que en  
mi Protocolo de C<sup>o</sup> pp. de Organadas en el año de  
Mil Setecientos Veintiocho y cinco se halla el Partam<sup>o</sup>  
de veinte y ocho y cinco y nueve se halla el Partam<sup>o</sup>  
de diez y tres de Noviembre de este año, enemi Organada  
con D<sup>o</sup> Juan Raymundo, bajo cuya Disp<sup>o</sup>cion este  
murio el mes de Enero del presente año; y D<sup>a</sup> Cata-  
lina Maria Cubie y Dionisio de la Cruz y Cruz,  
y su viuda, Vec<sup>a</sup> de esta d<sup>h</sup>a Ciudad, que el renou

I. 6 Page 10

SELLO Q VARTO, VEINTE  
PARA VEDIS, AÑO DE MIL  
SETECIENTOS Y SETENTA Y  
OCHO.

Je vous prie d'acquiescer au jugement que dessus, et de le faire  
signifier a vos adversaires, et de leur faire  
signifier de la Cour Royale de ce qui est contenu  
dans le present jugement.  
Le Juge  
Despartelles

Leur acte de mariage n'a pas été retrouvé.

Page 4

- En 1614, naissance de son seul enfant, HONORÉ qui suit.

- En 1623, il est élu 3<sup>e</sup> Consul de LA CIOTAT. (5)

- En 1627, (6) il gagne un procès qu'il a intenté à Vincent DAMARE, de CASSIS qui lui devait 270 pièces de 8 Réaux (Monnaie d'argent espagnole.)

V. DAMARE est condamné à payer la somme réclamée ainsi que les frais du procès. HONORAT est désigné dans les 3 actes comme "Capitaine."

La pièce N<sup>o</sup> 1 (I,1) est un exécutoir à la suite du procès.

- En 1629, il est élu 2<sup>e</sup> Consul de LA CIOTAT. (5)

- En 1632, le 26.06, il passe plusieurs actes notariés avec Gaspard ARNAUD, notaire à MARSEILLE; Je n'ai pas eu le temps de photographier ces actes quand je les ai trouvés. (7)

- Le 31.05.1634, il signe une sommation de Anne MARIN(E), épouse de François ESTOUPAN. Elle réclame à Guillaume MARIN, Bgs. de LA CIOTAT et son oncle, la remise d'une bastide qui lui avait été donnée en dot.

- Le 21.02.1653, son testament (8). Ce document, que j'ai pu photographier et déchiffrer est particulièrement intéressant par les renseignements qu'il apporte, (I,2 & I,3) et le sceau apposé pour le sceller, (I,4) qui peut se décrire ainsi: "Trois abeilles d'or sur fond d'azur, deux en chef et une en pointe, fondantes vers une rose de gueules boutonée d'or." Il est regrettable que ses armes ne se soient pas perpétuées jusqu'à nous, mais rien n'empêche la famille ABEILLE actuelle de les utiliser et de les faire déposer puisqu'elles sont bien les siennes.

- Le testament. (Texte corrigé pour la 1<sup>e</sup> page, et non pour la 2<sup>e</sup>.)

1<sup>e</sup>. L'an mille six cent cinquante trois et le vingt et un du mois de février, avant midi, et régnant très chrétien et puissant Prince Louis 14<sup>e</sup> de ce nom par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, longuement Prince dans son règne avec tant bonheur et félicité; comme l'on sait qu'en ce monde rien n'est plus certain que la mort ni plus incertain que son heure de laquelle, chacun vivant en ce monde s'approche d'heure en heure et de moment en moment et que souvent plusieurs s'en vont décéder sans pouvoir disposer des biens qui leur appartiennent; ce que considérant, sieur Honoré Abeille à feus Nicolas et demoiselle Marguerite Ollive de ce lieu de la Ciotat lequel sain de son sens et entendement, ferme et raisonnable parole, bien que détenu au lit d'infirmité corporelle, considérant ce que -

2<sup>e</sup>. "disme, qu'il n'y a rien de plus certain que la mort pour n'être prévenu d'icelle a fait son dernier testament "Nomus Pater ?" solennel et disposition de dernière volonté ainsi que s'ensuit.

Tout premièrement comme fidelle crestien ayant fait le signe de la sainte croix a recommandé et recommande son âme à Dieu, la Sainte Vierge, son ange custode (Gardien), son patron Saint Honoré et à tous les saintz de paradys, veu et que son corps soyt accompagné à la sépulture avec la vénérable croix et benoist prestre de la paroisse et revérends pères minymes; laquelle sépulture (où) il veult que son corps soyt ensevelly est dans l'église Ste. Anne des réverantz pères de l'Auratoyre de Jésus fondée au dict Cieutat (LA CIOTAT) et dans la tombe (que) le dict testateur a fait faire dans la chapelle Ste. Marguerite de la dicte église Ste. Anne et (en) plus sélébrer telles funérailles aux despans de son héritage que seront advizées par damoyse Jehanne Maryne, sa femme."

Il legue 30 L. à "L'Iluminayre du Corps du Christ" de l'église paroissiale. (Eclairage du tabernacle de l'église de l'Assomption de la Vierge.)

3<sup>e</sup>. Il lègue aux R.P. de l'Oratoire, église Ste. Anne, 50 L. - Aux R.P. Capucins et Minimes, 50 L. à chacun.

Ils seront alors tenus de célébrer chacun 50 messes basses de requiem pour

le repos de son âme.

Page 5

4°. Il demande aux R.P. de l'Oratoire de respecter les engagements pris par acte notarié, relatifs à la fondation de la chapelle Ste. Marguerite où il veut être inhumé.

Lègue à l'hôpital St. Jacques 150 L., que les Recteurs de l'hôpital sont chargés de prendre aux Pénitents Blancs de Ste. Barbe à qui le testateur a prêté 300 L., lorsque Antoine MARTICHOU en était le Prieur, il leur lègue les 150 L. restantes.

Il lègue 5 sous à chacun de ses ayants droits pour payer les droits.

5°. Il lègue à "Damoiselle Jehanne MARYNE (MARIN), sa bien aimée femme, la maison qu'ils habitent avec tous ses meubles, l'argent monnayé ou non, la vaisselle et toute chose qui s'y trouveront lors de son décès; la priant de tout conserver pour ses héritiers."

Il lègue à ses petites-filles MARGUERITE, FRANÇOISE et MAGDELEINE 8000 L. et à celles qui deviendraient religieuses 2000 L. (Une 4° petite-fille devait naître après sa mort.) En fait, il se méfie de son fils unique HONORÉ et, ne lui laisse qu'une partie de ses biens tout en recommandant de "ne le laisser toucher à rien."

6°. Il charge sa femme de récupérer toutes les sommes qui lui sont dues et de les placer judicieusement pour servir à l'entretien de ses petites-filles jusqu'à leur mariage ou leur entrée en religion.

7°. Il demande que soit fait l'inventaire de tous ses biens, le tout étant placé sans que son fils y puisse toucher.

8°. 300 L. seront prises chaque année sur les intérêts pour l'éducation de chacun de ses petits-fils et 150 L. pour l'éducation de ses petites-filles. Tout ce qui restera sera pour sa femme.

9°. Quand ses petits-enfants auront l'âge de vingt ans, ils devront recevoir leur part, tant en capital qu'en intérêts.

10°. Il lègue à son seul enfant HONORÉ:

- Une terre, vigne et bastide à ROQUEFORT LA BÉDOULE. ( A coté de LA CIOTAT. )
- D°. à SEIRESTE. (Ou CEIRESTE, à l'origine, bourg dont dépendait LA CIOTAT, plus tard, englobé dans LA CIOTAT. )
- Ses parts dans les bâtiments de mer jusqu'à concurrence de la dot qui lui a été donnée lors de son cm. soit 30.000 L.

11°. Le cm de son fils du 26.10.1632 chez Mt. ARNAUD not. à LA CIOTAT.

12°. lègue tout ce qui reste à ses 2 petits-fils, HONORÉ et BARTHÉLEMY.

13°. Substitution prévue au profit des "mâles sur les femelles."

14°. il nomme comme exécuteur testamentaire son neveu Claude BRES et son notaire.

15°. Il lègue à sa belle-fille, Jehanne MARIN, femme de son fils, 142 L. 10 S. à prendre sur les sommes qui lui sont dues par la Commune et par le cantonnier Bleze JOUIN ? Et à sa servante 30 L.

A la lecture de ce testament, on constate qu'il devait occuper une place de notable et qu'il était à la fois: Capitaine de navire, armateur et négociant

Texte de la page de garde du testament. (I, 4 Dernière page.) Scellé du sceau du testateur et de celui du notaire.

"Testament solennel de Sr. Honoré Abeilhe bourgeois de La Cieutat.

L'an mil six cent cinquante troys et le vingt et uns de février après midy, en la présence de moy notaire royal sousigné et des tesmoins a la fin nommes, sieur Honoré Abeilhe bourgeois de ce lieu de La Cieutat a dict et déclaré qu'en ses huit feuilhets fermés clos et sellés est descript son

testament solennel par luy et moy notaire soubsigné requerant aux tesmoings sy après nommés luy en porter tesmoignage de vérité et en la présence desquels a esté cacheté requerant acte à moi dict notaire que luy ay concédé. Fait au dit Cieutat dans la chambre de la maison du dict sieur Abeilhe en présence de: Honoré FOUGASSE - André Anthoine MARTIN - Jacques Pierre BREMOND - Anthoine, bourgeois capitaine, HUGON D'ARBEGUY - Bleze JOUIN marchand coutenier - Anthoine AUDRIC - Autre Anthoine, capitaine, Barthélemy MARIN - Pierre Lazarin SYCARD, bourgeois - et Criston CRUVELLIER. Tous du dit Cieutat tesmoings requis et signés au replit de présent testament lesquels .....ce sont servys du cachet du dict testateur et aussi de celui de moy notaire Anthoine GUYS notaire royal héréditaire au dict Cieutat soussigné."

A gauche: de haut en bas, les 11 sceaux, 1 pour le testateur, 9 pour les témoins et 1 pour le notaire.

Les signatures, de Ht. en B.: H. Abeille (Signature tremblée.) H. Fougasse. A.A. Martin, H. Darbeguy, P.L. Sycard, J.P. Bremond, B. Jouin, C. Cruvellier, A. Audric, A.B. Marin, et nous notaire soussigné GUYS Anthoine.

Le 02.05.1653., son décès et inhumation (9) soit 2 mois après son testament "Ce jour a été inhumé au cimetière de la paroisse le corps de Honoré Abeille décédé ce jour dans la communion des saints fils de Nicolas et Marguerite Ollive."

Il semble que sa volonté d'être inhumé dans le caveau qu'il avait fait préparer à cette intention dans la chapelle Ste. Marguerite de la chapelle Sainte ANNE n'ait pas été respectée.

GASPARD - 1.3. - \* & b. à LA CIOTAT le 23.12.1584. (10)  
p. Gaspard BREMOND - m. Catherine PREPAUD.

MAGDELEINE - 1.4. - \* & b. à LA CIOTAT le 20.11.1590. (10)  
p. Michel ABEILLE "Baille" (chargé de l'administration de la Ville.) - m. Magdeleine FOUGASSE épouse d'Anthoine MARIN.  
Il n'a pas été possible de rattacher Michel ABEILLE à NICOLAS car les "ABEILLE" sont déjà nombreux à LA CIOTAT à cette époque.

FRANÇOISE - 1.1.1. - \* & b. à LA CIOTAT le 24.04.1610. (10)  
p. Anthoine MARTIN - m. Françoise BREMOND.

MARC - 1.1.2. - \* & b. à LA CIOTAT le 31.12.1610. (10)  
(Le laps de temps entre les 2 naissances semble bien court!)  
p. Marc GRIMAUD - m. Jeanne BREMOND.

SIMON - 1.1.3. - \* & b. à LA CIOTAT le 25.12.1612. (10)  
p. Simon ALLEGRE - m. Marguerite PREPAUD.

-----  
ca 1614 sa naissance à LA CIOTAT, acte non retrouvé.

26.10.1632. cm. (11) chez Mt. ARNAUD, notaire à LA CIOTAT, non retrouvé. Son père lui avance sur sa succession 30.000 L., somme importante pour l'époque.

30.01.1633. x à LA CIOTAT (12) (la partie du texte en latin est presque illisible) " Anno quod supra et die tregesimo mensis jannuari data ..... compare ad junicas ? et des presenta in lixibis ..... substif ? Entre Honoré Abeille fils d'autre Honoré et de demoiselle Janne Marine du lieu de la Cieutat d'une part et honeste fille Jeanne Marine fille de Guillaume et de demoiselle Marthe Marine (Marine = Marin,) Témoins: Le Sr. Jean Fougasse et Guillaume Fradeloup."

Cet acte présente un bon exemple d'impossibilité de s'y reconnaître lorsqu'il s'agit de patronymes communs en un même lieu. Il en est ainsi des "ABEILLE" et des "MARIN", en effet au moment de la fixation des patronymes, à la fin du moyen âge, les surnoms sont devenus des noms (les anglo-saxons ont conservé l'appellation: "surname" plus logique). Or, dès qu'un individu avait quelques ruches, ce qui était fréquent dans le midi, on le surnommait "ABEILLE". Il en était de même pour ceux qui utilisaient une barque, surnommés alors "MARIN" - Ceci explique leur fréquence à LA CIOTAT, sans qu'il y ait, la plupart du temps, de parenté entre eux - Ce que, d'ailleurs, l'église n'aurait pas toléré à cette époque où les mariages consanguins étaient très surveillés et prohibés.

1634-1640-1642-1644-1645-1646-1648-1654, naissances des 8 enfants.

1658- La charge de Gouverneur de LA CIOTAT est supprimée.

11.12.1671. + à LA CIOTAT de son épouse, à 54 ans environ, inhumée le même jour. Son mari est désigné comme "bourgeois". Témoins: Louis ICARD, Elzéard FABRE, bourgeois, consul de l'année. (13)

01.10.1674. Son 2<sup>e</sup> mariage à LA CIOTAT (14) avec Anne STEVENENQUE, 54 ans, fille de feus Pierre & de Marguerite CARBONNEL. HONORÉ a alors 60 ans, cette information permet de dater sa naissance.

29.07.1690. + de sa 2<sup>e</sup> épouse, S.P. son mari toujours désigné comme Bgs.

Le décès d'HONORÉ n'a pas été retrouvé, il se situe après Juillet 1690, soit à plus de 76 ans, puisqu'il était encore vivant lors du décès de sa 2<sup>e</sup> ép.

Il semble avoir vécu de ses rentes toute sa vie.

Il laisse, en vie, 3 filles: Marguerite, Magdeleine & Jeanne et 2 fils: Honoré & BARTHÉLEMY.

-----  
ANNE - IV.1.1.- \* & b. à LA CIOTAT le 04.11.1640. (15)

p. Gaspard GRIMAUD. m. Anne GRIMAUD.

Elle est morte avant 1653 puisqu'elle n'est pas citée dans le testament de son grand-père HONORAT.

MARGUERITE- IV.1.2.- \* & b. à LA CIOTAT le 08.01.1642. (15)

Le curé donne du " Escuyer" au père! (1<sup>e</sup> titre d'un noble. C'est ainsi que naissent les légendes.) p. Jacques ESERU (?) Bgs.  
m. Marguerite MARTIN.

Elle est citée dans le testament de son grand-père.



FRANÇOISE - IV.1.3. - ° & b. LA CIOTAT ca 1644. Acte non trouvé. Page 8  
+ et inhumée le 27.08.1658. à LA CIOTAT (15) Elle est  
citée dans le testament de son grand-père en 1653.

HONORÉ - IV.1.4. - ° & b. à LA CIOTAT le 10.05.1645. (15)  
p. Honoré ABEILLE "Escuyer", très probablement son G. - P.  
m. Marguerite MARIN.  
Il est cité dans le testament de son grand-père.  
Il se marie probablement à MARSEILLE, ca 1642, avec Catherine BROGLIA.  
Le 08.04.1675. ° à MARSEILLE "St. LAURENT" de leur fils François déclaré par  
le grand-père maternel, François BROGLIA, docteur en médecine, le père Bgs.  
de LA CIOTAT étant absent.  
En mention marginale : Son baptême le 25.07.1675. p. François BROGLIA.  
m. Françoise MOUTON. (16)

+ d'HONORÉ à LA CIOTAT le 12.01.1694. (15) à 49 ans, inhumé le 13 dans la  
paroisse. Témoin Honoré BRUÉ, marchand.

MAGDELEINE - IV.1.5. - ° & b. à LA CIOTAT le 02.06.1648. (15)  
p. Simon ABEILLE, non identifié par rapport à la famil.  
m. Demoiselle JULLIAN, probablement fille de n... JULLIAN et de Catherine  
ABEILLE. (Non identifiée.)  
Elle est citée dans le testament de son grand-père.

BARTHÉLEMY - IV.1.6. - Probablement Capitaine de navire, armateur, négociant  
----- et bourgeois de LA CIOTAT.  
° & b. à LA CIOTAT le 26.07.1648. (17) p. Barthélemy MARIN, Bgs. m. Anne  
FOUGASSE. Il est cité dans le testament de son grand-père.

Le 23.09.1670. promesse de mariage avec sa future, signalée dans son cm.  
Le 07.10.1670. cm; entre lui et Anne MAILLARD, fille de François, Bgs. de  
MARSEILLE et de Anne AURELLE. Le contrat est signé dans la salle de la  
bastide, à MARSEILLE, appartenant au père de la future par devant Mt. JAUBERT  
notaire à MARSEILLE (18). Dot de la future: 9.000 L., dont 7.000 y compris  
1.000 L. de coffres, de meubles, données par le père et 2.000 L. données par  
la mère, en avance d'hoirie.

6.000 L. sont versées comptant, les coffres et les meubles, le jour du x.  
Régime de la communauté de biens, le futur donne 2.000 L. à la future qui  
lui en donne 1.000. Les meubles, robes et bijoux iront au survivant.  
Les parents du futur lui donnent leurs biens en avance d'hoirie mais en  
gardent la jouissance leur vie durant, à l'exception des 1.000 L. données par  
le père et de 2.500 L. par la mère.

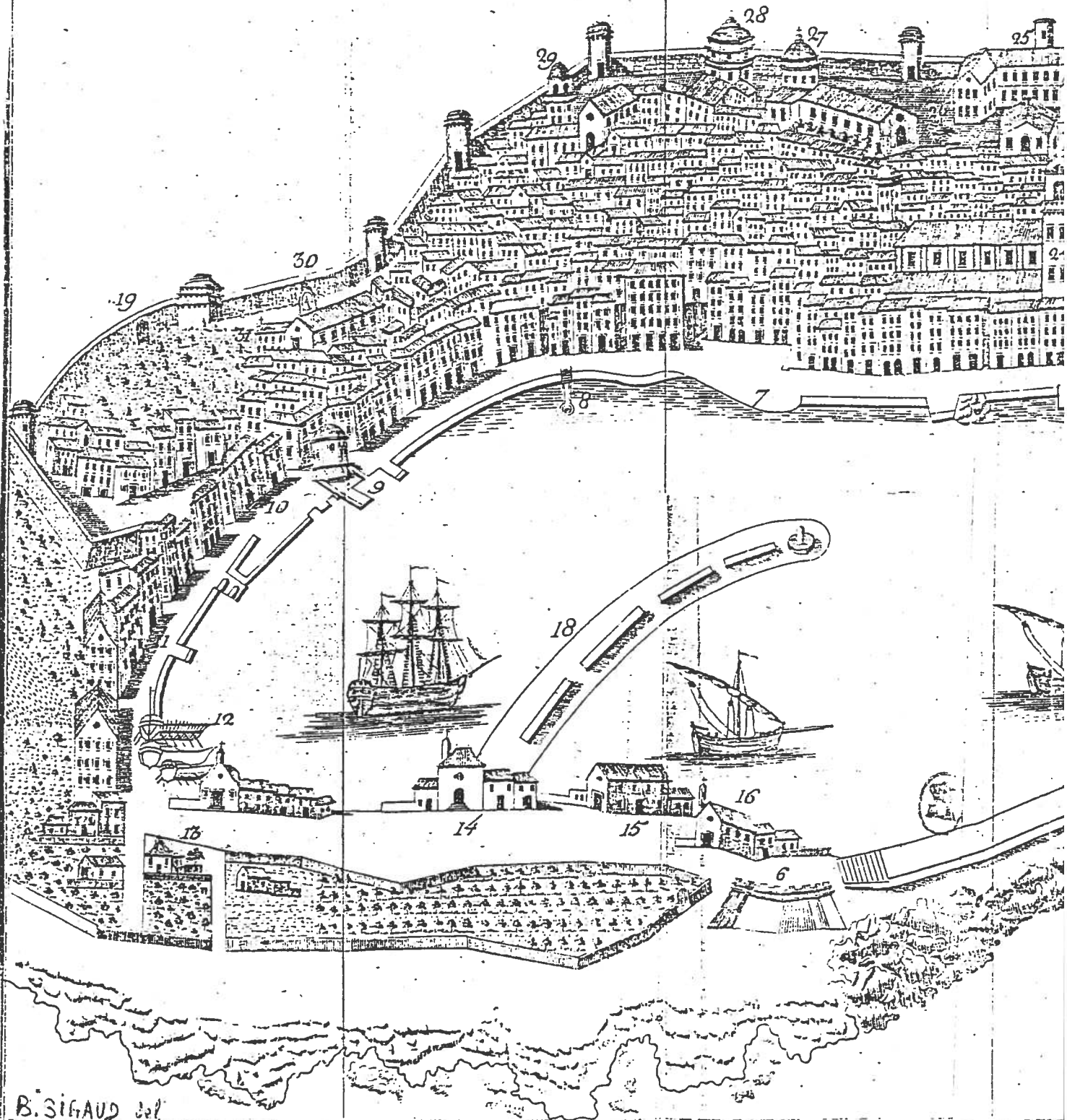
Sont nommés procureurs pour les parents du futur: Jean-Baptiste COUZE, pour  
le futur Pierre RICARD et pour la future Pierre LAFFONT.

Ont signé: Les futurs, les deux pères, MAILLARD, prêtre, la mère de la future  
BEAUD, A. COLOMB, FRANCHISCOU, HOURDES, FELIX & F. BELLOT.

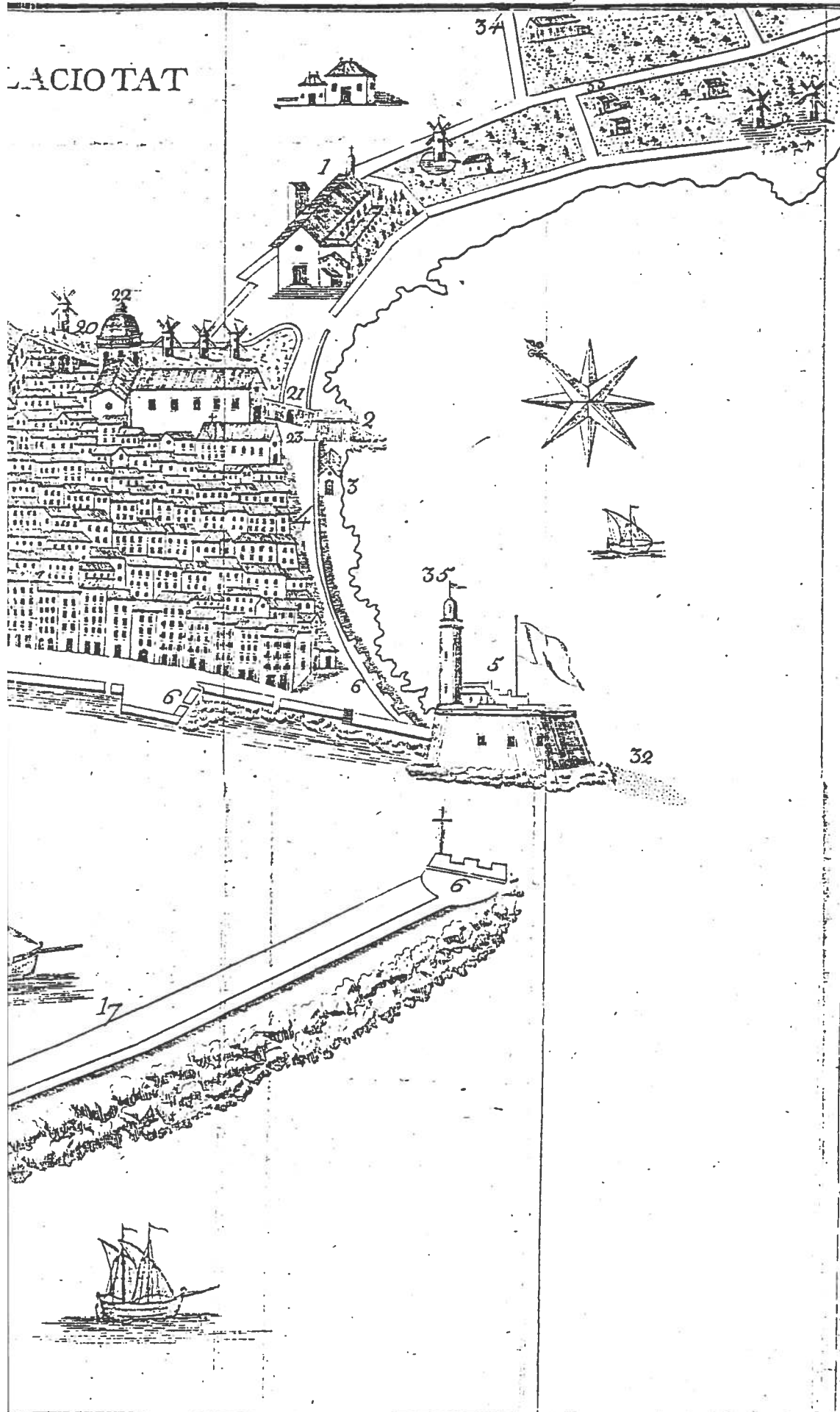
Le 07.10.1670., son mariage à MARSEILLE "Les ACCOULES" (19)  
" L'an et jour que dessus ont été célébrées les cérémonies de bénédiction  
nuptiale et d'annation de Mgr. pour dispense de deux bans après publication  
faite aux formes ordinaires sans aucune opposition ainsi qu'il apparaît.



# VUE PERSPECTIVE DE LA VILLE DE Prise du Cap de l'Aigle.



LACIOTAT



Renvoy

1. Couvent des Capucins .
2. Fort S<sup>t</sup> Martin .
3. Moulin a Hault .
4. Corderie la Tasse .
5. Forteresse ditte Berouari
6. Batterie de Canons .
7. Petit Mole .
8. Fontaine
9. Consigne .
10. Bernardines .
11. Faubourg de l'Escal
12. Chantier de Construction
13. S<sup>t</sup> Elme .
14. N. D. des Culefats .
15. Savonnerie .
16. S<sup>t</sup> Antoine .
17. Mole Neuf .
18. Mole Vieux .
19. Porte de Cassis
20. Porte Roale .
21. Porte de la Mer .
22. Penitens bleus .
23. Urselines .
24. Paroisse .
25. Ancienne Maison de l'Oratoire .
26. Cimeliere .
27. Penit. blancs .
28. Hopital .
29. Mirvines .
30. Ancienne Maison Serviles .
31. Penit. Noirs .
32. Ecueil .
33. Chemin de Toulon .
34. Chemin de Marseille
35. Phare Fatal .

Le titre de mariage est donné entre Barthélemy Abeille fils page 9  
d'Honoré et de d'elle. Jeanne Marin de la Ciotat, d'une part, avec d'elle. Anne  
Maillarde fille de François et de d'elle. Anne Aurelle de cette ville de  
MARSEILLE et d'autre. En présence des parents et amis soussignés. Antoine  
Félix - Alexandre Dorsier - noble Jacques Brunet - François Billaut,  
marchand - B. Abeille - Anne de Maillard (le "de" très souvent utilisé  
comme ici, n'est pas une particule de noblesse mais signifie simplement:  
Fille de untel.) Maillard - Anne Auville - Auville - Brunet, témoin.  
F. Billaut - Félix, témoin - Jacques Maillard, prêtre de l'Oratoire."  
Le grand nombre de signatures, dont celles des femmes, est à cette époque, un  
signe évident de la classe sociale des intéressés.

1672, son 1<sup>er</sup> enfant.

1674, 1675, 1679 JOSEPH, 1681, 1682, 1686, 1690, naissances de ses enfants.

-----  
1691, LA CIOTAT compte alors 1675 familles et 906 maisons. (20)

1692, il est nommé 3<sup>e</sup> consul de LA CIOTAT. (21)

1693, en tant que membre du Conseil, il est nommé Intendant de la Santé. (21)  
C'est-à-dire chargé de veiller à la bonne hygiène de la cité.

Le 24.03.1720. + de son épouse (15) à LA CIOTAT, elle est âgée de 72 ans,  
comme son époux. Elle a reçu les sacrements et a été ensevelie le même jour  
dans l'église des Pères de l'Oratoire. Témoins: Claude Sallé, prêtre, Pierre  
Blanc, clerc.

Le 13.10.1721., son décès à LA CIOTAT (15), âgé de 73 ans, enseveli le même  
jour dans l'église des Pères de l'Oratoire (1,5). Il est désigné comme  
bourgeois. Il laisse 7 enfants vivants sur 8, qui suivront après Jeanne.  
Son fils Jean François - V.6.7. - est le seul de ses enfants décédé av. lui.

JEANNE - IV.1.7. - ° & b. à LA CIOTAT LE 15.06.1654. (17) - + AV. 1703.

p. Capitaine de navire Antoine Martichou, escuyer. (!)

m. Jeanne (erreur, il s'agit très probablement de Marguerite.) Abeille fille  
du père de la baptisée.

Elle est citée dans le testament de son grand-père.

Le 14.05.1671. à LA CIOTAT son x avec François MARTINENQ, 21 ans, fils de feu  
Georges, bourgeois et avocat à la Cour et de Anne Grimaud de LA CIOTAT. (22)  
Témoins: Jacques Cépede, Bgs. - Louis Arnoux, marchand marinier. - Sauveur  
Marin, fils de Blaise. -

François Martinenq était né le 26.01.1651. à LA CIOTAT (15). p. François  
Doumel, escuyer (!) - m. Antoinette Vignasse.

Le couple a eu 8 enfants qui sont:

-Honoré, Primose ° le 05 & b. le 06.12.1672. à LA CIOTAT (15). p. Honoré  
Abeille, Bgs., son oncle IV.1.4. - m. Anne Grimaud, veuve de Georges Martinenq  
avocat à la Cour, aïeux paternels.

-François ° le 18 & b. le 19.08.1676. à LA CIOTAT (15). p. François Marin, Bgs  
m. Catherine Audrigue épouse de Pierre Reynaud, capitaine de navire march.  
Il se marie à LA CIOTAT (22) le 22.03.1703. Il est alors Bgs. et sa mère  
est + . La future: Agnès Guys a 22 ans, fille de feu Pierre et de Marguerite  
Marin. La famille GUYS a donné quelques notaires, dont à St. DOMINGUE.  
Témoins: Honoré Décugis - Joseph Ladeve, prêtre - Louis Gede, acolyte -

Jacques Gardon - Joseph Guys, Procureur du Roy en l'Amirauté, Page 10  
oncle de la future. Tous signent.

- Anne ° & b. à LA CIOTAT le 20.04.1678. (15). Le père est désigné comme Bgs.  
p. Charles de Grimaldy, noble, Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem  
m. Anne Audric, fille de feu Jacques, Bgs.
- Françoise ° & b. à LA CIOTAT le 10.11.1679. (15). p. Blaise Marin, fils de  
François Bgs., m. Françoise Marin, épouse de Joseph Stoupan Bgs.
- Gabrielle ° & b. à LA CIOTAT le 24.03.1681. (15). p. François Fabre, Bgs.  
m. Anne Bazil, veuve de Jacques André Bgs.
- Françoise ° & b. à LA CIOTAT le 28.06.1683. (15). Très probablement nommée  
ainsi en souvenir de la précédente décédée. p. Jacques Allegre, Bgs. de  
CEYRESTE (faubourg de LA CIOTAT). m. Françoise Allegre, épouse d'Arnaud  
Richard Bgs.
- Catherine ° & b. à LA CIOTAT le 11.07.1686. (15). p. Guillaume Arnaud, Bgs.  
m. Anne Grimaud, veuve de Georges Martinenq avocat à la Cour, aïeuls.
- Isabeau ° le 12 & b. le 13.12.1691. à LA CIOTAT (15). p. Laurent Arnaud,  
avocat à la Cour. m. Victoire Arnaude (Arnaud), épouse de feu François  
Brunet, de son vivant capitaine de vaisseau marchand.

HONORÉ - V.6.1. - ° & b. à LA CIOTAT le 17.05.1672. (15).  
p. François MARTINENQ, Bgs., oncle par alliance. m. Anne  
AURELLE, épouse de François MAILLARD, aïeuls, elle signe: Anne Maillard Aurelle  
Tous signent. HONORÉ a peut-être été abbé par la suite.

LUCRÈCE - V.6.2. - ° le 07 & b. le 08.01.1674. à LA CIOTAT (15). p. François  
MAILLARD, Bgs. de MARSEILLE. m. Lucrèce MARIN, fille de  
Blaise, Bgs. de LA CIOTAT.

LOUISE - V.6.3. - ° & b. à LA CIOTAT le 17.08.1675. (15). p. François MARIN  
Conseiller du Roy, lieutenant de l'Amirauté à LA CIOTAT.  
Il est fort probable que ce soit lui l'auteur de l'"histoire de LA CIOTAT".  
m. Louise MAILLARD, épouse de Jean CHANAULT Bgs. de MARSEILLE.

Le 30.11.1695. son x à LA CIOTAT (23) avec Charles LION, 25 ans, capitaine de  
navire marchand à LA CIOTAT, fils de Jean, également capitaine de navire et  
de Jeanne AMIC. En présence de Jean FABOUR, prêtre - Antoine ABEILLE, ecclé-  
siastique, frère de l'épouse - Jacques PELLEGRIN, Mt. cordonnier - Louis  
GERTAIS, Mt. serrurier. Tous signent.

Le 18.04.1750. son + à LA CIOTAT (15), à 78 ans. Son mari est alors Bgs. de  
LA CIOTAT. Elle est inhumée le 19 au cimetière paroissial. D'où 4 enfants:  
-Jean, Jayme ° ca 1697 à LA CIOTAT. x ca 1725 Catherine, Marthe DUBIÉ. Ils  
s'établissent à CARTHAGENE, en MURCIE, (ESPAGNE) où il rédige son testament  
par devant notaire le 03.11.1763., n'ayant pas eu d'enfant, ils se font avec  
sa femme une donation au dernier survivant. Le testament est enregistré  
par Msr. Jean Pierre de BERTILLET, Conseiller du Roy et Consul général de  
FRANCE au Royaume de MURCIE, résidant à CARTHAGENE, le 10/06.1779. (26) (I,6)  
-Marie, Thérèse ° & b. à LA CIOTAT le 06.03.1701. (15). p. Jacques LION, fils  
de Jean Bgs. de LA CIOTAT. m. Marie, Thérèse ABEILLE, tante maternelle de  
l'enfant. Tous signent.

-Marguerite ° & b. à MARSEILLE "Les ACCOULES" le 14.08.1714. Page 11  
p. Trophime LANBARDON. m. Marguerite GUITHERMY. (27)  
-Louise ° & b. à MARSEILLES (Les ACCOULES) le 17.04.1718. (27).  
p. Barthélemy PAYAN. m. Louise MAILLARD.

JOSEPH - V.6.4. - Capitaine de vaisseau marchand.  
----- ° & b. à LA CIOTAT le 27.08.1679 (15)  
p. André MARIN, Bgs. de LA CIOTAT. m. Delle. Clère PREPAUD, femme du Sr.  
François PATTY capitaine de vaisseau de ce lieu. Tous signent.

1703/1705- Aurait servi comme officier de marine sous les ordres du Comte  
de TOULOUSE (fils légitimé de LOUIS XIV et de Mme. de MONTESPAN.) qui, en  
1704, à la tête d'une escadre bat, à la hauteur de MALAGA, une flotte Anglo-  
Batave.

Le 18.01.1713. son x à LA CIOTAT (22). (il est dispensé de deux bans par  
Mgr. l'Evêque de MARSEILLE) avec Magdeleine (de) CARBONNEL, fille de feu  
Antoine et de feu Magdeleine ARNAUD de LA CIOTAT. Le vicaire perpétuel de  
l'église paroissiale leur a donné la bénédiction nuptiale avec le consen-  
tement du père du futur, présent. Témoins: Sr. Pierre GRANIER - Claude SALLE  
Jean MAUNIER - Honoré DECUGIS, prêtre. Tous signent.

1716 - Naissance de son 1° enfant: ANDRÉ.

1718 - Il est Gouverneur de LA CIOTAT et 2° Consul, comme il est indiqué  
dans l'acte de x ce sa soeur FRANÇOISE- V.6.8.- (23), & ° de JOSEPH son 2°e.

1720 - ° de ses 3° & 4° enfants: JEAN, LOUIS et JEAN, jumeau.  
Fin juin, arrivé à MARSEILLE du ----- "Grand St. Antoine" dont les  
responsables savent qu'il est porteur de la PESTE, mais la valeur de la  
cargaison fait escamoter les règles de sécurité.  
Dès le mois d'Août, l'ampleur du drame est perçu.  
Héroïsme de Mgr. de BELSUNCE et du Chevalier ROZE.  
Fin de l'épidémie en Août 1721. 50.000 morts à MARSEILLE & environs.

1726 - Dénombrement de la population de LA CIOTAT, 939 maisons (20)  
(Vue perspective de LA CIOTAT à la même époque: I,5)

1728 - D'après le cadastre de LA CIOTAT, il est imposé pour:  
2 bastidons avec terres et vignes :849 L.  
1 bastide - - - - - :670 L.  
1 terre . . . . . :410 L.

Il est alors 3° Consul. Cette année là on dénombre sur le cadastre 13  
familles "ABEILLE" différentes imposées comme propriétaires et sans liens  
avec notre famille. 3 domaines "ABEILLE" sont abandonnés, c'est à dire des  
propriétaires dont on a perdu la trace.

1734 - Dénombrement de la population de LA CIOTAT (20): 951 maisons pour  
5.202 habitants.

1737 - Sa + à TOULON (24) (I,7) où il est probablement de passage.  
"Mort de Joseph Abeille, originaire de LA CIOTAT, capitaine de vaisseau  
marchand, âgé d'environ 59 ans est décédé le 19.12.1737. Il a été enseveli

le lendemain au cimetière. Témoins: Mrs. Paul BERENGUIER  
et Antoine BROQUIER et BROQUIER, curé.

Page 12

MARIE, THÉRÈSE - V.6.5. - \* le 05 & b. le 06.08.1681 à LA CIOTAT (15).  
p. Antoine BRUNET, capitaine de vaisseau marchand.  
m. Thérèse MAILLARD, fille de François Bgs. de MARSEILLE, tante maternelle de  
l'enfant. Tous signent.

ANTHOINE - V.6.6. - \* le 11 & b. le 12.10.1682. (15) (I,7) (26).  
p. Anthoine CURET, capitaine de vaisseau à CASSIS.  
m. Clère MARTIN, épouse de feu François BRUNET Bgs.

Il aurait servi en qualité d'aumonier sur le fameux corsaire "L'INTREPIDE"  
commandé par Mr. de L'AIGLE.  
Il a été supérieur du collège de LA CIOTAT et aurait été honoré de l'amitié  
de Mgr. de BELSUNCE.

+ à LA CIOTAT le 26.11.1754. à 72 ans (25). A été inhumé le 27 dans  
l'église paroissiale au tombeau des prêtres.

JEAN, FRANÇOIS - V.6.7 - \* & b. à LA CIOTAT le 24.06.1686. (15).  
p. François MARIN, lieutenant de l'Amirauté à LA CIOTAT  
m. Anne BRUÉ, épouse de Laurent ARNAUD Bgs.

Une lettre pratiquement illisible, en très mauvais état (6) et, de surcroît  
très nébuleuse, fait état d'un litige entre lui et ses frères et soeurs  
portant sur une somme de 18.741 L. qui lui aurait été léguée.

1713 ca - Son mariage probable avec Clère CONSTANCE (CONSTANT), d'où, une  
fille ELISABETH, VICTOIRE \* & b. à LA CIOTAT le 08.01.1714. (15). p. Laurens  
PONCET. m. Elisabeth CREMONNE.  
Elle est + à 2 ans le 27.06.1716, ensevelie le 28 dans l'église des prêtres  
de l'Oratoire.

La + de JEAN, FRANÇOIS n'a pas été retrouvé.

FRANÇOISE - V.6.8. - \* & b. à LA CIOTAT le 14.06.1690. (15).  
p. Cosme MAILLARD, Bgs de MARSEILLE.  
m. Françoise PATTY, épouse de Pierre MARTICHOU capitaine de vaisseau Md.

Le 29.01.1718. son x à LA CIOTAT (23) avec Barthélemy PAYAN, fils de feu Jean  
et de Catherine GAUTHIER de LA CIOTAT. Parmi les témoins, son frère JOSEPH,  
désigné comme Gouverneur, Consul de LA CIOTAT, et, Sr. CRUVELLIER capitaine de  
vaisseau - Jean et François REYNAUD - Claude SALLÉ et, le frère du marié.  
Tous signent.

D'où:

- Jean, Charles PAYAN, capitaine de vaisseau à LA CIOTAT, \* & b. le 23.06.1720.  
à LA CIOTAT (15). p. Charles LION, capitaine de vaisseau oncle maternel.  
m. Catherine GAUTHIERE (GAUTHIER), veuve de Jean PAYAN, aïeux de l'enfant.



TOULON

- Page 11 F. 7

... mort... Joseph de Beille originaire de la ciotat capitaine de  
vaisseau marchand âgé de environ cinquante ans  
ans en dede le dix neuf decembre 1794 est acte  
en quel le lendemain au cimetiere terrain des paves pour  
Berenguer et Antoine Broquet et les pastiques  
Berenguer et Antoine Broquet et les pastiques



I, 8 Page 12



F, 9 Page 13

Au nom de Dieu l'an mille sept cens  
 quarante trois et le second Du mois de Decembre apresmidy.  
 Du regne tres chrestien prince Louis Quinze Du nom par la Grace  
 de Dieu. Roi de France et de Navarre Comte de Provence, Pour  
 resider en son royaume public le traite de Mariage auorde entre  
 M<sup>r</sup> Jean Louis Abeille Capitaine de Vaisseau, l'Originair de la ciotate  
 resident en cette Ville de Marseille fils de deffunt M<sup>r</sup> Joseph  
 Abeille et de feue M<sup>me</sup> Magdelaine Carbonel d'un part et demiselle  
 Catharine Madeleine Fargier de cette Ville de Marseille fille de  
 Fargier Fargier Chirurgien juré de Paris Membre de  
 l'Academie Royale en Chirurgie Agrégé en cette Ville et

MMMM

M<sup>re</sup> Catherine Fargier de mille livres et etant au dit et  
 Abeille de cinq cens livres a prendre par le  
 paravant de leurs maries sur les Bienes du  
 premier de cede incontinens le cas arivé laquelle  
 Donation en suite de l'insinuation des que et pour  
 l'observation de ce que dessus les parties obliges  
 leurs Bienes presens et avenir a toute cours et  
 l'on juré fait et publié dans la maison  
 d'habitation du Sieur Fargier sitée à  
 la rue de Sion en presence de Sieur Joseph  
 Dupuis Chirurgien Major de l'Hopital de  
 Gabres du rui sur tous gasques negatiuement de  
 cette Ville tenant et que M<sup>re</sup> les parties  
 a l'original lottat de le 2. Decembre 1743  
 Soixante et quatre livres et trois livres et dix  
 ou justes dix huit livres signé Chambon,  
 Collationné par nous  
 Notaire Royal

Joseph Boyer notaire

Son x à LA CIOTAT le 19.04.1746. (23)

Page 13

avec Madeleine BARCILLON \* en 1727 à LA CIOTAT, fille de Charles et de Anne MINUTY

-Madeleine \* & b. à LA CIOTAT le 27.12.1728. (15)

ANDRÉ - VI.4.1.- \* & b. à LA CIOTAT le 28.11.1716. (23).

p. Pierre, André MARIN, Bgs. m. MADELEINE ALLEGRE. Tous de cette paroisse. Le père est absent, tous signent.

Le 27.05. 1748. (25) Les parents ayant reçu les nouvelles de sa mort à ALEXANDRIE, muni des sacrements de l'église, font faire un service ce jour dans la paroisse en présence de Jean Joseph SUZAN et de Noël BLANC. Le défunt, âgé de 32 ans était capitaine de navire et célibataire.

JOSEPH - VI.4.2.- \* & b. à LA CIOTAT le 10.03.1718. (23).

p. Joseph ABEILLE, Consul à LA CIOTAT, son grand-père.  
m. Anne RICHARD. Le père est absent, tous signent avec le prêtre CRISTIN.

Le 11.08.1749. (25) "Les parents ayant reçu les nouvelles de la mort du défunt décédé environ en mars 1749, en Amérique à 31 ans, ont fait faire un service ce jour dans l'église de cette paroisse."  
Apparemment il était célibataire et marin.

JEAN LOUIS - VI.4.3.- Capitaine de navire, officier de marine & négociant.  
----- \* le 21 & b. le 22.03.1720. à LA CIOTAT (23). Il a un frère jumeau qui suit. p. Louis FABRE, Bgs. m. Anne BRUÉ, veuve de Laurens ARNAUD, Bgs. Tous signent.

Sa grand-mère paternelle est morte 2 jours après.

Il fait probablement ses études au Collège de LA CIOTAT sous la direction de son oncle ANTOINE V.6.6.

Le 02.12.1743, après midi son cm. (6) par devant Mt. BOYER, Nre. Royal à MARSEILLE, signé dans la maison du Sr. François FARGIER, père de la future, Chirurgien juré de PARIS, membre de l'Académie Royale de Chirurgie, agrégé en cette ville et entretenu du Roy sur ses Galères - Rue de SION à MARSEILLE, Prs. St. FERRÉOL. (Le 6<sup>e</sup> ouvrage sera consacré aux FARGIER et à nos ascendants parisiens, retrouvés depuis 1500.)

En présence de la future: Catherine Magdelaine FARGIER, de sa mère Marie Claude BOISSEAU et naturellement du future qui est alors, capitaine de vaisseau (marchand) et réside à MARSEILLE, il est autorisé d'ANTOINE V.6.6., prêtre, oncle et son curateur pendant sa minorité.

Témoins, Joseph DUPUIS, chirurgien major des hôpitaux des galères du Roy. et Louis GASQUET, négociant à MARSEILLE. (I,10) et (I,9)

Dot de la future: 6.000 L. - 3.000 de son père, dont 2.000 en espèces comptant et 1.000 représentées par le trousseau. Et 3.000 L. de sa mère, sous forme de rente au denier 40, soit 75 L. par an, par contrat passé par Mt. BESNIER (28) Nre. à PARIS le 08.07.1721, rente constituée au profit d'Adrien BOISSEAU, grand-père maternel de la future.

Le 03.12.1743 (27), son mariage à MARSEILLE dans l'église collégiale de

Saint MARTIN. (I,11) après une seule publication et Page 14  
la dispense des deux autres. Mariage béni par le chanoine NICOLAS.

La future a 20 ans, Jean Louis n'a plus ses parents, son oncle Antoine qui est présent lui donne son consentement.

Témoins: Louis GASQUET, négociant rue Ste BARBE. Marie Antoine NICOLAS, ecclésiastique. Sr. Jean Jacques LION, négociant, à La PROVIDENCE (fils de sa tante Louise V.6.3.). Messire Jacques NEGRIN, diacre. Tous signent.

1749 - Naissance de son 1<sup>e</sup> enfant, il devait en avoir 8.

Du 21.01 au 20.12.1752, il est capitaine de vaisseau sur " LA TRINITÉ" à destination de St. DOMINGUE. 11 mois, 8 jours de service. (29)

Du 26.02 au 30.03.1753, capitaine sur le même navire, à destination de la BARBARIE (le LEVANT). 1 mois, 4 jours de service. (29)

Du 22.05.1753 au 20.01.1754, capitaine sur le même navire, à destination du LEVANT. 7 mois, 28 jours de service. (29)

Le 01.07.1757 Jean Louis et sa femme sont tous les deux p. & m., à LA CIOTAT, de Joseph, Louis DAUSSENGE, fils de Joseph et de Marie BAILE, tous les deux employés chez eux.

En 1760, il sert comme Officier de Marine, capitaine de frégate, sur le vaisseau de ligne "La Ste. ANNE", dont il est capitaine en second ce qui lui vaut d'être décoré de la Croix de St. LOUIS, comme Chevalier.

En 1763, le traité de PARIS met fin à la guerre de 7 ans et une partie des territoires d'outre mer reviennent à l'ANGLETERRE. Il quitte donc la Marine pour se consacrer au négoce, principalement entre MARSEILLE et St. DOMINGUE où deux de ses fils sont établis: HONORÉ VII.3.2 & JEAN VII.3.4.

En 1752, il est élu 3<sup>e</sup> Consul de LA CIOTAT. (20)

En 1779, il est élu 2<sup>e</sup> Consul à LA CIOTAT (20), qui compte alors 962 maisons et 6.807 habitants dont 3527 hommes et femmes, 1.612 garçons, 1.456 filles et 212 domestiques. (21)

En 1787, pour bien suivre les affaires de ses fils dont il est l'agent, il vient s'établir à MARSEILLE, rue GRIGNAN, comme on peut le voir dans l'acte de mariage de sa fille "MADON" VII.3.8. le 12.03.1787, et devient un négociant important. (30)

En 1789, la Révolution arrive avec toutes ses exactions. Elle avait été préparée par une "intelligentsia" oisive et utopique. La lie de la population a ensuite pris le relais, dirigée par des imbéciles sanguinaires.

Coût de l'opération: 400.000 morts pendant la Révolution et 1.000.000 sous l'Empire, pour 27 millions d'habitants ! (31), ce qui ferait aujourd'hui: 740.000 et 1.852.000 morts, sans parler de la destruction de documents inestimables et de milliers d'œuvres d'arts.

Les très rares comptes-rendus des délibérations des Conseils Municipaux pendant cette période montre bien le "ras-le-bol" du peuple. (32)

Ses idées et la position prise par son fils JEAN VII.3.4. oblige toute la famille à se réfugier en ITALIE où ils vivent tous difficilement.

Le 31.10.1794, son décès à LIVOURNE (ITALIE), l'acte n'a pas pu être retrouvé malgré de multiples démarches coûteuses.





I, 13. Page 16

5 / 12 / 1821

Mon cher frère

~~Je t'explique~~ l'espèce de ruse qu'on a employée  
 ma Sœur sur la Campagne du Rouet, fort adroit  
 est une chimère que la longue possession seule  
 finit disparaître quand vous n'avez pas de  
 ma déclaration .... que je vous avais envoyée  
 à Livourne, et l'arrêt de la Prefecture qui détruit  
 les actes que les temps d'émigration .... à faire pour  
 vous et dans votre intérêt toujours exposé par les  
 révolutionnaires. Vous comprenez que les expressions  
 que j'employais en parlant de cinquante mille francs  
 de billets en faveur de votre Epouse et que  
 je n'ai jamais fait, n'avaient pour objet que de  
 rendre la simulation plus apparente. Vous n'avez  
 donc jamais cessé d'être le véritable propriétaire  
 vous avez continué de jouir et de payer les charges  
 et le cens de Cayre - je n'ai donc jamais été que  
 votre image en votre absence. Soyez donc sans  
 inquiétude. Adieu mon cher frère je vous embrasse  
 B. le Père

Sur les 8 enfants qu'ils ont eus il en reste 7.

Page 15

Seule Marie Gabrielle Marguerite est morte.

Son épouse ne devait mourir qu'en 1807 à MARSEILLE, il sera parlé d'elle avec la famille FARGIER et les familles parisiennes.

JEAN - VI.4.4.- Frère jumeau du précédent. \* le 21 & b. par la sage-femme le même jour, acte enregistré le 22. De ce fait p. & m. ne sont pas indiqués Il est + le 22.03.1720 et enseveli dans l'église des Pères de l'ORATOIRE.

ELISABETH VICTOIRE\* - VI.7.1.- \* & b. le 08.01.1714 à LA CIOTAT. (23)

p. Laurens PONCET. m. Elisabeth CREMON(NE)

Elle est + le 27.06.1716 à LA CIOTAT (23), ensevelie le 28 dans l'église des Pères de l'ORATOIRE".

JEAN FRANÇOIS ANTOINE\* - VII.3.1.- \* ca 1749, aucune information retrouvée.

FRANÇOIS LOUIS HONORÉ\* BARTHÉLEMY - VII.3.2.- (I,12) dit "Le Chevalier" \* & b. à LA CIOTAT le 20.04.1752 (23). Le père capitaine de vaisseau est absent. p. François FARGIER, Maître en chirurgie de PARIS et de MARSEILLE, grand-père maternel. m. Françoise ABEILLE/PAYAN V.6.8., ne sait pas écrire, signé du p. et ABEILLE, prêtre.

Il commence sa carrière en ESPAGNE à CARTHAGÈNE, vers 1768, où son père l'avait envoyé chez Mr. et Mme. Jean Jayme LION, important négociant et fils de Charles, époux de LOUISE V.6.3., ils étaient donc cousins issus de germ. Il part ensuite pour St. DOMINGUE, vers 1770, rejoindre des cousins éloignés et son frère JEAN VII.3.4.

En 1775, il habite près de CAYES St. LOUIS à St. DOMINGUE, où il est propriétaire, pour moitié avec son frère JEAN, d'une indigoterie, les preuves seront données dans le chapitre de JEAN.

Il revient en FRANCE vers 1790, chassé par les événements. Bientôt les esclaves vont se révolter sous le commandement de TOUSSAINT LOUVERTURE, \* 1743 à St. DOMINGUE. + 1803 au château de JOUX, près de PONTARLIER. Il part également en exil en ITALIE avec toute la famille mais revient, le premier, dès le début de 1795, avec ses soeurs VICTOIRE et JULIE.

Le 23.04.1795 (6), il écrit une lettre de MARSEILLE à sa mère encore à LIVOURNE. :

Il l'engage à profiter de la 1<sup>re</sup> bonne occasion pour revenir, il travaille beaucoup avec sa soeur VICTOIRE pour le bien de tous, et il est rayé depuis le 22 de la liste des émigrés. Heureusement qu'il n'a pas écouté son frère (JEAN) trop léger et est arrivé porteur de la cocarde tricolore obligatoire même pour les femmes." La tranquillité est parfaite et on ne manque de rien ici. Tous les amis sont parfaits. Mr. Victor VENTRE a arrosé les mains de VICTOIRE de ses larmes et nous a tendrement embrassés. Je tréssaille de joie de voir ma soeur rentrer dans l'indépendance et pardonne à JULIE (sa

soeur) toutes les bêtises qu'elle répétait  
comme un perroquet sur les attraits du séjour à LIVOURNE.

Page 16

Les nouvelles de PARIS sont toujours plus agréables." Il souhaite, avec sa soeur, épargner à leur mère tous les soucis du ménage et il est prêt à la recevoir et à la garder chez lui." Je veux bien vous douilleter." Il regrette, comme tous ici, la mort de son père." Les BÉRARD sont passés sans dommages à travers la Révolution, j'en félicite ma belle-soeur (Victoire BÉRARD épouse de son frère JEAN.) qui me ricanait comme tant d'autres quand je lui disais: vous préférez les peines et la misère de LIVOURNE au bien être de la FRANCE et à la vie de vos parents, enfin je parle pour rire, car je suis bien décidé à laisser chacun vivre à sa guise comme je veux le faire moi-même." La LOGE (Chambre de Commerce de MARSEILLE) est assez fréquentée, les spectacles sont remplis de bonne heure; après 6 heures, on ne trouve plus à s'y placer, on mange de la laitue excellente, du fromage de Gruyère, du poisson en abondance, le mouton parfait, laissez les anciens émigrés faire les comptes à dormir debout sur la prétendue pénurie. Je vous attends avec impatience, je vous embrasse de toute mon âme et ne finirai jamais. Votre bon fils."

Le 2 Ventose An V (20.02.1797) (28), il est de passage à PARIS et loge au 44 rue CHABANAIS, il est désigné comme négociant à MARSEILLE. Il donne une procuration au Sr. BOUCHET de MONTPELLIER pour lui faire rembourser une somme de 191 L. Sterling garentie par une lettre de change à l'ordre du Sr. J. HUC tirée finalement le 21.01.1793 sur BENNET et HENSHA à LONDRES.

Le 10 Messidor An V (28.07.1797) (6), il écrit à son frère JEAN VII.3.4., resté avec sa famille à LIVOURNE chez le Sr. Félipo BIGARAI, per Bolivardi. pour l'avertir, qu'en son absence et étant donné sa condamnation à mort et la saisie de tous ses biens, il a effectué des opérations en son nom. Ainsi, il lui dit avoir terminé de payer l'achat de la propriété du "Portail Vert" et lui confirme qu'elle est bien à lui.

JEAN fait authentifier cette lettre par un notaire de LIVOURNE, Mt. BERTI, puis fait attester l'existence du notaire par le Commissaire général des Relations Commerciales d'ESPAGNE, enfin, il l'a fait enregistrer le 13.10.1804 par le Consul d'ESPAGNE à MARSEILLE.

Le 04.06.1808 (28), dépôt d'une pièce relative à une transaction entre Jean François PAUL, fils de MADON VII.3.8., mineur et lui. C'est une histoire très compliquée dans laquelle il se trouve impliqué pour avoir négocié un achat avec un mineur. Il en sera question dans le chapitre de MADON.

Le 04.10.1816, il habite PARIS, 64 rue MONTMARTRE, il est désigné comme propriétaire, ancien négociant à MARSEILLE (33). Il nomme Nicolas Etienne LETANG, ancien avocat, 77 rue Ste. ANNE à PARIS comme mandataire, chargé de lui faire restituer les sommes qui lui sont dues par l'Etat comme indemnité à la suite de l'embargo de Ventose An IX à CARTHAGENE en ESPAGNE, sur la cargaison lui appartenant et qui, chargée alors sur le brigantin le Saint ANTOINE de PADOUE, avait été transbordée par ordre des autorités sur un navire ESPAGNOL.

Le 05.12.1821 (6) (I, 13), une lettre adressée à son frère: Monsieur J. Abeille Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, rue Grignan, N°7, Marseille. Il lui confirme sa lettre du 10 Messidor An V adressée à LIVOURNE. Le Portail Vert lui appartient bien. Il espère bien qu'il excusera leur soeur LOUISE d'avoir cru le contraire. Les dispositions prises l'avaient été à



cause de la période révolutionnaire.  
Il signe B.H.Abeille.

Page 17

Le 24.06.1826, son testament olographe. (6) & (I, 14)  
Il institue son frère JEAN pour héritier général et à défaut l'un de ses neveux PAUL, EMMANUEL ou AUGUSTE.  
Il souhaite qu'il soit fait une petite rente viagère à son unique soeur, JULIE. VII.3.7.

Le 12.03.1827, par un additif à son testament, il confirme ses dispositions des 18.04.1821. & 20.07.1826, soit une donation irrévocable à son frère JEAN et supprime la disposition concernant la petite rente viagère à sa soeur JULIE, laissant le soin à son frère de faire ce qu'il pense devoir.

Le 28.03.1827 (33), il demeure alors rue des Vieux AUGUSTINS, N° 48 à PARIS. et dépose chez son notaire 2 billets de chacun 150.000 Fr. souscrits par Mr. GERAUD au CAP (AFRIQUE du SUD) le 14.06.1789, payables à l'ordre de Mr. ROBERJOT & LARTIGUE.

Le 1° numéroté 5 payable dans 5 ans de sa date.

Le 2° numéroté 6 payable dans 6 ans de sa date.

Les deux billets sont passés à l'ordre de Mr. Barthélemy, Honoré ABEILLE.  
Après sa mort, Mr. BÉRARD des GLAJEUX, dans une lettre du 11.03.1831, demande au notaire de faire le nécessaire pour récupérer cette somme de 300.000 Fr. Somme très importante, il s'agit de Francs OR.

Le 15.05.1827, sa + s.a. et S.P. (34) Le 16, les Srs. Jacques MASSÉ, tabletier 57 ans, domicilié à PARIS, rue Jean ROBERT N° 17 et François Auguste ABEILLE VIII.4.7., négociant, 28 ans, domicilié à PARIS, rue des Vieux AUGUSTINS N° 56, neveu du défunt, déclarent que Louis, Honoré, Barthélemy ABEILLE, ancien négociant, 75 ans, né à LA CIOTAT, célibataire, est décédé en sa demeure à Paris, rue des Vieux AUGUSTINS N° 48, le jour d'hier à 5 heures du soir et ont signé avec les témoins le Sr. HAMEL, médecin et le Sr. FOURNIER, adjoint.

Un "Faire-part" a été imprimé (6) " Mr. ABEILLE, Chevalier de MALTE et de St. LOUIS (VII.3.4.), Mlle Julie ABEILLE (VII.3.7.), Mme ABEILLE (épouse du 1°), Mr. & Mme. Emmanuel ABEILLE (VIII.4.6.), Mlle Clémentine ABEILLE (VIII.4.2.), Mr. Auguste ABEILLE (VIII.4.7.), Mr. & Me. Elzéar PERRIN (VIII.4.3.) Mr. & Me. Charles PAUL, Mr. Achille PAUL (fils de VII.3.8.), Mr. Henri ABEILLE (IX.6.1.) ont l'honneur de vous faire part ..... inhumé le 17 Mai 1827.

Frais occasionnés par le décès (6):

"Aux hommes qui ont enseveli, 10 Fr. - Etrennes aux fossoyeurs, 10 Fr. - Pour une place au cimetière MONTMARTRE, 30 Fr. - Pour une neuvaine de messes 10 Fr. - 3 Fr. aux porteurs de la Mairie qui ont enseveli le corps de Mr. ABEILLE décédé rue des Vieux AUGUSTINS, N° 48, Prs. St. EUSTACHE, PARIS. - Funérailles 4° classe 1/2 cœur le 17 Mai 1827, soit 90 Fr. payés par Mr. François Auguste ABEILLE, son neveu. - Plus 25 Fr., pour un entourage en menuiserie placé sur la tombe. - Plus les frais de pompe funèbre du 3° At. le 17.05.1827 à 9 H. en l'église de St. EUSTACHE :

Drap mortuaire, 12 Fr. - Bandeau au portail, 13 Fr. - Corbillard à franges, 36 Fr. - Avec 2 chevaux et une voiture vernie, 15 Fr. - Soit 81 Fr.  
50 billets d'invitation, 3 Fr. - 50 billets de parts (faire-parts), 8 Fr. - 1 manteau de deuil, 4 Fr. - 1 crêpe fin pour l'ordonnateur du convoi, 2 Fr. - 1 paire de gants noirs pour le même, 3 Fr. - 4 crêpes pour les porteurs, 4 Fr



Article 970. du  
Code Civil  
Chapitre V.  
Dispositions  
Testamentaires

Testament de  
François Louis Honoré Barthélemy  
Halle

Testament Olographe Au nom de la Vieillesse

Je soussigné Louis de corps  
et d'esprit, fais le présent testament

Je recommande mon âme à Dieu  
et implorant sa miséricorde.

J'institue mon légataire universel  
Jean Joseph Aubry mon frère, Esu  
car de précédents de sa part, ou ce

MMMM

une petite rente viagère à ma femme  
Julie Joseph Aubry mon unique enfant  
qui ne devrait pas être moindre de cent francs  
annuels.

Le présent testament fait écrit date  
et signé par moi à Paris le vingt quatre  
Jug. mille huit cent vingt six.  
Halle

François Louis Honoré  
Barthélemy

Note de M. Abeille.

Compte argente  
de M. Bissiere

Medecin pour les bords  
donnés à feu L  
G. B. mi Abeille

13 Juin 1825

Note des honoraires dus à M. Seife  
pour les soins qu'il a donnés à feu et  
à Beille.

1827

Janvier du 1 <sup>er</sup> au 31	--- 20 visites.
Février du 1 <sup>er</sup> au 28	--- 12 idem
Mars du 1 <sup>er</sup> au 31	--- 17 idem
Avril du 1 <sup>er</sup> au 29	--- 20 idem
Mai du 1 <sup>er</sup> au 15	--- 15 idem.

argent fait 84 visites à St.

pour le 28 mai 1827.

Seife  
(P. en argent)

qui ne me des mains de Chausse  
argente abelle pour les soins que j'ai  
donnés à feu M. Abeille son oncle  
la somme de cent soixante francs  
dont par argent pour M. argente  
qui ne lit le présent Memoire  
Paris le 13 Juin 1827. Seife

4 paires de gants noirs pour les mêmes, 4 Fr. 80.-

Page 18

2 crêpes pour les cochers plus 2 paires de gants noirs pour les mêmes, 4 Fr. 40, soit: 119 Fr. 20. Soit au total: 352 Fr. 20."

Le 13.06.1827, honoraires du médecin Mr. TEISSÉRE pour les soins donnés: 20 visites en Janvier, 12 en Février, 17 en Mars, 2 à en Avril, et 15 en Mai jusqu' au décès, soit: 84 visites à 3 Fr., soit: 252 Fr. Par égard pour Mr. Auguste ABEILLE (qui avait du marchander!) ramenés à 160 Fr. (I. 15)

Les 30 & 31 Mai 1827, son inventaire après décès (35) à la demande de Franç. Auguste ABEILLE, négociant à MARSEILLE, y demeurant présentement, logé à PARIS rue des Vieux AUGUSTINS, Hotel d'AMSTERDAM, ayant la procuration de son père, légataire universel.

Les scellés avaient été posés le 17. Le défunt était locataire de l'appartement.

Dans la pièce principale ayant 2 fenêtres sur la rue: 1 lit garni, 100 Fr. - 1 buffet en noyer avec dessus marbre, 90 Fr. - 1 secrétaire en acajou avec dessus marbre, 100 Fr. - Petit mobilier divers, 43 Fr. -

Les boissons: 12 bouteilles de Malaga, 11 de Madère, 7 de Grenache, 4 de vin d'Espagne, 30 Fr. - 7 bouteilles de vin de Chypre, 23 de vin de Malorge dans des flacons de verre blancs, 35 Fr. - 22 bouteilles de Bourgogne mousseux, 10 bouteilles de vin rouge ordinaire, 25 Fr. - 10 bouteilles de Paxaran, 1 de Notar, 9 d'Alicante, 20 Fr. - 1 bouteille de Curaçao, 1/2 de Bordeaux, 3 de liqueur nouvelle crème spécifique de santé, 1 d'huile de rose, 12 Fr. - Soit en tout 455 Fr.

La garde robe du défunt est détaillée: 232 Fr.

Le linge de maison, les rideaux et les couvertures pour: 78 Fr.

Dans le secrétaire: 1 montre à cadran d'émail. Dans une boîte en argent: 1 petit nécessaire contenant 4 flacons et 1 entonnoir. - 1 lorgnette en ivoire - 2 paires de boucles - 2 paires de besicles - 1 poignée d'épée en cuivre argenté - 4 canifs - 2 grattoirs, le tout 18 Fr. et 100 Fr. 90 C. en espèces.

Un libraire vient se joindre à lui et au notaire pour évaluer les livres de la bibliothèque au nombre de 872 volumes reliés, évalués à 549 Fr.

Cette bibliothèque est composée d'oeuvres très diverses qu'il serait trop long d'énumérer, histoire, voyages et littérature en son le fonds.

Certains ouvrages sont en Anglais, d'autres en Italien.

Parmi les auteurs: Montalembert - Boileau - Staël - Cervantes - Diderot - Rousseau - Beaumarchais, dont les oeuvres sont représentées au complet.

Parmi les papiers inventoriés, des titres de rente perpétuelle à 5 %.

Le bail de son appartement et la copie de son acte de ' & b.

Le montant de l'inventaire s'élève à 1.605 Fr. 90. La déclaration de succession est faite le même jour.

Il est également propriétaire, pour moitié, d'une maison sise à MARSEILLE N° 6 rue THIARS, qui n'a pas été évaluée.

Le 13.06.1827 (6), vente du mobilier pour une somme de 1.797 Fr. 25, moins les 822 Fr. 25 de frais, il reste 974 Fr. 40.

Le 15.06.1827, AUGUSTE VIII. 4.7, paie le terme du loyer de l'appartement de son oncle arrivant à échéance fin juin, soit 90 Fr. 10. (y compris le balayage et le ramonage.)

Je n'ai jamais su pourquoi il était dit "Le Chevalier" dans la famille.

MARIE GABRIELLE MARGUERITE - VII.3.3.

Page19

\* le 7 & b. le 08.01.1755 à LA CIOTAT (23).

p. Pierre Guillaume MASSON. m. Marie Madeleine CAUVIN épouse FARGIER, tante maternelle. Tous signent. Le père est absent. Elle est morte en bas-âge.

JEAN\* JOSEPH ANDRÉ - VII.3.4.- (I,16)

"Le plus brillant des négociants provençaux est, sans conteste, Jean, Joseph, André ABEILLE.", c'est ainsi que commence un article sur lui dans:

"L'Histoire du Commerce de MARSEILLE." (30)

Il figure dans tous les ouvrages de biographies connus (36,37) et JEAN XI. 12.49. lui a consacré une communication lue à l'Académie de MARSEILLE dans sa séance du 01.10.1987, sous le titre "Un Gentilhomme d'affaires provençal aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles."

Son histoire va suivre sous la forme d'une liste chronologique des faits qui ont jalonné sa vie mouvementée, faits très souvent inédits et toujours certifiés par les documents officiels indiqués.

Volontairement lapidaire, cette relation authentique sera suffisante, semble-t-il, pour donner toute sa dimension à ce personnage hors du commun.

\* le 23 & b. le 25.08.1756 à LA CIOTAT (23), son père est alors capitaine de navire. p. Jean FARGIER, capitaine de navire à MARSEILLE, oncle maternel. m. Marguerite Thérèse MAISTRE, épouse de Mr. MARTINENQ, négociant. Ils sont tous de la Prs. et signent tous.

Très probablement il fait ses études au collège de LA CIOTAT.

Le 26.06.1771, il embarque à MARSEILLE sur "La PARFAITE UNION" pour le CAP FRANÇAIS à St. DOMINGUE (38). Son père l'y a envoyé rejoindre un cousin au 8<sup>e</sup> degré par les femmes, Pierre ABEILLE B.V.7.6. (voir page 61,63 & 67 dans l'ouvrage N<sup>o</sup>1.), avec lequel il devait s'associer par la suite.

Pour ne pas les confondre, JEAN est désigné dans de nombreux actes notariés sous le nom "ABEILLE neveu", ce qui a fait croire que Pierre ABEILLE était son oncle.

Son frère HONORÉ, BARTHÉLEMY VII.3.2. devait le rejoindre.

Pour mieux situer St. DOMINGUE en voici un aperçu avant la Révolution. 39) (I,17) Colonisé par la FRANCE dès 1629, une quarantaine d'années plus tard, St. DOMINGUE était déjà considéré comme la plus belle des colonies d'alors. (I.13)

Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> S., le peuplement de l'île a été en grande partie assuré par l'envoi de force d'hommes et de femmes pour la plupart sans honneur et sans biens, les honnêtes gens répugnent à s'expatrier en général. Boucaniers et flibustiers, établis les premiers, deviennent des colons. C'est ainsi que Mr. de BRACH, lieutenant du Roi en 1700, décrit la mentalité qui régnait à cette époque "Gens de sac et de corde pour la plupart... Refus de payer les impôts... De respecter les lois... Personne ne veut faire partie de la Milice... Il faut payer les flibustiers pour les avoir sous les armes" Cependant des fortunes s'établissent rapidement, fruit d'une main-d'œuvre bon marché et acclimatée (esclaves), de terres très fertiles et du travail opiniâtre des colons et des négociants, mais parfois aussi, résultat d'entre-

prises douteuses basées sur la fraude et l'escroquerie. Page 20  
La concussion règne, du haut en bas de l'Administration et dans le clergé.  
Sous l'effet de la prospérité économique la valeurs des biens immobiliers  
monte de façon vertigineuse, en 1700, on refuse 20.000 écus d'une habitation  
(ensemble comprenant: la maison du propriétaire, les cases des esclaves, les  
bâtiments d'exploitation ,etc.) achetée 18 mois plus tôt 70 écus! (I,19)  
Vers 1750, la situation de l'île va s'assainir progressivement avec l'arri-  
vée de nobles et de bourgeois attirés par la perspective de mise en valeur  
rapide de leurs capitaux, dans la culture (cannes à sucre, coton, café, tabac  
et indigot), la transformation (sucreries, indigoteries) et le négoce.  
En 1761, la population blanche était de 20.000 personnes, contre 200.000  
noirs, à la veille de la Révolution les blancs étaient passés à plus de  
100.000 et les noirs à 500.000.

En 1772, à 16 ans, il est déjà dragon dans la Milice à la C<sup>e</sup> du Gouverneur  
général (40).

En 1773, Mr. BÉRARD étant capitaine dans la Milice, c'est ainsi qu'il fait  
très probablement la connaissance de cette famille installée au CAP et dans  
la Plaine de l'ARTIBONITE. Mr. BÉRARD est l'un des propriétaires les plus  
importants. JEAN A. épousera l'une de ses filles. (Cette famille sera étudiée  
dans l'ouvrage 5)

En 1775, il habite les CAYES St. LOUIS et possède déjà 2 maisons, 1 sucrerie  
et 1 indigoterie!, de moitié avec son frère HONORÉ VII.3.2.

En 1777, il regagne MARSEILLE pour un court séjour, le temps probablement  
d'initier son père à ses affaires.

Le 27.08.1777, il embarque sur le "GUILLAUME" à destination de St. DOMINGUE (38)

Le 04.04.1778, il est nommé s/lieutenant de Milice et est officier  
d'artillerie (40).

En 1779, il n'a que 23 ans, il fonde à PORT-AU-PRINCE sa propre Maison de  
Commerce, d'abord sous la raison sociale "ABEILLE & GUYS", puis, par la suite,  
il devait racheter les parts de son associé et modifier la raison sociale  
en "ABEILLE & C<sup>e</sup>" (41). Grand travailleur, il ne se contentait pas de signer  
son courrier mais le rédigeait la plupart du temps (30).

Le 16.07.1782, il demeure à PORT-AU-PRINCE, Prs. N.D. de l'ASSOMPTION. C'est  
au nom de sa Sté. qu'il remet à son notaire, 26.400 L. en tant qu'exécuteur  
testamentaire de feu Sr. ARNAUD, contre quittance des mains de sa veuve Me.  
BEC. Mr. ARNAUD était négociant et l'un des associés de la Sté.  
Cette somme correspond à 24.325 L. d'espèces et à 2.075 L. de divers selon  
la liste qui suit: "1 négresse, ROSETTE évaluée avant crie à 1.500 L. -  
1 miroir, 460 L. - 9 tableaux, en pastel, - 7 chaises - 2 fauteuils et 3 p. de  
draps, 115 L. Il s'agit d'une avance en attendant le produit de la vente.  
Le 26.09.1782, une suite d'actes (41,1), après des procès relatifs à la suc-  
cession ARNAUD que ABEILLE & GUYS finissent par gagner

De 1779 à 1783, la Maison de Commerce ABEILLE a versé pour 1 million de L. de  
droits portuaires sur les marchandises arrivées à MARSEILLE (6 & 26).

Le 03.10.1783, il est nommé lieutenant de la Milice (40).

Le 29.11.1784, toujours la même affaire ARNAUD. Cette fois ABEILLE & GUYS

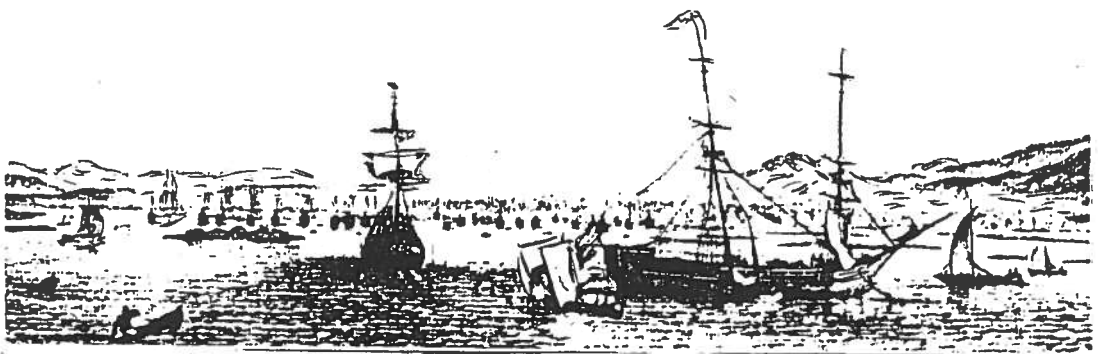




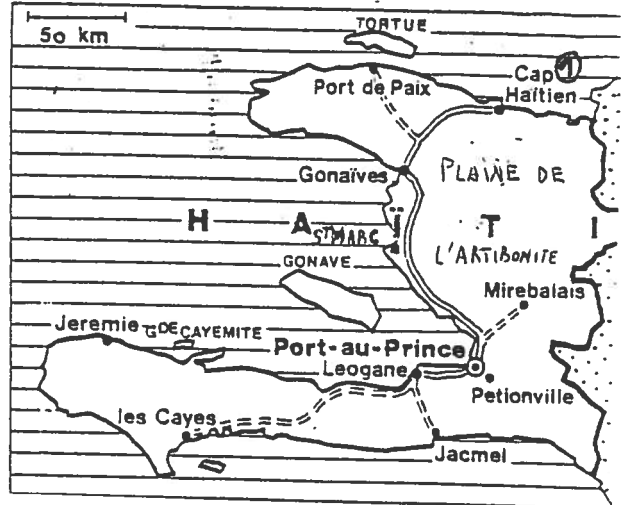


I.16  
page 19

I,17  
page 19



I,18  
page 19



I,19  
page 20

Etat des Bateaux expediés par  
M<sup>lle</sup> Abeille & Comp<sup>rs</sup> depuis le 1<sup>er</sup> Juillet  
1779, jusqu'au 8. 8<sup>bre</sup> 1784, inclusivement  
= *ASPIRE*

Nom =	de Capitaines	= Ports = don ils sont	= Ports = où ils vont	Droits
de l'avis				Droits
manque les colonnes mois et dates				D'Occident
<b>Année - 1779.</b>				
17-12 La Marianne	1 asso	de Curacao	aud. lieu	997 5
08-5-1 Leonece	Philippe Smith	de Curacao	aud. lieu	269 5
11-6 L'au. y Minor	James Smith	de Curacao	aud. lieu	848 18 A
11-26 Gu. La Beloy	John Wingo	St. Eustache	de Curacao	412 40
12-14 L'au. y Petite	Lebonnais	de Curacao	aud. lieu	442 5

sont condamnés par défaut à la suite d'une requête du Sr. Antoine GASQUET, fabricant de chapeaux à MARSEILLE (41,2). Page 21

Le 13.12.1784 (40,3), correspondance commerciale de Mr. JAY qui regrette de l'avoir manqué à MARSEILLE mais, compte bien le voir bientôt à PORT-AU-P.

Le 05.03.1785, procès qu'ils perdent contre François Dominique AUBIN, droguiste à MARSEILLE, représenté par GOURDON, négociant à PORT-AU-PRINCE (40,4)

Le 18.03.1785, il reçoit la permission du général commandant de partir pour MARSEILLE et de s'embarquer sur "Les DEUX FRERES" de BORDEAUX, capitaine LAMARQUE (40,5).

Il est à remarquer qu'il pratique en même temps, comme beaucoup, le métier des armes et le négoce.

Le 06.02.1786, de retour à PORT-AU-PRINCE, il rachète à son associé GUYS ses parts dans la Sté. (40,6), soit:

Toutes les dettes de la Sté. depuis leur association du 01.06.1779.

En contre partie, GUYS lui abandonne toutes les créances.

De plus, Jean ABEILLE lui abandonne 35.000 L. sur les 100.137 L. que GUYS doit depuis l'arrêt des comptes du 10 Septembre dernier.

GUYS lui verse les 65.137 L. qui restent pour solde du compte.

GUYS lui vend 2 maisons situées dans la rue CONDÉ, avec toutes leurs dépendances mais, à l'exception des meubles, le tout acheté au Sr. André LAMOTHE pour 27.000 L. versées comptant.

GUYS lui vend encore les nègres, négresses, négrellons et négrittes de son habitation au nombre de 39, dont la liste nominative suit, au prix de 97.000 L. Tous les nègres sont estampés "GUYS". 4 enfants sont vendus avec leur mères. Enfin, il lui vend également 8 mulets de charge pour 5.600 L., soit, en moyenne 700 L. le mulet contre 2.771 L. l'esclave.

L'une des maisons qu'il vient d'acquérir à PORT-AU-PRINCE est l'une des plus belles de la rue CONDÉ. Elle appartenait à Mr. SéJOURNÉ, ancien Reçveur de la Colonie. Elle devait être habitée plus tard, jusqu'en 1802, par l'Amiral LA TOUCHE TREVILLE (42).

1787, il retourne en FRANCE en congé avec la permission du Roi jusqu'en 1788 Il fonde alors à MARSEILLE une succursale de son affaire et en confie la direction à son père qui va l'assumer jusqu'à son départ en exil en TOSCANE (ITALIE), en 1793 (40).

Il fait faire alors un état des bâtiments qu'il a expédiés de St. DOMINGUE de Juillet 1779 au 8 Octobre 1784 vers MARSEILLE, et le fait certifier par l'Intendant de PORT-AU-PRINCE le 11 Mars 187.

Cet état (6), dont j'ai la photocopie, est d'un intérêt tout à fait exceptionnel, car il donne pour 192 navires les renseignements suivants:

L'année, le mois, le jour, le nom du navire, le nom du capitaine, le port d'attache ou celui du départ du navire, le port de destination, les droits d'octrois payés et les droits d'occidents payés (I,20).

Pour 1782, année la plus forte: 110 navires pour 620.000 L. de droits payés. En tout 973.000 L. de droits payés tant à MARSEILLE qu'à PORT-AU-PRINCE.

Il a alors 21 ans, sa fortune est déjà considérable et sa réussite a été exceptionnellement rapide.

Il est bien certain que St. DOMINGUE était "l'Eldorado" du moment, ses productions en étaient la richesse. Mais, même sans la révolte des esclaves qui a

causé la perte de la colonie, cette situation  
n'aurait pu rester longtemps aussi florissante: révolution, blocus  
du trafic maritime par les Anglais, production du sucre de betteraves en  
FRANCE, etc. Il est cependant à remarquer qu'à partir du moment où les  
esclaves sont devenus indépendants, le Pays est tombé dans l'anarchie et la  
misère et ne s'en est jamais sorti, tandis que la côte Est, à dominante Espa-  
gnole, bien que moins riche territorialement est loin de connaître la même  
pauvreté

Page 22

Le 12.03.1787, il est de retour à PORT-AU P. et ne peut donc assister au cm.  
de sa soeur CATHERINE MADELEINE "MADON" \* VII.3.8. avec Jean François PAUL.  
Il fait cependant le nécessaire pour la doter généreusement de 4.000 L.

Le 17.04.1788, de retour en FRANCE, il achète au Sr. François GAL, négociant à  
MARSEILLE, par acte passé devant Mt. Reymond BECARRY, Nt. à MARSEILLE, une  
maison sise dans cette ville, 7 Rue GRIGNAN, de 31 pans 2/3 de façade sur la  
rue, (mesure du Midi correspondant à 0 M. 225, soit, 6 M. 975.) et 64 pans de  
profondeur, soit, 14 M. 40. Le tout avec boutique et remise au prix de:  
12.936 L., 6 S., 6 D. (51).

LE 28.04.1788 (6 & 51), il achète une maison avec jardin formant le coin des  
rues St. FERRÉOL et de GRIGNAN pour 34.000 L. (Acte passé par Mt. CARTIÉ, Nt.  
à AUBAGNE.) à Mme. Rose Clère Joseph CASSAN, épouse de Joseph Léon GABRIEL,  
Bgs. d'AUBAGNE, résidant sur la terre de ROQUEVAIRE. Elle est fille unique  
et héritière de J.B. CASSAN.

JEAN est qualifié dans cet acte: "d'écuyer", il est présent lors de l'achat  
2 immeubles dont le montant s'élève à 52.839 L.

Le 10.08.1789 (51), il est nommé Administrateur de l'Hôpital de la CHARITÉ  
de MARSEILLE et le restera jusqu'au 10.08.1791.

Le 09.10.1789, Il vient d'être nommé par la Chambre de Commerce de MARSEILLE  
Député Extraordinaire auprès de l'Assemblée Nationale.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Nationale de ce jour (48):

"Les Députés extraordinaires des grandes villes de commerce ont demandé à  
être admis à la barre et ont dit (avec beaucoup de ménagement) que le com-  
merce et l'industrie sont complètement arrêtés depuis la Révolution, que le  
chômage sévit... Qu'ils demandent à être un peu soutenus et aidés par l'As-  
semblée... Qu'ils soient tenus au courant de ce qui se passe dans le Pays  
lorsque cela peut les concerner... Qu'ils aient une place dans une tribune.  
Signé: ROSTAGNY et ABEILLE, pour MARSEILLE - GOSSELIN, pour LILLE et DUNKERQ.  
Le Président leur donne satisfaction.

Le 01.03.1790, il rédige 2 documents en faveur des colonies (44):

1°-"Aperçu rapide sur les colonies, par Mr. ABEILLE, Député extraordinaire du  
Commerce de MARSEILLE."

2°-"Essais sur nos colonies et sur le rétablissement de St. DOMINGUE ou con-  
sidération sur leur législation, administration, commerce et agriculture, par  
Mr. ABEILLE."

Le 31.08.1790 (28), il passe un acte notarié à PARIS, où il est de passage,  
hôtel de l'EUROPE, Rue N.D. des VICTOIRES.

Il s'agit d'un contrat de rente un peu spécial souscrit sur 3 têtes de  
12.000 L. à 9 %.

Le 07.09.1790 J. G. A. ABAILLE signale son prochain mariage à la Chambre de C. de M. et demande de prolonger son séjour dans son pays pour présenter sa femme à la famille.

Le 03.09.1790 (6), un acte passé par devant les Nts.: Page 23  
Reymond de BECARRY et ROUSTAN de MARSEILLE, fait état des maisons qu'il a construites sur les terrains acquis en 1788 Rue GRIGNAN, qui forment maintenant 4 maisons sises aux N° 7-9-11 & 13. Elles reviennent, tout compris, à 150.237 L., 5 S.. Les 2 maisons construites ont coûté: 97.379 L., 5 S., 10 D.

Le 31.08.1790, il constitue une rente de 3.240 L. à sa soeur MARIE ANNE VICTOIRE VII.3.5., veuve EYRIES (28).

Le 15.09.1790 (28), son cm. Il est domicilié à MARSEILLE, R. GRIGNAN, Prs. St. FERRÉOL et de passage à PARIS, hôtel de PROVENCE "garny", 7 R. du TEMPLE, Prs. St. NICOLAS des CHAMPS. (1, 21)

Il est assisté de Georges, Gabriel RICORD, Chevalier de l'Ordre R. et M. de St. LOUIS, demeurant à PARIS, R. du MAIL, hôtel des INDES "garny", Prs. St. EUSTACHE comme Procureur des parents du futur.

Le contrat est signé dans la demeure de Mr. Jean François BÉRARD, Chevalier de l'Ordre R. et M. de St. LOUIS, capitaine au Rgt. de BRETAGNE INFANTERIE, réformé et avant capitaine comdt. des Milices de LA PETITE RIVIERE, quartier de l'ARTIBONITE, Ile de St. DOMINGUE. et de Mme. Marguerite Victoire MAGNAN, son épouse, demeurant à PARIS, Rue PORTEFOIN (Entre la Rue des ARCHIVES et la Rue du TEMPLE.), Prs. St. NICOLAS des CHAMPS, père et mère de la future: Delle.

Victoire\* Elisabeth Françoise BÉRARD, mineure, âgée de près de 25 ans.

En présence des témoins du futur: Marie Anne Victoire\*, veuve EYRIES, sa soeur. Jean François PAUL, ancien officier des Milices à St. DOMINGUE, beau-frère, époux de Madeleine, Catherine, "MADON"\* VII.3.8., sa soeur.

Guillaume, Antoine, Marie ROSTAGNY, Conseiller d'Etat, Député extraordinaire du Commerce Maritime à l'Assemblée. - Mr. François SIAN, Administrateur de la Caisse d'Escompte. - Mr. Simon LAFLECHE. - Mr. Pierre Arnaud LASALLES. -

Mr. Justinien GRELING, Députés extraordinaires du Commerce de MARSEILLE, tous amis.

Témoins de la future: Delle. Marie Gabrielle Bonne Eulalie BÉRARD - Marie Louise Etiennette BÉRARD, ses soeurs. Mr. Jean Jacques BÉRARD, avocat au Parlement - Mr. Antoine Paul BÉRARD "de LESTER", surnuméraire des GARDES du CORPS d'ARTOIS - Etienne Elie BÉRARD "de la MAHOTIÈRE", avocat au Parlement - Gabriel François BÉRARD DES GLAJEUX - Jean Louis BÉRARD "du PITON", élève à l'Ecole Royal du Génie, tous frères. - Honoré Louis HERMITE, Bgs. - Nicolas Sophie VAUGUYON DESESSARTS, directeur du bureau d'administration des recettes générales des finances et Catherine Thérèse Louise, son épouse, amis Régime de la communauté, coutume de PARIS.

Apport du futur:

4 maisons contigués à MARSEILLE, R. GRIGNAN & St. FERRÉOL. l'une lui servant de demeure.....	160.000 L.
1 maison et emplacement, R. CONDÉ à PORT-AU-PRINCE.....	18.000 L.
La moitié d'une habitation en indigoterie appelée "PINET" et ses nègres au nombre de 59, située à l'AZILE, quartier d'AQUIN	
l'autre moitié appartenant au Sr. RICORD, présent.....	60.000 L.
Ses fonds dans sa maison de Commerce à MARSEILLE.....	270.000 L.
Son mobilier, argenterie, etc.....	25.000 L.
TOTAL.....	533.000 L.

Ce qui correspond à peu près à 7 ou 8 millions de francs 1988.

Plus encore des créances à recouvrer et des rentes après le décès des ayants droits actuels.

Obligant & Renouccant de  
Jean-Baptiste à Paris en la  
demeure susdite de M. et Dame Berard  
le quinze Septembre mil sept cent  
quatrevingt dix, dont l'un des presents  
d'acte pour l'authenticité y a des sept mots rayés  
Comme suit

M. V. Magnan Berard & Obville Syrien  
~~Berard~~ Haut

v. s. f. Berard Allilly & Berard  
Noury Ger Berard a Berard  
Louis Vauguyon Desmarcs  
Vauguyon Desmarcs Magnan

~~Desmarcs~~ Louise Raimbault  
Berard Desglazons Berard d'ainy Berard  
Berard Dubithon Berard de la Motiere  
Lafleur Sallat & Gubling  
Seau

Obville  
Obville  
Cruet

Apport de la future:

Page 24

De la part des parents, en avance d'hoirie, 120.000 L., 80.000 du père et 40.000 de la mère), qui s'engagent à verser aux futurs époux un intérêt de 5 %, net d'impôts, tant que le capital ne sera pas versé. Le père de la future déclare lui devoir 17.145 L. qu'il vient de donner au futur, dont 10.000 L. correspondant au legs que lui a fait Mme. CLOSVILLE, sa grand-tante et sa marraine, et 7.145 L. tant pour les intérêts des 10.000 L. que pour le prix des nègres, négresses avec leurs fermages et les animaux avec leurs produits, le tout provenant de la succession de la Dame CLOSVILLE 3 feuilles sont consacrées au détail des comptes de ces 17.145 L., entre autres, on explique la raison du petit rapport de la négresse "GOTHON". Elle avait été affermée au Sr. DOUSSEAU, chirurgien, qui l'a employée aux travaux de la terre, ce qui a provoqué la suppression de ses règles et la faisait souffrir, l'obligeant à rester de 10 à 20 jours à l'hôpital. Bien que rendue stérile à la suite de ça, le père de la future l'a gardée chez lui à ne rien faire espérant sa guérison. Il paye quand sa ferme, moins les frais d'hospitalisation. Finalement, la vache et la pouliche, données en même temps que la négresse ont rapporté autant! Vient ensuite le prix des esclaves: 1 négresse asthmatique, mais qui a eu 2 enfants depuis est évaluée à 2.500 L.; son fils Julien, dit Samedi, de 8 ans: 1.500 L.. Son 2<sup>e</sup> fils, Grégoire de 6 ans: 1.000 L. et la négresse Gothon, à cause de son infécondité: 2.000 L. Tout le monde signe.

Le mariage civil n'a pas pu être retrouvé malgré de nombreuses recherches.

Le 18.09.1790 mariage religieux à St. NICOLAS DES CHAMPS à PARIS (6).  
Un ban seulement a été publié, la dispense des 2 autres a été obtenue.

19/09.1790. (45), Mr. Laurent CAIRE est commissionnaire en grains et donc en blé à TOULON où il est accusé, à tort, par les différents comités révolutionnaires de spéculer sur le blé. Sa vie et celle de sa famille sont en dangés bien que le Conseil Municipal ait fait afficher une proclamation certifiant son honnêteté commerciale. Il demande à JEAN A. de se joindre aux autres Députés de MARSEILLE pour le défendre.

(En 1832, Louis, fils de Laurent CAIRE devait épouser une fille du Général PASCALIS, mariage négocié par JEAN A.. Plus tard, Henri CAIRE arrière-petit-fils de Laurent devait épouser MARCELLE XI.9.40., arrière-arrière-petite-fille de JEAN A.)

Le 16.10.1790 (46), étant de passage à PARIS, hotel de PROVENCE, Rue du TEMPLE il achète pour 4.400 L., avec son ami Georges RICORD du FIGUIER, chevalier de St. LOUIS, hotel des INDES, Rue du MAIL à PARIS, 2 terrains aux CAYES à St. DOM. à Mme. Marie Madeleine CHAVRAY, Vve. de Mathieu DOUGÉ, Rue de RICHELIEU à PAR. En tant que tutrice de sa fille, seule héritière.

Le 18.10.1790 (46, 1), achat par les mêmes d'un terrain à CAYES pour 2.000 L. plus les frais à Jean François DU POULTRY, capitaine de cavalerie, Rue de la PLANCHE, Fbg. St. GERMAIN à PARIS.

Le même jour, Mr. RICORD DU FIGUIER vend à JEAN A. la moitié d'une habitation d'indigoterie qu'ils possèdent en commun, quartier de LAZILLE, Prs. St. THOMAS d'AQUIN à St. DOM., pour 39.100 L.. Valeur de l'ensemble 78.200 L. (46, 2).

Le 28.10.1790 (26), Le Comte de LA LUZERNE, ancien Gouverneur de St. DOMINGUE, le 17.09.1790 la Chambre de Com. de M. lui répond que sa présence à Marseille est indispensable mais "qu'il agisse selon sa conscience."

Ministre de la Marine, venant d'être remplacé,  
remercie JEAN A. des témoignages que ce dernier lui a manifestés  
dans une lettre.

Page 25

Cette année là, il achète encore, avec son frère HONORÉ VII.3.2.:  
-Une habitation, quartier de l'ARTIBONITE à St. DOM.  
-Une habitation sucrière aux CAYES, quartier de BRIDON, à St. DOM. à  
Mr. ROBERJOT LARTIGUE (42).  
Il devait encore croire à l'avenir de St. DOMINGUE.

Le 04.02.1791 (46,3), il fait établir une procuration générale au nom de Mr.  
SOLLAR, négociant à PORT-AU-PRINCE, pour que ce dernier puisse gérer ses  
biens en son absence.

Un mois après exactement, il fait établir une nouvelle procuration pour ses  
banquiers à PARIS, M<sup>mes</sup>. TOURTON & RAVET.  
Il semble vouloir prendre des précautions.

Le 20.06.1791 (26), naissance au château de DRAVEIL (ESSONNE), chez ses  
beaux-parents BÉRARD, de son 1<sup>er</sup> enfant François, Jean Louis, Victorin qui  
devait mourir en bas âge (1795). 3 enfants devaient suivre.

Le 12.10.1791 (46,5), Le Sr. Charles ROUSSEAU, Américain, demeurant ordinaire-  
ment à NANTES et présentement à PARIS, lui donne quittance d'une somme de  
25.066 L. pour le reliquat sur l'achat d'une propriété à St. DOMINGUE appar-  
tenant à plusieurs propriétaires.

Le 19.10.1791 (46,6), il donne une procuration générale à son beau-père, Jean  
François BÉRARD, et le 05.11, il confirme cette procuration (40,7).

Le 24.05.1792 (6), il achète à Jérôme BLANC, de MARSEILLE, au prix de 89.220  
L., 6 S., 3 D., deux terrains situés, l'un Rue HAXO, l'autre Rue JEUNE  
ANACHARSIS. Les 2 Rues sur lesquelles donnaient les terrains devaient être  
réunies par le percement d'un 3<sup>e</sup> terrain.

Le 22.06.1792 (6), pour 57.000 L., il achète la propriété du "PORTAIL VERT"  
quartier du ROUET à MARSEILLE, près de Ste. MARGUERITE. Acte enregistré le  
02.07.1792. Surface: 275 A., 84 Ca., délimitée:  
- Au levant, par le chemin de MARSEILLE à PARIS.  
- Au midi, par la rivière de l'HUVEAUNE.  
- Au couchant, par la propriété du Sr. ROUX.  
- Au Nord, par celle du Sr. CADIÈRE.

Cette propriété a appartenu à l'Abbaye de St. VICTOR jusqu'en 1620.  
Elle est vendue par le Sr. FABRE et Marie Rose BÉRARD, Vve. du Sr. Mathieu  
Pierre FERAUD qui avait dessus une hypothèque.  
Cette propriété devait être revendue aux frères PAUL, ses neveux, et à sa  
sœur VICTOIRE, VII.3.5., Vve. EYRIÈS le 18.09.1809 et rachetée par les  
ABEILLE, comme on le verra par la suite.

En 1793, année dont les événements cruciaux feront, de sa part, l'objet en 1814  
d'une édition sous le titre: "Notes et pièces officielles relatives aux éve-  
nements de MARSEILLE et de TOULON en 1793 par Mr. Jean ABEILLE, l'un des  
députés de MARSEILLE à cette époque, auprès des Amiraux Alliés croisants sur  
les côtes de PROVENCE." (44).



His Britannic Majesty's Ship  
 Victory off Cape Sicie 21 Aug<sup>r</sup> 1794

Sir,

From my feelings for innocent, Individuals, suffering under the misfortunes of War, I have the honor to Offer you French prisoners, which were in Ships upon detached Service when I disposed of a great number of others; and if you will send a Vessel for them, to His Britannic Majesty's Ship now off your Port, her Commander has directions to deliver them; and who will send his Boat with this letter. Should you have any English, Spanish, or Dutch Prisoners, I trust you will let me have them; If you have none, you are welcome to those I send.

I made a proposition to Monsieur  
Doumet, the Commandant at Toulon, for  
an exchange off that Port, but it was not  
attended to with that correctness I had  
flattered myself it would from Monsieur  
Doumets letter to me, but I dare say it  
was not convenient.

The British Consul at Leghorn has  
my directions to deliver to the French Consul  
such prisoners as are carried thither, upon  
his giving a receipt for them.

I have the honor to be

Sir

Your most Obedient

humble Servant,

Hardy

## All Comité de Jurats Générale

J'ai ouvert la lettre que je vous  
 avais écrite de l'amiral Good. Je ne  
 pourrais une minute pour vous  
 faire part de notre glorieuse et  
 remarquable victoire. Je n'ai mentionné  
 au nom de victoire avec l'ennemi.  
 J'ai cru devoir rester moi-même  
 à bord comme otage pour garantir  
 la remise des prisonniers que nous  
 avons faits anglais, néerlandais  
 et hollandais. Cependant l'officier  
 ne l'a pas exigé mais comme je  
 suis obligé puisque j'ai menti de  
 faire quarantaine je reste pour avoir

une conversation avec l'amiral Hood  
lui-même qui se demande pour quel  
des grands quoi non pour retourner  
à Gènes. J'espère avoir demain du  
bled à vous envoyer. envoyez moi  
une lettre si ce dit pour obtenir un bled  
à Gènes  
J. A. Mille

à Bord de la frégate Nemesis le 22  
Aout 1793.

Le nombre de prisonniers à bord est de  
environ 99. envoyez leur de suite des  
batiments pour les prendre sans aucun  
délai. envoyez la note.

Résumé des événements:

Page 26

Le 31.05.1793, une petite Armée de citoyens recommandables par leur courage et leur zèle est formée. Elle devait rallier les hommes, fidèles à la royauté, entre LYON et MARSEILLE. Mais un mois est perdu en vaines discussions devant ARLES. Enfin, on déclare la guerre à la Convention et l'Armée est confiée à Mr. de VILLENEUVE TOURETTE. Elle devait marcher sur PARIS.

JEAN A. est Président de la Section St. FERRÉOL, nom de l'église où elle se rassemblait. Cette Section réunissait un très grand nombre de propriétaires et de négociants.

(Par la suite, l'église St. FERRÉOL fut détruite par les révolutionnaires, en représailles pour ses activités factieuses.)

Le 14.08.1793, une Assemblée représentant toutes les Autorités du département des B. du RH. nomme JEAN A., avec 4 autres personnes, pour former un Comité chargé des pleins pouvoirs auprès de l'Assemblée Constituante. Le Comité essaie de rallier TOULON et d'offrir un appui aux Escadres Anglo-Espagnoles ainsi qu'aux troupes.

Le 20.08.1793 (49), JEAN A. est envoyé en députation par le Comité vers l'Escadre Anglaise.

Le 21.08.1793, il est à bord du vaisseau Anglais "VICTORY" qui croise au large du Cap SICIÉ, commandé par l'Amiral HOOD, (I,22) il y négocie un échange de 59 prisonniers Français, contre des prisonniers Anglais, Hollandais et Espagnols qui pourraient se trouver aux mains des Français.

Le 28.08.1793, il est resté à bord du vaisseau "VICTORY" tant comme otage que pour discuter avec l'Amiral HOOD des possibilités de faire venir de GÈNES (ITALIE) à MARSEILLE quelques navires de blé pour ravitailler cette ville au bord de la famine. Il obtient satisfaction (I,23) et, très certainement examine avec lui les possibilités d'une collaboration contre le régime révolutionnaire.

Une copie de cette lettre est faite et signée des membres du Comité à des fins administratives pour obtenir les crédits nécessaires au paiement des cargaisons de blé attendues de GÈNES.

Le 22.08.1793, au matin, la Frégate Anglaise "NEMÉSIS", capitaine WODLEY, se présente devant MARSEILLE avec les 59 prisonniers.

Le 28.08.1793, deux Escadres, Anglaise et Espagnole, débarquent à TOULON et occupent la Ville. (I,24)

Proclamation de LOUIS XVII Roi de FRANCE.

Par mesures de représailles pour sa conduite royaliste, la République devait transplanter le Chef-lieu du département à DRAGUIGNAN!

Toute la famille ABEILLE se trouve rassemblée à TOULON.

Le 18.12.1793, l'évacuation de TOULON par les Alliés et la reprise de la ville par les troupes républicaines, obligent la famille ABEILLE à s'embarquer sur un navire Napolitain en direction de LIVOURNE (ITALIE). Laurent CAIRE, sa femme et ses 4 enfants accompagnent les ABEILLE.

Dès l'entrée des troupes républicaines à MARSEILLE, fin décembre, un arrêté est pris pour faire figurer JEAN A. sur la 32<sup>e</sup> liste des émigrés, hors la loi, condamnés à mort comme traîtres.

Le 23.06.1794 (26), à la demande du CHAPITRE de LA LANGUE d'Auvergne seant à LYON, relative aux services rendus à l'ORDRE de St. JEAN de Jérusalem par le Sr. Jean Joseph André ABEILLE, membre du Comité des Députés extraordinaires du Commerce et des Manufactures de FRANCE, envoyé en Septembre 1789 près le ROI et l'Assemblée Constituante.

Les efforts de ce Comité en faveur de l'ORDRE de St. JEAN de Jérusalem, éclairèrent le législateur et firent avorter les projets de quelques-uns

I, 24 fage 26



d'entre eux visant à la spoliation des biens de cet ORDRE, Page 27  
consommée finalement par l'Assemblée en 1792.

S.E. le Grand Maître (Alors Emmanuel de ROHAN - Grd. Mt. de 1773 à 1797)  
autorise le 23 Juin 1794, le Sr. Jean J.A. ABEILLE a prendre la décoration  
de son ORDRE.

Le 08.06.1795, un bref, en forme, du Grd. Mt. de l'ORDRE de St. JEAN de  
JÉRUSALEM, l'autorise, dans les termes les plus honorables, à porter la déco-  
ration au titre de "Chevalier d'Honneur".

En 1794, il adresse au Cardinal MAURY, protégé par le Pape PIE VI, puis par le  
Pape PIE VII, dont il appuie l'élection et bien en cour auprès du Comte de  
PROVENCE, futur LOUIS XVIII, les documents montrant les risques qu'il a  
courus et ses activités pour le compte de la royauté.

Le 10.09.1794, le Cardinal MAURY lui répond que le Comte de PROVENCE a pris  
connaissance des documents envoyés mais, que pour le moment, il ne peut rien  
faire pour lui manifester sa reconnaissance.

A titre informatif, j'ai retrouvé dans les Archives de St. DOMINGUE, l'invent-  
aire des biens effectué le 07.01.1795 à FORT-DAUPHIN, dans la chambre du Sr  
Pierre ABEILLE "Employé de l'Administration comme tonnelier"  
Ce Pierre ABEILLE n'a aucun rapport avec notre famille.

Le 25.04.1795 (6 Floréal An III), il est rayé de la liste des émigrés (48).

Le 04.04.1796 (15 Germinal An IV) (6), le citoyen VERNADET, fabricant  
d'indienne rue Mazadre, maison 19 à MARSEILLE écrit à JEAN A. pour lui  
demander de louer le "PORTAIL VERT" pour agrandir son atelier de fabrica-  
tion d'indienne. Il lui fait remarquer que la propriété non habitée, se  
dégrade.

Le 13.10.1796 (50, 1), Une affaire compliquée passe au tribunal.

Le propriétaire des 3/4 d'une habitation de 80 esclaves a loué à JEAN A.,  
propriétaire du 1/4 restant, l'ensemble de la propriété. Il a bien payé les  
6 premiers de fermage mais s'est arrêté là, pour la bonne raison que MIREBA-  
LAIS, lieu où se situe l'habitation, est occupé par les Espagnols.

Le tribunal ordonne une expertise de l'habitation pour faire apparaître les  
troubles de jouissance occasionnés par l'occupation Espagnole.

Le 12.05.1797 (23 Floréal An V), avec son frère HONORÉ, il réclame auprès de  
l'Administration l'application des exceptions favorables prévues au profit  
des négociants revenus d'émigration, notoirement connus pour faire des voya-  
ges à l'étranger en raison de leur commerce. Les deux frères sont privés de  
500.000 Fr. versés pendant leur absence dans la caisse du receveur des  
domaines nationaux. Sans cette somme il leur est impossible de reprendre  
leur activités commerciales (48).

Le 10.06.1797 (48), il est compris dans l'exception prévue par l'article 7  
de la loi du 22 Prairial An V (10.06.1797.). Son inscription sur la liste  
des émigrés est donc nulle et non avenue. Il est de plein droit réintégré  
dans tous ses biens de citoyen et dans la libre possession de ses biens.

1797, le "PORTAIL VERT" qui avait été repris fictivement par mesure de sécu-  
rité par son frère HONORÉ pendant la Révolution, puis repris par JEAN A.

avait été vendu par ce dernier aux deux frères PAUL et,  
à sa soeur VICTOIRE, veuve EYRIÉS.

Page 28

Enfin, EMMANUEL, VIII.4.6 et AUGUSTE, VIII.4.7 rachètent la propriété. Elle avait été estimée 20.000 L. lorsqu'elle avait été restituée.

Le 16.11.1799 (25 Brumaire An VIII), extrait du registre des procès-verbaux des séances du Jury de revision pour l'emprunt des "100 MILLIONS" dans le département des B. du Rh. (51).

Jean A. de MARSEILLE, selon l'article du rôle 46, se trouve taxé pour 3120 F. Vu toutes les pièces exigées par l'article 24 de la loi du 19 Thermidor dernier que le demandeur a produites, le Jury les ayant examinées a reconnu que le Jury de taxation a commis une erreur en attribuant au citoyen ABEILLE une fortune plus conséquente que celle dont il jouit et qu'il justifie. Le Jury de revision arrête en conséquence, que la taxe du citoyen ABEILLE sera réduite et modérée à la somme de 500 Fr. et sera portée à l'article 46 du rôle. "Signé RICARD"

Le 24.01.1800, il rédige de sa main un rapport de 7 pages (6) réclamant aux héritiers de Pierre ABEILLE, B. V. VII.6, "son cousin" de PORT-au-PRINCE avec qui il avait travaillé pendant 10 ans, des sommes importantes qui sont en litiges depuis la mort en 1798 du dit PIERRE A.

Les héritiers, successeurs de PIERRE A.: Jean Baptiste MASSÉ, époux de sa soeur MARTINE, B. V. 7.16, et BARTHÉLEMY, B. V. 7.13, d'où descend ADOLPHE, B. VIII. 5.7, qui a donné son nom à une Rue de LA CIOTAT, font la sourde oreille!

Le 27.07.1802, Mt. PONSARD était alors son notaire à MARSEILLE, il lui donne une procuration pour régler ses affaires en son absence.

Le 22.11.1802 (1 Frimaire An XI), dans les archives de St. DOMINGUE, j'ai retrouvé l'acte de naissance d'Anne Marie ABEILLE, née à PORT-AU-PRINCE, fille naturelle de Magdelaine ABEILLE, âgée de 15 ans, propriétaire dans cette commune. Le citoyen Benjamin POMPÉE (métis), âgé de 21 ans a dit reconnaître être le père naturel du dit enfant. Ce qui a été confirmé par la mère. POMPÉE a signé, pas la mère.

De qui Magdelaine ABEILLE, métisse, était la fille ? Sûrement d'un ABEILLE, mais lequel ? Très probablement ce patronyme existe encore sur l'île.

1803, au début de l'année, il revient de St. DOMINGUE par BALTIMORE (50,3). Il a dû y partir après avoir fait sa procuration, le 27.07.1802.

Du 10.03.1803 au 27.06.1803 (6) une affaire d'assurance de cargaison très complexe, dans laquelle il est impliqué. Ce qui lui fait demandé les avis de spécialistes, tels que, Mr. ALPHERAN, juriconsulte à AIX et Mr. SIMÉON, juriste à PARIS. En résumé, JEAN A. avait assuré le brigantin "LA JEUNE ELISABETH" et sa cargaison pour 10.000 Fr. au taux de 2 1/2 % pendant son voyage de MARSEILLE à ROUEN. Le navire, sous le commandement du capitaine LACHELIER est parti de MARSEILLE le 11 Mars. Un autre navire "LA BELLE FRANÇOISE", capitaine BUVAL, est parti en même temps pour la même destination.

Une lettre d'un capitaine AUFFANT, écrite de CADIX le 21 Mars aux citoyens IMBERT & CHATAUD, négociants à MARSEILLE, dit avoir assisté aux difficultés de "LA JEUNE ELISABETH", le soir de son départ, au large de MARSEILLE, et qu'il l'a perdu de vue. "LA BELLE FRANÇOISE" est bien arrivée à destination. Le propriétaire de "LA JEUNE ELISABETH" réclame à JEAN A. le montant de l'assurance, affirmant que leur navire a bien disparu.

JEAN A. refuse de payer faisant valoir qu'à cette date l'ANGLETERRE avait



ouvert les hostilités sur mer envers la FRANCE.

Page 29

Que ce fait suspend l'effet de l'assurance et que rien ne prouve que la disparition du navire en question ne vienne pas du fait des hostilités. Je n'ai pas trouvé les décisions de la justice. Les juristes consultés se font "tirer l'oreille" pour répondre.

Le 14.10.1803 (6) (6 Vendémiaire An XI), Mr. Michel LAROCHE, médecin à MARSEILLE délivre à JEAN A. un certificat médical certifiant "Qu'il est affecté d'hémoptisies fréquentes, compliquées de rhumatismes qui le contraignent d'user du plus grand régime, et l'empêchent d'entreprendre des voyages au long cours."

Ce certificat lui évite probablement d'être obligé de se rendre à St. DOMINGUE à un très mauvais moment. (Les troupes françaises envoyées par BONAPARTE sont décimées et obligées de réembarquer.

Le 27.10.1803 (6), le Maire de CASSIS lui délivre un certificat de vie, sur lequel il est dit demeurant à CASSIS !

En 1804 (26), il est nommé administrateur des hospices de MARSEILLE, son mandat se terminera en 1814.

En Juin 1805 (44), publication à PARIS de ses ouvrages écrits le 01.03.1790:

- "Aperçu rapide sur les Colonies" Par Mr. ABEILLE.
- "Essai sur nos Colonies et sur le rétablissement de St. DOMINGUE ou considération sur leur législation, administration, commerce et agriculture." Par Mr. ABEILLE.

Le 25.06.1805 (26), note manuscrite de JEAN A. figurant sur la page de garde du volume ci-dessus:

"A mes enfans, CLÉMENTINE, LOUISE, EMMANUEL et AUGUSTE, PARIS le 25 juin 1805. J'ai tant aimé mon père et j'en fus si tendrement chéri que je ne puis songer à ce sentiment mutuel sans songer à vous, mes chers enfans.

Toutes mes pensées tendent à votre bonheur et il m'est doux de croire que lorsque je ne serai plus, ma mémoire vous sera chérie.

Je consigne dans cet écrit des souvenirs qui seront plus durables, ils vous dépeindront aussi plus particulièrement votre père. Vous jugerez ce qu'il fut et ce qu'il pouvait espérer d'être. Mais, ce que vous ne pourrez juger, c'est la peine qu'il a éprouvé en s'éloignant de votre mère, de la sienne qui touche au terme d'une longue et vertueuse carrière, (Morte à 83 ans en 1807) et de vous mes chers enfans. L'espérance de vous conserver des amis, si je n'ai pu vous conserver une fortune acquise par de pénibles travaux, m'ont déterminé à ce sacrifice. De toute les consolations que je peux désirer, la plus douce pour moi, sera que vous en donniez beaucoup à la plus tendre mère. De toutes les ressemblances que vous avez avec moi ce sera celle qui me flattera le plus."

J. Abeille

Le 05.10.1805 (26), nouvelle lettre du Cardinal MAURY. (Il a été titré par le Comte de PROVENCE, futur LOUIS XVIII, Ambassadeur de FRANCE à ROME. Il devait cependant s'attacher à la fortune de NAPOLÉON qui le nomma Archevêque de PARIS. Après le retour des BOURBONS, il repart à ROME, se fache bientôt avec le PAPE qui lui assigne une résidence forcée au Ch. St. ANGE, jusqu'à la résignation de ses fonctions. Il meurt découragé.)

Le Cardinal le remercie de lui avoir envoyé son livre sur les Colonies et l'en félicite chaleureusement.

En 1807 (26), il est nommé Secrétaire de l'Administration  
du MONT de PIÉTÉ de MARSEILLE.

Page 30

Le 12.04.1807 (52) Son discours de réception à l'ACADÉMIE de MARSEILLE dont  
il devait devenir le Directeur et la réponse du Président.

Le 23.08.1807, séance publique d'une Commission de l'ACADÉMIE de MARSEILLE  
chargée d'un rapport sur le concours relatif au perfectionnement de la  
fabrication du savon, par Mr. J. ABEILLE.

En 1812, rapport circonstancié de l'affaire des frères ABEILLE (HONORÉ et  
JEAN) contre Jerosme BLANC, demeurant à LIVOURNE en ITALIE. En 1811, Mr. BLANC  
est Directeur des Postes à LAYBACH en ILLIRIE.

En 1790, Mr BLANC avait vendu aux frères ABEILLE, pour 7.000 Fr., 1/6<sup>e</sup> d'un  
terrain à MARSEILLE sur l'ancien emplacement du Couvent des CARMES.  
Par la suite, et profitant de la Révolution, Mr. BLANC commet une suite d'es-  
croqueries au détriment des frères ABEILLE qui gagnent leur procès.

En 1814 (52), il publie un "Mémoire au Roi." LOUIS XVIII, dans lequel il fait  
un résumé de sa vie et décrit les services qu'il a rendus à la Monarchie,  
souhaitant être anoblie. Personnellement, je pense qu'il le méritait bien.

En 1814 (52), il publie "Notes et pièces officielles relatives aux événe-  
ments de MARSEILLE et de TOULON en 1793. Par Mr. J. ABEILLE, l'un des Députés  
de MARSEILLE à cette époque, auprès des Amiraux alliés croisant sur les  
côtes de PROVENCE."

Et "Efforts faits à MARSEILLE et à TOULON pour la restauration de la  
Monarchie.

Le 26.04.1814 (26), Mr. de MARBOIS, ancien Intendant de St. DOMINGUE, lui  
adresse une lettre de félicitations et d'approbation, mais ne peut faire  
davantage.

Le 20.09.1814 (26), une lettre de félicitations de Mr. de SEZE, avocat de  
LOUIS XVI, lui dit, entre autres: "En attendant que j'aie le plaisir de vous  
voir ici et d'être le témoin de la justice que le Gouvernement vous rendra,  
je vous prie..."

Le 27.11.1814 (40), Le Duc d'AUMONT premier Gentilhomme de la Chambre du Roi  
lui dit: "J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que le Roi a daigné vous  
accorder la "Fleur de Lys"; Vous êtes en conséquence autorisé à vous en  
décorer..."

Le 02.02.1816 (26), Armand Emmanuel du PLESSIS, Duc de RICHELIEU (petit fils  
du Maréchal, Président du Conseil après TALLEYRAND, met fin à la terreur  
blanche le 05.09.1816), le remercie de lui avoir adressé ses ouvrages et  
l'en félicite.

Le 02.04.1816 (48), il demande la place de Commissaire Général de Police de  
MARSEILLE en remplacement de Mr. CARRÉ, décédé. Elle lui est refusée.

Le 15.12.1818 (40), un certificat de ses états de service militaire lui est  
envoyé : S/Lieutenant de Milice de la partie de l'Ouest de St. DOMINGUE le  
04.04.1778 et nommé Lieutenant le 03.10.1783.

La 20.04.1820 (26), Mr. Ollivier MAGLOIRE, de LA CIOTAT, Page 31  
lui répond dans une lettre aux questions qu'il lui avait posées concernant  
les familles ABEILLE de LA CIOTAT à travers les siècles et l'histoire de la  
Cité.

Il lui dit avoir constaté que de très nombreux ABEILLE habitent la Cité de-  
puis toujours sans qu'il soit possible de trouver des liens de parenté  
entre eux, même en ce qui concerne les ABEILLE qui ont été Consuls.

Il a en effet relevé plus de 200 naissances ABEILLE en 1 siècle 1/2 !

Son résumé historique sur LA CIOTAT, tiré du livre de Mr. MARIN, est très bien  
fait.

Le 16.08.1820 (6), il demande au Comte PANISSE, Chevalier de St. LOUIS, en qua-  
lité d'administrateur des biens de son épouse, propriétaire d'une maison  
avec jardin sise à MARSEILLE, Rue St. FERRÉOL, N°30, à l'angle de la Rue JEUNE  
ANACHARSIS, de pouvoir appuyer une maison qu'il va construire sur le mur mi-  
toyen qui les sépare.

Le 19.06.1821 (26), le Comte Antoine François Claude FERRAND (1751-1825),  
Ministre d'Etat, Pair de FRANCE, répond à une lettre de JEAN A. accompagnant  
l'envoi de ses ouvrages. Il lui dit dans sa lettre: " J'aurais de véritables  
reproches à me faire si c'eût été par négligence de ma part que vous n'eus-  
siez pas obtenu la Croix de St. LOUIS pendant que j'avais le portefeuille de  
la Marine."

1822 (6), Il construit une maison de 2 étages Rue du Jeune ANACHARSIS,  
d'abord inscrite sous le N°1, puis par la suite sous le N°3. Le marché a été  
passé au prix forfaitaire de 36.000 Fr. avec MMrs. BLANCHET & BOIT, architec-  
tes. Elle est louée au Cercle Phocéén pour 4.000 Fr., puis en 1828 pour 5000  
A cette époque, la maison est surélevée.

Le 12.05.1837 (6), le rez-de-chaussée et le 1° étage ainsi qu'un passage  
sous la maison de la rue HAXO, sont loués à l'Administration des Postes pour  
8.500 Fr.. Le 2° étage est loué à d'autres locataires.

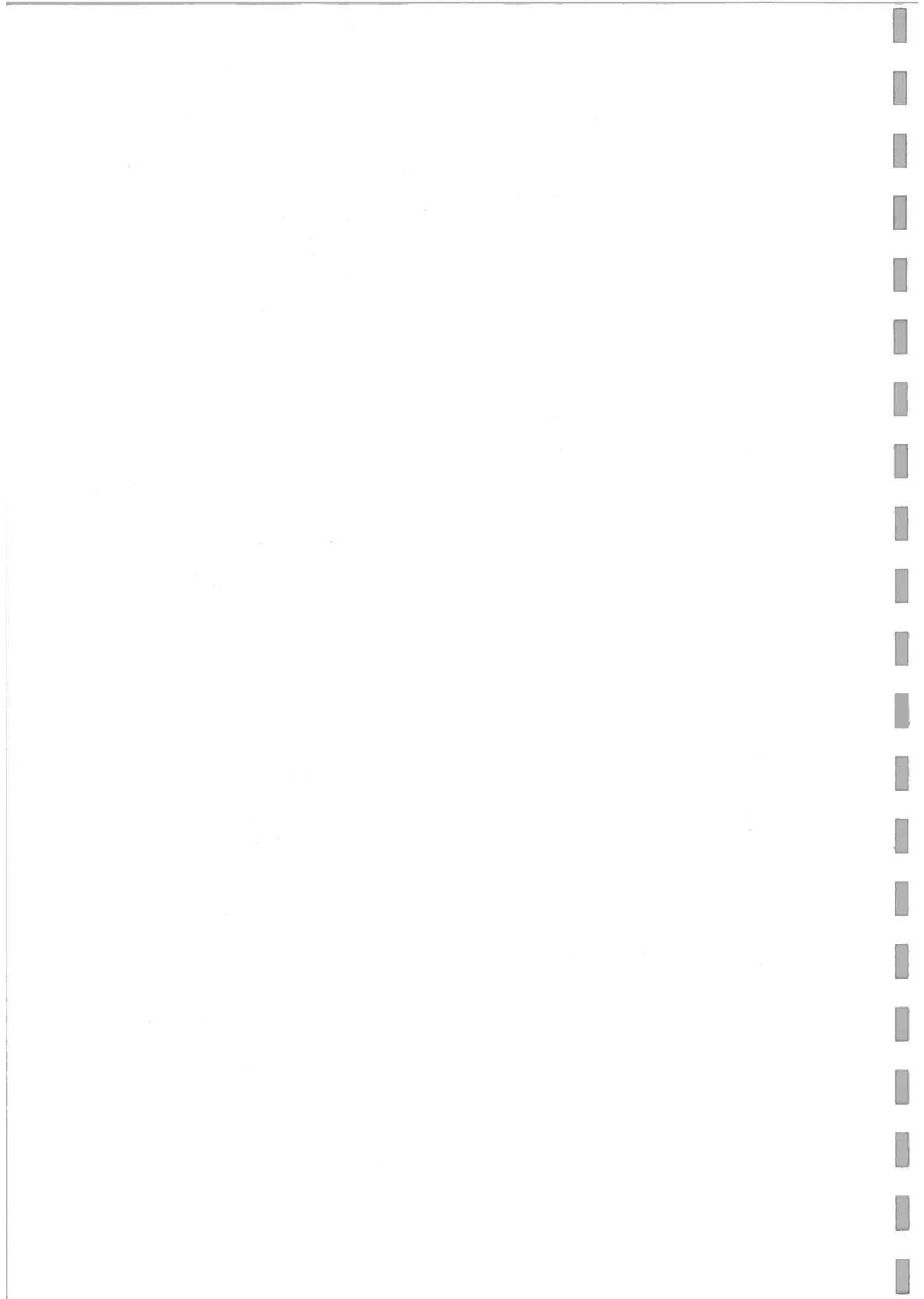
En 1845, la Poste la loue entièrement pour 15 ans pour 12.000 Fr., à condi-  
tion d'effectuer des aménagements qui sont faits.

( En 1862, l'immeuble est loué à Mr. RIBOT, dit PARERA, Mtr. d'hotel, pour  
20.000 Fr., moyennant 54.500 Fr. d'améliorations de la part du propriétaire.  
Le passage sous la maison HAXO ne fait plus partie de la location.)

Le 21.08.1824 (40 & 6), le Vicomte FAFARIÉ, Secrétaire Général pour le Minis-  
tre Secrétaire d'Etat à la Guerre lui annonce que le ROI vient de le nommer  
Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de St. LOUIS par ordonnance du 20..  
" Vos lettres de Chevalier seront soumises à la signature de sa Majesté,  
lorsque j'aurai reçu le procès-verbal constatant votre réception."

En marge, de la main de JEAN A.: "J'ai reçu la Croix spécialement des mains  
du Lieutenant Général Vicomte de BRICHE, le 17.09.1824, à MARSEILLE. Le pro-  
cès-verbal de réception est joint. Il dit: Le Lieutenant Général Comdt. la  
8° Division Militaire, Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de St. LOUIS  
et Grand Officier de la Légion d'Honneur a reçu selon l'édit d'avril 1693  
Chevalier de St. LOUIS Mr. ABEILLE, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de St. JEAN  
de Jérusalem, ancien Officier d'Artillerie à St. DOMINGUE, nommé par Ordon-  
nance du ROI du..."

1825 (51), il est membre du Collège Electoral du département des B. du RH.



Les plus d'abord on a vu...  
 L'Etat...  
 Le...  
 Le...  
 Le...  
 Le...

Pour acte  
 fait le 25...  
 Le...  
 Le...

Bay...  
 ...  
 ...  
 ...

B

Berard des Haymes  
 La Ville

M. 45 Berard

Berard Dubouché  
 Meille

B

M 45 B

Berard Dubouché

B

Dulong

B

B

Castel

B

B

B

220...  
 ...  
 ...  
 ...

Marseille  
Gene J. B. Andre  
No 113



L'AN mil huit cent quarante deux et le dix huit février à onze heures du matin  
ACTE DE DÉCÈS de Gene Joseph Andre, Marseille  
décédé à l'âge de sept heures du soir dans la paroisse d'habitation,  
propriétaire, au nom de son père, du Commerce de Marseille, charbonnier de son état  
et de son épouse de son état de 17 ans, âgé de quatre vingt sept ans et six mois de  
l'âge de son mariage, domicilié et résidant à Marseille aux premiers  
et derniers lieux de son domicile, Charles Bernard, fils de plusieurs jours sans et de la propriété,  
et Catherine Marguerite Pargier,  
sur la déclaration faite par Robert Ernest de Gasquet âgé de vingt neuf ans  
notaire

domicilié et demeurant à la rue St Fiacre No 17, et par Justin Andre âgé de  
quarante six ans négociant.

domicilié et demeurant à la Calade No 35,  
par Nous, Joseph Francis Laurent Luchon Constaté, d'après la loi,  
Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'état-civil, et lecture faite aux déclarans, avons signé. Adjoint au

Andre  
L. de Gasquet  
Luchon

Le 01.07.1826 (46,8) (I,25), il donne mandat, Page 32  
en son nom et en celui de son épouse, à Gabriel, François BÉRARD des GLAJEUX  
- Jean, Louis BÉRARD "du PITHON" - Melle. Elisabeth, Etiennette BÉRARD -  
François, Louis, Honoré, Barthélemy ABEILLE, tous présents, pour régler en son  
nom les affaires concernant les indemnités dues aux colons de St. DOMINGUE.  
Sont également cités comme absents: Pierre, Louis BÉRARD "de LESTER" et  
Pierre Louis Hypolite LAFITTE, tous donnent à leur tour mandat à Jean Samuel  
DUMOUSTIER et à Simon Jacques Théodore GOUJAUD.

1827 (50,3), indemnités dues aux colons de St. DOMINGUE.  
Sommes versées pour la paroisse N°46 "Les CAYES":  
- Moitié de 2 terrains : 214 Fr.20 .  
- 1 terrain : 427 Fr.20 - Versés en 1830.  
- Pour la maison de PORT-AU-PRINCE : 4633 Fr.33.  
(Ces valeurs n'ont naturellement plus aucun rapport avec celles d'autrefois

Le 19.04.1828 (51), la commission de liquidation de l'indemnité des B. du RH.  
lui alloue 633 Fr.65. "Pour les biens qu'il possédait à MARSEILLE et dans  
le département et dont il a été dépossédé par suite de son émigration."

En 1829 (53), "consultation de MM. DALLOZ - DELAGRANGE - HENNEQUIN - DUPIN,  
Jeune et autres juriconsultes pour les anciens colons de St. DOMINGUE"

Le 22.04.1829 (51), le Conseil Municipal de MARSEILLE refuse d'examiner sa  
demande concernant le percement, aux frais de la Ville, de la Rue HAXO dans  
celle de la DARSE.

Le 14.01.1832 (45), extrait d'une lettre, écrite d'AIX, du Général PASCALIS  
(1755-1833, ancien Commandant de la Place de MARSEILLE.) à son neveu GARIEL,  
ancien Conseiller. Il s'agit de l'établissement de sa fille aînée, la cadette  
vient de se marier. "La Providence vient de me sourire en me présentant un  
parti très convenable pour ma fille aînée, et son mariage aura lieu dans une  
quinzaine de jours. Un bon ami (JEAN A.) que j'ai à MARSEILLE, a tout prépa-  
ré sans en rien dire et quand la chose a été convenue entre lui et mon  
gendre futur, ils sont venus à AIX me demander en même temps à dîner et ma  
fille. Les deux plus intéressés à cette affaire ne se connaissaient pas, ont  
paru satisfaits et tout a été réglé dans la même soirée. Mr. CARRÉ (Louis  
Laurent) est de TOULON, son père était l'ancien ami de Mr. ABEILLE (JEAN)  
chez qui j'ai logé 12 ans à MARSEILLE (Rue GRIGNAN). Mes enfants y sont nés  
et ont été élevés avec les siens..." Signé: Le Chevalier PASCALIS

En 1833 (26), il fait paraître:

- "La vérité sur les affaires d'HAÏTI par Mr. ESMANGART, publiée par le Comité  
des anciens propriétaires de St. DOMINGUE dont fait partie Mr. ABEILLE."
- "Discours de Mr. LAFFITTE du 11.02.1833, séance de la CHAMBRE des DÉPUTÉS."
- "Extrait du "TEMPS" du 01.04.1833."
- "Nécrologie de Mr. GUERIN, Maire de LA CIOTAT."

Le 17.02.1842 (I,26), son décès à 19 H. dans sa maison 9 Rue GRIGNAN à MAR-  
SEILLE. C'est Mt. Méderic, Ernest de GASQUET, 29 ans, notaire 17 Rue St.  
FERRÉOL et Mr. Justin ANDRÉ, 46 ans, négociant Rue 2° CALADE, N°35, qui font la  
déclaration le 18 à 11 H.  
Mort intestat, il avait alors 85 ans. Son épouse devait lui survivre encore  
6 ans. Sur les 7 enfants du couple 4 restent en vie:

Le 17.10.1935 (26), extrait d'une lettre de ELZÉAR, X.3.12. à GABRIEL, X.1.3., mon grand-père, à propos de la présence d'un tableau de JEAN A., à la Foire de MARSEILLE:

"Entre temps je puis vous dire que notre arrière-grand-père (non, c'est le trisaïeul) commun a eu un très vif succès à la Foire de MARSEILLE, exposition du tricentenaire des ANTILLES; Il occupait une place d'honneur et de nombreuses personnes m'en ont fait compliments, ... Mon ami CHAMBON, mon prédécesseur à la Présidence de la Défense (du Commerce de MARSEILLE), délégué de la Chambre de Commerce pour la création d'un Musée de la Chambre, envisage de faire reproduire ce portrait par un bon peintre pour le conserver au Musée." (55)

Sur le portrait qui illustre l'article (I,27) et qui a été peint lorsqu'il avait 38 ans, ne figure pas la Croix de St. LOUIS qu'il n'avait pas encore reçue, ce qui explique que seule la Croix de MALTE, qu'il venait de recevoir est représentée sur le portrait. La famille a fait rajouter sur le portrait qu'elle possède la décoration en question, comme l'avait fait HENRI, IX.6.1. sur le portrait que ma mère possède.

Le 10.12.1935 (26), mon grand-père, dont il vient d'être question, m'avait fait lire une lettre qu'il devait renvoyer à ELZÉAR, X.3.12. Il faut croire que ces questions m'intéressaient déjà puisque je l'ai alors recopiée. La voici:

"Le Président de la Chambre de Commerce de MARSEILLE  
à Monsieur Elzéar ABEILLE Président de la Société pour la défense du Commerce - 29 - La CANEBIÈRE - 29 - MARSEILLE.

Mon cher Président.

A l'occasion de la récente exposition du tricentenaire des ANTILLES et de la GUYANNE, vous aviez aimablement déféré au désir que je vous avais exprimé en nous confiant pour quelques semaines le magnifique portrait de votre aïeul Jean ABEILLE.

C'est une autre requête que je viens vous adresser aujourd'hui, visant encore le même personnage.

Nous aurions le vif désir de conserver dans notre Musée une reproduction en fac-similé du portrait en votre possession; je pense que cette reproduction serait plus digne de la Chambre de Commerce et de l'éminent personnage représenté que la modeste photographie, dont vous avez bien voulu, il y a un an autoriser l'exécution.

Je viens donc très simplement vous demander de nous permettre de faire exécuter pour notre Musée par les soins du même photographe DETAILLE, un fac-similé de grandes dimensions du portrait de Jean ABEILLE, grand marseillais, grand colonial, tout-à-fait digne, à ce double titre, de prendre place dans les collections historiques de notre Compagnie.

Dans l'espoir que vous voudrez bien répondre favorablement à ma demande, je vous prie de croire, mon cher Président, à mes sentiments les plus cordiaux et les plus dévoués. Signée F FRASE ? "

ELZÉAR A. avait demandé l'avis de mon grand-père en tant qu'ainé de la famille. Bien entendu il avait donné un avis favorable et le portrait en question est en bonne place dans le Musée de la Chambre de Commerce de MARSEILLE.



EN MARGE DU TRICENTENAIRE

UN RAPPEL DE L'ACTION COLONISATRICE et commerciale des Marseillais aux Antilles

Les Marseillais peuvent attribuer en partie le mérite de la prospérité des Antilles au XVIIIe siècle...

En 1622 les premiers maîtres marseillais quittent notre port pour les Antilles avec des autorisations spéciales...

qu'elles faisaient prévoir. M. Masson note que la Martinique était la plus prospère des possessions françaises...

Des notables marseillais s'étaient déjà établis là-bas. Notamment Jacques de Franceschi appartenant à une famille d'origine florentine...

On devine que la terrible épidémie de peste qui désola Marseille en 1720 fut extrêmement nuisible au développement des relations commerciales de Marseille avec les Antilles...

Ici se place le souvenir de deux armateurs de notre ville, deux frères, André et Georges Roux, celui-ci appelé plus souvent Georges de Roux ou Roux de Corse...

Il faut citer aussi un autre de nos concitoyens, Mourgues, à qui revient avec Desclieux l'honneur d'avoir introduit aux Antilles les premiers plants de café en 1721.

D'autres Marseillais devinrent colons eux-mêmes et collaborèrent dans de belles proportions, à la mise en valeur des Antilles. Citons notamment: M. Jean-Joseph-Abelle, planteur à Saint-Domingue...

Appartenant à une famille de La Ciotat, il devint plus tard, membre de l'Académie de Marseille et comme par tradition, son petit-fils, Elzéar-Abelle fut directeur de cette savante compagnie en 1905.

M. Elzéar-Abelle, le distingué président de la Société pour la défense du commerce, est fils de celui-ci.

Dans cette même étude est mis en relief aussi le rôle important joué par

Victor Hugues, fils de négociant qui sauva la Guadeloupe des Anglais d'abord, de l'anarchie ensuite, et qui est considéré comme le mainteneur de la domination française aux Antilles en 1793.

Il ne s'agit point, d'oublier non plus d'autres hommes qui firent briller aux Antilles leur mérite et leur talent, comme, par exemple, Payssonnet de l'Académie de Marseille, qui s'établit en 1724, médecin à la Guadeloupe; le Père Plumier, de l'Ordre des Minimes, de Marseille, botaniste de grand mérite; le Père Faullée, du même Ordre, religieux, qui était, astronome, mathématicien, botaniste...

Il est impossible, conclut M. Mas-

son, de faire oublier des hommes d'Amérique au XVIIIe siècle, qui ont le compte de l'heureuse influence exercée par l'activité marseillaise.

Belle et continue l'œuvre manifestée aux Antilles, Marseille ayant été représentée dans toutes les classes de la société. Hélas! en 1902, la terrible peste qui se fit à la Martinique, nous priva de la gloire de regretter pour ce concitoyen, qui était notre concitoyen, plongé dans la douleur, notre belle et prodigieuse colonie et ce double écueil, à bon sens, de foyers de notre ville, ayant perdu quelque un des leurs, d'ailleurs, par exemple...

Un mouvement de sympathie s'éleva pour le concitoyen disparu, et nous nous en souvenons avec émotion. Aujourd'hui, des commémorations de ces causes familiales de notre ville, nous viennent à l'esprit, et nous nous en souvenons avec émotion. C'est pourquoi, nous nous en souvenons avec émotion.

Le même sentiment de l'antiquité des Antilles



M. JEAN-ABELLE, un des notables marseillais marchands au XVIIIe siècle aux Antilles. (Photo Petit Marseillais)

dans la grande famille française, joyeuse autant que fière de cet événement. Les Marseillais, à cet hommage, ajoutent les souvenirs intéressants que nous venons d'évoquer et qui démontrent, une fois de plus, que nos concitoyens furent là-bas de bons ouvriers de colonisation, d'excellents artisans de prospérité économique.

Il est légitime d'associer à ce sentiment la Chambre de commerce de Marseille qui, durant ces trois derniers siècles, a favorisé par de nombreuses et énergiques interventions le commerce et l'armement marseillais aux Antilles. C'est ainsi qu'elle agit, par exemple, au début du XVIIIe siècle, Marseille qui avait alors le monopole du commerce dans le Levant, ne devait point commercer avec les îles d'Amérique réservées aux Portugais. La Chambre de commerce intervint en haut lieu et obtint des autorisations grâce auxquelles les négociants marseillais purent créer et développer un intense mouvement d'affaires aux Antilles. Ils réalisèrent même un véritable tour de force qui consista à implanter aux Antilles la culture du café, à importer celui-ci à Marseille et à le faire consommer par les Turcs et autres peuples du Levant qui, jusqu'alors n'étaient consommateurs que du café de moka.

remarquablement à la commémoration du tricentenaire des Antilles par la Belle et très instructive Exposition qu'elle organisa en septembre dernier, dans le Musée des Colonies, au Parc Chanot, et dont l'ouverture se fit en concordance avec celle de la XIe Foire Internationale de Marseille.

Il nous plaît d'en rappeler ici le brillant succès en annonçant qu'un beau volume illustré, que la Chambre de commerce va faire paraître incessamment, en prolongera le vif attrait et la haute valeur documentaire.

Louis SABATIÉ.

J'ai reçu de mon frere Jean Joseph Andre Abeille la somme de  
= Cent francs d'après les intentions de son frere Barthélemy  
qui m'alloue par année cette somme d'après son testament,  
auquel une ~~autre~~ déclaration est jointe, ~~il est mort~~ laquelle  
annulee est. mais cependant mon frere Jos. J. Andre ne  
s'est pas moins au plaisir de m'en faire jouir dans la présente  
année & sans s'y engager pour l'avenir

Marseille le 28 mai 1828

Julie Abeille

Reçu de cent francs pour l'année

1829 Julie Abeille

Reçu de cent francs pour l'année 1830

Julie Abeille

C. J. V. P.

F, 28 page 34

Apparant le Centra de Julie reu de cent francs  
pour l'année 1830. Julie Abeille

Reçu de cent francs pour l'année 1832  
Julie Abeille

I 28 (Suite)

\* le 23 & b. le 24.11.1759 à LA CIOTAT (23).

p. Jacques NEGRET - m. Anne Thérèse GERFROID-GUION.

x ca 1780 (acte non retrouvé) avec Dominique Lazare EYRIÉS, négociant à MARSEILLE, qui doit mourir peu de temps après son mariage et laisser sa veuve sans enfant. Cette union est attestée par les actes suivants.

Le 31.08.1790 (46,9), Elle est veuve et son frère JEAN lui constitue une rente viagère de 3.240 L., pendant toute sa vie en 2 paiements par an, le 1<sup>er</sup> à partir du lendemain 1<sup>er</sup> Septembre. Le capital est de 33.600 L. pour 1.650 L. de rente. Elle habite à MARSEILLE, Rue GRIGNAN, paroisse St. FERRÉOL.

Dans le Journal Administratif, Judiciaire et Commercial et Littéraire du Département des B. du RH. du 01.02.1810, on trouve la mention de l'acte suivant -Le 12.01.1810, Mt. Guillaume BUGNON, avocat, représentant Marie, Anne, Victoire ABEILLE, veuve EYRIÉS, propriétaire, Rue des Allées de MEILHAN, N°19 à MARSEILLE et Sr. Jean, Charles PAUL, Commis de Marine à TOULON et le Sr. Isidore, Toussaint TEMPIÉ, Officier d'Administration de Marine à TOULON, tuteur de François, Achille PAUL, mineur, Commis Extraordinaire de Marine au Port de TOULON, frère du 1<sup>er</sup>, tous les deux fils de Jean, François et de MADELEINE, CATHERINE, VII.3.8.

Exposé que par une transaction privée du 18.09.1809, JEAN, VII.3.4, et son épouse ont vendu:

-1<sup>er</sup> à Marie Anne Victoire A., l'usufruit et la jouissance d'une propriété "LE PORTAIL VERT", quartier du ROUET à MARSEILLE.

-2<sup>es</sup> aux Srs. PAUL, le fonds de la même propriété.

JEAN A. avait acheté la propriété le 22.06.1792 à J.B. Scipion FABRE.

Le paiement de la Dame ABEILLE a été fait contre l'abandon de la rente viagère ci-dessus.

Le paiement des Srs. PAUL, moyennant 36.000 Fr., réduit de la moitié correspondante à ce que leur doit JEAN A. à la suite du jugement du tribunal de MARSEILLE du 16.07.1806...

Le 23.03.1826, sa + au "PORTAIL VERT", quartier du ROUET à MARSEILLE.

JEAN LOUIS - VII.3.6.

\* & + en 1762, actes non retrouvés.

MARIE MARGUERITE FELICITÉ FULIÉ\* JOSEPH - VII.3.7.

Le 21.04.1764 \* & b. à LA CIOTAT (15)

p. Esprit, Joseph, MARTIN, négociant.

m. Marguerite, Thérèse, BOURGAREL / MARTINENQ.

Le père est absent, tous signent avec JEARD, vicaire et Bernard MARTINENQ.

Le 31.08.1790 (46,10), son frère JEAN VII.3.4., qui est à PARIS, lui constitue une rente de 3.000 L. à partager avec sa soeur VICTOIRE, veuve EYRIÉS. Elle n'est pas mariée.

En 1827, son frère BARTHÉLEMY-HONORÉ, lui avait alloué par testament une petite rente dont le montant était laissé à l'appréciation de son frère JEAN. Ce dernier l'avait fixée à 100 Fr. Elle a touché cette rente pendant 5 ans, de 1828 à 1832, suivant reçu signé de sa main. (26 & I,28)

Le 03.05.1833, elle meurt du choléra à MARSEILLE au  
"Portail Vert", quartier du ROUET.

Page 35

Dans une lettre écrite à leur mère, son frère BARTHÉLEMY-HONORÉ, semblait la considérer comme un peu "Bécasse". il faut dire qu'il semblait bien avoir le coup de dent facile.

MADELEINE, CATHERINE "MADON" \* VII.3.8.

En 1765, sa naissance à LA CIOTAT, acte non retrouvé.

Le 12.03.1787, son cm. à MARSEILLE avec Jean, François PAUL, négociant à MARS. fils majeur de feu Sr. Jean-Baptiste et de feu Marguerite RIPERT.

Elle habite rue GRIGNAN à MARSEILLE, chez ses parents qui sont présents.

Sa dot de 14.000 L. se décompose ainsi:

- 7.000 L. de son père.
- 1.000 L. de sa mère.
- 2.000 L. de son frère BARTHÉLEMY-HONORÉ, négociant.
- 4.000 L. de son frère JEAN, présentement à PORT AU PRINCE en AMERIQUE.

Parmi les signatures autres que celles de la future et de ses parents:

FARGIER - BALLY - FARGIER - ÈVESQUE - Plusieurs MAILLARD - Germaine PAUL - Ashm ? PAUL et Julie ABEILLE.

Elle se marie quelques jours après à MARSEILLE, elle a 22 ans.

Son mari avait alors 2 filles naturelles:

- Marie, Elisabeth, Pauline BERTIN-PAUL, épouse de Joseph, Dominique VILAR.
- Jeanne, Adélaïde, Paulette BERTIN-PAUL.

J'ai demandé en 1978 à Madame de SAIZIEU, née de PAUL, descendante actuelle de la famille de St. Vincent de PAUL et fixée en République ARGENTINE, si sa famille avait un lien de parenté avec les PAUL ci-dessus, sa réponse très aimable a été négative.

CATHERINE, MADELEINE était propriétaire en partie du "Portail Vert", quartier du ROUET à MARSEILLE, où, très probablement elle est morte avant 1819, comme l'indique un acte de son fils qui suit.

Son mari était déjà mort, avant 1810.

Le couple a eu 2 enfants:

- FRANÇOIS, ACHILLE + S.P. après 1831.

- JEAN, CHARLES dit "St. GERMAIN", marié, d'où une fille + jeune sans alliance.

De ce dernier 2 actes notariés (6):

- Le 1<sup>er</sup> du 04.02.1819, il est officier dans l'Administration de la Marine et domicilié à PARIS, 23. Rue LE PELETIER, ses parents sont morts.

Il est de passage à MARSEILLE et fait établir par Mtre. PIOCH, notaire, une procuration au nom de sa tante maternelle VICTOIRE A. Veuve EYRIÉS, afin qu'elle puisse vendre la propriété du "Portail Vert" qui leur appartient avec son frère.


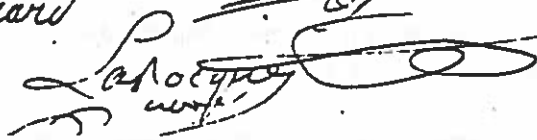
- Le 2<sup>e</sup> du 10.05.1831, est un acte de vente en commun avec son frère.

Ils vendent le "Portail Vert" pour 43.600 Fr. aux frères ABEILLE: PAUL, EMMANUEL VIII.4.6 et FRANÇOIS, AUGUSTE VIII.4.7. L'acte est passé par Mtre. FLORET, notaire à MARSEILLE.

Dup de Louis L'an mil sept cent quatre vingt un et le vingt un  
 de ab eille Qui nous a été baptisé pour nous l'usage de  
 + devant Jean Louis Victorin ab eille ne' la ville  
 au Chateau de Dracail. fils de Jean Joseph André  
 Victorin ab eille député du commerce de marseille a paris  
 - et de Marie Elisabeth Françoise Victorine Berard son  
 épouse. le parrain a été Jean Louis ab eille négociant  
 a marseille agent. parrain représenté par Jean  
 François Berard sieur de Dracail père de l'opinion  
 et la marraine Marguerite Victorine Maignan épouse  
 de M<sup>re</sup> Berard qui ont signé avec nous ainsi qu'il paraît

I, 89  
 page 36

M. Berard





Madame veuve PERRIN-ABEILLE ; Monsieur le Comte ABEILLE DU RIVOIRE ; Monsieur Henri ABEILLE ; Monsieur Louis ABEILLE ; Monsieur et Madame Elzéar ABEILLE ; Madame Victor AGUILLON née ABEILLE DU RIVOIRE et Monsieur Victor AGUILLON, Receveur des Finances ; Madame la Vicomtesse DE LA MURE née ABEILLE DU RIVOIRE et Monsieur le Vicomte DE LA MURE, ancien Sous-Préfet ; Madame Benjamin POUCEL née ABEILLE et Monsieur Benjamin POUCEL ; Monsieur Gabriel ABEILLE ; Madame Amédée DE CROZET née ABEILLE et Monsieur Amédée DE CROZET ; Monsieur et Madame Charles ABEILLE ; Messieurs Emmanuel, Pierre et Henri ABEILLE ; Monsieur Elzéar ABEILLE ; Messieurs Camille et Auguste AGUILLON et Mademoiselle Gabrielle AGUILLON ; Messieurs Pierre, Roger et Guy DE LA MURE ; Messieurs Victor, Henri et Joseph POUCEL et Mademoiselle Alix POUCEL ; Monsieur Jean DE CROZET et Mademoiselle Marie-Thérèse DE CROZET ; Mesdemoiselles Madeleine et Marguerite ABEILLE ; Monsieur NIGON DE BERTY ; Monsieur et Madame CLERGIER ; Madame veuve DE LAFITTE DE LA JOANNENQUE ; Madame veuve BÉRARD DE LESTER ; Madame veuve DE COMBAUD et ses enfants ; Monsieur Alberic CLERGIER ; Madame veuve VERDIER DE LATOUR et ses filles ; Messieurs Gustave et Prosper DE LAFITTE DE LA JOANNENQUE ; Monsieur et Madame Hilaire DE LACOMBE et leur fils ; Monsieur et Madame Charles DE LACOMBE et leurs enfants ; Monsieur BÉRARD DES GLAJEUX, Conseiller à la Cour de Paris, et Madame BÉRARD DES GLAJEUX ; Monsieur le Comte et Madame la Comtesse DE LACELLE et leurs enfants ; Monsieur le Contre-Amiral Marquis DE FAYOLLE, Madame la Marquise DE FAYOLLE, et leurs enfants,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Catherine - Victoire - Clémentine ABEILLE ,  
veuve de Monsieur BÉRARD DU PITHON ,**

leur sœur, tante, grand'tante, arrière-grand'tante et cousine, décédée à Marseille, le 20 décembre 1880, dans sa 89<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Vous êtes prié d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le mercredi 22 courant, à 9 heures du matin, rue Grignan, 7.

DE PROFUNDIS, S. V. P., pour le repos de son âme

ON NE REÇOIT PERSONNE.

6, rue Haxo, 9.

Marseille. — Typ. Marins Olive, rue Saints, 39.

I.30  
page 36



FRANÇOIS, JEAN, LOUIS, VICTORIN VIII.4.1.

Page 36

Le 26.06.1791, sa naissance au Chateau de DRAVEIL, (ESSONNE).

Le 21 SON baptême à la paroisse, curé Larocque. Son père est présent.

p. JEAN, LOUIS A. aïeul paternel, représenté par Jean, François BÉRARD, Seigneur de DRAVEIL (Avec le Chateau, il avait acquis les droits correspondants.), aïeul maternel.

m. Marguerite, Victoire MAGNAN, son épouse et aïeule maternelle.

Tous signent. (I,29)

Cet enfant devait mourir en bas-âge, ca 1795.

CATHERINE, VICTOIRE, CLEMENTINE\* - VIII.4.2.

Le 23.08.1792, sa naissance à MARSEILLE, le 24 son b. à St. FERRÉOL (58).

p. Jean, François BÉRARD, aïeul maternel, absent et représenté par JEAN, LOUIS A., aïeul paternel.

m. Catherine, Madeleine ABEILLE, née FARGIER, aïeule paternelle.

Le père est présent, tous signent avec MARTINENQ et A. PAUL

En 1803, de retour d'ITALIE avec ses parents: "Elle est élevée avec ses soeurs, dans un pensionnat de MARSEILLE tenu par une femme du meilleur monde ruinée par la révolution." (59)

" Douée d'une beauté qu'elle a conservée jusqu'aux dernières limites de la vieillesse, elle fut demandée en mariage par des jeunes gens dont la fortune était bien supérieure à celle de son père. Mais il fallait quitter MARSEILLE et la jeune fille portait à ses parents une si vive tendresse qu'elle ne put jamais s'y résoudre." (59 & I,30).

Le 22.11.1827, (6 & I,39) son mariage à MARSEILLE paroisse de la Ste. TRINITE avec Jean, Louis BÉRARD, 54 ans (Elle en a 35.). Il est veuf de Marie, Joseph THENET et fils de feu JEAN FRANÇOIS, Chevalier de St. LOUIS et de Marguerite, Victoire MAGNAN. Il est domicilié sur la paroisse de St. Vincent de PAUL à PARIS et demeure actuellement rue GRIGNAN à MARSEILLE. (Il sera question de lui et de sa famille dans l'ouvrage sur les BÉRARD.)

C'est le frère de la mère de la future, donc son oncle, d'où la dispense de consanguinité du 1° au 2° degré délivrée par la Cour de ROME le 11.01 et le certificat de la Mairie de MARSEILLE délivré le 21 (Mariage civil) concernant la dispense de consanguinité et celle de 2 bans.

La future demeure rue GRIGNAN chez ses parents.

Parmi les présents: Jean, Pierre, Illuminé PERRIN, domicilié à APT, propriétaire. (Frère du suivant.) Joseph, Elzéar PERRIN, époux de LOUISE, FÉLICITÉ - VIII.4.3. - EMMANUEL et AUGUSTE, VIII.4.6 & VIII.4.7..

Le ménage n'a pas d'enfant, elle devient veuve en 1850 à 53 ans.

Elle était présidente de l'Oeuvre de la Charité Maternelle.

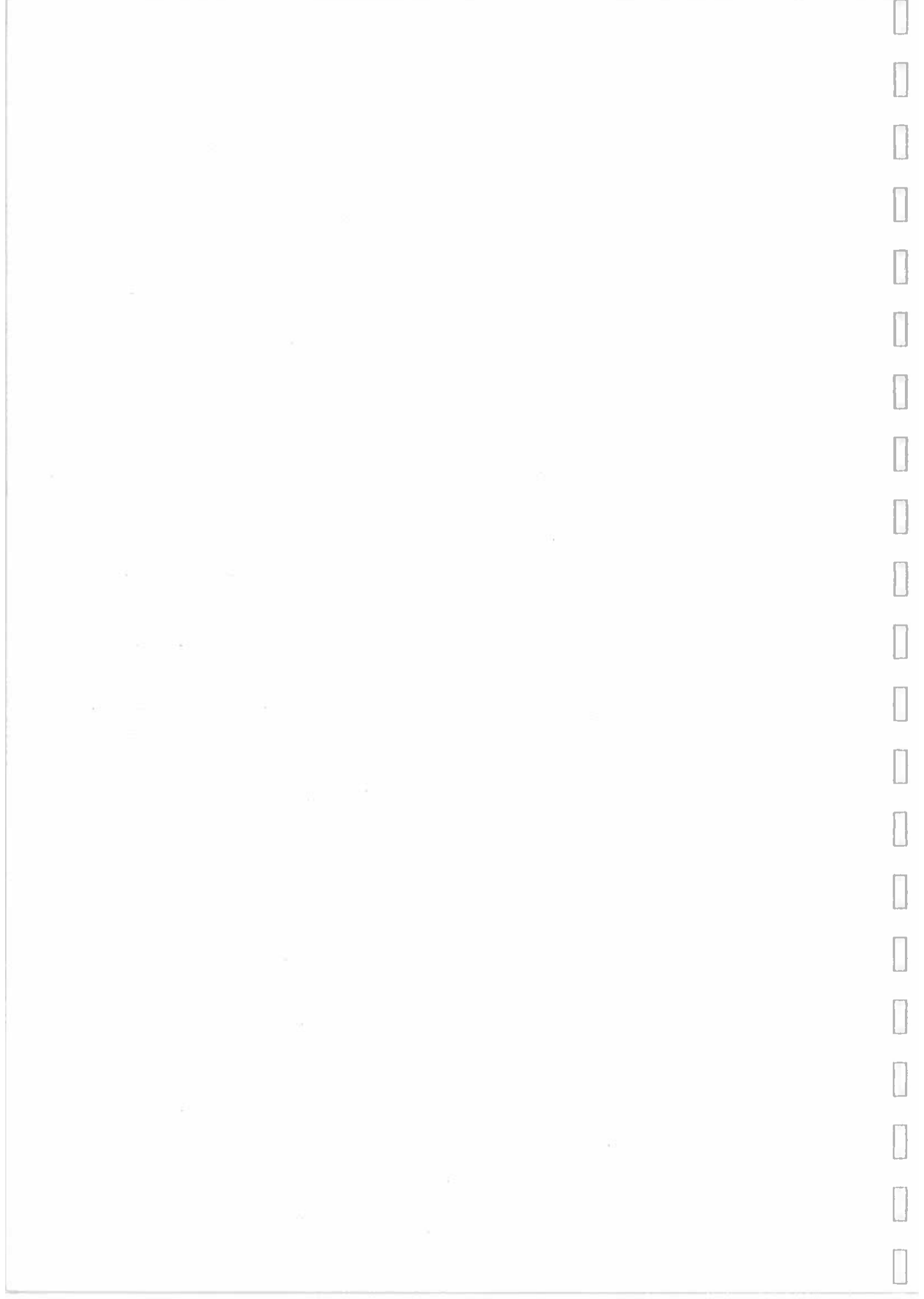
En 1804, elle est la marraine de CHARLES - X.1.5.

Le 16.12.1880, elle a une petite attaque dont elle ne devait pas se remettre et meurt le 20 à 19 H. à 88 ans au 9 de la rue GRIGNAN à MARSEILLE. (58)

C'est mon grand-père GABRIEL - X.1.3. qui fait la déclaration, il demeure alors au 7 de la rue GRIGNAN et il est dit négociant, il est accompagné de Eugène GASQUET, 23 ans, avocat, demeurant 57 rue PARADIS.

Elle est inhumée à MARSEILLE le 22.12, (I,31).

Elle laisse une belle fortune à ELZEAR - IX.6.3., ayant déjà donné 10.000 F. "OR" à chacun des enfants d'HENRI - IX.6.1. pour leur mariage et elle avait







Monsieur Henri ABEILLE ; Monsieur Louis ABEILLE ; Monsieur et Madame Elzéar ABEILLE ; Monsieur et Madame Victor AGUILLON ; Madame la Vicomtesse DE LA MURE ; Monsieur et Madame <sup>Pouzel - Abeille</sup> POWCEL-ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur et Madame DE GROZET-ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Charles ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Emmanuel ABEILLE et leurs enfants ; Messieurs Gabriel, Pierre et Henri ABEILLE ; Messieurs Elzéar, Jean, François et Auguste ABEILLE ; Mesdemoiselles Marie-Louise et Sidonie ABEILLE ; Messieurs Camille et Auguste AGUILLON ; Mademoiselle Gabrielle AGUILLON ; Messieurs Pierre, Roger et Guy DE LA MURE ; Madame la Comtesse de LA CELLE et ses enfants et petits-enfants ; Monsieur le contre-amiral Marquis de FAYOLLE et ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame BÉRARD DES GLAJEUX ; Monsieur et Madame Hilaire de LACOMBE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Charles de LACOMBE et leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Albéric CLERGIER ; Madame VERDIER DE LATOUR et ses enfants et petits-enfants ; Madame de COMBAUD et ses enfants et son petit-fils ; Messieurs Gustave et Prosper de LAFFITE DE LA JOANNENQUE ; Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de DORTAN ; les familles ABEILLE (de Paris) et de MURPHY,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame Louise-Félicité PERRIN née ABEILLE,**

leur tante, arrière-grand'tante et cousine, décédée à Marseille, en son domicile, rue de Rome, 52, le 29 décembre 1888, dans la 96<sup>e</sup> année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

**PRIEZ POUR ELLE !**

*Marseille, le 14 Janvier 1889.*



I. 32



I. 33



I. 34



I. 36 page 38



I 36

payé leurs études. Elle laisse pourtant à HENRI la maison  
du 9 de la Rue GRIGNAN.

Page 37

"Connue dans la famille sous la dénomination de "TATA TINE", elle avait l'air imposant et raide, imbue des idées du siècle précédent elle tenait à distance les serviteurs et observait vis-à-vis même de ses neveux et nièces une certaine réserve qui n'excluait cependant pas l'affection... Elle vécut presque toute sa vie dans ses propriétés de "Sans Façon" et du "Portail Vert", voisines l'une de l'autre entre "Le ROUET " et "Ste MARGUERITE" à MARSEILLE." (60)

LOUISE\*, FELICITE - VIII.4.3.

\* à TOULON le 19.10.1793. (59)

Elle suit le même destin que celui de sa soeur jusqu'à son mariage.

Le 15.07.1816, son cm. à MARSEILLE avec Elzéar, Joseph PERRIN, négociant, 46 ans, né à APT (Vaucluse), domicilié depuis 20 ans à MARSEILLE, y demeurant Rue THUBANEAU, N°33. Fils de feu CLAUDE, propriétaire, et de feu Marguerite BRUN, habitants d'APT.

Elle a 23 ans soit 20 ans de moins que son époux. (I.32)

"Il avait à la fois pour elle la tendresse d'un époux et l'indulgence d'un père." (59)

Régime dotal. Ses parents lui donnent 25.000 Fr., représentés par une maison sise à MARSEILLE, Rue GRIGNAN N° 11, composée d'un magasin et de 4 étages ayant chacun 3 fenêtres sur la façade. Et 5.000 Fr. correspondant à son trousseau dont ses bijoux suivant estimation faite par des amis communs. Le tout est donné en avancement d'hoirie.

Elle sera de plus héritière pour 1/4 des biens laissés par ses parents au jour de leur décès.

Les hypothèques prises sur les 4 maisons de la Rue GRIGNAN sont indiquées, elles sont très importantes, certaines couvrent des affaires litigieuses en cours de règlement judiciaire.

Le futur donne 6.000 Fr. à la future (I.33).

Le contrat est signé chez le père de la future, 7. Rue GRIGNAN.

Les signatures: Les futurs, le père et la mère de la future, le frère du futur, JULIE et CLEMENTINE soeurs de la future, EMMANUEL et AUGUSTE ses frères et 6 autres personnes avec les 2 notaires.

Joseph PERRIN était venu de bonne heure à MARSEILLE avec son frère FRANÇOIS pour créer une affaire de négoce.

En 1836, son frère se retire des affaires, JOSEPH s'associe alors avec son beau-frère EMMANUEL. VII.4.6., pour créer une Sté. de négoce, d'où le vocable "de PERRIN" pris par EMMANUEL qui a continué seul à gérer l'affaire après la mort de son beau-frère à 32 ans, le 07.03.1852.

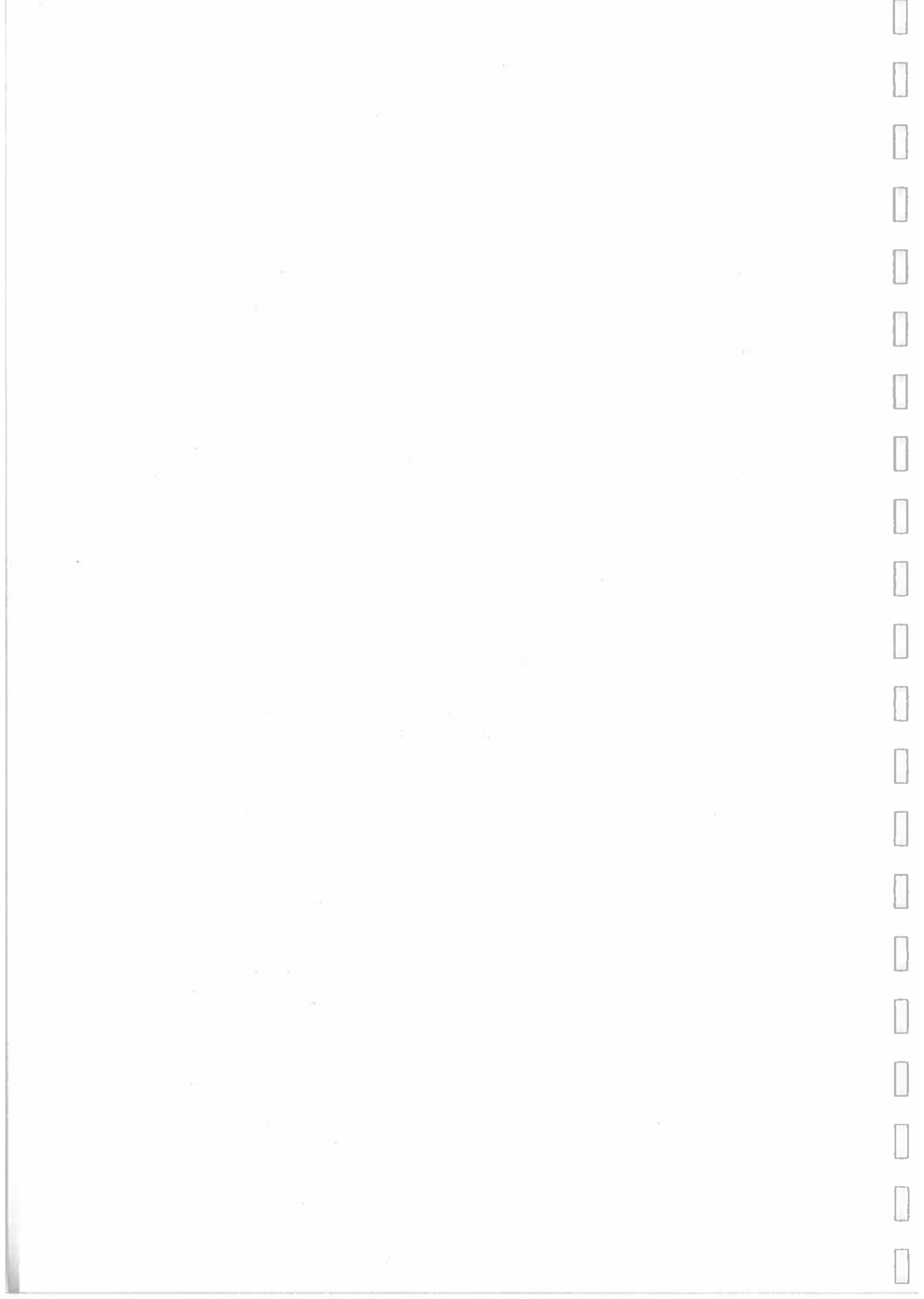
La voici veuve sans enfant, elle possède, en plus de ses biens propres ceux de son époux dont une propriété "La COURTELINDE" près d'APT.

En 1881, elle est marraine de MARIE LOUISE "KaKa" X.3.13.

En 1882, à nouveau marraine de LéON XI.5.18.

En 1883, elle passe les mois d'août et de septembre à "La CANDOLLE", propriété d'HENRI IX.6.1.

En 1884, à 91 ans "Souffrant de l'estomac doit fuir le choléra de MARSEILLE et part se réfugier à "La COURTELINDE", avec HENRI et 2 de ses fils: GABRIEL et HENRI. X.1.3 & X.1.11." Son portrait dans ses dernières années: I.34.



# OPERA DI SANTA MARIA DEL FIORE

## COPIA INTEGRALE

Firenze, li 25 Agosto 1976

Certificasi dal sottoscritto Archivista delle Fedi di Battesimo, come al Registro dei Battezzati nell'anno 1797 <sup>Maschi</sup> ~~XXXXXX~~ - lettera A resulti la seguente partita che si trascrive integralmente:

L'anno 1797 a dì 22 del mese di Gennaio è stat<sup>o</sup> battezzat<sup>o</sup>  
 ABEILLE Paolo Emanuelle dell' Ill.mo Sig. Gio:Giuseppe  
 del Sig. Giovanni Luigi Abeille, e della Sig.ra Vittoria  
 Francesca del Sig. Gio:Francesco Berard. Coniugi.-

nato il dì 21 detto.- a ore 4 della mattir  
 nel popolo di S. Frediano in Cestello.-

Padrino Sig. Paolo del Sig. Gio:Francesco Berard popolo suddetto, e per  
 esso Sig. Gio:Carlo Paul.-  
 Madrina //

Battezziere Carolus Rossini.-

Per uso Ecclesiastico



L'ARCHIVISTA

*Euro S. M. S.*



COMUNE DI FIRENZE

an/

REPARTIZIONE V<sup>a</sup> DIVISIONE STATO CIVILE

Reg. d'Uff. N. 560 Reg. gen. N. // 8 Marzo 1976

Risposta alla lettera del 14.2.1976 N. ....

Oggetto: ABEILLE Paul Emmanuel n. Firenze 21.1.1797.....

Allegati N. ....

Al Monsieur Georges Ladevie.....

71 Avenue de Wagram.....

75017 PARIS - Francia -

Con riferimento alla nota sopra distinta si informa che la copia integrale dell'atto di nascita relativo alla persona in oggetto indicata dovrà essere richiesto all'Archivio di Stato, posto in Firenze - Loggiato Uffizi - ove trovansi depositati gli atti redatti prima del 1866.

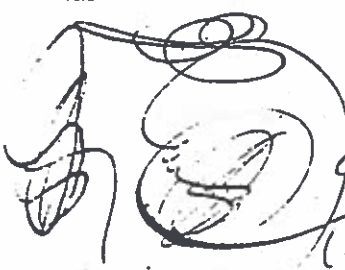
L'UFFICIALE DELLO STATO CIVILE



*[Signature]*

M. J. E.  
A. G. B. d. d.

(27) Marie Caroline



(19) Bernard Dubouché M. J. Etienne (18) Thérèse

(23) A. G. Bernard Dubouché (22) F. H. B. Meille

(24) L. Abeille (11) M. L. L. Bernard Dubouché

(7) Bernard Dubouché (3) Mugeon (14)

(15) en lettres de am... (16) Greenville

(26) Airtalieu (25) Dubouché

(6) M. G. G. Bernard M. J. E. Bernard (20)

(10) A. M. J. de Belvides (13)

(11) Bernardus Gajumar

(8) A. L. Nigon de Barty J. Romagnac (21)

(17) Thérèse (9) Bernard Dubouché (2) E. Nigon de Barty

(12) E. P. G. Bernard de Gajumar

(26) Airtalieu (25) Dubouché

75

388

En 1885, pour les mêmes raisons, elle repart à "La COURTELINDE" Page 38  
cette fois avec les fils d'ELZÉAR IX.6.3..  
A la fin de l'année elle entre dans sa 93<sup>e</sup> année en bonne santé (59).

Le 29.12.1888, à 96 ans elle meurt en son domicile au 52. Rue de ROME. (I,35)  
"Elle était née en pleine terreur, elle était très délicate de constitution  
puisqu'à 25 ans les docteurs la "Condammèrent". Elle se fortifia ensuite et  
put, jusqu'à un âge avancé, entreprendre de longs voyages et supporter de  
dures épreuves. Elle laissa sa fortune à ELZÉAR qui la partagea avec  
HENRI." (60).

LAZARE, VIII.4.4.

Rien trouvé sur lui: ca. 1794 et + ba.

JEANNE, VIII.4.5.

Rien trouvé sur elle: ca. 1795 et + ba.

PAUL EMMANUEL\* " De PERRIN" , VIII.4.6.

Après bien des difficultés coûteuses, j'ai fini par obtenir de la Commune  
de FIRENZE (FLORENCE), ITALIE, son acte de baptême (I,37): "Oratoire de St.  
JEAN BAPTISTE. L'an 1797 le 22 du mois de janvier a été baptisé: ABEILLE  
Paul, Emmanuel de l'illustrissime Signore jeune Joseph de Monsieur Jean,  
Louis ABEILLE et de Madame Victoire, Françoise fille de François BÉRARD.  
mariés. Né le 21 du même mois à 4 H. du matin dans la paroisse de San  
FEDRIANO in CESTELLO. Parrain: Monsieur PAUL, fils de François BÉRARD, paroisse  
du sud, et pour lui Charles, PAUL (Fils de VII.3.8.). Marraine:.....

Il fait ses études secondaires à PARIS, avec son frère, chez leur oncle  
paternel Gabriel, François BÉRARD des GLAJEUX, marié à Antoinette DUCROS de  
BELBEDER. C'est son père qui était propriétaire du château de DRAVEIL  
vendu à la famille BÉRARD. Le château avait été construit par Mr. MARIN de  
LA HAYE, fermier général et grand-père maternel d'ANTOINETTE.

(Le complément "Des GLAJEUX" au patronyme BÉRARD a fait l'objet d'une  
demande de complément de nom devant le Conseil d'état qui l'a accepté. Le  
complément "Du PITHON" n'a pas fait l'objet de la même demande.)

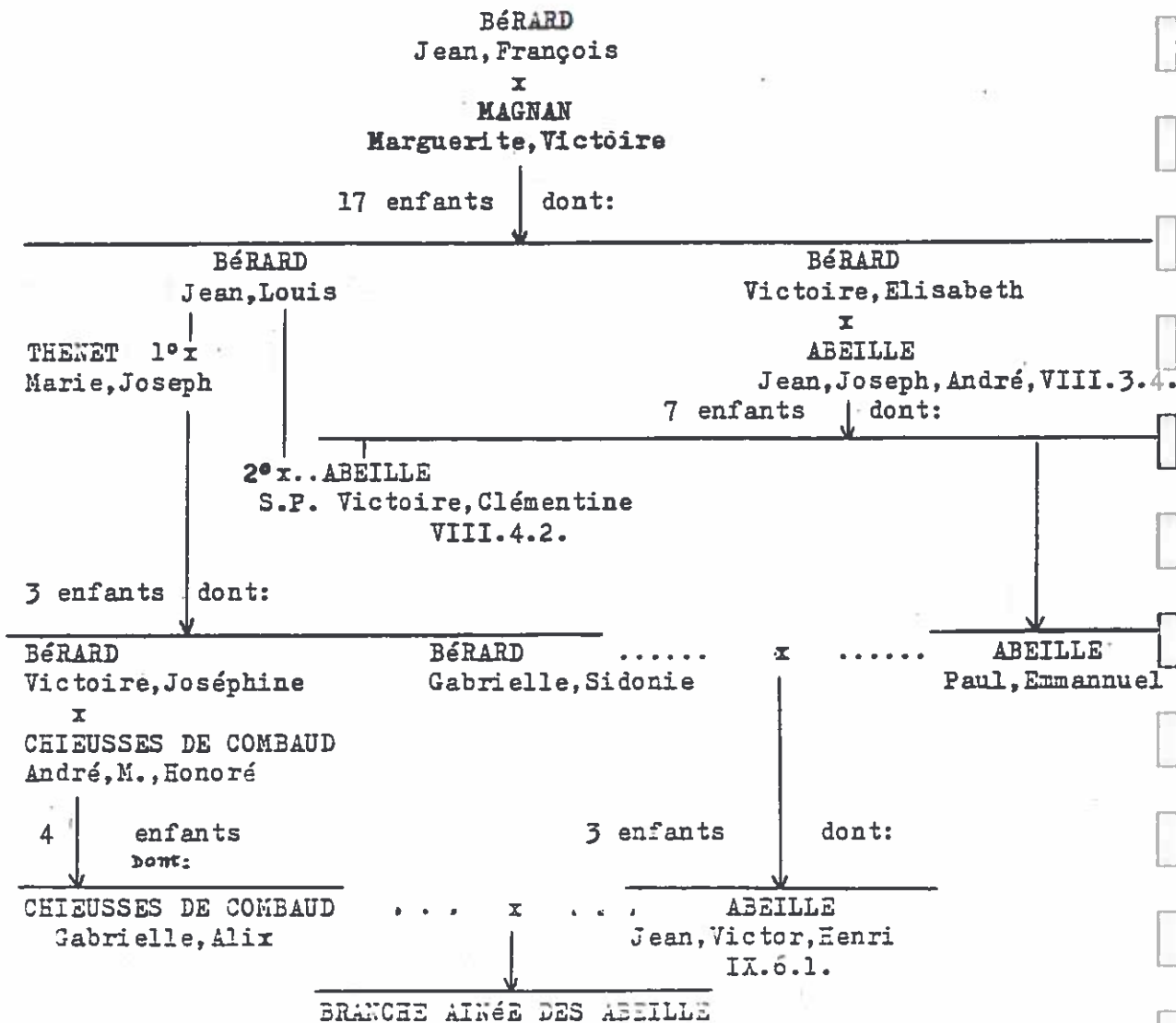
Le 26.11.1825, son père et sa mère font établir une procuration (46,11) chez  
Mtre. AUDIBERT, not. à MARSEILLE au nom de BARTHÉLEMY. HONORÉ, VII.3.2. pour  
les représenter à la signature de son cm. à PARIS.

Le 04.01.1826, son cm. (46,12) avec Sidonie, Gabrielle BÉRARD "Du PITHON", sa  
cousine germaine (I,39), fille de JEAN, LOUIS (frère de sa mère) et de Marie,  
Joseph, "Jenny" THENET.

"Le contrat a été passé à PARIS à l'égard de Madame la Duchesse de BERRY au  
château des TUILERIES et à l'égard des partis, parens et amis en la demeure  
de Madame veuve Pierre THENET, née ESTUR. et de Monsieur BÉRARD du Pithon."  
Le contrat a été rédigé "De l'agrément de S.A.R. MARIE CAROLINE des DEUX  
SICILES, Duchesse de BERRY."

Un mot sur elle: Marie, Caroline, Ferdinande, Louise de NAPLES, Duchesse de  
BERRY, était l'épouse de Charles, Ferdinand de BOURBON, Duc de BERRY. \* 1778 à  
VERSAILLES - x 1816 - + assassiné en 1820. Il était le 2<sup>e</sup> fils du Comte

LIENS DE PARENTÉ ENTRE LES BÉRARD - ABEILLE ET CHIEUSSES DE COMBAUD





d'ARTOIS, CHARLES X et de Marie THÉRÈSE de SAVOIE.

Page 39

MARIE, CAROLINE est \* à PALERME en 1798, c'est la fille aînée du Roi FRANÇOIS I de NAPLES. Elle est morte à BRUNNENSEE (STYRIE) en 1870.

Postérité: De son 1<sup>er</sup> époux: Le Comte de CHAMBORD, unique héritier des BOURBON.

En 1830, elle suit CHARLES X en ANGLETERRE, puis à ROME pour retourner introniser son fils en FRANCE. En avril 1832, elle débarque à MARSEILLE, parcourt le MIDI sans être découverte par la police de LOUIS-PHILIPPE mais sans pouvoir provoquer de soulèvement. Passe en VENDÉE (Juin 1832), un commencement d'insurrection est vite étouffé. Elle se réfugie alors à NANTES 5 mois et est dénoncée par le juif DEUTZ en novembre. Elle est enfermée au fort de BLAYE et y accouche en mai 1833 d'une fille qu'elle déclare être le fruit d'un mariage secret en ITALIE avec le Comte Hector LUCCHESI-PALLI. Elle est relâchée après ses couches et passe le reste de sa vie mouvementée à VENISE en SUISSE et à BRUNNENSEE sans faire de politique.

Sur la page des signatures (I,38), la sienne, 27, figure en tête de toutes les autres, les chiffres à la suite des noms correspondent aux signatures.

Témoins du côté de la future:

La future, 23. - Anselme, Barthélemy DROUET de SANTERRE, 1, trésorier général de son A. R. (CHARLES X) et son épouse Anne, Françoise, Eulalie NIGON de BERTY 2, (Fille de Gabrielle, Bonne, Eulalie BÉRARD, soeur du père de la future), cousins. - H., Pierre FOULLON, 3, et son épouse Laurence "Mélina" BÉRARD, 4, sa soeur. - Honoré CHIEUSSE de COMBAUD, qui n'a pas signé, et son épouse Joséphine, "Jenny" BÉRARD, 6, sa soeur. - Mme. Vve. Paul BÉRARD "LESTER", 7, née Françoise JEUDY, tante. - Marie Louise, "Lise" NIGON de BERTY, 8, (Soeur de 2, d'elle, devait descendre Fernand de BRINON, fusillé en 1947 pour avoir représenté le Gouvernement de VICHY auprès des Allemands pendant l'occupation.) cousine. - Pierre, Louis BÉRARD de "LESTER", 9, (Fils de 7) cousin. - Mme. Antoine, Marine, Françoise BELBEDER, 10, tante, épouse de Gabriel, François BÉRARD des GLAJEUX, 11, oncle. - Hippolyte BÉRARD des GLAJEUX, 12, substitut du procureur du ROY au tribunal de 1<sup>er</sup> instance de la SEINE, (Fils de 11) cousin. - Louis NIGON de BERTY, 13, (Frère de 8 & de 2) cousin. - Charles, François BRUGEON, 14, ancien notaire. - Mme. Marguerite ESTUR, 15, veuve de Jacques ARMAIGNAC, (Petite-fille d'un frère de 18) cousine. - Antoine, Louis GROUVELLE, 16, son subrogé tuteur. - Etienne MERCIER de LACOMBE, 17, (époux de 8). - Mme. Marguerite ESTUR, 18, Vve. de Pierre THENET, grand-mère. - Jean, Louis BÉRARD du "PITHON", 19, père. - Etienne BÉRARD du "PITHON", 20, tante. - Mr. J. ARMAIGNAC, 21, (Fils de 15) cousin.

Témoin du côté du futur:

Le futur, 24. - Barthélemy, Honoré ABEILLE, 22, - VII.3.2. -, oncle.

Les 2 notaires signent, 25 & 26. Régime dotal.

Le futur apporte:

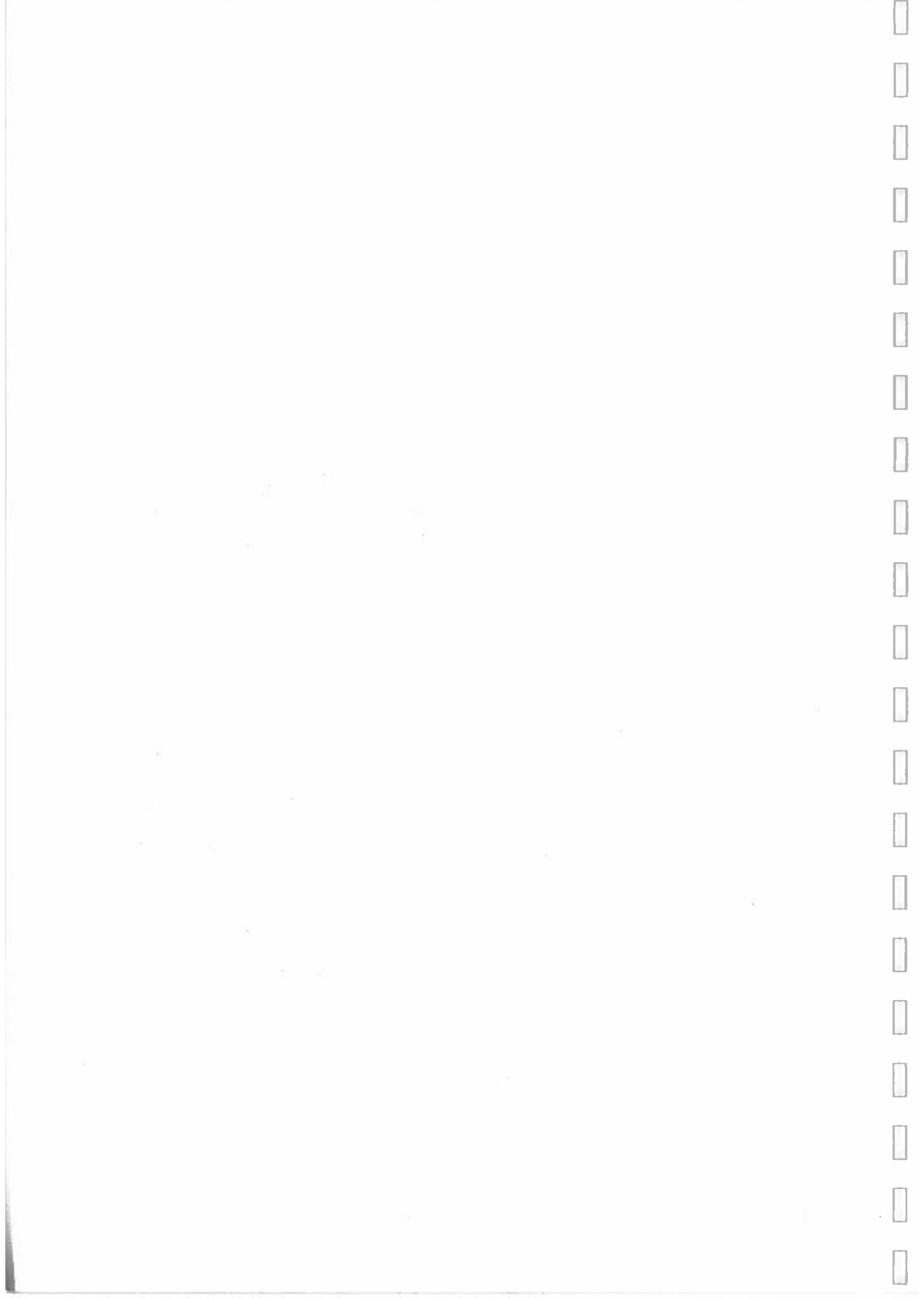
10.000 Fr., représentés par son trousseau et ses bijoux dont une parure de diamants de 5.000 Fr.

1/4 des biens de ses parents et de son oncle ci-dessus.

de plus, ses parents lui assurent le logement et la nourriture sans aucune pension. Si la cohabitation n'était plus possible, ses parents lui abandonneraient la maison du 13 de la rue GRIGNAN, sans l'usufruit du magasin.

La future apporte:

16.550 Fr. dont 12.000 Fr. de capital, donnés à son père pour elle par Mme. Elisabeth, Pétronille HENRY, célibataire, majeure (64), et 4.550 Fr., montant



Marseille, le 10 Août 1836

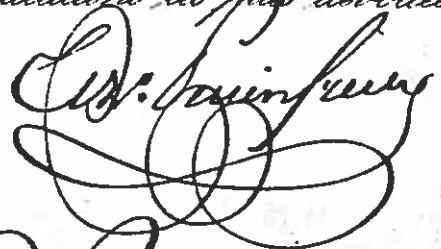
M

Nous avons l'honneur de vous faire part que notre ancienne  
société El. Perrin Frères cessant d'exister, nous venons d'en former  
une nouvelle, à partir de ce jour, sous la raison El. Perrin  
et Abeille, en nous adjoignant M. Emmanuel Abeille,  
notre beau-frère, qui depuis longtemps était notre collaborateur.

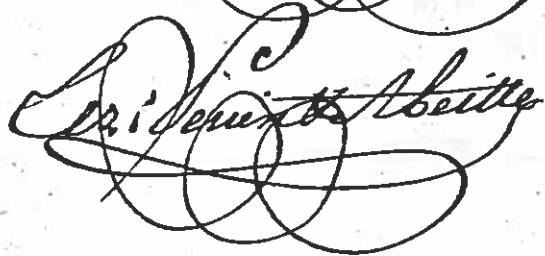
Nous continuerons comme par le passé, à nous occuper  
essentiellement de la Commission d'Achats et Ventes de  
marchandises pour compte d'amis. Permettez nous de vous  
remercier de la confiance dont vous avez bien voulu nous  
honorer jusqu'ici, et d'en réclamer la continuation. Nous  
saurons la justifier, en apportant toute l'activité et l'exactitude  
possibles à l'exécution de vos ordres.

Veuillez prendre note de nos signatures ci-après, pour  
en ajouter, si qu'il y a elles seules et agréer

nos salutations les plus dévouées.



M. El. Perrin Frères, signera



M. Emmanuel Abeille, signera El. Perrin et Abeille



Mon Cher Monsieur, & ancien Ami,

Les lettres de part du Mariage de Monsieur Benni, avec mademoiselle  
de Combaut, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser me causent  
d'autant plus de satisfaction, que les dignes époux jouissent toujours d'une  
douce félicité. Oh! Comment en seroit-il différemment, quand l'un &  
l'autre, reconnaissent leur Cœur, les principes religieux, un esprit orné, &  
l'aménité du Caractère; veuillez donc je vous prie Recevoir mes  
félicitations, sur cette union conjugale, & les faire agréer à Madame  
Perrin, ainsi qu'à sa respectable famille.

J'ai l'honneur d'être

Mon Cher Monsieur, & ancien ami,

Votre très humble & très dévoué serviteur,

Gabriel

Père.

Donné par M. Th. de CROZET (Mithou)  
17-11-1980

M<sup>r</sup> GAUFRIDY  
Ancien Négociant d'APT  
Traité avec La S<sup>te</sup> ABEILLE de PERRIN

des intérêts du capital à ce jour.

Page 40

1/3 de la succession de sa mère.

4.000 Fr. de trousseau.

21.450 Fr. en espèces, dont 18.000 Fr. remis le jour du mariage, (Ce qui a bien été fait). Les 3.450 Fr. restants seront remis dans les 2 ans avec les 16.550 Fr. ci-dessus, à condition que le futur puisse donner des garanties sérieuses. Mr. BÉRARD en donne sur ses immeubles à PARIS.

12.000 Fr. versés par sa grand-mère maternelle.

Le futur constitue à la future une rente viagère de 1.500 Fr. par an.

Le 12.01.1826, jeudi à 11 h. du matin, mariage civil à PARIS, 2<sup>e</sup> Art. ancien ou 9<sup>e</sup> actuel, (65 & 6) les témoins étaient les N<sup>o</sup> 12, 13, 11 de la liste ci-dessus et de Ange, Maximilien NIGON de BERTY, directeur des contributions indirectes de PARIS, Chev. de la L. d'H., 56 ans, demeurant à PARIS, 15, rue de TOURNON, oncle de la future. (Père de 2, de 8 et de 13 de la liste ci-dessus)

Le 12.01.1826, mariage religieux (66), paroisse St. VINCENT de PAUL, à PARIS IX<sup>e</sup>. Étaient présents les N<sup>o</sup> 11, 12, 13 & 22 de la liste ci-dessus et A. M. NIGON de BERTY, ci-dessus.

Les futurs étaient dispensés des 2 derniers bans.

Le 10.05.1831, il achète, avec son frère AUGUSTE, le "PORTAIL VERT", quartier du ROUET à MARSEILLE, propriété appartenant aux frères PAUL.

Le 10.08.1836, formation de la Société: "Elzéar PERRIN & ABEILLE". Son beau-frère, Elzéar PERRIN, le fait entrer dans sa Société dans laquelle il collaborait déjà. (I, 40)

Le 22.10.1838, location du 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble qu'il possède rue du JEUNE ANACHARSIS, N<sup>o</sup> 3, à MARSEILLE (26) à Mrs. DONNADIEU, GUILLON & C<sup>e</sup>, gérants de la C<sup>e</sup>. Méridionale pour l'éclairage par le gaz de résine.

La majeure partie de l'immeuble est déjà louée à la Direction des Postes aux Lettres de MARSEILLE.

Bail de 5 ans moyennant 1.700 Fr. de loyer par an, payable par moitié de 6 mois en 6 mois et d'avance, à St. MICHEL et à PAQUES.

Le 20.12.1841, dissolution de la Société "Elzéar PERRIN & ABEILLE" (26).

Mr. PERRIN prend sa retraite et laisse la suite à EMMANUEL A. et l'autorise à continuer de signer: "ABEILLE de PERRIN", d'où vient le vocable particulier donné à cette branche ABEILLE.

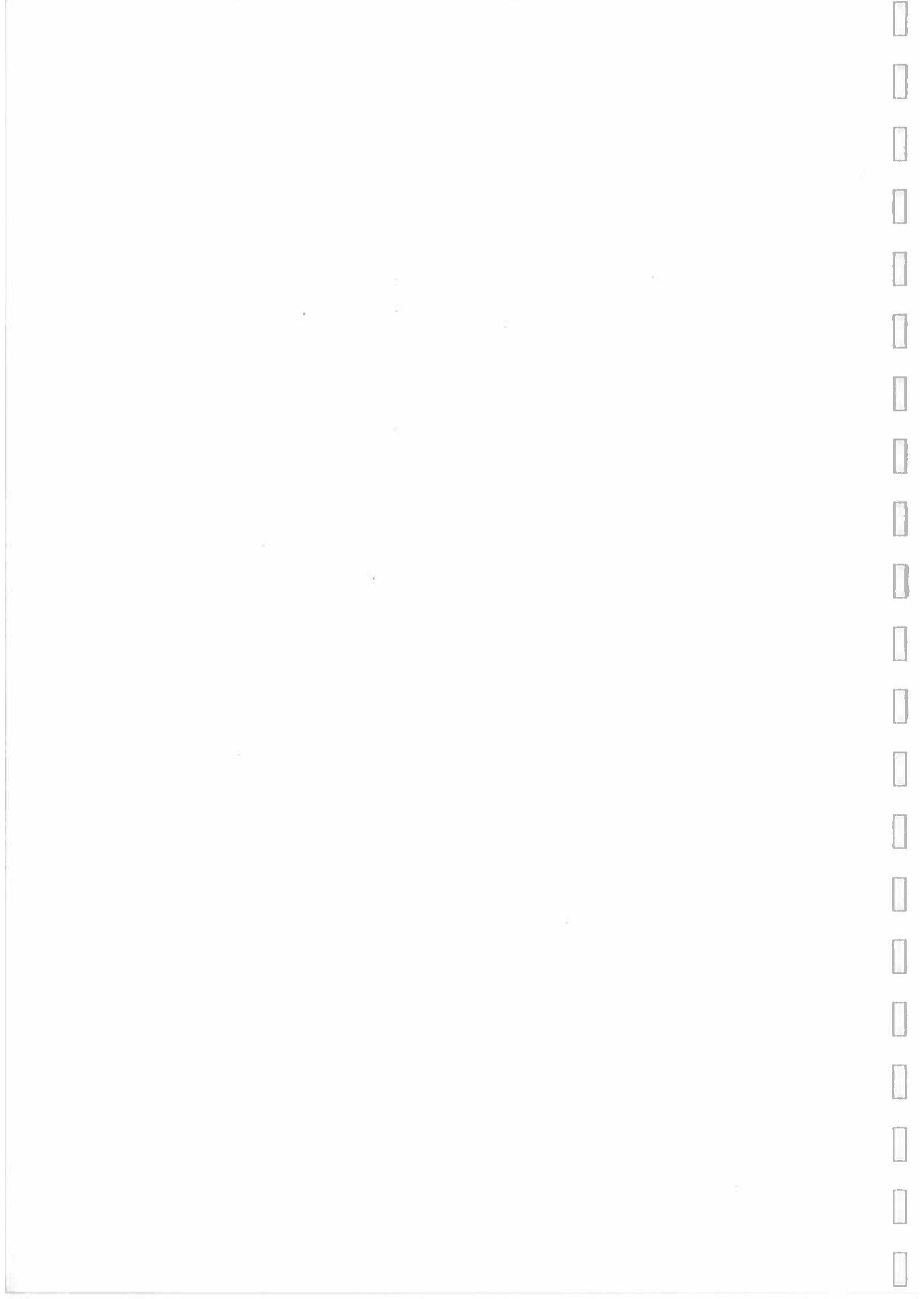
Les fonds laissés par Mr. PERRIN dans la Société seront rémunérés sur la base de 5 % jusqu'à 50.000 Fr., au-dessus le taux sera de 4%.

Une lettre imprimée est faite pour informer la clientèle.

Le 01.03.1845, tous les propriétaires indivis de l'immeuble du 3 de la rue du JEUNE ANACHARSIS à MARSEILLE, c'est-à-dire: EMMANUEL. AUGUSTE VIII.4.7. CLÉMENTINE VIII.4.2. et FÉLICITÉ VIII.4.3. refont le bail de l'immeuble qui est loué à la Direction des POSTES aux LETTRES de MARSEILLE et décrivent les transformations qui vont être faites.

Bail de 15 ans de 12.000 Fr. par an, payables par trimestres échus. (26)

Mai 1846, 1<sup>e</sup> exposition HORTICOLE dans le jardin de l'HOTEL d'ORIENT, rue MAZADE à MARSEILLE, organisée en grande partie à la demande et avec la collaboration d'EMMANUEL A. qui a été à l'origine de la division du COMICE







faisait un devoir de montrer à la Société, les résultats qu'il obtenait dans les semis de plantes nouvelles qu'il cultivait lui-même à sa campagne du Portail-Vert à Sainte-Marguerite.

Permettez-nous de vous donner un aperçu des diverses présentations qu'il a faites en séances de la Société depuis 1856.

Dans la séance du 13 août, notre président honoraire montre des vases doubles qu'il a fait monter sur des pieds; par ce moyen, les plantes s'arrosent par imbibition. Ce modèle, qui fut confectionné par notre collègue M. Caillo, potier d'Aubagne, a été plus tard présenté dans d'autres contrées comme une nouveauté.

A cette même séance, M. Abeille dépose sur le bureau des fleurs d'*Hibiscus*, de divers *Neriums* de ses semis; des fleurs du *Rhlox Angelina*, de l'*Hippomœna limbata*, du *Typha ignescens* et d'*Hibiscus urdens*.

Dans la séance du 13 mars 1857, M. Abeille présente des branches fleuries d'aulépine à fleurs roses et de cerisier à fleurs doubles; en septembre de la même année, un *Gamara* nouveau, d'un beau jaune passant au rouge.

Le 10 mars 1858, un bouquet de Narcisse Grand-Monarque portant 16 fleurs. Le 12 mai, une plante de *Lilium umbellatum*, portant 5 fleurs et un joli semis de pin Pignon, plus le 14 juillet, un épi de blé moutié dont un seul grain a donné 41 épis portant chacun 72 grains.

Passons à l'année 1859; à la séance du mois de février, M. Abeille nous apporte une courge Massue, provenant de ses cultures, de 1 mètre 18 centimètres de longueur sur une circonférence moyenne de 25 centimètres. Dans celle du mois de septembre, outre nombre de fleurs diverses, on remarque une plante de l'*Urtica Nivea*, de Chine. Et le mois de novembre nous apporte, de la part de notre collègue, une fleur de Chrysanthème rouge, d'un coloris beaucoup plus vif que ceux connus jusqu'à ce jour.

Pendant l'année 1860, M. Abeille propose d'admettre dans la Société les jardiniers à moitié prix de cotisation, et il présente sur le bureau une tige de Ricin-sanguin, ayant 18 centimètres de circonférence, et provenant de ses cultures.

I. 44

41

# NOTICE HISTORIQUE

par

## M. ABBEILLE DE PERPIN

L'un des Membres Fondateurs de la Société d'Horticulture de Marseille, et son premier Président,

PAR

### Le Dr Adrien SICARD

Officier de l'ordre Royal de François I<sup>er</sup> des Deux-Siciles et du Nichan-Iftikhar de Turck;

Secrétaire Général de la Société d'Horticulture de Marseille;

Vice-Président de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône;

Membre actif de la Société de Statistique de Marseille;

Membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, etc.

*signé*



MAARSEILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE CAYEN ET C<sup>ie</sup>  
Rue Saint-Ferréol, 57

1869



AGRICOLE de MARSEILLE en 2 sections:

Page 41

L'une d'AGRICULTURE, l'autre d'HORTICULTURE à laquelle il s'intéresse tout particulièrement.

Le 11.10.1847, lettre de félicitation (I.41) de Mr. Gabriel GAUFRIDY de la ville d'APT, ancien associé en affaires avec Elzéar PERRIN et lui, à la suite du mariage de son fils HENRI IX.6.1.

Cette année là, il prend sa retraite pour se consacrer à l'Horticulture.

Le 18.02.1848, vente de l'immeuble du 13 de la rue GRIGNAN à MARSEILLE, appartenant à EMMANUEL, AUGUSTE, CLÉMENTINE et FÉLICITÉ ABEILLE (Frères et soeurs VIII.4. 2,3,6,7.) pour 58.000 Fr. à Mme. Alix CHIEUSSE de COMBAUD, épouse de Henri ABEILLE IX.6.1., devant Mt. Médéric, Ernest GASQUET, not. à MARSEILLE. (6).

Description: Coin de la rue St.FERRÉOL. 3 étages au-dessus d'un entresol. Porte d'entrée rue GRIGNAN. 3 fenêtres à l'entresol. La répartition du prix payé se fait ainsi: 43.720 Fr. à AUGUSTE. - 13.720 Fr. à FÉLICITÉ. - 560 Fr à CLÉMENTINE. - EMMANUEL donnant sa part à son fils, époux d'ALIX. C. de C.

Le 26.07.1853, décès de son épouse, rue GRIGNAN, N° 7.

De 1857 à 1858, procès avec un marbrier installé sur la propriété du PORTAIL VERT (26). Affaire compliquée dans laquelle les frères ABEILLE vont perdre les sommes qui leur sont dûes, étant donné la faillite de la Société.

Le 19.06.1866, vente, par les frères et soeurs ABEILLE, d'une propriété à LA CIOTAT, quartier du PIQUOUSSIN, d'une contenance de 1 H. 52 A. 28 C. à Mr. Joseph, Pascal JOURDAN, cultivateur à LA CIOTAT. Cette propriété vient du côté de leur père et était dans la famille ABEILLE depuis plus d'un siècle.

Le 22.02.1868, il donne congé, avec son frère AUGUSTE, à Louis RAME, cultivateur "Méger", c'est-à-dire ayant un bail à mégerie, la propriété du PORTAIL VERT (6). Il est remplacé le 25.04. par le ménage d'Alphonse GRIZET, jardinier chef au Château du AYGALADER.

Le 25.12.1868, à 4 H. du matin, son décès (27) à 71 ans en son domicile du 7 de la rue GRIGNAN à MARSEILLE.

Ci-contre la prière qu'il avait composée pendant sa dernière maladie (I,42) et son memento (I,43).

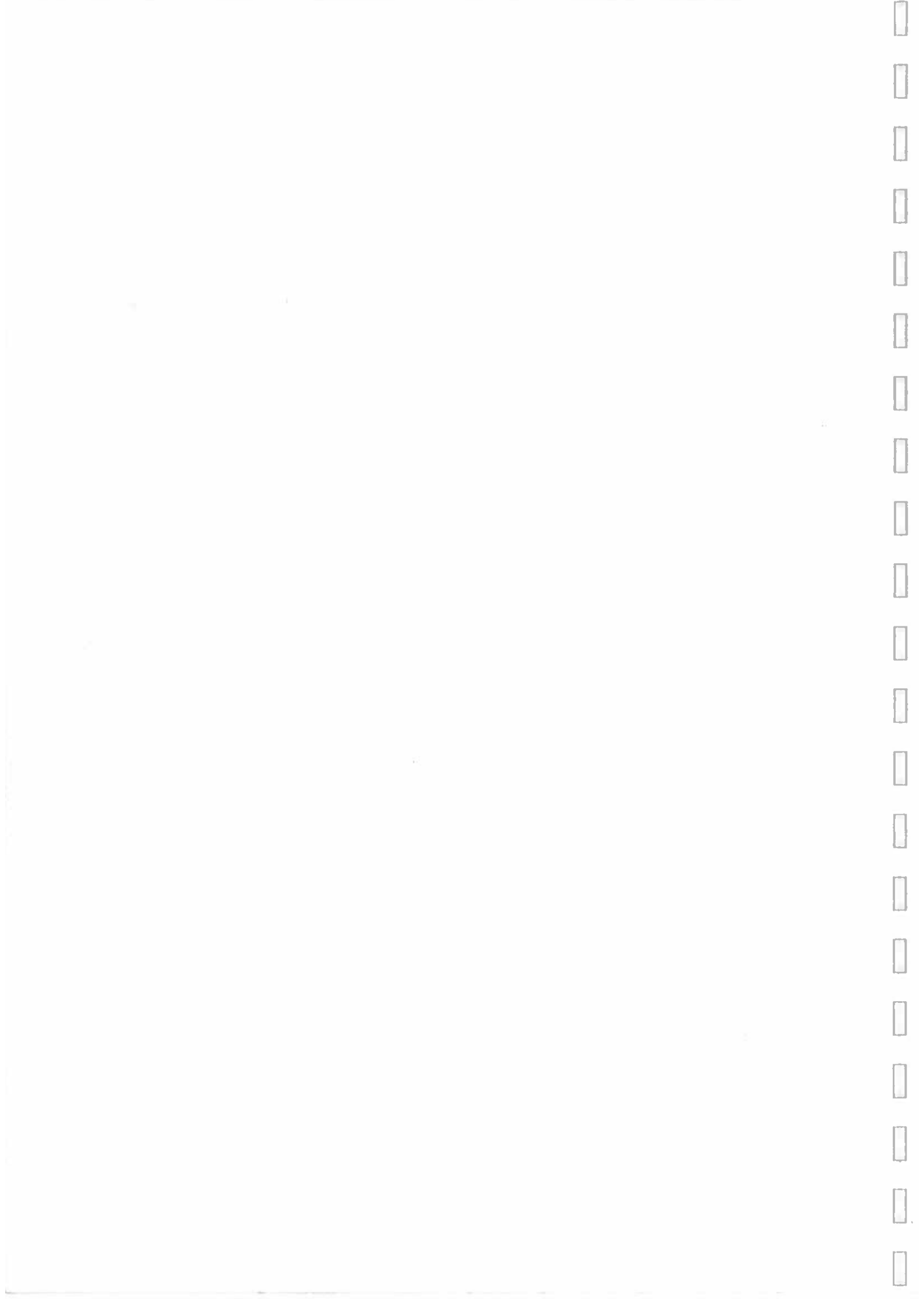
En 1869, le Docteur Adrien SICARD (I,44) rédige une notice historique de 15 pages consacrée à EMMANUEL A. Elle démontre qu'il a été, dans le domaine de l'horticulture, un homme de tout premier plan tant à MARSEILLE que sur le plan National. (37)

Ainsi, à la suite de cette 1<sup>re</sup> exposition horticole dont il a été question plus haut, le COMICE de MARSEILLE trouve que la section horticole est trop coûteuse. De ce différend, naît la SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MARSEILLE.

Mr. VIGUIER 1<sup>er</sup> Président décède. EMMANUEL A. est alors élu à l'unanimité Président le 21.10.1846. Les nouveaux statuts de la SOCIÉTÉ sont déposés le 23.11.1846. En 1847, nouvelle exposition au même endroit les 26, 27 et 28 Mai Très grand succès. Concours au même endroit en Septembre 1847.

En 1848 exposition du 10 au 13 Octobre au Château des Fleurs.

En 1849 nouvelle exposition dans le jardin de l'HOTEL D'ORIENT du 19 au 21 Mai. En 1851, pour la 1<sup>re</sup> fois, une exposition en hiver du 1<sup>er</sup> au 3 Mars dans





F.45 page 42

lettre de Auguste à  
son fils Emmanuel

Paris le mardi 8 mai 1825 (7)

J'ai une indigestion (mon cher Emmanuel); fait 3 heures je donne  
 peu de temps pour écrire. Jusqu'à ce que je trouve mon oncle Achille à  
 la lecture j'ai pensé qu'il étoit malade & je ne me suis pas trompé - je  
 l'ai trouvé dans son lit, très faible & l'air oppressé - La bonne,  
 M<sup>lle</sup> Provost m'a dit ensuite qu'il étoit aide de nous voir - Ce début  
 m'a effrayé & inquiété encore; eh bien! à toute sa tête mais il est bien  
 chargé; ses veilles sans maladie ne sont donc pas vaines - J'ai pensé  
 ensuite que je n'avois pas de temps à perdre pour consulter un bon médecin que  
 M<sup>lle</sup> Provost m'a désigné. J'y ai couru & j'en dors toujours en habit de  
 voyage - Ce médecin est M<sup>lle</sup> Cessière est entrée dans ma position & m'a  
 longuement entretenu - Nous sa pensés sur mon oncle  
 " M<sup>lle</sup> Achille a des rhumatismes successifs qui l'ont affaibli; maintenant  
 il a un peu de fièvre & la respiration embarrassée; il faut un ou deux  
 jours pour savoir si une maladie se déclare & alors on appliquera les  
 remèdes nécessaires ou bien si simplement le rhumatisme se portent aux  
 extrémités sans son cours naturel - Ce moment est critique mais le  
 danger n'existe pas aujourd'hui; il peut exister demain. Je suivrai d'après  
 M<sup>lle</sup> Achille auquel j'ai dit Achille si sa situation devenoit alarmante  
 j'appellerai un autre médecin pour le consulter -  
 Après un long discours dont nous l'abbé je lui ai demandé s'il connoit M<sup>lle</sup>  
 M<sup>lle</sup> Provost - il m'a dit qu'il étoit une excellente femme & un dévouement  
 à toute épreuve; qu'il l'avoit eue dix ans à son service - qu'il en étoit  
 sûr comme de lui-même - C'est cela m'a rassuré mais je ne me suis pas vu  
 M<sup>lle</sup> Cessière dont les apparences parlent en sa faveur. J'en ai de ce genre  
 chez moi au Dupitton. Demain je me consulterai aussi avec un apothicaire.

la salle du rez-de-chaussée de l'HOTEL de VILLE, Page 42  
salle dite de la BOURSE. Ainsi chaque année des expositions sont  
organisées avec des concours et des remises de médailles.  
En 1852, à la suite d'une maladie assez grave, EMMANUEL A. est obligé de  
quitter la présidence de la SOCIETE et reçoit le titre de Pt. honoraire.  
En 1854, fondation de la Revue horticole des Bouches-du-Rhône, dont il de-  
vient le rédacteur en chef. Nombreux sont les articles dans lesquels il  
donne les résultats de ses travaux couronnés de succès.  
Son portrait figurait dans la salle de réunion de la SOCIETE en 1869.  
Y figure-t-il encore?

EMMANUEL, laisse 3 enfants: HENRI IX.6.1 - LOUIS IX.6.2. - ELZEAR IX.6.3.

FRANÇOIS, AUGUSTE\* "Du RIVOIRE" VIII.4.7. Son portrait (I.45)

\* le 22.07.1799 à PISE en ITALIE où toute la famille était réfugiée.

De retour en FRANCE, le calme une fois revenu, il est envoyé, avec son  
frère EMMANUEL, faire leurs études à PARIS, sous la tutelle de leur oncle  
François BÉRARD des GLAJEUX; Paul Hippolyte, le fils de celui-ci, qui est du  
même âge, est avec eux.

Cet oncle était le frère de Jean Louis BÉRARD "du PITHON", père de leur  
mère. Mr. G.F. BÉRARD des GLAJEUX avait été le seul des frères BÉRARD à  
faire officialiser par le CONSEIL d'ETAT le complément "des GLAJEUX" après  
son patronyme, comme il a été dit plus haut.

EMMANUEL et AUGUSTE voient également souvent leur oncle Barthélemy, Honoré  
VII.3.2. qui habite PARIS.

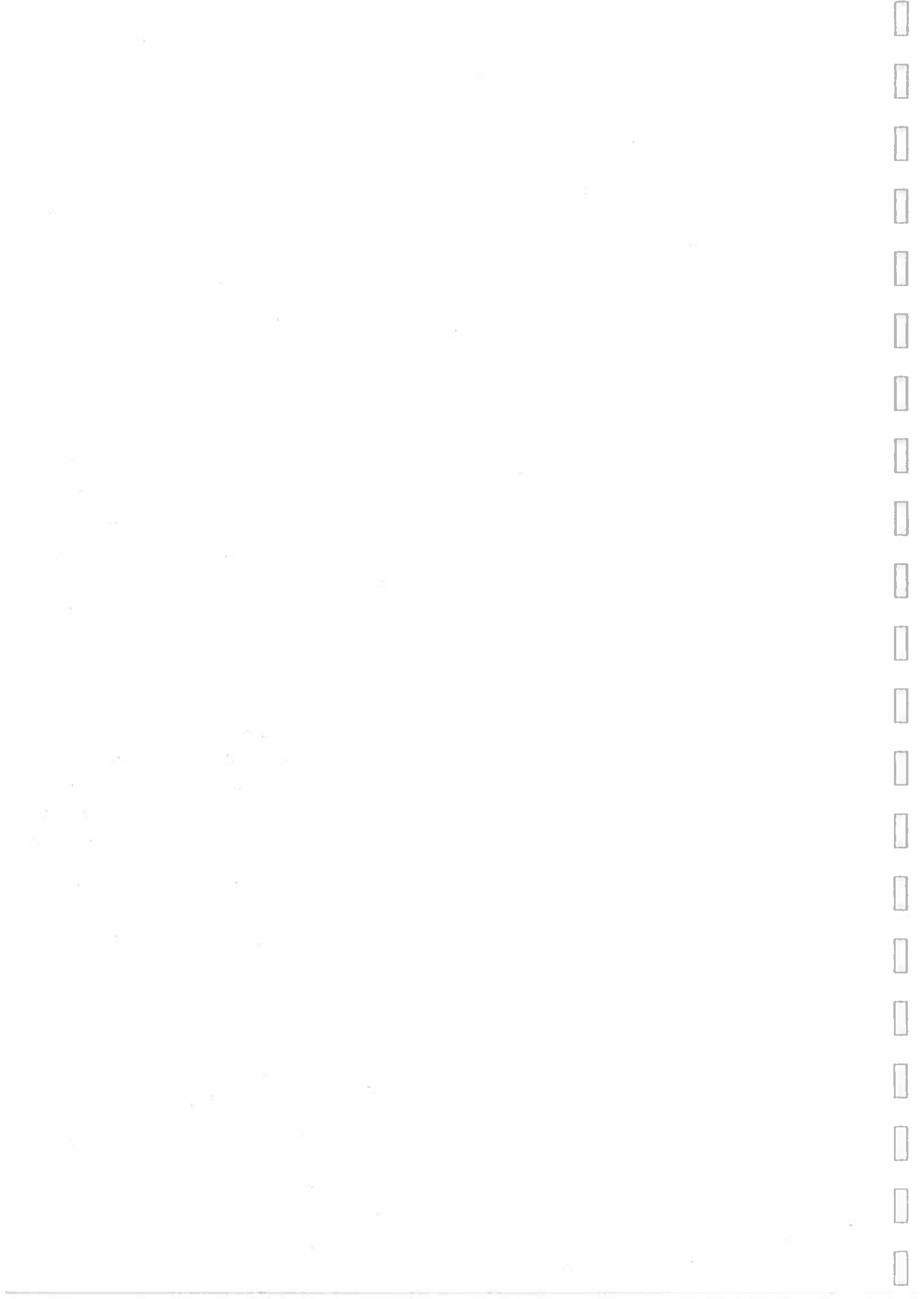
De retour à MARSEILLE, il s'associe avec Mr. Gustin, André VERNEDE avec qui  
il devait rester pendant toute sa carrière commerciale. Tous les deux  
créent à MARSEILLE la 1<sup>re</sup> Compagnie de paquebots à vapeur ayant MARSEILLE  
pour port d'attache. Ces paquebots assuraient le service avec les  
principaux ports italiens.

Le 08.05.1827, à PARIS pour quelques jours, il est surpris de ne pas avoir vu  
son oncle Honoré, Barthélemy ABEILLE VII.3.2. à son arrivée comme prévu, aus-  
sitôt il se rend chez lui et le trouve très gravement malade. Il écrit donc  
à son frère EMMANUEL pour lui expliquer les dispositions qu'il a prises à  
ce sujet. (I,46) Le 14 il écrit (6) à nouveau au même pour l'avertir de  
l'aggravation de l'état de leur oncle qui décède le 15.

Comme il a été dit dans un chapitre précédent, c'est lui qui s'est occupé de  
tout à la suite de ce décès.

Le 07.03.1837, son c.de m. (6) par devant Mt. FLORET, notaire à MARSEILLE.  
"avec Melle. Marie, Gabrielle RANDON de SAINT AMANT, née en 1807 à VOIRON  
(Isère). Fille majeure de feu Camille, Gaspard, de son vivant propriétaire à  
VOIRON et de survivante Mme. Adélaïde, Thérèse BILLION-DURIVOIRE demeurante  
avec sa fille, rue d'AUBAGNE, N° 88, chez Mme. Marie, Françoise ONILLION, veuve  
de Pierre BILLION-DURIVOIRE, Chev. de St. LOUIS, ayeul maternel de la future"  
C'est en souvenir du patronyme de cet ayeul qu'AUGUSTE avait ajouté comme  
complément à son patronyme le nom "DURIVOIRE".

...



Monsieur le Cardinal, Dupont  
à Rome  
Demande de l'ambassade de Rome  
en faveur de M. Abate.

Marseille, le 9 Mars 1850.

Monsieur, Votre Excellence voudrait de  
bien me permettre de réclamer la bienveillance  
en faveur de l'un des personnes les plus recommandables  
de Marseille pour le support politique et religieux  
et en même temps le plus considéré dans la  
ville de haut commerce de cette ville; il  
s'agit de M. Abate, l'un des députés de la ville  
de Marseille et ardent du progrès à l'époque  
Marseille avec les principaux ports d'Italie.

Il a été envoyé copie de cette  
lettre à M. le G<sup>de</sup> Berryer d'Alger  
en attendant que son objet soit  
(9 avril 1850)

S

M. Abate attaché au très grand prieur  
à obtenir de la confiance du gouvernement pontifical  
la place de Consul de Rome à Marseille qui s'est  
vu très incommode par la position du titulaire  
actuel qui est depuis longtemps atteint à son âge  
par une maladie incurable.

Fils & petit fils de Chevalier des ordres de St.  
Jean de Jérusalem & de Saint-Etienne, Consul Général  
de la principauté de Monaco, connu par ses  
fonctions vertueuses & charitables, c'est à ce titre  
qu'il a été nommé par Pie IX par son bref du  
11 septembre 1848 lui a accordé le titre de  
Séigneur. M. Abate remplit donc toutes les qualités  
nécessaires pour remplir dignement et utilement  
pour la sainte Église les fonctions qu'il sollicite.

Pourvu que sa fonction était bien  
faiblement rétribuée, il peut être plus conforme  
aux intérêts de l'État de lui confier à une  
personne notable à Marseille qui offre toutes  
de toutes les autres garanties, celle d'une fortune  
de d'une existence très honorable.

C'est à votre Excellence, M. G<sup>de</sup>, qu'il  
appartient de juger dans la mesure ce qu'il lui  
sera possible de faire pour cet homme qui est  
très aimé au Cardinal apostolique par sa bienveillance  
d'après les officiers de la paroisse de la

L. 48 f. 43

Rome 18 Avril 1850

Monsieur le Préfet,

Vous ne pouvez douter de tout le prix que j'attache à une recommandation telle que la vôtre. Aussi devez-vous être persuadé, Monsieur le Préfet, de tout mon empressement à m'occuper de l'objet pour lequel vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je regrette que mes démarches ne doivent amener aucun résultat satisfaisant. Car, d'après ce qu'on m'a dit, une nomination serait faite, il n'y aurait donc pas lieu d'espérer d'obtenir, pour votre digne protégé, une place qui ne serait point disponible. Je profite bien volontiers de la circonstance pour me rappeler à votre précieuse souvenir, en vous priant d'agréer l'hommage et la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur le Préfet, votre très-humble et très-dévoué serviteur,

+ C. Célestin Lucid: du Pont  
Archev: de Bourges

Monsieur de Suleau,



La future apporte 60.000 Fr. lui venant de son père (67)

Page 43

Mr. ABEILLE père donne une garentie de 30.000 Fr. sur cette somme par une hypothèque sur son immeuble du 7 de la rue GRIGNAN.

La mère de la future renonce à l'usufruit qu'elle avait sur cette somme et lui donne 30.000 Fr. de plus pour après sa mort.

Mme. ONILLION la fait sa légataire universelle à la condition de respecter son testament (68).

Le 09.03.1837, mariage annoncé par des faire-part sur papier bleuté (6).

Il est considéré à MARSEILLE comme chef de l'opinion royaliste.

Il est membre du Conseil Municipal et le restera plus de 20 ans et deviendra adjoint au Maire.

Le 11.09.1846, sa Sainteté PIE IX lui accorde la Croix de St. SYLVESTRE pour le remercier de ses activités au sein des oeuvres catholiques de MARSEILLE

En 1849, il est adjoint au Maire de MARSEILLE et Consul Général de la PRINCIPAUTE de MONACO.

Le 05.03.1850, le Préfet des BOUCHES du RHÔNE, Mr. de SULEAU, écrit une lettre (I,47) au Cardinal DUPONT, en exercice à ROME, pour recommander AUGUSTE A. auprès du SAINT SIEGE pour le poste de Consul de ROME à MARSEILLE.

Le Cardinal répond le 18.04. qu'il ne peut rien faire, le poste paraissant déjà attribué (I,48).

Le 10.05.1851, une lettre du même Préfet (69) à Mr. de REYNEVAL, Ministre de FRANCE à ROME, demande d'appuyer au VATICAN la distinction qui doit lui être remise.

En 1852, déjà Chevalier de la Légion d'Honneur, il reçoit du VATICAN le titre de Comte Romain Héritable (70), titre reversé plus tard à Adolphe ABEILLE B.VII.5.7., donné, dans le dictionnaire en question, comme cousin germain ! Or, leur 1<sup>er</sup> ancêtre commun remontait à 1640 !

Le 10.05.1865, décès de son épouse au "PORTAIL VERT" à MARSEILLE.

Le 22.07.1886, son décès à PARIS.

"Au dire de ma mère, il était vraiment "Une intelligence" et un "Coeur d'or" On le tenait dans la famille et à PARIS, où il habitait dans ses dernières années, en fort grande estime. Ses nièces, Marguerite et Thérèse (Ma mère) étaient choyées par lui à chacune de leurs sorties du couvent (Pensionnat de la rue de VARENNE, le Sacré Coeur.) où elles faisaient leurs études. Une attaque l'emporta alors qu'il était dans sa 88<sup>e</sup> année." (60)

"Coeur excellent, caractère facile et doux, gai et affectueux, prompt à obliger, reconnaissant du moindre service reçu, aimait la littérature et se souvenait d'un très grand nombre de vers qu'il citait souvent. Très charitable." (59)

Il laisse 2 filles: VICTOIRE IX.7.4. et ADINE IX.7.5. qui suivront. Ce rameau ABEILLE s'éteint donc avec lui.

...

J'ai pensé qu'il était juste de consacrer une place plus importante qu'aux autres à notre ancêtre HENRI étant donné le grand nombre de ses descendants 47 petits-enfants, et le fait qu'il ait écrit un livre de raison de 1879 à 1896 qui a concouru à maintenir la tradition familiale et que beaucoup ne connaissent pas. Les phrases entre guillemets sont tirées de ce livre. Son portrait et les armes gravées (I,49) sur sa chevalière, qui est en ma possession. Armes dont il a été question dans le tome 1 page 2.

\* le 03.11.1826 à MARSEILLE. Rue GRIGNAN, N°7. (71 - 26) Témoin: AUGUSTE VIII.4.7. demeurant même maison.

b. le 04 à l'église de la Sainte TRINITÉ à MARSEILLE. P. Jean, Louis BÉRARD "du PITHON", grand-père maternel. M. Victoire, Elisabeth BÉRARD, soeur du précédent et grand-mère paternelle.

En 1836, ses parents le mettent externe chez Mr. BAUX qui n'avait que 6 élèves. Eugène CHIEUSSE de COMBAUD, frère de sa future épouse, l'y rejoindra en 1838. Ils feront toutes leurs études ensemble. C'est ainsi qu'HENRI connaîtra bien sa future épouse.

1844, baccalauréat avec mention "bien".

Il s'inscrit aux Conférences de St. VINCENT de PAUL et visite les vieux et les malheureux.

1845, il s'inscrit en droit à la Faculté d'AIX et partage le même appartement avec EUGÈNE C. de C.

1846, à Pâques, il demande la main d'Alix CHIEUSSE de COMBAUD, sa cousine germaine. (I,39) Le mariage est fixé à la fin de ses études.

1847, il entre comme avocat stagiaire chez M<sup>re</sup>. ALBRAND, avoué, ami de la famille.

Le 04.10, son c. de m. (26 - 72) avec Gabrielle, Alix\* CHIEUSSE de COMBAUD, demeurant à LORGUES (VAR) chez ses parents. \* le 08.01.1828 à LORGUES, fille de ANDRÉ, MARIE, HONORÉ\* et de Victoire, Joséphine, "Jenny"\* BÉRARD "du PITHON" Régime dotal.

Sa grand-mère paternelle et marraine, présente au contrat, lui donne 10.000 Fr. (Reçus le 19.02.1848, Not. GASQUET.). Ses parents lui donnent 20.000 Fr. 12.000 Fr. de son père et 8.000 Fr. de sa mère. Sommes exigibles seulement à leur décès. Il lui sera versé un intérêt de 4 %. (En fait, ce sont ses tantes PERRIN, épouse de VIII.4.6 et CLEMENTINE VIII.4.2. qui ont donné chacune 10.000 Fr. à son père qui les lui a donnés de la main à la main, quelques jours avant sa mort, devant son frère ELZEAR (26).

La future reçoit une dot de 150.000 Fr., 130.000 Fr. de son père et 20.000 Fr. de sa mère. A savoir : Un trousseau d'une valeur de 5.000 Fr. et une somme de 145.000 Fr. dont 95.000 ont été déjà remis au futur époux. Les 50.000 autres Fr. seront versés au futur époux dès qu'il aura trouvé à faire l'acquisition d'un ou plusieurs immeubles. 4 % d'intérêt lui seront versés en attendant. Les 20.000 Fr. de Mme. de COMBAUD seront imputés à ces 50.000 Fr.

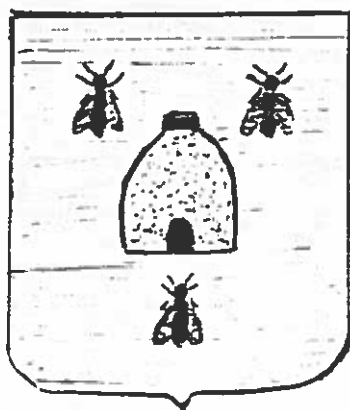
Pour garantir les 95.000 Fr. versés à son fils, Mr. ABEILLE père hypothèque 1<sup>er</sup>, pour 70.000 Fr. le 1/4 qui lui appartient de la maison du N° 3 de la rue



d'azur à une ruche  
d'or accompagnée de  
trois abeilles de même  
posées 2 et 1.

I.49 page 44

Couronne de Comte





Abeille.  
Jean Victor Henri  
&  
Alexis  
Nicolas de Combaut  
N° 153.

L'An mil huit cent quarante six et le quatre octobre à Paris heures. En l'année  
ACTE DE MARIAGE de M<sup>rs</sup> Jean Victor Henri Abeille  
né le 15 novembre mil huit cent vingt six  
y demeurant et y demeurant avec ses père et mère, rue Grégoire  
1909; fils mineur de M<sup>rs</sup> Paul Emmanuel Abeille, négociant,  
Et de Dame Sidonie Gabrielle Berard du Pitton, le présent,  
Et consentans;

D'une part; et de Demoiselle Gabrielle alix Chiusses de Combaut,  
née à La Roque (Var), le huit janvier mil huit cent vingt six;  
y demeurant et y demeurant avec ses père et mère, fille mineure  
en l'absence de son père honore Chiusses de Combaut, négociant,  
Et de Dame Victoria Josephine Berard du Pitton, le présent,  
Et consentans;

D'autre part. Les Actes préliminaires sont: la publication de mariage, faite en cette Mairie,  
les Dimanches dix neuf et vingt six septembre dernier, Et en l'absence  
de La Roque, les Dimanches, dix neuf et vingt six septembre, -  
Le tout à midi, sans opposition; et les actes de naissance  
des Epoux  
De toutes lesquelles pièces, paraphées aux termes de la loi et qui demeureront annexées au  
présent registre, il a été fait lecture, ainsi que du chapitre six du titre cinq du Code Civil, con-  
cernant les droits et devoirs respectifs des époux, lesdits époux présents ont déclaré prendre  
en mariage, l'un Demoiselle Gabrielle alix Chiusses de Combaut;  
l'autre, M<sup>rs</sup> Jean Victor Henri Abeille.

Après quoi, Nous Jean Baptiste Pascal Etienne Buret  
Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat civil,

avons prononcé, au son de la loi, que lesdits époux sont unis en mariage, en présence des  
Sieurs Paul Louis Berard du Pitton, ami des Epoux, âgé de  
soixante quatre ans, célibataire, demeurant à Paris, rue de la Harpe  
François au, âgé de trente six ans, célibataire, demeurant à Paris,  
ami, Consul général de Monaco, Charles de La Roche, âgé de trente  
ans, Conseiller municipal, demeurant à Paris, rue de la Harpe,  
Alexandre Berard, âgé de trente six ans, célibataire, demeurant  
à Paris, rue de la Harpe, et de M<sup>rs</sup> Louis de La Roche, âgé de  
soixante ans, marié, demeurant à Paris, rue de la Harpe,  
ami de l'époux, et de M<sup>rs</sup> Louis de La Roche, âgé de  
soixante ans, marié, demeurant à Paris, rue de la Harpe,  
ami de l'épouse, et de M<sup>rs</sup> Louis de La Roche, âgé de  
soixante ans, marié, demeurant à Paris, rue de la Harpe,  
ami de l'époux, et de M<sup>rs</sup> Louis de La Roche, âgé de  
soixante ans, marié, demeurant à Paris, rue de la Harpe,  
ami de l'épouse.

Reçu de l'acte de mariage

J. Abeille, M<sup>rs</sup> de Combaut  
E. Abeille, M<sup>rs</sup> de Combaut  
A. Berard, M<sup>rs</sup> de Combaut  
C. de La Roche, M<sup>rs</sup> de Combaut

du JEUNE ANARCHASIS et d'une petite maison contiguë, R. HAXO. Page 45  
2°, pour 25.000 Fr. la moitié qui lui appartient de la propriété du "PORTAIL  
VERT", quartier du ROUET à MARSEILLE.

Le même jour, à 15 H., mariage civil à MARSEILLE (I, 50 et 71 - 26) en présence de:

- Jean, Louis BÉRARD "du PITHON", aïeul des époux.
- AUGUSTE A. VIII.4.7., oncle de l'époux.
- Adolphe BERLIER, cousin de l'épouse. Il s'agit là du 3° enfant de Emmanuel BERLIER de VAUPLANE, époux de Désirée\*, Marie CHIEUSSE de COMBAUD, 12° enfant de LOUIS, ANDRÉ et la soeur de LOUIS FRANÇOIS, grand-père paternel d'ALIX.
- EUGÈNE C. de C., avocat, frère de la mariée.

signent également:

- Achille de VALLAVIEILLE, fils d'ADELAÏDE C. de C., même filiation que celle d'Adolphe BERLIER.
- LOUIS A. IX.6.2., frère de l'époux.
- Les pères et mères des époux.

Le 05.10.1847, à 10 H., mariage religieux en l'église de NOTRE-DAME du ROUET à MARSEILLE, paroisse du "PORTAIL VERT", où se fait le repas des noces. Le mariage ne s'était pas fait à LORGUES, à cause de sa grand-mère trop âgée pour s'y rendre.

Mariage béni par le chanoine LÉAUTIER, ancien curé de la paroisse.

Le couple part en voyage de noce pour 8 jours: ARLES, AVIGNON, SUZE (DRÔME), (Le château appartenait alors à des parents des VALLAVIEILLE.) NIMES et MONTPELLIER (Domicile d'alors des VALLAVIEILLE.), Mon grand-père GABRIEL A. devait rester très lié à cette famille de VALLAVIEILLE, comme mes parents et moi-même nous le sommes restés.

1848. Les 145.000 Fr. de dot ont été employés de la manière suivante: (26)

- 1° Acquisition de la maison du N° 13 de la rue GRIGNAN à MARSEILLE au prix de 53.000 Fr. Le 18.02. (72), plus 4.000 Fr. de frais.
- 2° Acquisition de la propriété de LA CANDOLLE, commune de LA PENNE (B. du Rh.), au prix de 85.000 Fr., frais compris. Acte du 17.10. (72) Solde payé les 2, 5 et 16 juillet 1849. Les 2.000 Fr. manquant ont été payés par HENRI. (26)

Quelques lignes sur LA CANDOLLE : (I, 51 - 52 - 53) & (73)

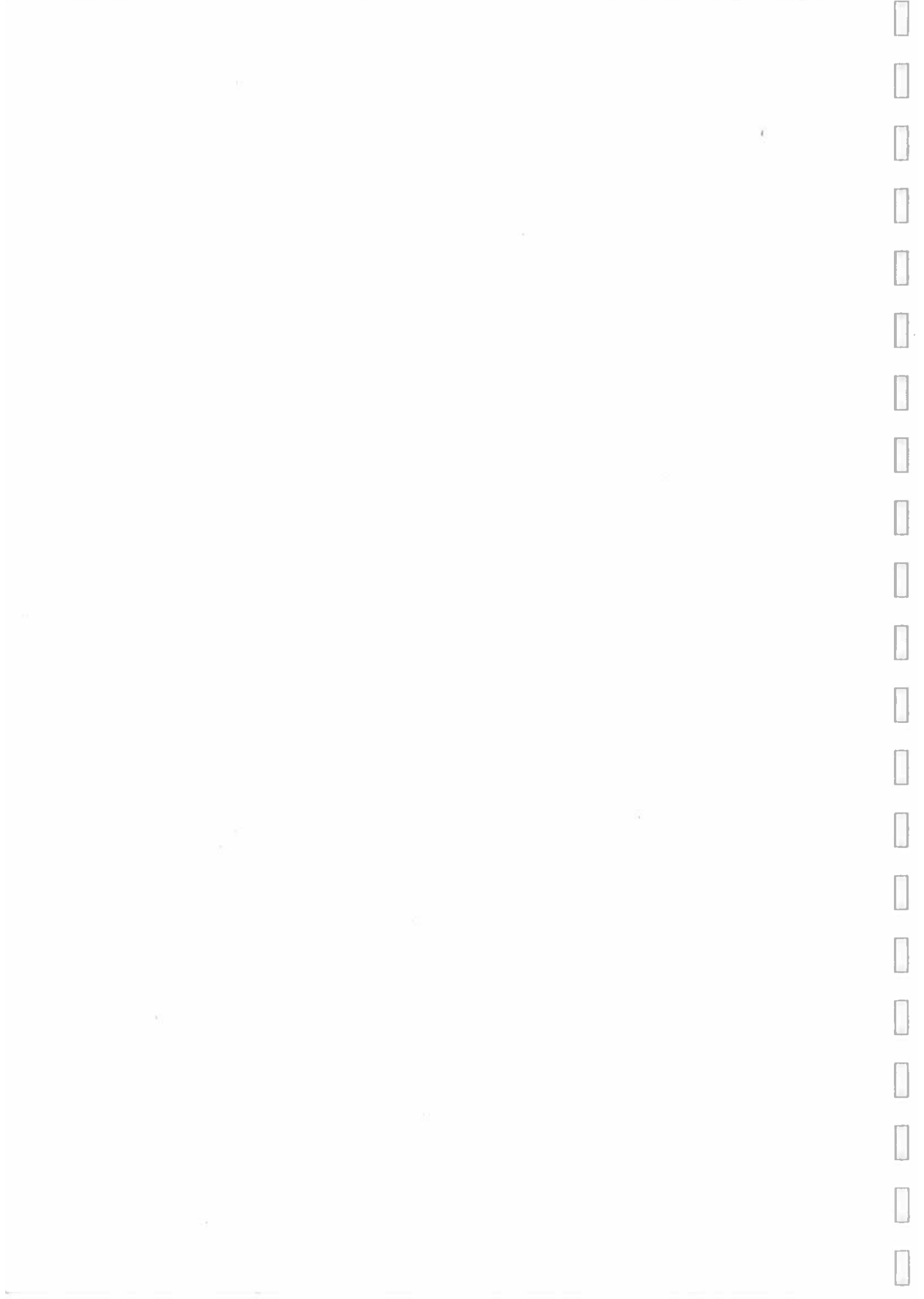
- Pons de CANDOLLE, 1° seigneur de LA PENNE en 1184, est incertain; mais il est certain que le domaine a appartenu à la famille de CANDOLLE, seigneur de LA PENNE, depuis le XV° S. jusqu'au 11 Mai 1723, date à laquelle le domaine est sorti de cette famille qui a occupé des charges électives à MARSEILLE au XV° S.

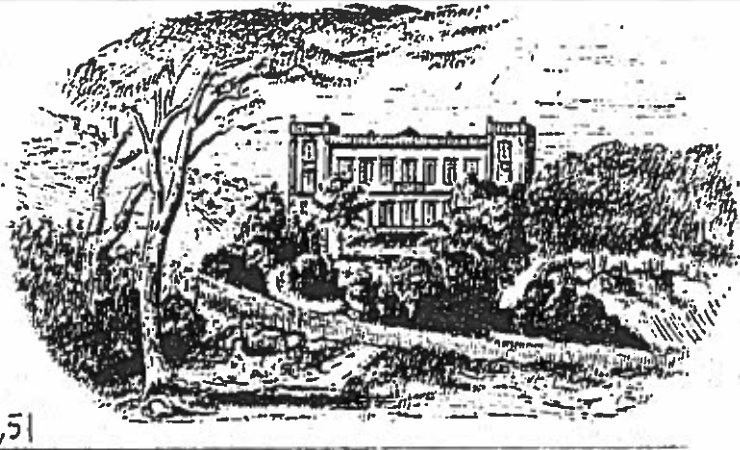
Le Château, tel qu'il apparaît, devait avoir été reconstruit à la fin du XVIII° ou au début du XIX° S. sur l'emplacement d'un château beaucoup plus ancien. HENRI et sa famille ne vont y faire que de courts séjours.

1850. Il quitte le cabinet d'avoués ALBRAND pour aller chez Mr. HORNBOSTEL, son ami, qui vient d'ouvrir un cabinet. Il commence à plaider.

Voyage de 15 jours avec son père à FLORENCE.

De juin à septembre, voyage avec son épouse et sa tante CLEMENTINE VIII.4.2. 6 semaines à PARIS. 8 jours à LONDRES. Puis, ANVERS et l'ALLEMAGNE avec AIX-LA-CHAPELLE et COLOGNE et de là par le RHIN jusqu'à COBLENTZ.

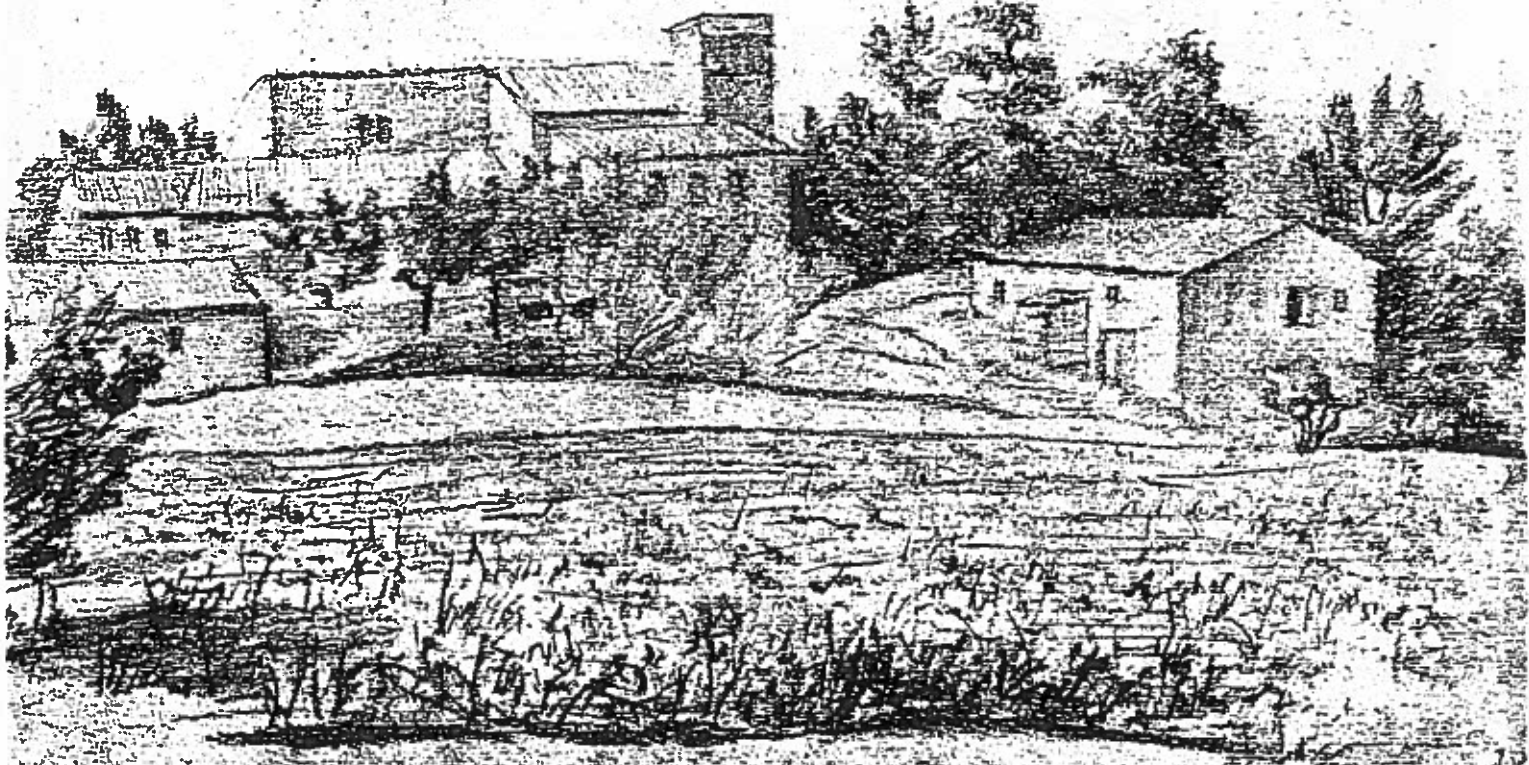




1,51



1,52



Le Candelle

G.H.

I.54 page 46

Le Vaisseau.

O beauté par de la jeunesse,  
Van de l'amour, par de la caresse.  
(ambard.)

Envoi à ma Chérie.

Aux nos ramments la nuit s'achève  
C'est à coup, dans un tendre rêve,  
Je te vois, ô mon Thérèse!

Sur tes lèvres, un frais sourire,  
Mon sourire d'ange m'attire

Suis-je bien dans le rêve en sur? —

Mais déjà mon ardente bouche

L'air trébuchant s'approche et te touche

Comme un sylphe dans et léger,

Alors, de nos lèvres jumelles

Past, avec un frolement d'ailes,

Mon émissant, un long baiser!

Je t'ai saisi, je te l'envoie,

Le mignon, ma trop courte joie

Dans miel d'amour, bairin charmant

Je te regrette et te désire!

Où se teu souffle caressant

Mon cœur te suit en soupirant

Hé, désormais, vole lui dire

Que je voudrais, fut-ce en dormant

Le baiser encore dans son sourire

H. et.

St Germain 17 Juin 89.



3 semaines aux eaux à WIESBADEN et le RHIN jusqu'à STRASBOURG. Traversé la SUISSE jusqu'à VEVEY, puis en bateau jusqu'à GENEVE. Retour par LYON.

Page 46

1851. Le coup d'Etat du 2 décembre du Prince NAPOLÉON le surprend à LORGUES, chez ses beaux-parents. Le VAR se soulève, les insurgés entrent à LORGUES juste après son départ pour MARSEILLE et prennent des otages dont son beau-père. Les otages sont délivrés trois jours après par une poignée de soldats

HENRI passe ses étés avec sa famille au "PORTAIL VERT", et cela jusqu'en 1862 où ils vont à nouveau faire de longs séjours à la CANDOLLE.

1852. Il perdent du croup leur 2<sup>e</sup> enfant CHARLES à 2 ans.

1854. En août il va prendre les eaux à VICHY.

Le choléra sévit à MARSEILLE, aussi envoie-t-il sa famille à APT, chez leur tante PERRIN.

1855. Son frère LOUIS IX.6.2., gérant d'une grande affaire, dépose son bilan, pour lui éviter la faillite, la famille rembourse 400.000 Fr. aux créanciers.

1857. Il abandonne le barreau, trop fatigant pour sa santé, fragile depuis son droit, et entre chez M<sup>re</sup>. GASQUET, notaire à MARSEILLE et ami.

1859. En août et septembre il va prendre les eaux à St. GERVAIS les BAINS (Hte. SAVOIE). C'est alors que naît au "PORTAIL VERT" son fils JOSEPH. DE St. GERVAIS, il envoie un poème à son épouse. (I, 54)

1860. Son épouse et deux de ses enfants sont atteints de la variole, JOSEPH en meurt.

Il retourne aux eaux à St. GERVAIS, son épouse et sa belle-mère viennent l'y rejoindre.

Le 1<sup>er</sup> octobre, mariage de son beau-frère EUGÈNE C. de C. à TOULON. Repas de nocé Villa Ste. MARIE, près de La VALETTE. " C'est un garçon léger brillant et spirituel."

1861. En juin, il accomplit avec son épouse le vœu fait pour la guérison de son fils CHARLES d'aller en pèlerinage à N. D. de La SALETTE (ISERE). Il offre au sanctuaire en ex-voto "Un tableau peint par LAGIER représentant le petit malade et la Ste. VIERGE près de son lit dans l'attitude de la bénédiction."

1862. Sa fille MARGUERITE entre faire ses études au SACRÉ COEUR de PARIS sous la protection de son oncle AUGUSTE.

Le 12 mars, il demande au notaire parisien qui l'a rédigé le c. de m. de ses beaux-parents pour régler la succession de son beau-père.

La famille passe l'été au "PORTAIL VERT". Son fils PIERRE étant très malade il fait le vœu de l'emmener sur la tombe du Curé d'ARS, après guérison. Ils habitent alors au 7, rue GRIGNAN, à MARSEILLE.

1863. Voyage à ARS avec son épouse et leur fils PIERRE guéri. Leur fille MARGUERITE vient les y rejoindre de PARIS.

En passant à VILLEFRANCHE/SAÔNE (RHÔNE), ils vont visiter le collège des Jésuites à MONGRÉ où se trouvait un cousin: Polyeucte BERLIER de V., ils déci

dent d'y envoyer leur aîné GABRIEL (Mon grand-père).

Page 47

Son épouse ramène MARGUERITE à PARIS.

Pour la 1<sup>e</sup> fois depuis 12 ans, la CANDOLLE est utilisée tout l'été.

1864. leur fils CHARLES entre à MONGRÉ avec son frère. Les parents sont très satisfaits de ce collège.

1865. Leur fille MARGUERITE rentre définitivement à MARSEILLE et sa soeur THÉRÈSE la remplace au SACRÉ COEUR de PARIS.

En septembre, il va à TOULON pour être parrain du 3<sup>e</sup> enf. d'EUGÈNE C. de C.

1866. Voyage à APT chez sa tante PERRIN.

"En septembre, la voiture de ma belle-soeur, avec ma femme et 3 de nos enfants, s'emporte en l'absence du cocher sur la route accidentée de SALERNES, ANGELE (Sa belle-soeur) a sauté à terre et a été blessée, c'est ALIX qui a ramené au calme l'attelage."

Il quitte l'étude de Mt. GASQUET en Août pour s'arrêter de travailler définitivement car sa santé ne lui permet pas d'envisager l'achat d'une étude de notaire. Il a 40 ans. Son épouse est enceinte pour la 12<sup>e</sup> fois.

1867. Sa belle-mère vient s'installer à MARSEILLE à la suite de violents chagrins causés à son fils.

1868. Son fils EMMANUEL entre à MONGRÉ avec ses 3 frères: GABRIEL, CHARLES et AUGUSTE.

13<sup>e</sup> et dernière grossesse de son épouse.

1869. Séjour à la CANDOLLE de toute la famille de fin mai au 12 novembre.

Le 12 août son épouse fait une fausse couche qui la fait beaucoup souffrir.

"Mort à LORGUES d'EUGÈNE (Son beau-frère) d'une irritation d'entrailles, il avait donné de grands chagrins à sa famille, fin édifiante."

1870. Début mars leur tante FOULLON, qui est veuve, a une 2<sup>e</sup> attaque dans sa propriété de VINEUIL, près de CHANTILLY. C'est ELZÉAR qui part pour la soigner et la reconduire à PARIS, chez elle, puis à MARSEILLE où elle est mise chez les DAMES de la BLANCARDE où elle décède.

Le 19.07. La FRANCE déclare la guerre à la PRUSSE et succombe.

Révolution du 4 septembre.

Le 15, son épouse et leurs enfants et le 18, lui et sa mère, partent se réfugier en SUISSE où ils s'installent le 24 à SIERRE, dans le VALAIS. (Entre BRIGUES et MARTIGNY) à 30 K. au sud du lac LEMAN.

Charmant petit village que je suis allé reconnaître, grand hôtel-restaurant de qualité en 1986.

Les enfants vont à l'école sur place et le couple soigne 60 internés Français qui sont arrivés malades.

1871. Toujours à SIERRE. Gabriel est sur le point de s'engager dans la Légion des Zouaves de CHARENTE, Armée de la LOIRE, quand l'Armistice est signé le 28.01.

"ELZÉAR a failli être tué dans la journée d'émeute du 4 avril."

Le 21.06, ils s'installent à FRIBOURG et le 02.10. sont de retour à MARSEILLE. A la fin de l'année, "Mariage arrangé de MARGUERITE avec un jeune homme excellent. (POUCEL)"

"Nous avons dû quitter la FRANCE car une horde de bandits, maîtresse de la

Ville, dominait le Préfet, on arrêtait à tort et à travers sans que personne osât s'y opposer. Il m'était impossible de faire le service de la GARDE NATIONALE après un essai. Trop fatigué. Nos fils trop jeunes pour porter les armes, donc inutiles. Il valait mieux partir, ELZÉAR (Son frère) restait pour garder mes tantes avec les cousins de LA MURE." Page 48

1872. Le 12.06., il demande un passeport pour se rendre à ROME, son signalement est le suivant:

- Taille 1 M. 71 - Cheveu: Chatain. - Front: Haut. - Sourcils et yeux: Chatains. - Nez: Aquilin et fort. - Bouche: Moyenne. - Barbe: Grisonnante. - Menton: Rond. - Visage: Ovale. - Teint: Brun clair. - signe particulier: Calvitie.

Il part pour ROME comme délégué de la Sté. des Interêts Catholiques.

"Plusieurs fois reçu par le St. PÈRE, qui m'a accordé un entretien en tête à tête d'1/2 h. environ et communion de ses mains en sa chapelle."

Ce qui lui valut une indulgence plénière pour lui et ses descendants jusqu'à la 3<sup>e</sup> génération incluse s'il m'en souvient bien. (Le certificat a été détruit au cours du bombardement de notre maison de GISORS.)

Retour le 13.07. par FLORENCE, VENISE, MILAN, TURIN et le Mont-CENIS.

Son épouse fait pour toute la famille le pèlerinage de LOURDES.

Le 25.11. Sa fille MARGUERITE P. lui donne son 1<sup>er</sup> petit-fils: VICTOR, plus tard jésuite. (C'est lui qui nous a mariés en 1944 à St. MARTIAL D'A.)

Ce voyage à ROME avait été rendu nécessaire à cause des difficultés rencontrées par la Sté. ci-dessus lors de ses débuts. C'est Mr. BERGASSE qui en avait conçu la pensée. En 18 mois, 250.000 Fr. avaient été recueillis et distribués.

Henri était alors: Vice-Président du Conseil des Conférences de St. VINCENT de PAUL, Président de la Sté. d'Education, plus tard, Commission des Ecoles, Secrétaire puis Vice-Président du Comité de Direction des Ecoles.

Il appartenait à d'autres oeuvres dont celle de la Propagation de la Foi qu'il présidait.

25<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, à cette occasion il donna à son épouse:

- Un bracelet, grand cercle d'or qui portait à l'intérieur les noms et les dates de naissances de leurs enfants.

- Une bague marquise en diamants avec cette inscription: "HENRI-ALIX. A. XXV. An. In Christo sponsi."

- Quelques vers y étaient joints.

1873. Son frère LOUIS a passé 3 semaines avec eux à la CANDOLLÉ et s'est converti 2 mois après.

1874. Le 08.07. Il est parrain d'Henri POUCEL, son petit fils.

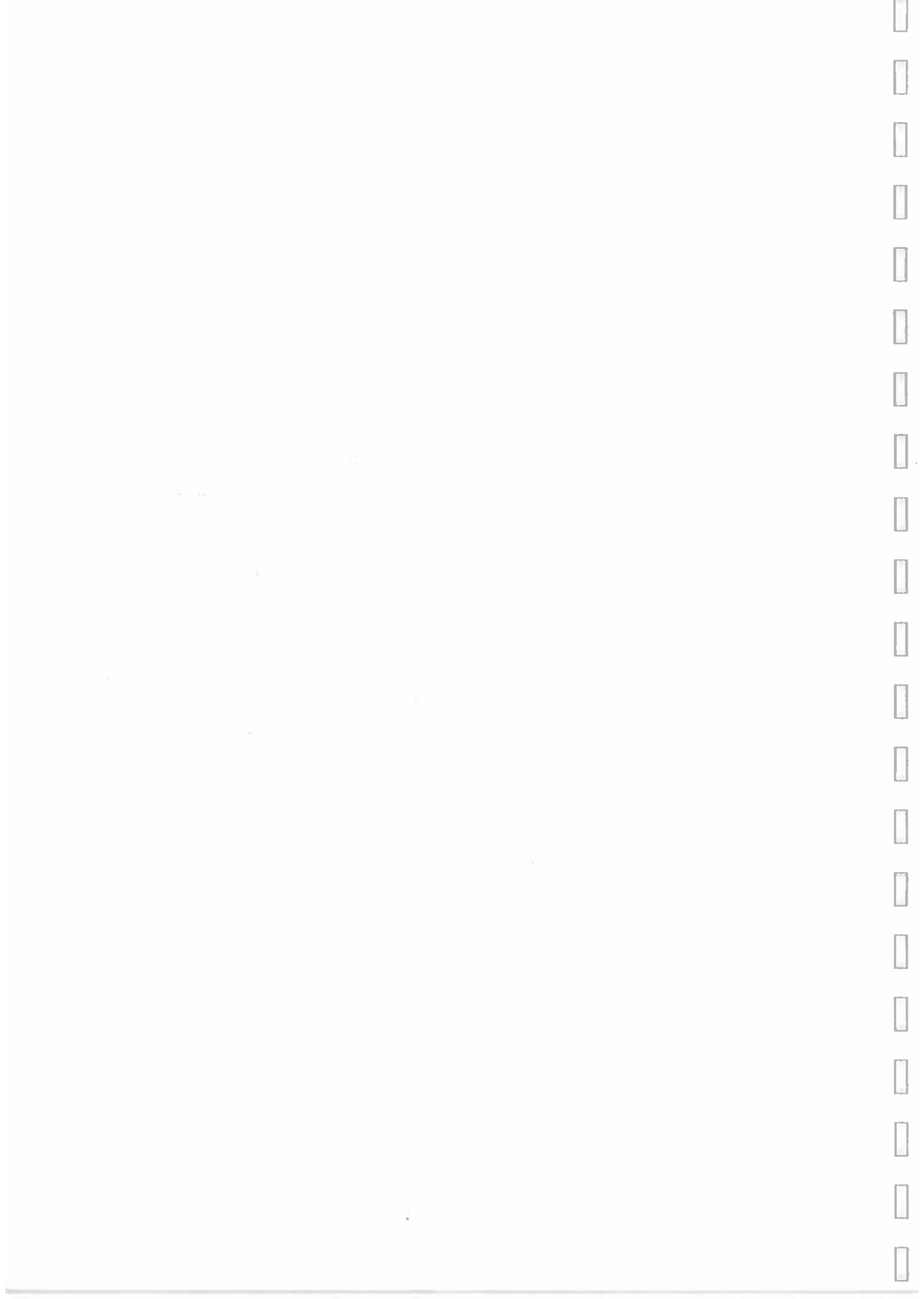
Son épouse va à VINEUIL (St. FIRMIN), pour vendre la petite propriété de sa tante FOULLON, née BÉRARD, qui lui venait de son mari.

Son fils AUGUSTE, incertain sur sa vocation, décide d'entrer au noviciat des Jésuites. Il était allé rejoindre sa mère à PARIS où elle était avec EMMA-NUEL X. 1.7. venu pour se faire examiner les yeux.

1875. Année qui lui est particulièrement pénible.

Entrée d'AUGUSTE au noviciat le 01.02. à LONS LE SAULNIER.

Le 11.04. Il part pour la "MARTINETTE", propriété des C. de C., à côté de LORGUES. Le 25 une dépêche le rappelle, l'état de son épouse est très grave, elle expire dans ses bras le 10.05.



Coup double ;

Personnages,

M<sup>re</sup> de Renouart présidente du tribunal.

- Henri de Renouart - son fils, substitut.

M<sup>me</sup> Darcy.

- Marguerite Darcy sa fille.

Jean d'Anstigan.

Le lieu représenté au salon.

Stim sur

Henri Jean,

Jean.

Madame va descendre avec Mademoiselle  
elle prie Monsieur de l'attendre un  
moment.

Henri

Merci.

(Jean sort.)

n'a pu résister à son épreuve sensible.

Mauri.

fin de la pièce

Mon père dit vrai, Marguerite.  
Dès le moment où je vous ai vue, j'ai  
tout mon cœur s'est tourné vers vous.  
Et maintenant, à la trêve amère  
qui le remplissait, à la joie immense  
qui l'insouda, je sens que j'ai trouvé  
ce que je cherchais sans le savoir; je  
sens que je n'ai jamais aimé Louise,  
et que, même avant de vous connaître  
(il le baïe au front) c'est toi que  
j'aimais!

Marguerite.

Ah! je suis trop heureuse!

La toile tombe.

Le Régisseur au public.

Messieurs & Mesdames, je reviens à  
l'instant pour vous deux billets de pièce  
fait. — Je pense n'avoir pas besoin  
de vous lire le premier. Voici le  
second:

M. Rou Dural a l'honneur  
de vous annoncer le prochain mariage  
de M. Edouard Dural, capitaine de  
chasseurs, son fils, avec M<sup>lle</sup> Marie  
Louise Lanoye.

"AUGUSTE en excellente santé éprouve le 1<sup>er</sup> août une fatigue des bronches. Le 18, il arrive au "PORTAIL VERT" dangereusement malade et meurt le 04.09." (Voir le récit de sa mort: tome 3.)  
Il part se reposer à la CANDOLLE. "Au retour, négociations pour le mariage de THÉRÈSE avec Amédée de CROZET." Page 49

1876. "Maladie de cœur d'EMMANUEL qui prépare son bac. à la maison étant donné sa santé. Il est confié aux soins du Dr. CHARGÉ que toute la famille va consulter tous les mois dans sa campagne de TAMARIS, près de la SEYNE."  
De juin à novembre à la CANDOLLE, dont 15 jours à LOURDES en octobre.  
CHARLES est reçu avocat à MARSEILLE.

1877. Il est parrain de Laurent de CROZET.  
Le 13.08., pèlerinage à la Ste. BAUME avec les enfants, les FAUCHIER et sa belle-soeur ANGELE de C.  
En septembre, 1 mois à la MARTINETTE.  
Fiançailles de CHARLES X.1.5. avec Gabriel FAUCHIER, cousine d'ANGELE de C.  
Pour se marier plus rapidement, il abandonne le doctorat en droit et fait son volontariat dans l'intendance à MARSEILLE.

1878. Il écrit une petite pièce de théâtre: "Coup double", en 16 scènes et avec 5 personnages, qui se termine par un double mariage. (26) & (I, 55)  
En mai, il visite avec EMMANUEL l'Exposition Universelle de PARIS et rapporte un ruban souvenir à l'image de la Statue de la Liberté (26), ils sont logés chez ANGELE de C.  
Pendant les émeutes à MARSEILLE lors de la fête du Sacré Cœur, GABRIEL et EMMANUEL sont frappés et sévèrement blessés en secourant deux jeunes gens assaillis par la foule.  
Mariages de son frère ELZEAR et de son fils CHARLES.

1879. Il commence le 22 mai à rédiger son livre de raison (Tome 1, P. 2)  
EMMANUEL, atteint d'une maladie de cœur, est versé aux services auxiliaires  
En mai séjour à COTOLINDE, près d'APT, dans la propriété de sa tante PERRIN avec le ménage de son frère ELZEAR.  
En août au PORTAIL VERT.  
En septembre à la CANDOLLE, son frère LOUIS y vient.  
Agrandissement de la CANDOLLE pour permettre aux ménages de ses enfants une certaine indépendance: cuisine et salle à manger par couple.  
"Hiver très froid. - 15 ° à la campagne, pas vu depuis 60 ans."

1880. Séjours habituels: CANDOLLE et PORTAIL VERT.  
Le 29.10. "Expulsion des Ordres Religieux de MARSEILLE: Les Capucins, Dominicains, Bénédictins, Oblats de MARIE, Pères du St. SACREMENT.  
Les portes des monastères sont brisées à coups de hache. Les pères sont jetés dans la rue. Les enfants ont fait leur devoir."

1881. Pèlerinage à LOURDES avec EMMANUEL.  
En août, en revenant de GRENOBLE où il accompagnait son fils PIERRE qui allait y passer son bac., il se rendit à la GRANDE CHARTREUSE, puis à N. D. de la SLETTE où il a revu son ex-voto vieux de 20 ans, que de souvenirs!  
Le 14.05. décès de son cousin et excellent ami Achille de VALLAVIEILLE, ancien préfet de LYON, il avait fait son droit avec lui à AIX et étaient restés très intimes.  
Troubles à MARSEILLE à l'occasion du retour des troupes envoyées en TUNISIE

Au moment où le Général VINCENDON et son Etat-Major passent devant le Cercle Italien, ils sont accueillis par une bordée d'injures. Les ITALIENS sont alors poursuivis et, à leur tour, poursuivent les MARSEILLAIS. 8 jours de troubles.  
Le 27.06. Partage des immeubles de la rue GRIGNAN avec son frère ELZEAR. Il garde le N° 7, et, il a alors 11 petits-enfants.

Page 50

1882. "Catastrophe financière à la Bourse qui s'effondre après des gains anormaux, heureusement nous n'avions pas spéculé."

Séjours habituels à la campagne.

"EMMANUEL est allé se refaire sa santé en ALGÈRE à ZENIGER, près de BONE, il y est retourné 1 mois en hiver avec GABRIEL. Le 17.02. à l'affut d'une hyène, il a tué une panthère femelle de 4 ans. 1 m. 60 du nez à la naissance de la queue et, en tout, 2 m. 55."

"PIERRE (X.1.9.) est reçu au 1<sup>er</sup> bac., échoue au 2<sup>e</sup> et part pour 5 ans faire son service en ALGÈRE où il retrouve son oncle LOUIS (IX.6.2.) qui y est installé définitivement."

Pour la 1<sup>re</sup> fois il se retrouve seul à la table familiale si garnie il y a encore quelques années. Il envisage donc de s'installer avec le ménage des POUCEL.

" Le 31.12. Mort de GAMBETTA, indifférence des masses pour la mort de ce triste héros de la révolution. Les républicains affirment leurs désolations le public s'en soucie autant que d'une éclipse de lune. Blessé à la main d'un coup de revolver par une maîtresse jalouse, son sang vicié par l'abus des plaisirs a rendu sa blessure mortelle. Bien juste retour des choses pour celui qui lançait : "Le cléricisme, voilà l'ennemi." et qui désignait le catholicisme à la haine des masses. Il disait également: " La vertu-manie nous tuera." Hélas! ce n'est sûrement pas cela qui l'a tué!"

(Ma grand-mère LADEVIE -1838/1910- pensait exactement la même chose de ce triste individu et le manifestait en des termes encore plus violents.)

1883. L'année commence le 26.03. par la bénédiction écrite de la main de l'abbé Jean BOSCO, béatifié plus tard, évangéliste du MATO CROSSO, en AMERIQUE du SUD. Fondateur et supérieur général des FRÈRES SALÉSIENS. Il est resté déjeuner avec HENRI, c'était un vieil ami de la famille. Grands travaux aux 7 & 9 de la rue GRIGNAN pour l'installation du ménage POUCEL.

Assez gravement malade, il part prendre les eaux à PLOMBIÈRES LES BAINS (VOSGES) qui le guérissent bien.

Le 24.08. Mort de HENRI V, prétendant à la couronne de FRANCE, à FROHSDORF (AUTRICHE). Avec lui s'éteint la branche aînée des BOURBONS. Inhumé à GORITZ, près de son aïeul CHARLES X.

Août, septembre à la CANDOLLE.

1884. Plantation d'un verger à la CANDOLLE, 100 arbres entourés d'une haie d'aubépines. (Ma mère se souvient très bien d'y avoir fait des incursions) Et plantation d'une vigne avec des plants américains.

"Le choléra éclate à TOULON et gagne MARSEILLE où il sévit jusqu'à fin octobre malgré la jactance du Conseil Municipal. 120 morts par jour au plus fort de l'épidémie" Toute la famille quitte MARSEILLE. Il part avec GABRIEL et HENRI à la COTOLINDE, puis, à la CANDOLLE où EMMANUEL se marie.

Nouvelle cure à PLOMBIÈRES avec GABRIEL, puis la COTOLINDE, la CANDOLLE et MARSEILLE!

HENRI X.1.11. Renonce à préparer l'Ecole Navale.



1885. Voyage et séjour à Ste. MARIE, HYÈRES et TOULON.

Page 51

Ses descendants: Chez les POUCEL 3 garçons - 3 filles  
-- - CROZET 2 ----- - 2 -----  
-- - CHARLES 3 ----- - 3 -----  
Soit 16 petits-enfants. -----8 ----- - 8 -----

1 mois aux eaux à PLOMBIÈRES avec CHARLES.

Le choléra de nouveau à MARSEILLE, toute la famille s'installe à la CANDOLLE où il les rejoint après être passé par APT (La COTOLINDE). Il fait ensuite un court séjour à la MARTINETTE!

GABRIEL fait un séjour d'un mois aux VOIROIS (Hte. SAVOIE) près de GENÈVE avec 3 amis, c'est là qu'il devait faire la connaissance de sa future épouse THÉRÈSE X.1.4. va prendre les eaux à BAGNÈRES de BIGORRE (Htes. PYRÉNÉES) avec sa famille.

"Toute la famille se retrouve pour les fêtes dans la maison familiale. j'ai 60 ans et les jours déclinent."

1886. Voyage à CANNES avec sa belle-soeur ANGÈLE de C. et court séjour à GRASSE chez les AGUILLON, puis à LA VALETTE chez CHARLES.

15 jours à PLOMBIÈRES en juin, puis à la CANDOLLE et enfin à APT. En novembre, 4 semaines à la MARTINETTE, 8 jours à LA VALETTE et 8 jours à HYÈRES!

En septembre, il avait été à la CANDOLLE où le 21 il était tombée une trombe d'eau avec d'énormes grêlons.

Il écrit un poème: "Au coucher du soleil sur la montagne du LANTIN." Mont de 598 M., dominant la vallée de l'HUVEAUNE. Poème publié dans la brochure de l'abbé H. BLANC. (73 & 26)

1887. Le 23.02., tremblement de terre à NICE.

Après un séjour de 2 semaines à N.D. du LAUS (?), départ pour MORGINS (VALAIS SUISSE) où le ménage d'EMMANUEL est installé. MORGINS est aux environs de SIERRE où ils s'étaient réfugiés en 1870.

Sa descendance s'est augmentée de 4 petits-enfants: 2 chez CHARLES et 2 chez EMMANUEL. Soit 20 en tout: 10 G. 10 F.

HENRI vient les rejoindre à MORGINS après son succès au 2<sup>e</sup> baccalauréat. Août à la CANDOLLE. Enfin, il rentre à MARSEILLE où il loue sa maison et s'installe chez les POUCEL.

PIERRE part pour BUENOS-AIRES.

GABRIEL achète une terre en ALGÉRIE, près de MILIANA.

1888. Séjour à la CANDOLLE en juin après un mois de maladie.

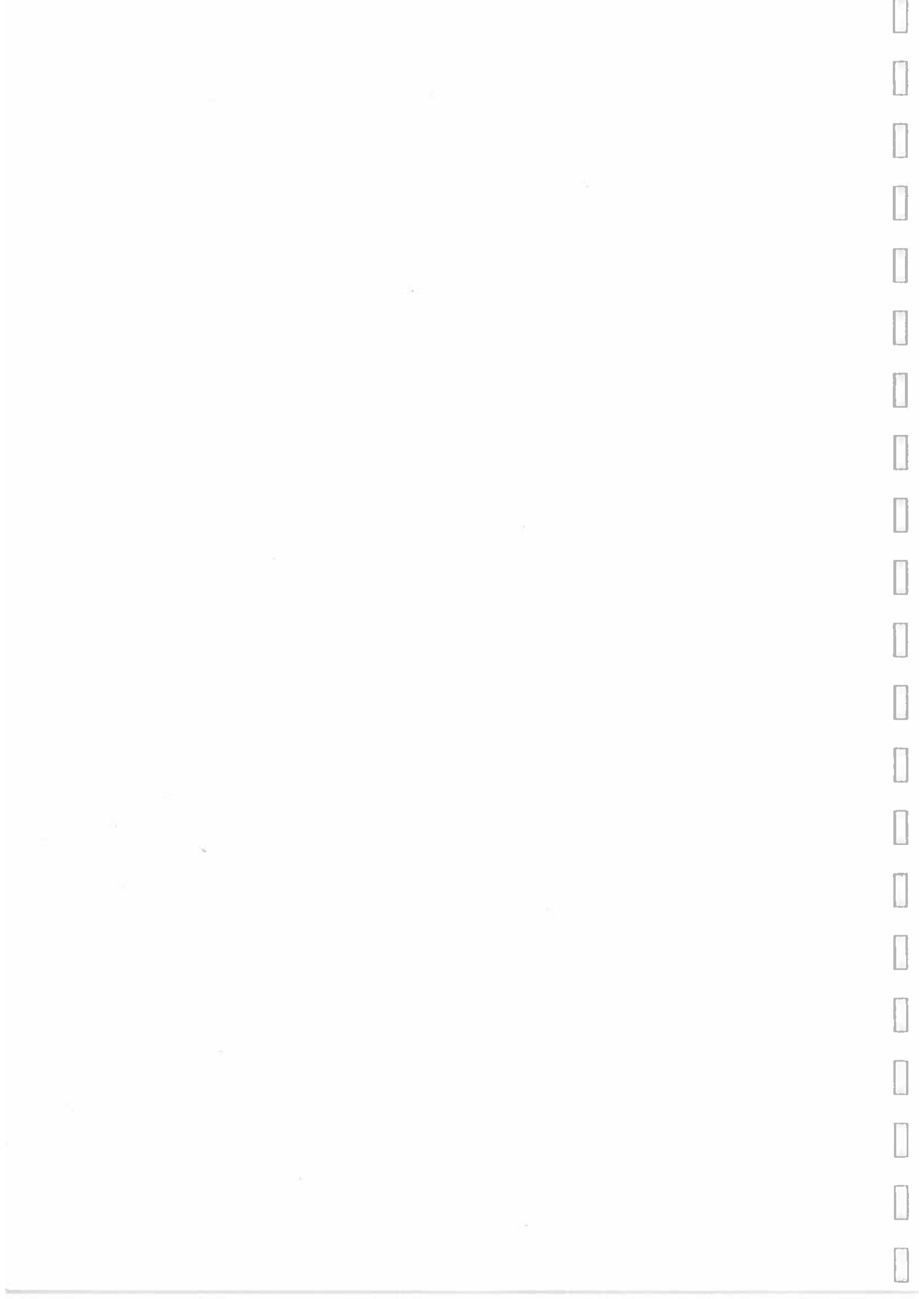
Les POUCEL quittent la rue GRIGNAN, il s'installe donc dans un appartement de l'immeuble où habitent les EMMANUEL.

1889. Nouveau partage des immeubles encore en indivis entre son frère et ses cousines. Son lot correspond au 10/12 des maisons rue du JEUNE ANACHARIS et rue HAXO. Les 2/12 restant sont à ELZÉAR. Tous les deux ont abandonné à leurs cousines leurs parts du PORTAIL VERT, plus une soulte.

"Je tiens à rappeler les preuves de désintéressement de mon frère ELZÉAR, ma tante PERRIY VIII.4.3. m'avait beaucoup aidé quand les enfants étaient jeunes, elle laissait donc presque toute sa fortune à ELZÉAR qui n'a pas voulu en profiter et a presque égalisé."

15 jours à LA VALETTE en mars et en mai, chez les CHARLES.

"HENRI, entre comme associé dans l'affaire de sa future belle-famille, que son chef, Mr. HERZOG, maintenant décédé, avait fondée. Il était originaire du canton de THURGOVIES en SUISSE et s'était converti au catholicisme."

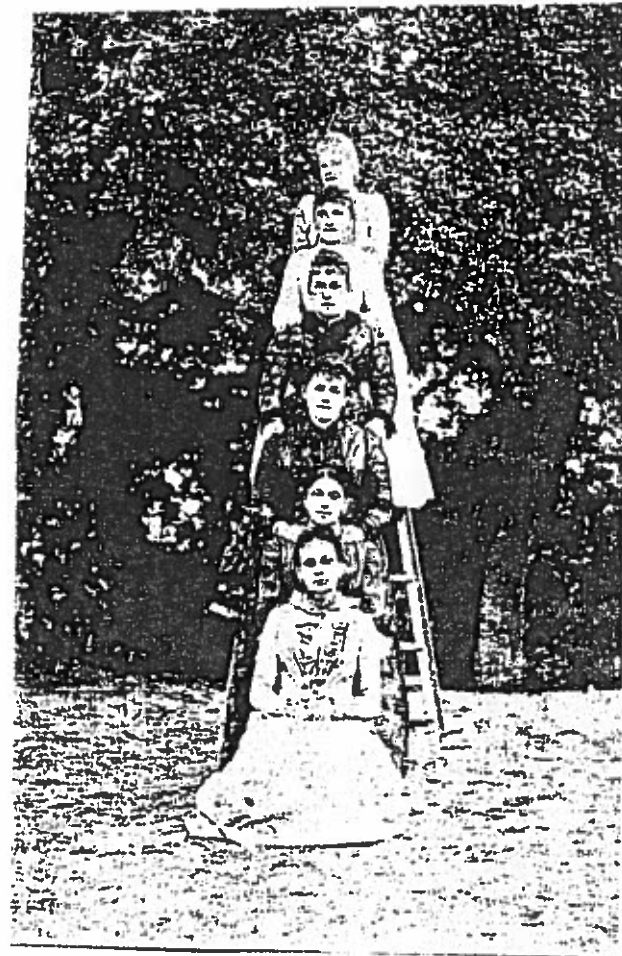




de g. à dr. En haut. Charles A. - Bonjamm POUCEL - Emmanuel A. - Pierre A. - Gabriel A. - Amédée de CROZET - Henri A. (fils)  
En bas - Gabrielle F. - Marguerite A. - Marie Thérèse S. - Henri A. - Blanche C. d'A. - Thérèse A. - Pierrette H. - les épouses respectives de chacun.



I.57  
de Hen bar. Henri A. - Amédée de CROZET - Pierre A. - Charles A. - Emmanuel A. - Benjamin POUCEL - Gabriel A. - Pierre A. n'était pas marié.



I.58  
de W. en bar. Pierrette HERZOG - Blanche CAMENA de MEIDA - Marie Thérèse SIMON - Gabrielle FAUCHIER - Marguerite A. - Thérèse A.

## UN CHIEN EN AMIANTE

**Dans la nuit** du 10 au 11 février, un incendie formidable se déclarait dans la distillerie Etienne Picon et Pasturel au Prado Marseille. Le lendemain matin, le feu avait fait œuvre de destruction complète ; il ne restait que les quatre murs. Or, pendant que les propriétaires contemplaient d'un œil mort les décombres fumants, quelle ne fut pas leur stupéfaction de voir accourir vers eux, clopin-clopant, sortant des débris, leur chien favori, un fort terre-neuve, gardien de la maison. La malheureuse bête, fidèle à son mandat de sauvegarde, était restée obstinément dans l'immeuble pendant la durée du sinistre. On l'avait entendue toute la nuit, jappant après les flammes, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, se retirant pas à pas devant les progrès de l'incendie. Puis tout à coup ses aboiements cessèrent.

Le pauvre animal avait été enseveli, mais l'instinct de conservation lui avait fait chercher une issue dans les décombres qui le recouvraient sans trop l'avoir blessé.

Vers 9 heures du matin, il parvenait, grâce à ses ongles, à percer autour de lui et à gagner le grand air, la vie. Et dans quel état, grand Dieu, boueux, pelé, rôti, boiteux, mais vivant et frétilant de la queue. Le brave chien est actuellement

chez un vétérinaire, en traitement, et l'on espère qu'il reviendra à la santé.

*Le Chasseur Français* N° 71 - 15 avril 1891

I. 59 page 52

A la CANDOLLE de juin à novembre, toute la famille y séjourne. Page 52  
PIERRE revient d'AMERIQUE. GABRIEL a pris 3 mois de vacances en FRANCE.  
En octobre mariage d'HENRI qui devait se faire plus tôt, mais une longue  
maladie l'a obligé à aller se reposer à MORGINS (VALAIS). Il fait son  
voyage de noce à LOURDES.  
" 3 mois à LA VALETTE où j'ai toujours ma chambre."

1890. "Epidémie d'influenza à MARSEILLE, jusqu'à 160 morts en une seule  
journée, débute par une grippe, je n'y échappe pas et termine ma conva-  
lescence par une cure en août aux eaux de LAMALOU." ( HERAULT)

Installation à la CANDOLLE pour tout l'été.

Mariage à GENEVE de GABRIEL avec Blanche CAMENA d'ALMEIDA (Mes grands-  
parents). En revenant de LAMALOU, il est allé assister au mariage!

"Ma nouvelle belle-fille est charmante, très instruite, peintre agréable,  
excellente musicienne, parlant plusieurs langues étrangères dont l'anglais  
et l'allemand, simple et douce. Sa famille originaire du PORTUGAL mais fran-  
çaise depuis longtemps (Depuis 1816). Sa mère est née en LORRAINE.

Ils s'aimaient depuis plusieurs années mais GABRIEL a attendu que sa plan-  
tation de vignes à MARGUERITE ZACCAR (ALGERIE) soit productrice."

L'ainé de ses petits-enfants, Victor POUCEL, après son 2<sup>e</sup> bac. part le 11.10.  
pour le noviciat des R. P. Jésuites à GAZHIR, près de BEYROUTH (SYRIE).

" Le 29.10. Mariage à PARIS de MADELEINE Ch. de C., ma nièce et filleule  
avec Pierre\*, Louis, Marie, Jacques de LA SERRAZ, originaire de SAVOIE où leur  
château est bâti sur le lac du BOURGET (Il existe toujours). Il était à  
MONGRÉ avec mes enfants. PIERRE X.1.9., passe du CRÉDIT LYONNAIS à la BANQUE  
POPULAIRE comme caissier avec de très bons appointements."

1891. Nouvelle épidémie d'influenza à MARSEILLE. Il part pour LA VALETTE.  
Le 04.03. " Les charges imposées par le partage de famille m'ont forcé à  
vendre les 2 maisons de la rue GRIGNAN, les N°7 & 9. Mt. Alfred RAYNAUD not.  
J'ai eu du mal à me séparer de ces maisons où j'étais né. Déjà j'avais cédé  
ma part du PORTAIL VERT."

Le 01.04. Mariage de PIERRE avec Emilie VINCENT à TOULON, voyage de noce à  
MONTE-CARLO. (1,56.-57.-58)

Grand incendie sur le PRADO à MARSEILLE (1.59).

En mai longue lettre à GABRIEL, en ALGERIE, lui expliquant qu'ils peuvent en-  
treprendre sans danger, pour la grossesse de son épouse, la traversée pour  
venir en FRANCE.

De juin à novembre séjour à la CANDOLLE, le ménage de GABRIEL y séjourne.

Le 24.06. naissance à la CANDOLLE de ma mère, MARGUERITE, dont il est le par-  
rain avec Mme. CAMENA d'ALMEIDA marraine.

Fin juillet, 6 semaines aux eaux à LAMALOU avec EMMANUEL.

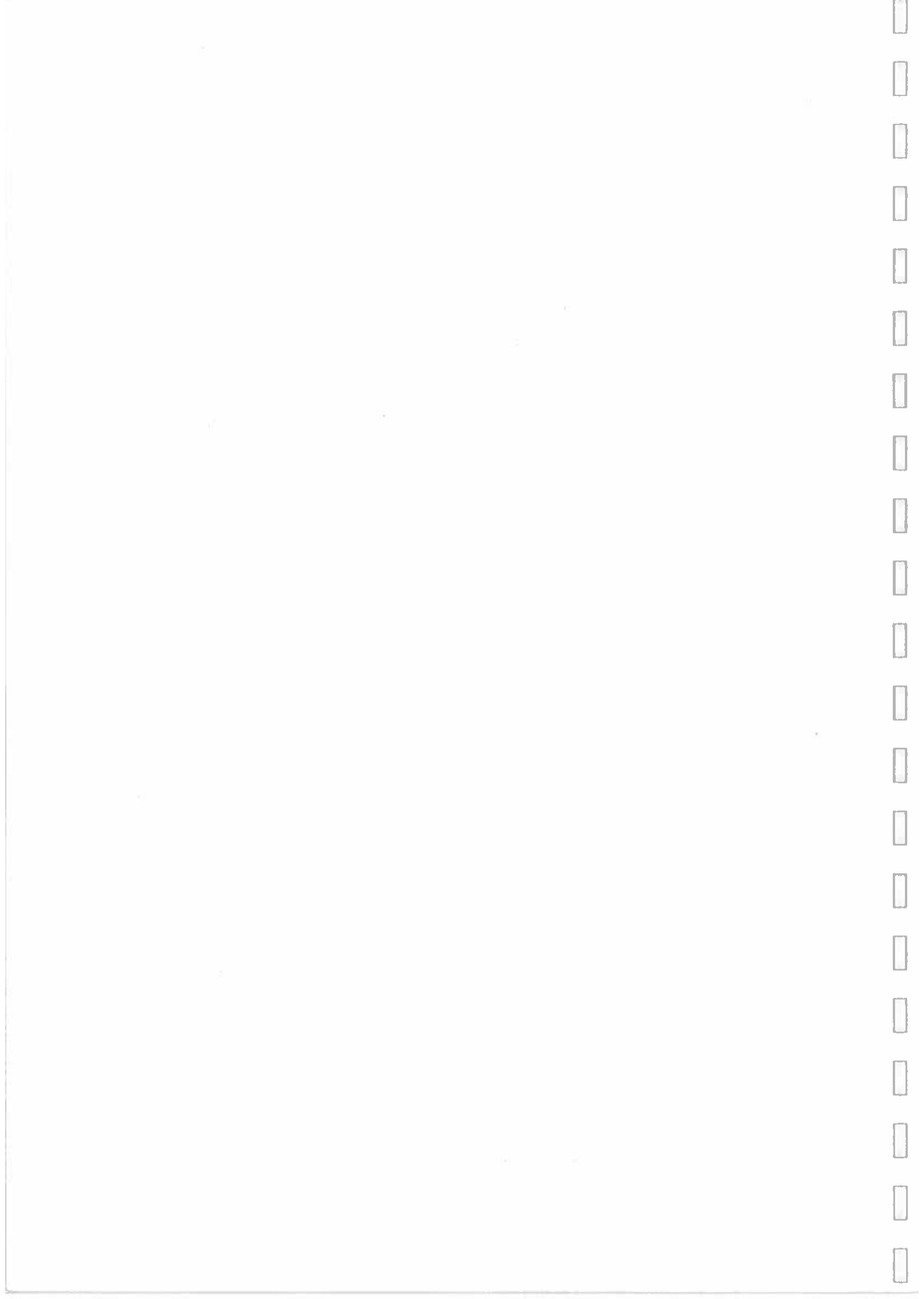
ELZÉAR, son frère, qui habitait HYÈRES depuis longtemps, le climat lui conve-  
nant mieux, est de retour à MARSEILLE.

De la CANDOLLE, séjour à la MARTINETTES.

Le 31.12. départ pour LA VALETTE. Il a alors 29 petits-enfants et attend  
l'arrivée du 30<sup>e</sup> chez HENRI.

1892. Le 05.05. Il signe un bail de 3 ans pour la location d'un appartement  
au 3<sup>e</sup> étage de la maison, rue du VILLAGE, N° 37, pour 1300 f. Mme. GUYS, prop.  
En juin réunion de famille à la CANDOLLE, où il s'installe pour l'été.

" Le 01.10. orage épouvantable. Des glaçons gros comme des noix, l'HUVEAUNE  
déborde. GABRIEL quitte NACEF KHODJA, ils ont eu toutes les malchances: sau-  
terelles-simoun-maladie de la vigne. Ils rentrent en FRANCE."



## Mon Testament.

Il était certain pour moi que je ne laisserai pas l'héritier mineur, une simple note explicative comme celle que je vais donner me tiendrait lieu de testament. Mais il faut absolument tout prévoir. Mon testament est destiné à régler l'une manière égale la situation de plusieurs de mes enfants.

Ma tante Du Bignon, lors des mariages de Marguerite, Henri et Charles, m'avait remis pour chacun d'eux une somme de 10,000 fr. à la condition que ces sommes seraient portées au contrat comme données par moi, ce qui a été fait pour mes deux filles.

Croyant égaler les parts, ma tante a laissé par testament 10,000 fr. à

- les quatre non mariés.

Mais mes filles étant venues avoir reçu de moi, accrues à rapps, chacune leurs 10,000 fr. avec leurs sommes que je leur ai données, qui formeront ma succession; tandis qu'il faut à Victor et Henri, ayant hérité directement de ma tante en seront dispensés.

C'est donc pour remplir les intentions de ma tante et pour égaler les parts que je dispense Du Bignon de 10,000 fr. Marguerite et Thérèse.

J'en aurais fait autant pour Victor si la rédaction de son contrat eût été conforme aux notes par moi données au notaire, mais, contrairement à mes intentions, on a fait signer comme apport personnel les 10,000

Plus bon unij, je t'ins vas donner

Quelques nouvelles bien que il ne l'aurait

Jeune. L'acte par le circonscription

à Marseille; même régime, même

voies affectation. Je pourrais même jeter

Plusieurs projets de loi, ce qui est grand

par conséquent sans doute dans quelques jours

Je t'en dirai plus - ça te va-t-il un commentaire

Après l'origine. Belgium à 9h au contact

Après à Paris 1/2 de 9h à 9h 1/2 de la même ligne

intention - Je t'en dirai plus chaque matin et

2e et après midi dans ma robe de chambre.

Cherissime. Demain c'est le jour de l'anniversaire

à l'anniversaire. Bon nuit et au bon souvenir

en t'attendant!

Mariette ARRONS All. d. (Rosa) All. d.

I. 62

à Paul Milla

Mon bon Gabriel, je t'en dirai

un peu de nouvelles pour le dit quelques heures de long

tout d'abord. Je t'en dirai plus, mais

l'important est de voir que tout va bien

à Paris. Les jours de l'anniversaire, c'est

très important. Quant à mes impressions et

je t'en dirai plus, mais

l'important est de voir que tout va bien

à Paris. Les jours de l'anniversaire, c'est

très important. Quant à mes impressions et

je t'en dirai plus, mais

l'important est de voir que tout va bien

à Paris. Les jours de l'anniversaire, c'est

très important. Quant à mes impressions et

I. 61



1893. Toute la famille se retrouve à la CANDOLLE où naissent JEAN-BAPTISTE XI.11.45. et GEORGES XI.3.9.

PAGE 53

" Le choléra sévit à LA VALETTE, pauvre CHARLES, sa famille part à la campagne pour un mois. L'escadre RUSSE est accueillie avec enthousiasme à TOULON et réception à MARSEILLE."

Il est parrain de sa petite -fille GENEVIÈVE XI.9.36., mais ne peut y aller ayant attrapé une influenza.

1894. Le 07.01. Décès de sa cousine Marie AGUILLON, elle s'était beaucoup occupée de MARGUERITE et de THÉRÈSE (Ses filles) lorsqu'elles étaient au Sacré Coeur à PARIS.

Le 10.03. Il tombe sérieusement malade, crampes d'estomac, fièvre, rhumatisme et reçoit les derniers Sacrements. Fin avril son état s'améliore.

Fin juin, il peut aller s'installer à la CANDOLLE avec la famille.

Le 08.09. Il rédige son testament et établit une situation des avances qu'il a faites à chacun de ses enfants sur la succession de leur mère (I,60).

Ainsi, à son décès, les sommes suivantes seront à joindre à l'actif de sa succession, par chacun des intéressés, avant tout partage.

MARGUERITE a reçu 25.000 F.	EMMANUEL a reçu 30.000 F.
GABRIEL ----- 50.000 F.	PIERRE ----- 10.000 F.
THÉRÈSE ----- 45.000 F.	HENRI ----- 10.558.F.25 C.
CHARLES ----- 19.000 F.	Soit au total: 189.558 F. 25 C.

Fin octobre, il rentre à MARSEILLE en meilleure santé et part pour LA VALETTE le 11 décembre.

Le 15.12. Lettre à son fils GABRIEL. (I,61)

1895. "Hiver très long et rigoureux de mémoire d'homme à LA VALETTE. Une ophtalmie a saisi mon oeil gauche et malgré un traitement très rigoureux, il s'est recouvert d'une paupière contractée et il a été perdu."

Par la suite, il a toujours porté un bandeau noir sur cet oeil, comme s'en souvient ma mère.

Rentré en avril à MARSEILLE avec une santé ébranlée.

Le 10.05. Il a une pensée particulière pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la mort de son épouse.

" Du 19 au 26 mai pèlerinage à LOURDES avec EMMANUEL pour accomplir le voeu formé il y a deux ans lors de ma longue maladie."

Le 30.06. départ pour la CANDOLLE jusqu'à fin octobre. " Séjour très gai et très heureux avec tous."

Le 21.12. Longue lettre à son fils GABRIEL, dont un extrait ! (I,62) .

Le 13.09. (74) "Vendredi, grand branle-bas ce matin à la CANDOLLE, le menuisier allonge la scène sur le sofa au moyen d'un bout d'estrade. RAMPAL (Le jardinier) va couper 3 pins dans le bois, nous installons la scène. Et cette après-midi devant une cinquantaine de personnes dont... Vous donnons une répétition générale.

Les petits-enfants: PAULA XI.4.13. - HENRIETTE XI.7.23 - PAUL XI.7.27. - PIERRE XI.7.30. - ROGER XI.7.32. - MADELEINE XI.1.6. Chantent le chœur de la "Boite à soldats", avec figures. THÉRÈSE X.1.4. les accompagne au piano. Puis on joue le " 466 " que BLANCHE (épouse de GABRIEL) accompagne.

Les acteurs parfaitement costumés: JEAN XI.4.10 - JOSEPH XI.4.14. - ALIX XI.1.3. s'en sont tirés à leur avantage. Le trio qui paraissait le plus difficile a fort bien marché et JEAN a chanté son "Colporteur" (Tyrolienne) avec beaucoup de brio. Cette opérette a duré une heure. (Ce jour là, le tout avait été composé par AMÉDÉE de C., l'auteur de ces lignes.)

Le soir à 9 H., on a représenté à la lumière des flammes de bengale un ta-

bleau vivant organisé par BLANCHE A.: "La moisson". Page 54  
GABRIEL - PIERRINE (Epouse de HENRI) - HENRI - JOSEPH - JEAN - MIMI -  
MADELEINE et MARGUERITE y figurent. C'était nouveau et très bien réussi.  
Le dimanche 15, GABRIEL photographie le groupe "La moisson" (26).  
L'après-midi théâtre au grand complet... "

1896. "Temps superbe et exceptionnel jusqu'au 20 avril, sécheresse désolante depuis l'hiver jusqu'en été. La DURANCE avait tellement baissé que les riverains se disputaient l'eau qui restait."

Le 21.04., décès de son gendre AMÉDÉE de C.. C'est lui qui mettait de l'ambiance à la CANDOLLE. THÉRÈSE, son épouse, vient se reposer à la CANDOLLE où toute la famille se trouve réunie pour la St. HENRI le 15.07.

"Au repas, auquel assistait le curé de LA PENNE, les enfants votent par acclamations sur la proposition d'un don fait aux sœurs Franciscaines d'un lot de terrain détaché de la CANDOLLE destiné à l'érection d'un monastère et d'une école." 4.135 M2. Acte du 31.10. Mt. de GASQUET.

En septembre, nouveau déménagement pour s'installer avec le ménage d'EMMANUEL, GRANDE RUE MARENGO, N° 68. : Entresol - Rez-de-chaussée et 1 étage pour 1.900 F. par an.

En décembre il va prendre les eaux à AMÉLIE LES BAINS (PYRÉNÉES ORIENT.)

" Le 31 décembre le Tzar NICOLAS II est accueilli triomphalement par les Marseillais. Le soir, BLANCHE (Ma grand-mère) est saisie d'une fièvre violente." (Elle devait mourir à 37 ans le 19.01.97. d'une typhoïde.)

1897. Dernières pages de son livre de raison.

Naissance de son 47<sup>e</sup> petit-enfant, et son dernier séjour à la CANDOLLE.


1899." Mort de bon-papa ABEILLE. (60) le 24 novembre 1899, nous avions la douleur de perdre à 73 ans notre excellent grand-père ABEILLE, ... Nature ardente, généreuse doué de toutes les qualités de coeur et de l'esprit, il y avait en lui une telle surabondance de bonté et de charité qu'on ne l'entendit jamais médire de son prochain; Cherchant tout au contraire à excuser les travers des uns et d'atténuer les torts des autres. Il était le trait d'union entre ceux que séparaient des divergences d'opinions et d'idées, ou des différends plus importants. Ce que cet homme sema de bien autour de lui est incalculable. ... Chef d'une nombreuse famille, 7 enfants mariés et 47 petits-enfants; Il était pour chacun le guide le plus sûr, le plus éclairé, le plus attentionné. Nous avions pour lui de l'affection, du respect et de la vénération. Il incarnait vraiment le chef de famille; Sa maison était un royaume dont la direction lui appartenait de droit divin : Jamais autorité ne fut aussi bien établie que la sienne.

Au jour de sa fête, à la St. HENRI, il venait s'asseoir sur son fauteuil, au milieu du parc de la CANDOLLE et, un à un nous défilions devant lui, chacun lui offrant fleurs et voeux, les bébés aux bras des nourrices, ouvraient la marche, les jeunes de tous âges suivaient et les hommes d'âge mur, mes oncles GABRIEL et EMMANUEL, mon oncle ELZÉAR arrivaient les derniers. Spectacle d'une grandiose simplicité et dont le souvenir est toujours gravé dans mon esprit!

Il aimait d'un amour ardent sa famille, il aimait aussi son vieux château, présent de nocce de sa femme, et la veille du jour où il dut le quitter pour la dernière fois, il se fit porter, étant infirme, sur le balcon d'où la vue sur l'immense campagne est idéalement belle et, longtemps il demeura pensif regardant au loin cette nature que tant de fois il avait contemplé et où il retrouvait tout un passé de 50 ans. ..."

*Abaille 221*

L'An mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et le *vingt-neuf*  
 ACTE DE DÉCÈS de *Jean Victor Henri Abeille*  
 décédé à Marseille *hier - dans son domicile*  
*quartier St-Jean - âgé de sept-vingt-trois ans - avocats*  
*né à Marseille - veuf de Gabrielle Marie Chiscutte*  
*- la veuve - sans enfants - fille de saint Emmanuël*  
*Abeille - et de Marie Gabrielle Bonani du Cithon*  
 sur la déclaration faite par *Emmanuel Abeille* âgé de quarante ans  
*aveugle*  
 domicilié et demeurant *même maison et Charles Abeille* âgé de  
*quarante-cinq ans notaire*  
 domicilié et demeurant *à la Sabette (101)* Constaté, d'après la l  
 Par Nous, *Voltaire Dally*  
 Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'État-Civil, et lecture fai  
 aux déclarants avons signé *avec eux*



Priez pour l'âme de

## Jean-Victor-Henri ABEILLE

DÉCÉDÉ LE 21 NOVEMBRE 1899  
DANS SA 74<sup>e</sup> ANNÉE

---

La couronne des vieillards, ce sont les fils de leurs  
fils ; et la gloire des fils, ce sont leurs pères.  
(PROV.)

Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.  
(ST JEAN)

Je meurs, mais ma tendresse ne meurt pas, je vous  
aimerai au ciel comme je vous ai aimés sur la terre.  
(B. DERCHMANS)

La parole douce multiplie les amis et apaise les ennuis.

J'ai été pauvre et vous m'avez visité.

In memoria aeterna erit iustus.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.  
(Indul. 7 ans 7 quarantaines)

I, 63



Madame BENJAMIN POUCEL, née ABEILLE, et Monsieur B. POUCEL ; Monsieur GABRIEL ABEILLE ; Madame AMÉDÉE DE CROZET, née ABEILLE ; Monsieur et Madame CHARLES ABEILLE ; Monsieur et Madame EMMANUEL ABEILLE ; Monsieur et Madame PIERRE ABEILLE ; Monsieur et Madame HENRI ABEILLE ;

Le Révérend Père VICTOR POUCEL, de la Compagnie de Jésus ; Messieurs HENRI et JOSEPH, et Mesdemoiselles ALIX, MARIE-LOUISE et MADELEINE POUCEL ; Monsieur GEORGES et Mesdemoiselles MARGUERITE et BLANCHE ABEILLE ; Messieurs JEAN, LAURENT et JOSEPH, et Mesdemoiselles MARIE-THÉRÈSE et PAULA DE CROZET ; Messieurs EMMANUEL, LÉON, VICTOR, CHARLES et EUGÈNE, et Mesdemoiselles MADELEINE, MARGUERITE, GABRIELLE, MIREILLE, MARTHE et MAXIME ABEILLE ; Messieurs PAUL, PIERRE et ROGER, et Mesdemoiselles HENRIETTE et BERTHE ABEILLE ; Monsieur MAURICE, et Mesdemoiselles ANGÈLE, GENEVIÈVE, GERMAINE et MARCELLE ABEILLE ; Messieurs JEAN, ANDRÉ et MICHEL, et Mesdemoiselles MARIE et SUZANNE ABEILLE ;

Monsieur LOUIS ABEILLE ; Monsieur et Madame ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN ; Messieurs ELZÉAR, JEAN, FRANÇOIS, AUGUSTE et MARCEL, et Mesdemoiselles MARIE-LOUISE, SIDONIE et ALIX ABEILLE ;

Madame Veuve EUGÈNE DE COMBAUD ; le Vicomte et la Vicomtesse de CASTÉRAS-VILLEMARTIN, et leur fils ; le Comte et la Comtesse SALTEUR DE LA SERRAZ, et leurs enfants ; Monsieur JEAN DE COMBAUD ;

Le Comte VICTOR AGUILLON ; le Comte et la Comtesse CAMILLE AGUILLON, et leurs enfants ; le Comte AUGUSTE AGUILLON ; le Baron et la Baronne DE VALENCE DE MINARDIÈRE ; la Vicomtesse DE LA MURE ; le Vicomte et la Vicomtesse ROGER DE LA MURE, et leur fille ; Monsieur GUY DE LA MURE ;

Monsieur DES GLAJEUX, Président à la Cour d'appel de Paris, et Madame DES GLAJEUX ; la Comtesse DE LA CELLE, et ses enfants ; le Comte et la Comtesse HILAIRE DE LACOMBE, et leurs enfants ; Monsieur et Madame CHARLES DE LACOMBE, et leurs enfants ; Madame VERDIER DE LATOUR, et ses enfants ; Monsieur PROSPER DE LAFITTE DE LA JOANNENQUE ;

Les Familles DE COMBAUD, BERLIER DE VAUPLANE, FOUQUE, RAYNOARD, DU PERRON, DE VALLAVIEILLE, ENOUT, SEGOND, MAYHET, MISTRAL, DABOS, et DE GABRIAC ;

Les Familles POUCEL, D'ALMEIDA, DE CROZET-SAVINE, FAUCHIER, SIMON, VINCENT (de Toulon) et HERZOG ;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire dans la personne de Monsieur

## Jean-Victor-Henri ABEILLE,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et allié, décédé à Marseille, le 24 novembre 1899, dans la 74<sup>e</sup> année de son âge, muni des Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

DE PROFUNDIS, S. V. P.

68, Grand Rue Marengo. — MARSEILLE

Le 24 .11. à 14 H. son décès dans sa demeure, Page 55  
GRANDE RUE MARENGO, N° 68. Déclaration faite par ses 2 fils: EMMANUEL,  
rentier et CHARLES, notaire. (I, 63, 1, 2, 3)

HENRI a laissé un recueil de poésies très bien illustré par mon grand-père  
GABRIEL qui a même fait un portrait "à la plume" remarquable de son père.  
Ce livre est en la possession de ma mère.

Sa postérité: MARGUERITE X.1.1. \_ CHARLES X.1.2. \_ GABRIEL X.1.3. \_ THERESE  
X.1.4. \_ CHARLES X.1.5. \_ AUGUSTE X.1.6. \_ EMMANUEL X.1.7. \_ JOSEPH X.1.8.  
PIERRE X.1.9. \_ VICTOR X.1.10. \_ HENRI X.1.11. \_ qui suivront.

JOSEPH, AUGUSTE, LOUIS\* - IX.6.2.

\* Le 21.11.1829. à 18h. (6) Rue GRIGNAN à MARSEILLE.  
Témoins: Son oncle AUGUSTE, négociant, même domicile. et Elzéar, Joseph  
PERRIN (Epoux de VIII.4.3.), négociant, domicilié rue de la DARCE, N° 17.

1850. Le 13.07. Un certificat de la Prefecture (6) l'informe qu'au tirege  
au sort pour la formation de sa classe, 1849, le N° 221 qui lui est échu n'a  
pas été compris dans le contingent. En conséquence il ne fera pas de ser-  
vice militaire.

1854. Le 06.04. Il est parrain de CHARLES X.1.5.

1855. Il est gérant d'une affaire considérable qui s'écroule dans une irré-  
parable ruine. Il était responsable et sa famille consent à en supporter  
tout le poids. Pendant plusieurs années ses parents, à cause de cette situa-  
tion, sont menacés dans leur existence et dans leur honneur. Enfin tout se  
termine en évitant la faillite. Sa famille avait perdu plus de 400.000 F.  
Malgré cela ses parents ne sont pas ruinés.  
Il quitte MARSEILLE pour s'installer en ALGERIE et ne revient que très ra-  
rement. Il avait alors perdu la foi.

1873. Il revient 3 semaines à la CANDOLLE après sa reconversion à DIEU deux  
mois auparavant .

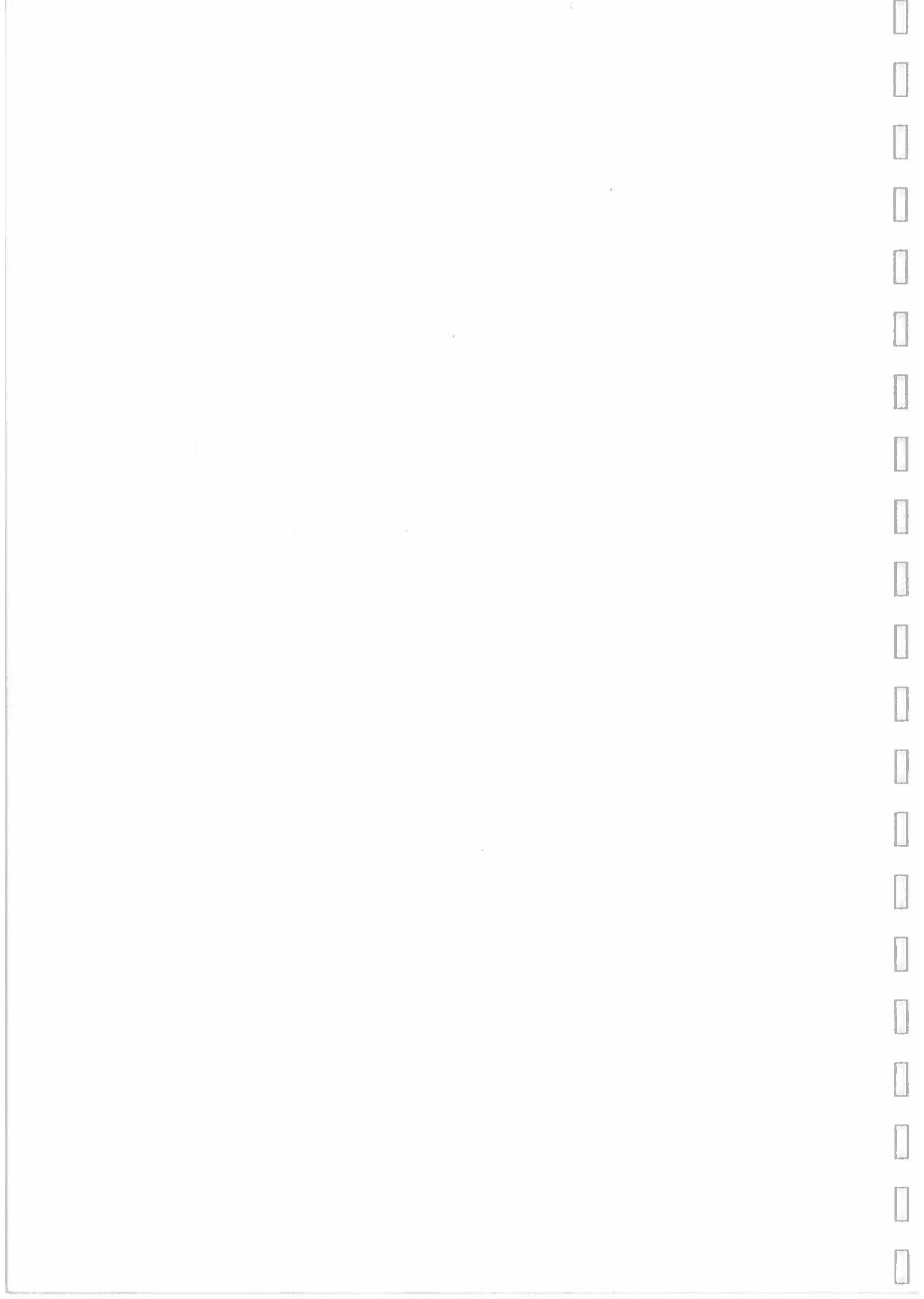
1879. Séjour du 10 au 14 octobre à la CANDOLLE.

1881. Il est parrain le 08.12. de Marie Louise, Joseph, "Mimi"\* POUCEL X.1.5

1882. Il est parrain le 15.02. de Jean, Elzéar ABEILLE X.3.14. et se fait  
représenter par son frère HENRI.  
En novembre, il accueille à ALGER son neveu PIERRE X.1.9. qui arrive pour y  
faire son service militaire.

1888. En octobre, il passe à MARSEILLE et y voit, juste avant sa mort, sa tan-  
te LOUISE VIII.4.3., épouse PERRIN, qui a 95 ans.

1892. Dans une lettre du 18 octobre à GABRIEL X.1.3., son frère HENRI dit  
avoir reçu de ses nouvelles.



Officiant maintenant Des Echos.

Mari.

Où nait l'émotion qui remplit tous mes sens?  
L'air est doux, parfumé; mais ce jour de printemps  
Est-il le premier que je voie?

Et qu'importe à mon cœur qui ces petits oiseaux,  
Chuchotant aux buissons de fragiles bécasses,  
Jettent dans l'air des cris de joie?

L'églant papillon, qui brise, en son essor,  
Rebondit de son aile une promesse d'or

Sur les marguerites fleuries;

Et l'ond des ruisseaux, qui coule en murmurant,  
Pour me remplir d'un charme et si pur et si grand,  
Ont-ils une douce magie?

Non, non. Mais ces objets, emblèmes gracieux,  
Cherchent tous à venir à la reine Des Cieux

Un concert de reconnaissance!

Et dans ce chant d'amour immensément solennel  
C'est l'âme divine l'homme, en lui montrant l'œil:

Vive Marie et l'Innocent!

Comme la pluie - suit les pas  
De ces petits yeux encore,  
C'est mon bonheur purgé à l'aurore  
De jour qui m'a s'éclaircira pas.

Et que le soir de mon voyage  
Soit la fin d'un de ces beaux mois,  
Pour que je quite ce voyage.

Car c'est le cœur que t'adresse ma voix.

Lydia Abella

Le à dire de nos sœurs de l'école  
de moi de Mari au petit éminé

ACADEMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

Sciences mathématiques - Avril 1894

# DISCOURS DE RECEPTION

M. Elzéar ABEILLE DE PERRIN

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADEMIE

## REPOSE

M. LUDOVIC LEGRE

DIRECTEUR DE L'ACADEMIE

MARSEILLE

TYP. ET LITH. BARLATIER ET BARTHELET

Rue Vinture, 19

1894



1899. Fin novembre, il figure encore sur le faire-part de décès de son frère HENRI.

Page 56

Je n'ai pas pu retrouver la mention de son décès qui a dû survenir à ALGER. Il est mort sans postérité après s'être très probablement marié. D'après certains membres de la famille, il avait des relations amicales avec le Cardinal LAVIGERIE, fondateur des Pères blancs (1825-1892). Malgré cela il semble bien avoir été un peu considéré comme un "pestiféré".

EMMANUEL, AUGUSTE, ELZÉAR\*, ARÈNE. - IX.6.3.

Il avait conservé le même complément à son nom que celui de son père et figure donc partout sous le vocable : ABEILLE de PERRIN. De nombreux dictionnaires biographiques lui ont consacré des articles étant donné sa grande notoriété dans le domaine de l'Entomologie (37,63,75). Il en sera question par la suite.

\* Le 03.01.1843 à MARSEILLE, rue GRIGNAN.

Etant au collège, probablement au petit séminaire, vers 1858, il dedit à sa tante "du PITHON" VIII.4.2. (I,64) une ode à la VIERGE MARIE, où paraît déjà son amour pour la nature.

Après ses bacs., il s'inscrit à la Faculté de droit d'AIX. EN 1867, il s'inscrit au barreau de MARSEILLE où il a des débuts brillants.

1870. C'est vers cette époque, sa fortune le lui permettant, qu'il abandonne le barreau pour se consacrer entièrement à l'entomologie qui est sa passion depuis son tout jeune âge.

1871. Il va voir son frère HENRI réfugié, avec sa famille, à SIERRE (VALAIS). Le 04.04., il manque de peu se faire tuer dans les émeutes de la Commune.

1874. Il part en SYRIE où il organise une expédition de 4 mois en plein désert accompagné seulement d'un interprète. Il revient gravement malade mais après avoir fait deux découvertes importantes qui vont marquer sa vie:

- La 1<sup>re</sup> concerne plus de 604 espèces nouvelles d'insectes répertoriées dont plusieurs porteront son nom latinisé "ABEILLII".
- La 2<sup>ème</sup> concerne la jeune fille qui devait devenir sa femme et sa très compétente collaboratrice!

1878. Le 11.06., il épouse à N.D. du ROUET, paroisse de Ste. MARGUERITE à MARSEILLE, Marie\*, Eugénie, Madeleine PHILIBERT. Elle est née à JAFFA en SYRIE le 22.07.1854. où son père, JEAN, était Vice Consul. Sa mère : Mélanie TRUILHIER a une soeur qui a épousé Thomas, Martin, Fortuné POUCEL dont le fils BENJAMIN devait épouser MARGUERITE X.1.1. Grande réception dans la propriété du PORTAIL VERT.

1879. Le 19.03. naissance de son 1<sup>er</sup> enfant. Il devait en avoir 12, ce qui lui promettait un nombre important de petits-enfants. Cela n'a pas été le cas, puisqu'ils n'ont été que 12. Mais nombreux arrière-petits-enfants.

Le 15.10. Départ, avec son épouse, leur fils, sa belle-mère et Page 57  
ses beaux-frères pour JAFFA afin de régler la succession de son beau-père.  
Ils y restent 9 mois et il en profite pour faire de nouvelles et nombreuses  
recherches de coléoptères qui sont couronnées de succès.  
Son épouse fait malheureusement une fausse couche.

1880. Toutes leurs affaires de succession se sont bien terminées, ils reviennent à MARSEILLE fin juin.

1881. Il partage avec son frère HENRI des biens qui sont encore en indivis. Au printemps, ils vont à la CANDOLLE, et passent tout l'hiver à HYERES dont le climat lui convient mieux.

1882. Ils se fixent à HYERES.

1883. \* et décès de son 4<sup>e</sup> enfant.

Séjour à la CANDOLLE d'août à septembre.

Le 27.09. Il est parrain de VICTOR IX.5.19. à St. LOUIS de TOULON.

1884. Il part avec sa famille en juin pour la COTOLINDE, près d'APT en la propriété appartenant à sa tante LOUISE VIII.4.3. qui s'y trouve avec HENRI IX.6.1. et deux de ses fils.

Son épouse y accouche le 01.07. de leur 5<sup>e</sup> enfant.

En août, ils partent prendre les eaux à VICHY, puis retournent à HYERES.

Leur fille MARIE LOUISE X.3.13. fait une chute grave qui nécessite de longs mois pour une guérison complète.

Il est toujours souffrant et, pour comble, sa femme est obligée de rester allongée pour garder l'enfant qu'elle attend.

1885. Naissance à HYERES de leur 6<sup>e</sup> enfant, prématuré de 3 mois. La mère est gravement malade.

1889. Dernier partage des biens encore indivis entre les frères et leurs cousines. Sa conduite désintéressée est à souligner comme il a été dit au chapitre de son frère HENRI.

Naissance presque miraculeuse de leur 10<sup>e</sup> enfant étant donné la santé de la mère. Il s'agit de MARCEL X.3.21.

1890. Naissance de leur 11<sup>e</sup> enfant à HYERES.

1891. Son épouse, après quelques mois de grossesse très pénible, fait une grave maladie à HYERES qui se termine par la naissance d'un enfant mort-né. En septembre, il est parrain à N.D. du MONT de MARSEILLE de JOSEPH XI.4.94. Toute la famille retourne habiter définitivement à MARSEILLE.

1894. Il est élu à l'Académie de MARSEILLE, section sciences, il est intronisé le 08.04. (1.65. Exemple donné à mon grand-père.)

Dans son discours, il rappelle que son grand-père JEAN A. en a été l'un des membres et même son directeur.

Il étudie surtout les troglodytes aveugles et, à leur sujet, soutient la théorie de la variabilité des espèces. Il publie une étude sur les coléoptères cavernicoles suivie de la description de 27 coléoptères français nouveaux (In 6<sup>e</sup> MARSEILLE. OLIVE. 1872.)

Reçu de mon oncle Gabriel les quatre actions que j'ai  
avais prêtés précédemment au nom de lui que j'ai par dessus moi et que j  
avons de l'union

Marseille le 11 février 1904

Émile Abeille

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Elzéar Abeille de Perrin ;  
M. Elzéar Abeille, ingénieur de la Compagnie des Tramways de Toulon ; Mme et M. Gustave de Laget, avocat ; M. François Abeille docteur en médecine ; M. Auguste Abeille Mme et M. Paul Gerard ; M. Marcel Abeille Mlle Aïx Abeille  
M. Henri et Mlle Elisabeth de Laget ; M. André Gerard ;  
M. et Mme Emile Philibert et leurs enfants M. Ferdinand Philibert ; M. Edouard Portalis ses enfants et petits-enfants (Syrie) ;  
M. et Mme Benjamin Poucel, leurs enfant et petit-fils ; M. Gabriel Abeille et ses enfants M. et Mme Charles Abeille, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Jean de Crozet Mlle Marie-Thérèse de Crozet ; M. et Mme Laurent de Crozet ; Mlle Paula de Crozet ; M. Joseph de Crozet ; M. et Mme Emmanuelle Abeille et leurs enfants ; M. Pierre Abeille et ses enfants ; M. et Mme Henri Abeille et leurs enfants ;  
Docteur Eugène Poucel ; M. et Mme G. Mourou, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme C. Roux et leurs enfants ; M. et Mme M. Brun et leurs enfants ; Mme J. Truilhler et sa fille ; M. et Mme Peyrano et leur fille ; Mlle G. Truilhler ; M. et Mme Albert Truilhler et leurs enfants ;  
Mme Eugène de Combaud ; comte et comtesse de Castéras-Villemartin et leur fils ;  
Mme Jean de Combaud-Roquebrun et ses enfants ;  
Comte et comtesse Salteur de La Serraz et leurs enfants ;  
Le comte et la comtesse Camille Aguilhon et leurs enfants ;  
Le comte Auguste Aguilhon ; le baron et la baronne de Valence de Minardière ; le vicomte et la vicomtesse Roger de la Mure et leurs enfants ; le vicomte et la vicomtesse Guy de la Mure et leurs enfants ;  
Les familles de Combaud, B. de Vauplane des Glaieux, de Lacombe, de Lafitte de la Joannanque, de Laget, Gerard, de Pélissol Decormis, F. Borelli ;  
Ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M.  
**Emmanuel-Aug<sup>e</sup> Elzéar ABEILLE DE PERRIN** avocat, membre de l'Académie de Marseille membre honoraire de la Société entomologique de France, président de la Société linéenne de Provence, membre de la Société de biologie de Paris et d'autres sociétés scientifiques.  
Leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, cousin allié et ami, pieusement décédé à Marseille dans sa 63<sup>e</sup> année, muni des sacrements de notre sainte mère l'Église.  
Les obsèques auront lieu aujourd'hui mardi 11 octobre, à 10 heures du matin, rue Croix-de-Meynier, 38.  
Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES



de l'âme de

**Emmanuel Auguste Elzéar ABEILLE DE PERRIN**

décédé à Marseille, le 9 Octobre 1910  
dans sa 63<sup>e</sup> année

Mes enfants, aimez-vous les uns, les autres.  
(Prov.)

Je meurs, mais ma tendresse ne meurt pas, je vous aimerai au ciel comme je vous ai aimés sur la terre.  
(B. Berchmans.)

J'étais pauvre et vous m'avez visité, j'étais nu et vous m'avez couvert, j'avais faim et vous m'avez nourri, je souffrais et vous m'avez consolé.

Ceux qui l'ont rencontré le regrettent, ceux qui l'ont connu le pleurent.  
(Lacordaire.)

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum miserere mei, Deus, miserere mei.  
(Ses dernières paroles.)

Miséricordieux Jésus, donnez leur le repos éternel.  
(Indulg. 7 ans 7 quarant.)

Doux cœur de Marie, soyez mon salut  
(Indulg. 300 jours.)

I. 68. page 58



ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN  
1843-1910

Extrait de la notice neurologique sur  
E. ABEILLE de PERRIN par M. F. ANCEY

Il est non seulement un entomologiste distingué, mais aussi, Page 58  
un zoologiste au sens général du terme.

Il connaît, à fond, la faune et en particulier l'ornithologie.

Il fait don au Musée d'HYERES, qu'il crée en partie, d'une remarquable collection d'oiseaux, d'oeufs et de nids, ainsi que d'une collection d'insectes au nombre de 200.000 environ.

1904. Le 11.02. Il prête à mon grand-père GABRIEL X.1.3. quatre actions de SUEZ qui lui sont rendues le 11.02.1904. (I,66)

1906. Il fonde la SOCIETE LINNÉENNE de PROVENCE dont il est Président jusqu'à sa mort.

Il est également Membre Honoraire de la SOCIETE ENTOMOLOGIQUE de FRANCE, titre très apprécié, et des SOCIETES d'ENTOMOLOGIE de BELGIQUE et de SUISSE. Il est également membre des SOCIETES de BIOLOGIE de PARIS et de MARSEILLE.

1910. Son décès à MARSEILLE, rue CROIX de REYNIER, N°38.

Scn avis de décès dans le "PETIT MARSEILLAIS" le 10. (I,67)

Ses obsèques ont lieu le 11 à 10h. en l'église des RÉFORMÉS ou de St. VINCENT de PAUL.

Son memento (I,68).

Par la suite, M. F. ANCEY (Père de CHARLES, époux d'ANGÈLE A. XI.9.35.) rédige une notice nécrologique (I,69) qui dépeint très bien ELZÉAR, en voici un très court extrait: "Il eut le malheur de perdre sa mère de très bonne heure. Ses deux frères étaient beaucoup plus âgés que lui: Son éducation, plus libre comme celle des enfants uniques, s'en ressentit et c'est ce qui explique que dès son plus jeune âge, il put utiliser ses loisirs suivant ses goûts et ses goûts le portaient dès lors vers nos chères études!"

Son épouse, que je me souviens très bien avoir vue vers 1931 dans sa maison de retraite des "DAMES REUNIES" à MARSEILLE où, aveugle, elle habitait un studio, lui a survécu 23 ans malgré sa santé très délicate et ses 12 enfants! Quand je l'ai rencontrée, c'était encore une très belle Dame. Elle est décédée le 01.03.1933. à MARSEILLE. Son memento (I,70)

Leur descendance qui suivra: ELZÉAR X.3.12 - MARIE LOUISE "Kékée" X.3.13 - JEAN X.3.14. - SIDONIE X.3.15. - FRANÇOIS X.3.16. - AUGUSTE X.3.17. - SIDONIE "NINICHE" X.3.18. - MARIE X.3.19. - HENRI X.3.20. - MARCEL X.3.21 - ALIX "LILY" X.3.22. - MARIE X.3.23.

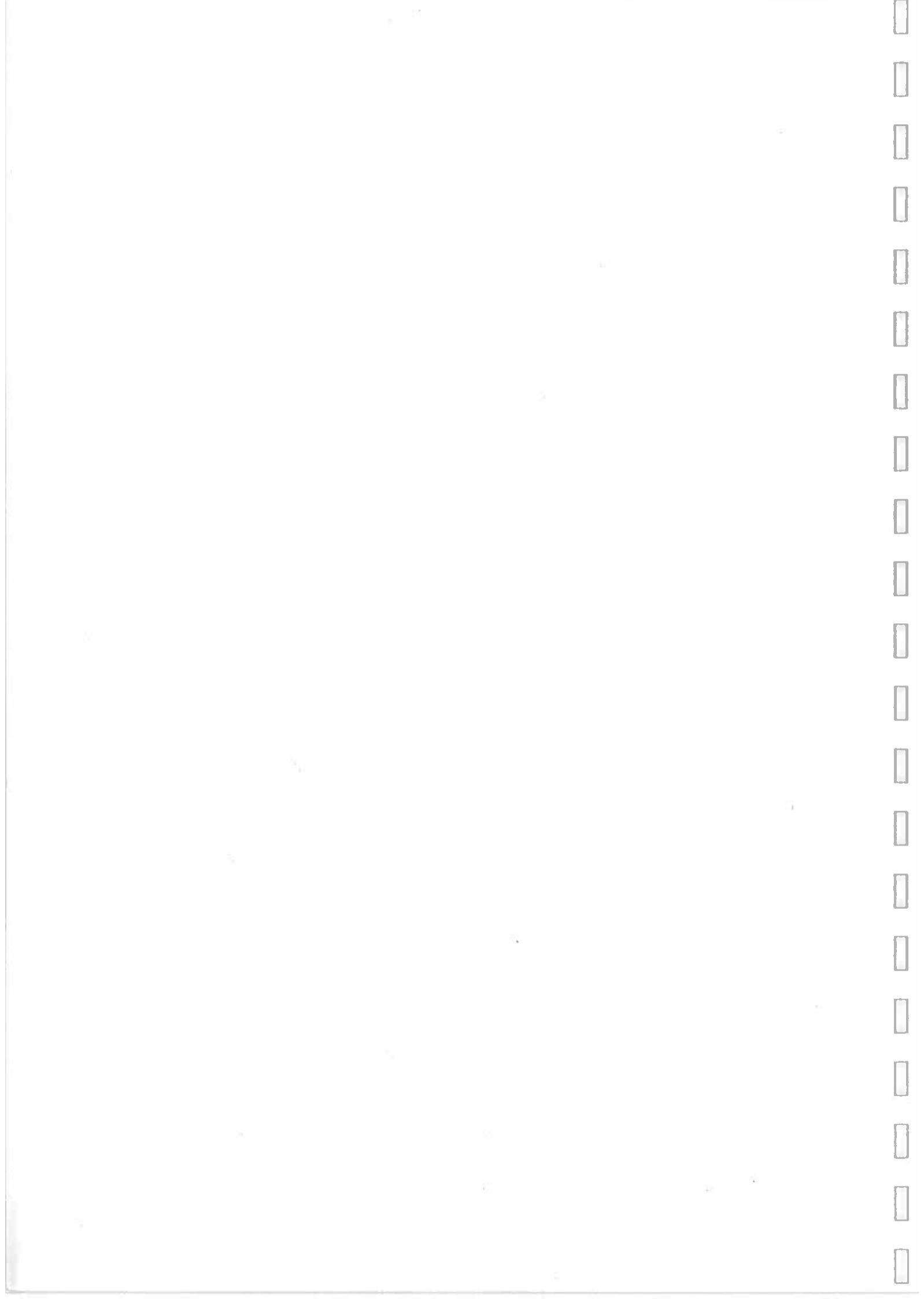
THÉRÈSE, VICTOIRE, MARIE\* - IX.7.4.

\* le 13.07.1842 à MARSEILLE.

x le 13.11.1862 à MARSEILLE à Victor\*, François AGUILLON \* le 06.04.1828. et décédé le 27.05.1905 à TOULON. Comte Romain. Officier de Marine. Receveur des Finances. Parrain de VICTOR X.1.10.

Elle a été la marraine d'EMMANUEL X.1.7.

" C'est elle, qui pendant les 4 ans de séjour que MARGUERITE X.1.1. et THÉRÈSE X.1.4. ont fait successivement au Couvent du Sacré Coeur à PARIS, n'a cessé d'avoir pour elles les soins d'une sœur aînée." (59)





SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
DE  
**Madame Elzear ABEILLE de PERRIN**  
Née Marie PHILIBERT  
RAPPELÉE A DIEU LE 1<sup>er</sup> MARS 1933  
A L'ÂGE DE 78 ANS

Elle a passé de longs jours dans la souffrance et des nuits pleines de douleur.

« Mes enfants, je suis fatiguée d'être fatiguée... je n'en puis plus... Mon Dieu, ayez pitié de moi... »  
(Dernières paroles.)

Elle a rejoint ceux qu'elle aimait, elle attend ceux qu'elle aime.

Ses enfants ont été, jusqu'à son dernier soupir, l'objet de sa tendre sollicitude. (Saint Augustin.)

I,70

page  
58

I,72

✠  
Vous qui l'avez connue et aimée



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
de Joséphine, Victoire, Marie-Adine  
**ABEILLE DU RIVOIRE**  
**VICOMTESSE DE LA MURE**  
endormie dans le pays du Seigneur  
le 13 Septembre 1910 dans sa 66<sup>e</sup> année

Mes enfants soyez unis ! aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. (St. Jean)  
son éloge se trouve dans les regrets universels de ses amis. (Bossuet)

Tout le monde la pleure, car elle était aimée de tous parce qu'elle avait trouvé le secret de s'oublier toujours.

Elle avançait dans la vie, heureuse de l'amour des vôtres, de la confiance de ses amis et du respect de ses enfants. (St. Jérôme)

Celle que nous avons aimée et que nous avons perdu, n'est plus où elle était, mais elle est partout où nous sommes. (St. Augustin)

Je suis peut-être mortellement atteinte Fiat ! Je vous aime, je ne crains de la mort que la séparation. Priez pour moi.

(tiré de ses dernières recommandations)  
(300 j. d'ind)  
(300 j. d'ind)



I,71



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
de  
**Pierre-Marie-Jules-Roger de RIVIÈRE**  
**Comte de LA MURE**  
DECÉDÉ ACCIDENTELLEMENT LE 12 JUIN 1937  
A L'ÂGE DE 53 ANS

C'était un homme au cœur droit, que tout le monde aimait. (Job.)

L'indulgence était sur ses lèvres, la bonté dans son cœur, la simplicité dans ses œuvres. (Eccl.)

Seigneur, vous avez emporté comme dans un tourbillon celui qui nous était si cher, celui qui faisait le bonheur de notre vie. (Job.)

Seigneur, rendez-lui en félicité ce qu'il nous a donné en tendresse. (Machabées.)

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !  
(7 ans et 7 quar. d'ind.)

Deux Cœur de Marie, soyez mon salut ! (300 j. d'ind.)

I,73



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
de  
**YVONNE-MARIE-FRANÇOISE DE PAULE**  
**du ROUSSEAU de FAYOLLE**  
**Comtesse de Rivière de La Mure**  
pleinement décédée le 14 Novembre 1944  
A L'ÂGE DE 68 ANS

Elle s'est montrée forte dans l'épreuve, résignée dans les souffrances, s'oubliant toujours pour songer aux autres. (St. Augustin)

O vous tous que j'ai tant aimés sur la terre, priez pour moi et vivez toujours de manière que nous puissions être réunis au ciel. (St. Bonaventure)

J'ai rejoint ceux que j'ai aimés et j'attends ceux que j'aime. (Bossuet)

MISERICORDIEUX JÉSUS, DONNEZ-LUI LE REPOS ÉTERNEL  
(7 ans, 7 quar.)

I,74

5 Avril.



Ma chère petite,  
La lettre m'a fait grand  
plaisir. Bien et un bon  
commencement pour arriver  
au Crés. Bien et au ruban.  
Pour Pâques tu vas faire  
cette surprise à grand mère  
et à papa, tous deux seront



1894 " Elle meurt le 07.01 au château de  
l'EYGOUTIER PAR TOULON, après une maladie longue et cruelle dont  
elle a supporté les extrêmes douleurs avec une héroïque résignation." (59) Page 59

Descendance: CAMILLE \*22.09.1863 x Valentine CHAIGNE >  
AUGUSTE \*27.06.1865. S.A. et S.P.  
GABRIELLE \*03.11.1872.x André VALENCE de la MINARDIÈRE >

ADÉLAÏDE, VICTOIRE, JOSÉPHINE "ADINE"\* - IX.7.5.

\* le 25.09.1844. à MARSEILLE.

x le 27.09.1866. à MARSEILLE à Pierre, Henri, Edmond\* de RIVIÈRE de LA MURE,

\* le 27.09.1829. à MONTÉLIMAR (DRÔME). Décédé le 20.09.1885 au château de  
PORT-VIEUX (I,71) à CHATEAUNEUF du RHÔNE.

Elle est marraine de JOSEPH X.1.8. et d'AUGUSTE X.3.17. et se fait représenter au baptême.

1910. Son décès le 15.09. Son memento (I,72).

Descendance: PIERRE \*le 31.07.1867 + le 23.01.1889 S.A. et S.P.

HENRI 1871/1871

ROGER \*le 05.11.1873. Croix de guerre 1914/1918. + accidentellement le 12.06.1927. Son memento (I,73)

Il est parrain de ROGER XI.7.32. à MARSEILLES St.CHARLES. et se fait représenter par HENRI IX.6.1.

Il épouse ca 1897 Yvonne\*, Marie, Françoise de Paule du ROUSSEAU de FAYOLLE.

\* 1873 + le 14.11.1941 à COULOMBIERS (VIENNE). Son memento (I,74).

Elle était elle-même fille de GUSTAVE, Contre-Amiral de la Flotte et Marquis héréditaire. Et de Marie BÉRARD des GLAJEUX. De ce fait leurs arrière-grand-pères: BÉRARD "du PITHON" et BÉRARD des GLAJEUX étaient frères.

J'ai très bien connu, au cours d'un séjour à COULOMBIERS, "Tante" YVONNE c'était la grande Dame fort sympathique. Elle venait de perdre son fils aîné tué en reconnaissance aérienne dans le RIF Marocain (Guerre du MAROC)

D'où postérité nombreuse avec qui j'ai été souvent en relation

GUY \*le 16.06.1879 à PARIS x ca 1908 a Simone d'YANVILLE.

D'où postérité et alliance à la 2<sup>e</sup> génération avec le rameau ci-dessus.

VICTOIRE, MARGUERITE\*, MARIE - X.1.1.

\* Le 04.09.1848. à MARSEILLE.

B. à l'église de la Ste. TRINITÉ. P. Jean, Louis BÉRARD "Du PITHON" (Arrière grand-père paternel) M. Victoire, Joséphine, "Jenny" BÉRARD "Du PITHON", épouse CHIEUSSE de C. (Grand-mère maternelle)

1860. En mai, sa 1<sup>re</sup> communion dans la chapelle du Sacré Coeur de St. JOSEPH où elle est en pension.

1862. Octobre, elle entre au Sacré Coeur à PARIS sous Page 60  
la protection de sa grand-tante Gabrielle .épouse d'AUGUSTE VIII.4.7.  
Elle devait y rester 4 années.

1863. Pèlerinage sur la tombe du curé d'ARS avec ses parents et son frère  
PIERRE.

1865. Elle est marraine de son frère VICTOR X.1.10.  
après les grandes vacances, elle reste définitivement à MARSEILLE.

1867. Le 30.05. mort de son petit frère et filleul VICTOR. Voir dans le tome  
3 le récit remarquable qu'elle en fait.

1871. En fin d'année "son mariage est arrangé avec un jeune homme excel-  
lent d'une très bonne famille."

1872. Le 23.01. Son mariage à 10 h. en l'église de la Ste. TRINITÉ à MAR-  
SEILLE avec Fortuné, Marie, Benjamin\* POUCEL. \* le 31.10.1841. à BUENOS AIRES  
(Rep. ARGENTINE). Il est commissaire aux Messageries Maritimes. Il est le  
fils de Thomas, Martin, Fortuné\* et de n... THUILHIER.

Le 25.11. naissance de son 1<sup>er</sup> enfant VICTOR.

1876. Pèlerinage de 15 jours à LOURDES avec son père et son frère EMMANUEL  
Elle reste tout l'été, avec son mari et leur fils, à la CANDOLLE où elle fait  
une fausse-couches.

1877. Elle est sérieusement malade.  
Le 13.08. Pèlerinage à la Ste. BAUME avec ses frères et soeur.

1878. Son mari quitte la marine pour entrer dans une grande Maison de Banque

1879. Le 05.09. Elle s'installe à la CANDOLLE où son père fait de grands  
travaux pour que les différents ménages de ses enfants puissent être indé-  
pendants les uns des autres.

1881. Le 07.07. Décès de son beau-père d'une maladie douloureuse sup-  
portée avec beaucoup de résignation.  
En octobre, elle vient s'installer avec sa famille au 9 de la rue GRIGNAN  
propriété et domicile de sa grand-tante CLÉMENTINE VIII.4.2..  
Séjour à la CANDOLLE comme chaque année.

1883. A la suite de grands travaux dans les immeubles des 7 et 9 de la rue  
GRIGNAN, son père s'installe avec eux, tout en étant indépendant.  
En juillet, elle va prendre les eaux et se reposer à GREOUX les BAINS (ALPES  
de Hte. PROVENCE) avec son frère EMMANUEL.

1884. Pour éviter le choléra qui sévit à MARSEILLE, elle part avec ses  
enfants à GREOUX, puis revient à MARSEILLE ne voulant pas laisser son mari  
seul pendant l'épidémie.

1885. Un mois à GREOUX avec toute sa famille et son frère GABRIEL.

1887. Leur maison devient trop lourde pour ses forces. Elle cherche donc



Madame Veuve BENJAMIN POUCEL, née ABEILLE ; le Père VICTOR POUCEL, de la Compagnie de Jésus ; Monsieur HENRI POUCEL, lieutenant au 120<sup>ème</sup> territorial ; Mademoiselle ALIX POUCEL ; le Docteur JOSEPH POUCEL, chirurgien-adjoint des hôpitaux, attaché au service de santé du XV<sup>e</sup> Corps, et Madame JOSEPH POUCEL ; Mesdemoiselles MARIE-LOUISE et MADELEINE POUCEL ; Messieurs JEAN et PIERRE POUCEL ;

Le Docteur EUGÈNE POUCEL, chirurgien-consultant des hôpitaux, chirurgien en chef de la première ambulance militaire à Marseille ;

Monsieur GABRIEL ABEILLE et ses enfants ; Monsieur et Madame CHARLES ABEILLE, leurs enfants et petits enfants ; Monsieur et Madame EMMANUEL ABEILLE, leurs enfants et leur petite fille ; Monsieur HENRI ABEILLE et ses enfants ; Monsieur et Madame JEAN DE CROZET et leurs enfants ; Mademoiselle MARIE-THÉRÈSE DE CROZET ; Monsieur et Madame LAURENT DE CROZET et leurs enfants ; Madame PAULA DE CROZET, en religion Sœur Marie-de-Saint-Paul, religieuse carmélite ; Monsieur JOSEPH DE CROZET ; Messieurs MAURICE et LOUIS et Mesdemoiselles ANGELE, GENEVIÈVE, GERMAINE, MARCELLE et MARIE ABEILLE ;

Madame EUGÈNE DE COMBAUD, ses enfants et petits enfants ; Madame ELZÉAR ABEILLE DE PERRIN, ses enfants et petits enfants ;

Madame ETIENNE CHABRY, ses enfants et petits enfants ; Madame C. J. BINNS ; Mademoiselle MARIE POUCEL ;

Monsieur et Madame ALBERT TRUILHIER et leurs enfants ; Monsieur et Madame GONZAGUE MOUREN, leurs enfants et petits enfants ; Monsieur et Madame CLÉMENT ROUX et leurs enfants ; Monsieur et Madame MICHEL BRUN et leurs enfants ; Monsieur et Madame JEAN PEYRANO et leur fille ; Madame Veuve JOSEPH TRUILHIER et sa fille ; Mademoiselle GABRIELLE TRUILHIER ; Monsieur et Madame EMILE PHILIBERT, leurs enfants et leur petite fille ; Monsieur FERDINAND PHILIBERT ; Monsieur JEAN BOULOUVARD ; Mademoiselle MARIE CONVER ; Monsieur et Madame MAURICE BOULOUVARD ; Monsieur EDOUARD DE VILLENEUVE, ses enfants et petits enfants ; Mademoiselle AUGUSTINE TRUILHIER ;

La Comtesse de CASTÉRAS-VILLEMARTIN et son fils ; Madame JEAN DE COMBAUD et ses enfants ; le Comte et la Comtesse SALTEUR DE LA SERRAZ et leurs enfants ; le Comte et la Comtesse AGUILLON et leurs enfants ; le Baron et la Baronne DE VALENCE DE MINARDIERE ; le Comte et la Comtesse ROGER DE LA MURE et leurs enfants ; le Vicomte et la Vicomtesse GUY DE LA MURE et leurs enfants ; les familles PATTE, NONY, BOUDIN, BERLIER DE VAUPLANE, de VALLAVIEILLE, de COMBAUD, ENOUT, RAYNOARD,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

### Fortuné-Marie-Benjamin POUCEL

Ancien Directeur des Hangars de la Chambre de Commerce de Marseille.

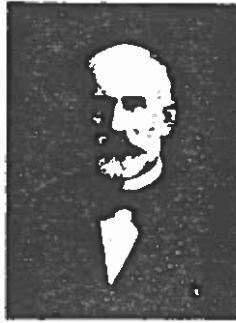
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, pieusement décédé à la Penne (Bouches-du-Rhône), le 3 septembre 1914, dans la 73<sup>e</sup> année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

**PRIEZ POUR LUI.**

Boulevard de Rome, 18. — MARSEILLE

276

I. 76,2 page 61



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES.  
DE  
**FORTUNÉ-MARIE-BENJAMIN POUCEL**  
*Endormi dans le Seigneur, le 3 Septembre 1914,  
à l'âge de 72 ans*

ANT. : Seigneur vous m'avez confié cinq talents ; en voici  
cinq autres de plus, que j'ai gagnés.  
Fort bien, bon serviteur, fidèle dans les petites  
choses ; entrez dans la joie de votre Seigneur.  
Voici le serviteur fidèle et prudent, que Dieu a  
établi sur sa famille.

Y - Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites. —  
R - Et Il lui a montré le royaume de Dieu. (*Office  
des Confesseurs non Pontifes, à Laudes*).

" Je souhaite le triomphe de la France et de l'Eglise ;  
- Je souhaite la liberté de l'Eglise ;  
- Je souhaite l'écrasement de la Frange Maçonnerie ;  
- Je souhaite un Pape comme Pie X."

(*Ses dernières paroles*).

CŒUR SACRÉ DE JÉSUS, J'AI CONFIANCE EN VOUS !  
(*300 jours d'indulgence*).

M. VERDOT, MARSEILLE

un appartement plus facile d'entretien.

Page 61

Elle en trouve un au 1<sup>er</sup> étage du 18 Bd. de ROME  
avec une chambre pour son père quand il sera à MARSEILLE.

1892. En juillet, séjour à St. CHRISTOPHE, près de PERTUIS (VAUCLUSE), dans la propriété de son beau-frère EUGÈNE, médecin.

1893. Le 10.01. Décès de sa belle-mère "Femme digne et bonne"

1896. Elle va prendre les eaux en décembre à AMÉLIE les BAINS (PYR.ORIENT.)

1900. Le 07.01. Mon grand-père GABRIEL organise le partage du mobilier laissé par leur père. Chacun à son tour choisi une pièce qui a été évaluée. Sa part s'élève à 316 F. Parmi les pièces de son choix figurent 2 tableaux désignés comme étant des "Du PITHON".

1901. (I,75) Lettre qu'elle écrit à ma mère alors en pension au Sacré Coeur à St. JOSEPH, banlieue de MARSEILLE. Sa signature est à remarquer.

1914. Le 3 septembre, peu de temps après la déclaration de "la Grande Guerre" elle perd son mari qui meurt à la CANDOLLE. Il était alors directeur des hangars de la Chambre de Commerce de MARSEILLE. Son faire-part de décès (I,76,1) et son memento (I,76,2).

1918. en décembre son décès.

Aux yeux de ma mère, qui s'en souvient bien, c'était une maîtresse femme. Avant sa mort, elle avait demandé à ses enfants de faire choisir à ma mère, quand elle se marierait et en cadeau de mariage, un bijou parmi les siens. Cette demande a été respectée au moment du mariage de ma mère en 1919.

Postérité: VICTOR XI.1.1. - HENRI XI.1.2. - ALIX XI.1.3. - JOSEPH XI.1.4. - MARIE-LOUISE "MIMI" XI.1.5. - MARIE-MADELEINE "MAD" XI.1.6.

VICTOR, MARIE, CHARLES\* - X.1.2.

\* Le 06.04.1850. à MARSEILLE, rue GRIGNAN.

P. André, Marie, Honoré CHIEUSSE de C. Grand-père maternel.

M. CLÉMENTINE VII.4.2.

1852. Le 28.10. son décès. " Pris à la CANDOLLE d'une indisposition qui dégénère en angine croupale, on le ramène malade à MARSEILLE.  
Sa mère attendait alors son 3<sup>e</sup> enfant.

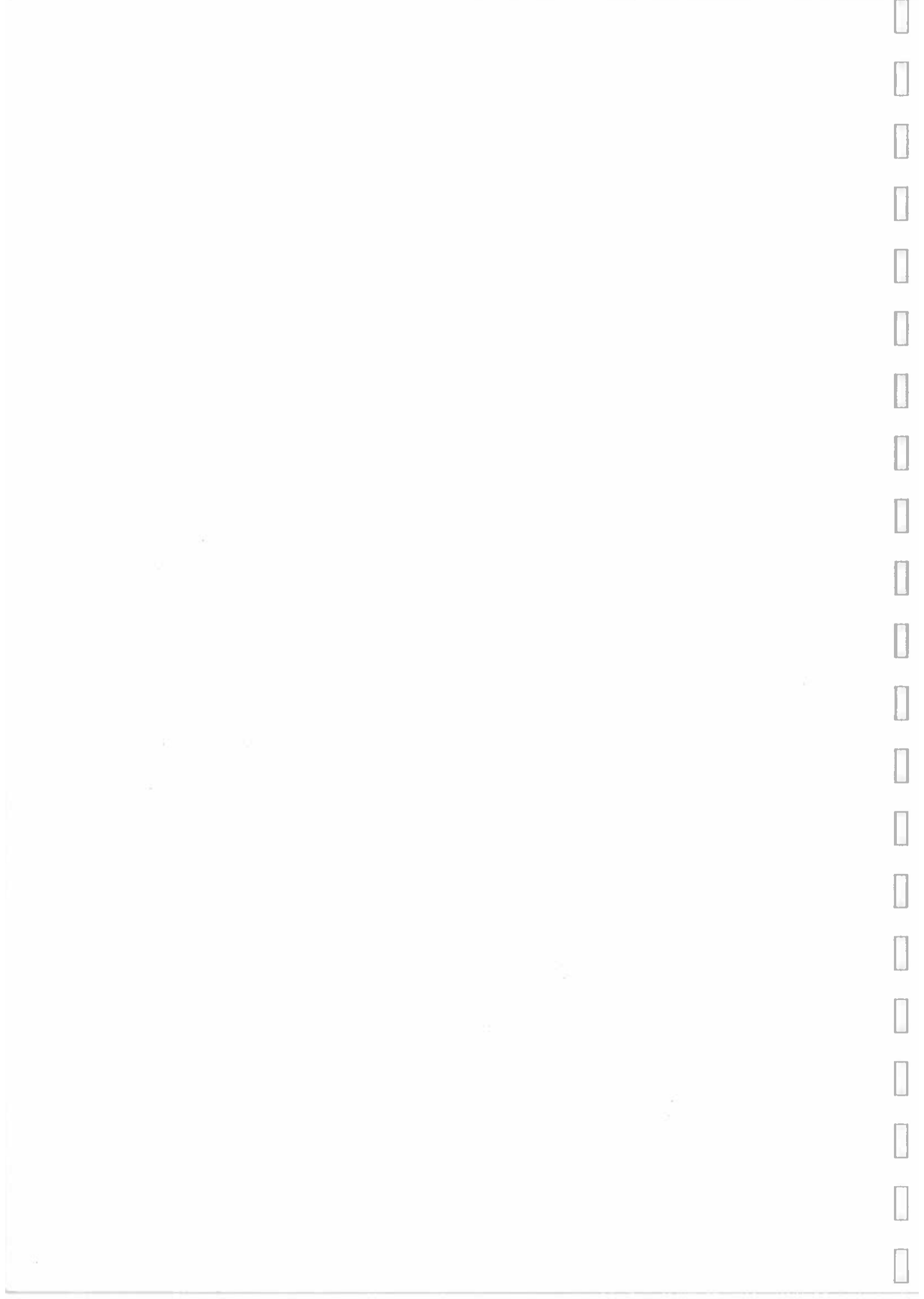
EMMANUEL, GABRIEL\*, MARIE - X.1.3.

\* Le 31.12.1851 à 14 h. 7. Rue GRIGNAN à MARSEILLE. (I,79)

1852, b. Le 01.01. Eglise de la TRINITE à MARSEILLE.

P. EMMANUEL VIII.4.6. son grand-père paternel.

M. Sidonie, Gabriel BÉRARD "du PITHON", sa grand-mère paternelle.



REPUBLIQUE FRANÇAISE. Liberté, Egalité, Fraternité.



Melle  
Gubril  
1879

Le Van mil huit cent cinquante-neuf et le trentième jour du mois de Mars l'an quatre-vingt-neuf, à Marseille, devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné, a comparu Monsieur *Joseph Victor Gubril*, né à Marseille, âgé de *vingt-neuf* ans, fils de *Joseph Victor Gubril* et de *Marie Charlotte Gubril*, épouse de *Joseph Victor Gubril*, demeurant à Marseille, rue de la République, n° *105*, lequel nous a déclaré qu'il est marié et qu'il a épousé *Marie Charlotte Gubril*, fille de *Joseph Victor Gubril* et de *Marie Charlotte Gubril*, épouse de *Joseph Victor Gubril*, demeurant à Marseille, rue de la République, n° *105*, le *vingt-neuf* jour du mois de *Mars* l'an *quatre-vingt-neuf*, et qu'il a déclaré devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné, que le mariage a été célébré le *vingt-neuf* jour du mois de *Mars* l'an *quatre-vingt-neuf*, à Marseille, rue de la République, n° *105*, devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné, et qu'il a déclaré devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné, que le mariage a été célébré le *vingt-neuf* jour du mois de *Mars* l'an *quatre-vingt-neuf*, à Marseille, rue de la République, n° *105*, devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné.

Le mariage a été célébré le *vingt-neuf* jour du mois de *Mars* l'an *quatre-vingt-neuf*, à Marseille, rue de la République, n° *105*, devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné, et qu'il a déclaré devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné, que le mariage a été célébré le *vingt-neuf* jour du mois de *Mars* l'an *quatre-vingt-neuf*, à Marseille, rue de la République, n° *105*, devant nous, Juge de Paix de Marseille, et devant moi, Greffier de Paix de Marseille, soussigné.

Constaté par Nous, *Maxime Honoré Bernad* Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-civil; et lecture faite a été déclarant et aux témoins avons signé.

*Maxime Honoré Bernad* *J. Gubril* *M. Gubril*

1879  
page 61

71857405  
A mon bon fils Gabriel  
Maman Abelle

EXTRAIT

DE MON

LIVRE DE RAISON

(T. I<sup>er</sup>)

A MES ENFANTS

1879



1859 (ca) Il commence ses études dans un cour privé,  
puis dans un petit collège.

Page 62

1863. Le 28.04., sa 1<sup>e</sup> Communion, église St. CHARLES à MARSEILLE.  
La veille, Jenny BÉRARD "Du PITHON" (Epoque C.de C.) lui donne un livre de messe qui devait, plus tard, être donné à GEORGES XI.3.9.  
Je possède son brassard de 1<sup>e</sup> C.: Les 2 pans en soie blanche se terminent par une frange de fils d'or et sont décorés de motifs allégoriques peints.

1864. En octobre, il est mis en pension avec son frere CHARLES chez les Jésuites à MONGRÉ, près de VILLEFRANCHE / SAÔNE.

1870. Il s'engage au 1<sup>e</sup> Rgt. de Zouaves du Général de CHARETTE : "Zouaves Pontificaux". Il est démobilisé sans avoir participé aux opérations étant donné l'armistice du 28.01.1871. Cette Armée, composée uniquement de volontaires, avait été créée en 1860 par le général LAMORICIERE pour la défense des ETATS du PAPE après le départ du Corps d'Occupation Français. Une fois les soldats de VICTOR EMMANUEL entrés dans ROME en 1870, cette armée se met au service du Gouvernement de Défense Nationale sous la conduite du général de SONIS. La Légion Pontificale est dissoute après l'entrée à PARIS des troupes versaillaises.

1871. Il est à SIERRE, dans le VALAIS SUISSE, où sa famille est réfugiée.

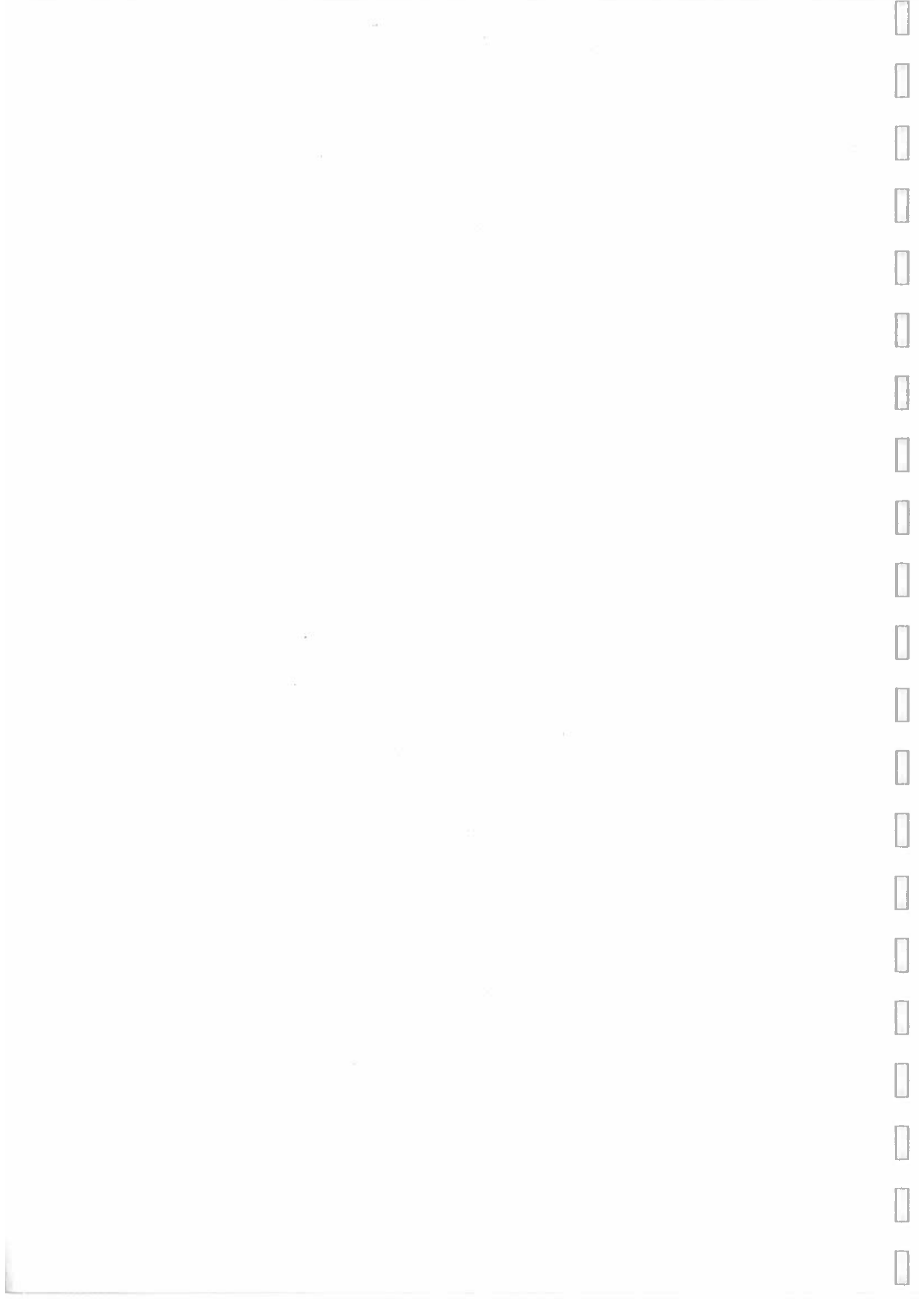
1872. Il est reçu bachelier ès lettres en mars et ès sciences en août. Il tire un bon numéro de conscription, grâce à quoi il ne fait pas de service militaire. La classe de 1871 est la dernière qui bénéficiera du tirage au sort. GABRIEL était né le 31 décembre, certaines personnes avaient conseillé aux parents de le déclarer du 1<sup>er</sup> janvier, ce qui pouvait être un avantage, entre autres pour les concours aux grandes écoles. Son grand-père et son père s'y étaient opposés, "Ne voulant pas lui faire commencer la vie par un mensonge." En ce qui concerne le service militaire l'honnêteté a été payante!

1873. Il fait sa 2<sup>e</sup> année d'école commerciale et, après les vacances, il entre chez un grand négociant marseillais.  
Pèlerinage à FARAY LE MONIAL avec son frere EMMANUEL, leur frere PIERRE est venu les y rejoindre.

1876. Le 01.01. il reçoit son livret militaire et est affecté au 1<sup>e</sup> Zouaves en ALGÉRIE. Son signalement est fantaisiste! Sa taille est donnée pour 1 M. 76, or il mesurait 1 M. 85.!

1877. Il s'associe avec Mr. BRÉMOND pour travailler dans le courtage, mais, très rapidement, il change d'orientation et s'associe avec Mr. Paul LAUGIER fils pour exploiter une savonnerie. Cette affaire devait se révéler désastreuse, et il y perd une somme importante.  
Le 13.08., pèlerinage à La Ste. BAUME avec ses freres et sceurs.

1878. Liquidation de l'affaire de savonnerie.  
Du 20.08. au 16.09. 1<sup>e</sup> période d'instruction militaire au 112<sup>e</sup> de Ligne. Pendant les émeutes à MARSEILLE, au moment de la fête du Sacré Coeur, ils sont frappés et blessés avec son frere EMMANUEL en secourant deux personnes assaillies par la populace.





I, 81 juil 63

ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

**DIPLOME DE MEMBRE DE L'ŒUVRE**

Nom et prénoms: Monsieur Gabriel Abeille

Adresse: Rue Gignan N° 4

Fonctions dans l'Œuvre: Membre du P. Œuvre

à Marseille le 26 Janvier 1883.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ, LE SECRÉTAIRE G<sup>ral</sup> DU COMITÉ,

*[Signature]* *[Signature]*

Lith. Meyer, Paris.

I. 82



I. 83



**ERMITAGE DES VOIRONS**  
Station Climaterique. Altitude 1486 mètres.

le

par Bons & Didier (H<sup>te</sup> Savoie)  
LIGNE BELLEGARDE & EVIAN  
P. L. M.

# Complainte Voironnaise (air de la complainte de Fualde.)

E - cou - tez peu-ple de Fran - ce, sur - tout peu-ple de Pa -  
ris, peu-ple de Ge - nève aus - si la fa - ta - le cir - cons -  
tan - ce qui de quatre bons en - fants fit de tris - tes re - ve - nants .

I.  
Ecoutez peuple de France,  
Surtout peuple de Paris,  
Peuple de Genève aussi,  
La fatale circonstance  
Qui de quatre bons enfants  
Fit de tristes revenants.

II.  
Ils avaient de la tournure,  
Dumont était le plus beau!  
Abeille noir comme un corbeau;  
Puis, photograph' de nature,  
Venait l'âne des Cottin.  
Le cadet ne disait rien.

III.  
A l'hôtel de l'Unitage,  
Sur le sommet des Voirens,  
Habitaient nos bons liens  
Avec trois dames fort sages,  
Soutenues à servir  
Qu'à la voir, ça f'sait plaisir.

IV.  
Mêlas! ce fut bien dommage!  
A la fin de la saison,  
Les trois dames des Voirens  
Partirent en équipage  
Pour leurs pays respectifs  
Sans regards rétrospectifs.

V.  
Aux portes des chambres vides,  
Cherchant les petits soutiers  
(Ces dam' les avaient aux pieds),  
Dont l'ortier était les sèdes,  
Pour quatre se lamentaient  
Et la barbe s'arrachaient.

VI.  
«Mêlas!» s'écriait Abeille;  
«Ah! Grand Dieu!» disait Dumont,  
Et Cottin, l'œil au plafond:  
«Quelle douleur sans pareille!»  
En chœur: «Mieux vaut se péir,  
«Sommons-y tout à loisir».

VII.  
Et depuis, quand le vent soule  
La nuit, dans les noirs sapins,  
Avec des bruits incertains  
Qui donnent la chair de poule,  
Quatre ombres pass't en pleurant  
Malgré ce temps peu clément.







N'oubliez pas  
—  
Pieuse  
de Notre-Dame



les Morts !  
—  
Archiconfrérie  
du Suffrage.

**AGAJU**

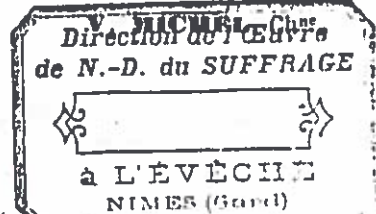
*M<sup>r</sup> Gabriel Abeille*

de la paroisse d'  
M<sup>r</sup> de *Marocille* a été reçu dans  
la Pieuse Archiconfrérie de Notre-Dame-du-Suffrage, ca-  
noniquement érigée à Nîmes, le *29*  
du mois de *Janvier* de l'année *1890*

G. Abeille 1897

*Page 63 F. 86*

Le Directeur,



Zélatrice M

*I. 85, 2*

NOTA— Renvoyer ce bulletin au Directeur au décès de la personne reçue.

1879, en juin, séjour à la COTOLINDE près d'APT, puis à la CANDOLLE en septembre.

Page 63

C'est cette année là que son père rédige le 2<sup>e</sup> tome de son Livre de Raison dont il fait imprimer un extrait (I,80) "A mes enfants".

Après un prologue, sont développés les points suivants:

- La famille. - Le mariage. - Les enfants. - Devoirs envers les domestiques  
- Devoirs envers la Patrie.

Le 06.06. Son inscription au club alpin. Section Provence. 25 Fr.10 C. pour un an. C'était un fervent de la montagne qu'il a su remarquablement prendre en photo.

1880. Il a 3 passions:

- Les courses en haute montagne.

- La photographie. Dans ses randonnées aux environs de MARSEILLE, il utilisait toujours le même fiacre qu'il avait aménagé pour obtenir l'obscurité complète car, à cette époque, les plaques sensibles n'étaient pas toutes prêtes. Il fallait, avant de les introduire dans l'appareil pour les utiliser, badigeonner la surface de la plaque de collodion et attendre qu'elle sèche.

- Les oeufs d'oiseaux. Il en avait réuni toute une collection qu'il a donnée, suivant les conseils de son oncle ELZÈAR, au Musée d'HYERES vers 1890.

Du 21.08. au 16.09. Il fait une nouvelle période d'instruction militaire au 112<sup>e</sup> de Ligne à MARSEILLE, puis, va à la CANDOLLE jusqu'à fin novembre.

Une vue de son cabinet (I,81), dans l'immeuble du 7 de la rue GRIGNAN.

1881. Le 10.01. Il est parrain à St. VINCENT de PAUL à MARSEILLE d'Amédée de CROZET dit, plus tard, "LAURENT" XI.4.12.

Il passe le printemps à la CANDOLLE.

1882. Il passe l'hiver et le début de 1883 en ALGÈRIE à ZERIZER près de BÈNE avec son frère EMMANUEL

1883. Du 02.04. au 14.04., dernière période d'instruction militaire au 115<sup>e</sup> régiment territorial.

Il fait partie de:

- L'association de St. FRANÇOIS de SALES, évêque et prier de GENEVE.

- De l'oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers (I,82).

1884. Il est à la COTOLINDE avec toute sa famille pour éviter le choléra.

Le 17.07. il est témoin au mariage de son frère EMMANUEL.

Le 19.07. départ pour un mois avec son père, ils vont prendre les eaux à PLOMBIÈRES (VOSGES).

1885. Le 15.06., il se consacre au SACRÉ COEUR dans la chapelle du monastère de la visitation à MARSEILLE.

En juillet, un mois à GRIOULX en famille, toujours à cause du choléra.

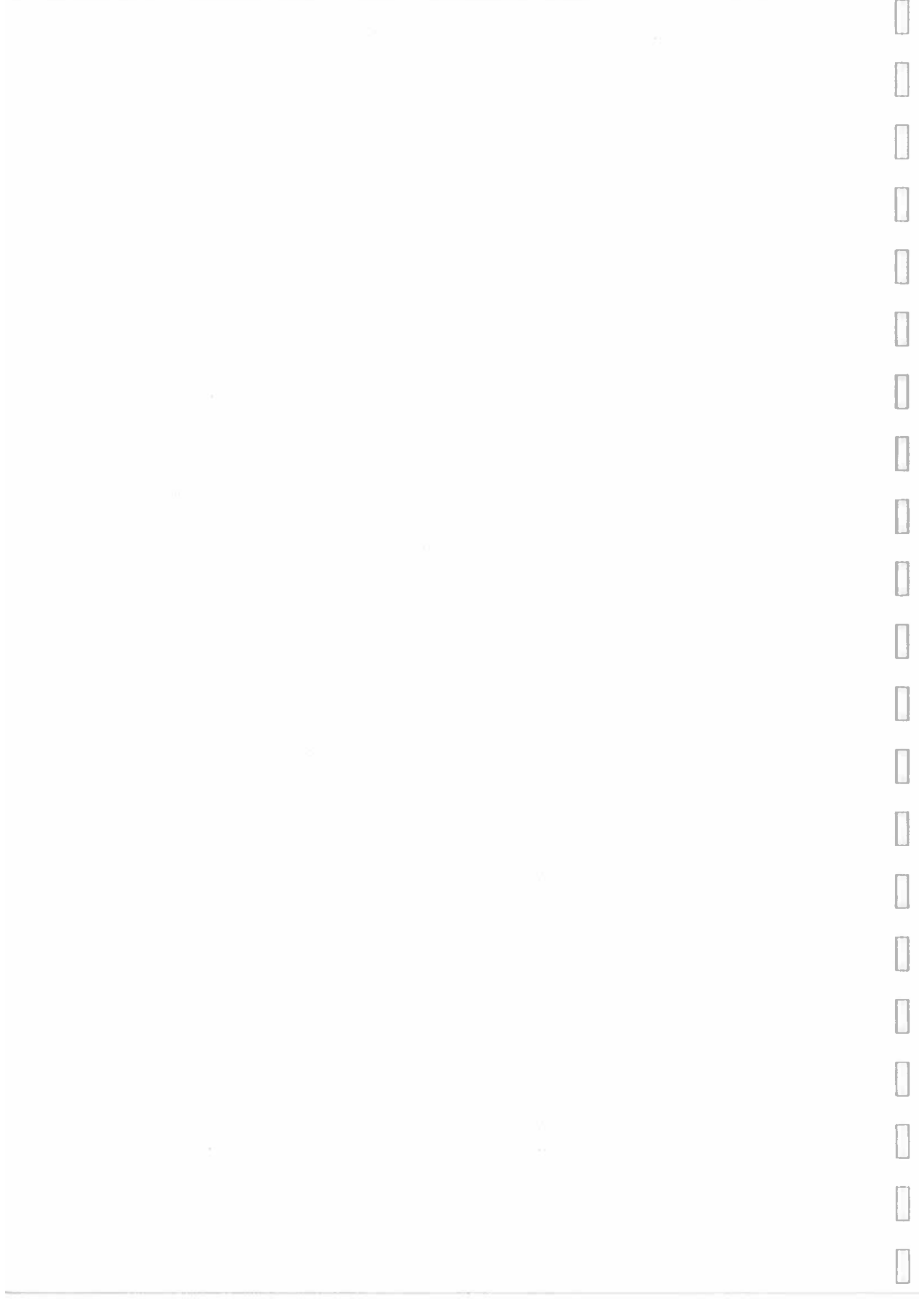
En Août et septembre, séjour avec trois amis aux VOIRONS, près de GENEVE à l'hôtel de l'Hermitage des VOIRONS (I.83) tenu par Mme. CAMEYA d'ALMEIDA.

C'est là qu'il fait la connaissance de BLANCHE sa future épouse. Avant de partir il compose une complainte illustrée par une photo (I,84)

1886. En novembre il accompagne son père à LA VALETTE.

En avril, il s'inscrit au TIERS-ORDRE de St. FRANÇOIS d'ASSISE de MARSEILLE sous le vocable de frère pèlerin de FALLERONA (I.85).

Il illustre une mélodie provençale populaire "MAGALI" (I.86)





L'an mil. huit cent. quatre-vingt-dix, le neuf septembre, après une seule publication canonique  
 faite au S<sup>er</sup>ev. S<sup>er</sup>ev. et à Marguerite (Africaine), dispense ayant été obtenue des deux autres  
 aucun empêchement n'ayant été découvert, ont contracté mariage conformément aux lois de  
 l'Eglise, par devant M. Jules Joseph, Directeur de l'Orphelinat de Douvaine, délégué par moi  
 soussigné et ont reçu la bénédiction nuptiale Gabriel, fils de Henri Abeille or de défunte Alia  
 Camena d'Almeida Esclavise de Bombard, né à Marseille, domicilié à Marguerite (départ<sup>mt</sup> d'Alger); et Blanch  
 fille d'Alphonse Camena d'Almeida et de Léonie Rolin, née à Nancy, domiciliée à Genève  
 bernois; Henri Abeille, domicilié à Marseille; Pierre Camena d'Almeida, domicilié à Cas  
 (Coladas); Marie Joseph Gaetan Dumont, domicilié à Boège (H<sup>te</sup> Savoie).

XXX Amir A. pat. des L. Léonie Rolin

J. Chuit, curé.

29

Gabriel Abeille

et

Blanche

Camena d'Almeida

1 EPREUX =  
 le fiancé de la fille de la mariée  
 21 ans d'âge Alphonse or de  
 Alphonse

X S<sup>er</sup>ev. de l'ép<sup>o</sup>ur  
 XXX fils du père du M<sup>u</sup> de la mariée

## Recommandations Importantes

POUR LA PARFAITE CONSERVATION DE TOUS LES VINS

A l'arrivée du tonneau, n'en accepter livraison que s'il est en bon état, exempt d'avarie et s'il représente à 3 k. près par 100 k. le poids indiqué par l'expéditeur.

Placer immédiatement le tonneau sur un chantier assez élevé pour pouvoir soutirer le vin sans être obligé de le remuer de nouveau.

Ne soutirer qu'après quelques jours de repos par un temps clair et frais.

Si le vin ne doit pas être mis tout de suite en bouteilles, remplir jusqu'à la bonde avec du bon vin, une fois par mois, le vide qui s'est produit dans le tonneau et tenir bien bouché.



I. 88 Jerga 64



Les vignobles des Monts Zaccar grâce à leur grande altitude (de 800 à 1000 mètres) et de leur sol (éboulis argilos-calcaires très ferrugineux), produisent des vins qui valent comme corps, couleur et bouquet nos grands vins de France. Ils ont généralement de 12 à 13 degrés d'alcool et se conservent admirablement.

Tous les ans ils obtiennent des premiers prix aux diverses expositions de France et d'Algérie.

Il ne leur manque que d'être plus considérables et partant plus connus ce qui n'enlève rien à leurs grandes qualités.



## Vignobles des Monts Zaccar

(ALGÉRIE)

### CLOS MARIE BLANCHE

à 800 m. d'altitude



PROPRIÉTAIRE : G. ABEILLE

Grande Rue Marengo, 5

Marseille

Moulot Marseille

Marseille, le ..... 189

PRIX VALABLES POUR 6 MOIS

### Vin Rouge Supérieur garanti naturel

DE L'ANNÉE 189

#### RENDU EN GARE DE MARSEILLE, FUTS PERDUS

Par Sixains de 100 lit environ, F. ....	le litre
Par Bordelaises 230	»
Par 1/2 muids 500	»

#### RENDU A DOMICILE A MARSEILLE, FUTS PERDUS

Par Sixains de 100 lit. environ, F. ....	le litre
Par Bordelaises 230	»
Par 1/2 muids 500	»

Mise en Bouteilles au gré de l'acheteur moyennant une légère augmentation de prix.

Les fûts vides rendus en parfait état dans les 25 jours qui suivent la livraison, sont repris à domicile à Marseille ou franco gare Marseille.

Les demi-muids pour Fr. ....	
Les Bordelaises	»
Les Sixains	»

PAIEMENT EN NOTRE TRAITE A 30 JOURS

1889. Le 12.03. Il demande une neuvaine à l'oeuvre de  
St. JOSEPH de la Délivrance à CHAMBERAT, près de HURIEL (ALLIER).  
Très probablement à l'intention de son prochain mariage.

Page 64

1890. Le 01.01., il a été reçu dans "La pieuse Archiconfrérie de NOTRE-DAME-DU-SUFFRAGE" Canoniquement érigée à NIMES et, ce, à perpétuité. Cette confrérie est destinée à la mémoire des morts.

Le 08.09., son mariage civil (76) à GENEVE. Il est alors domicilié à MARGUERITE en ALGERIE. Il épouse Jeanne, Blanche\* Marie, Valérie CAMENA d'ALMEIDA, \* à NANCY (M. & M.) le 29.08.1860, fille d'ADOLPHE et de Marie, Léonie\* ROLIN. Le 09.09., son mariage religieux en l'église du SACRÉ COEUR à GENEVE.

Témoins: Son père. - Pierre CAMENA d'ALMEIDA, cousin de la mariée (Fils du frère de son père), domicilié à CAEN (CALVADOS). - Marie, Joseph, Gaëtan DUMONT, domicilié à BOËGE (Hte. SAVOIE), ami de Mme. ROLIN. (I, 87).

(Voir, P. 52, ce qu'HENRI IX. 6.1. pense de sa nouvelle belle-fille.

L'arrière-grand-père de BLANCHE: DIOGO, JOSÉ, Portugais, était élève officier à LISBONNE lors de l'entrée des troupes françaises dans la Ville. Il s'est alors mis au service de la FRANCE comme beaucoup d'autres PORTUGAIS.

NAPOLÉON a créé très rapidement une Légion Portugaise qui a servi dans la GRANDE ARMÉE, le nom de son général, cousin de DIOGO figure sous l'ARC de TRIUMPHE de PARIS.

DIOGO était capitaine de cavalerie et s'est fait naturaliser le 23.10.1816, après une très belle carrière et de multiples décorations. Il avait été à la BÉRÉSINA où il avait perdu son cheval dont il fut remboursé !

Mme. ROLIN était une personne de grande qualité, on ne pouvait hélas ! pas en dire autant de son mari, un triste sire !

Quant à PIERRE C. d'A. (1865-1943), sorti 2<sup>e</sup> de l'agrégation, il est considéré comme l'un des très grands géographes français. Longtemps professeur de Faculté à BORDEAUX, une rue de la Ville porte son nom. Son épouse, Béatrix DUPUY, avait une soeur qui devait devenir la mère du Général NAVARRE, (1898-1983) Commandant en Chef en INDOCHINE, dont j'ai fait la connaissance et qui avait bien connu PIERRE C. d'A.

Après leur mariage, le ménage regagne l'ALGERIE et leur propriété des MONTS ZACCAR (I, 88).

1891. Ils reviennent en FRANCE, à la CANDOLLE, où naît ma mère XI.3.7.

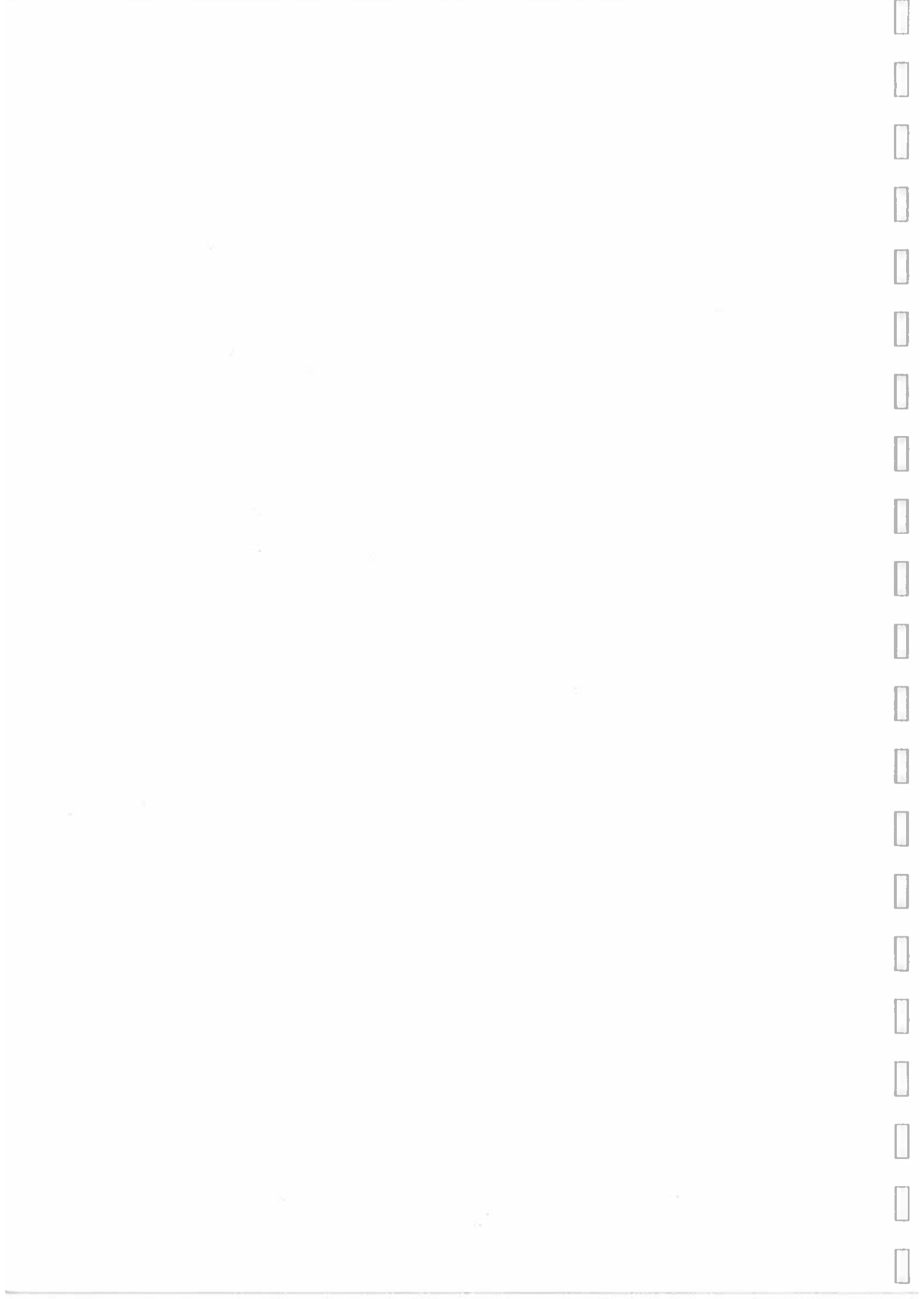
1892. En février, ils sont installés sur la terre de NACEKHODJA, près de BABA HASSEN, dont on lui a confié l'administration. Il ne la garde que jusqu'à fin décembre.

Le 05.08. naissance de leur 2<sup>e</sup> enfant, JULIETTE XI.3.3. appelée "BLANCHE" après la mort de sa mère, en son souvenir.

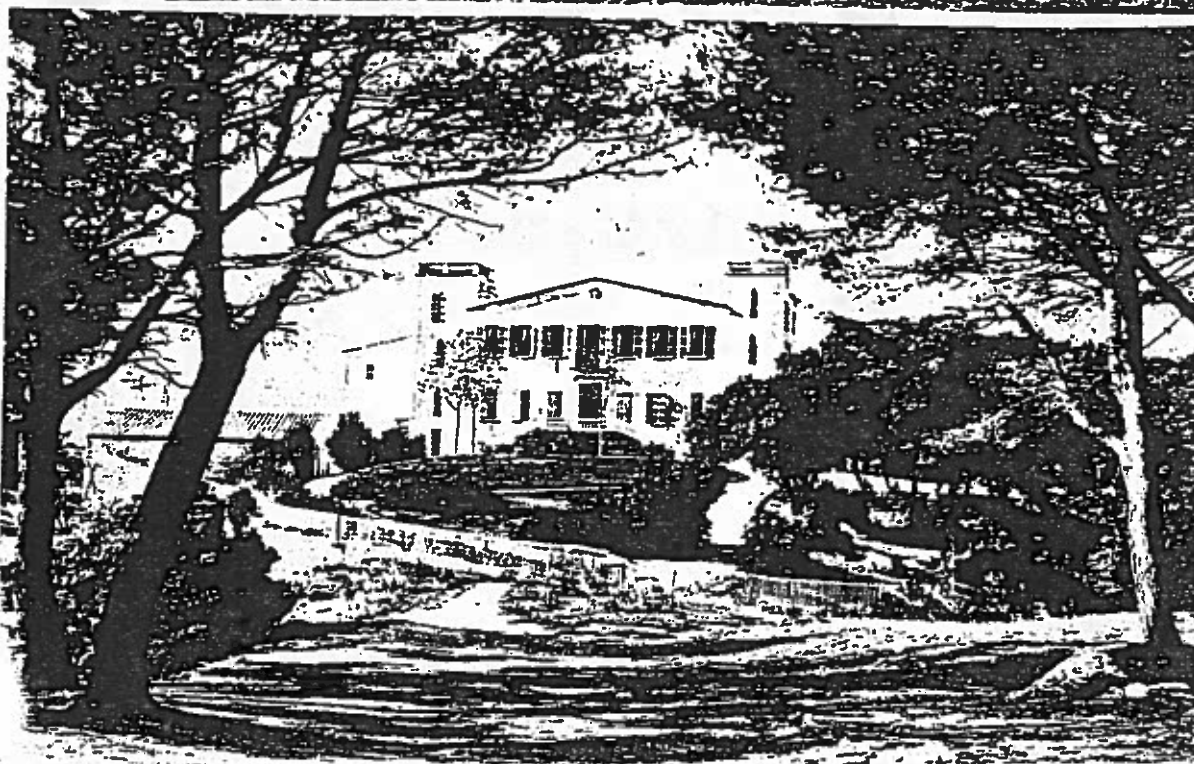
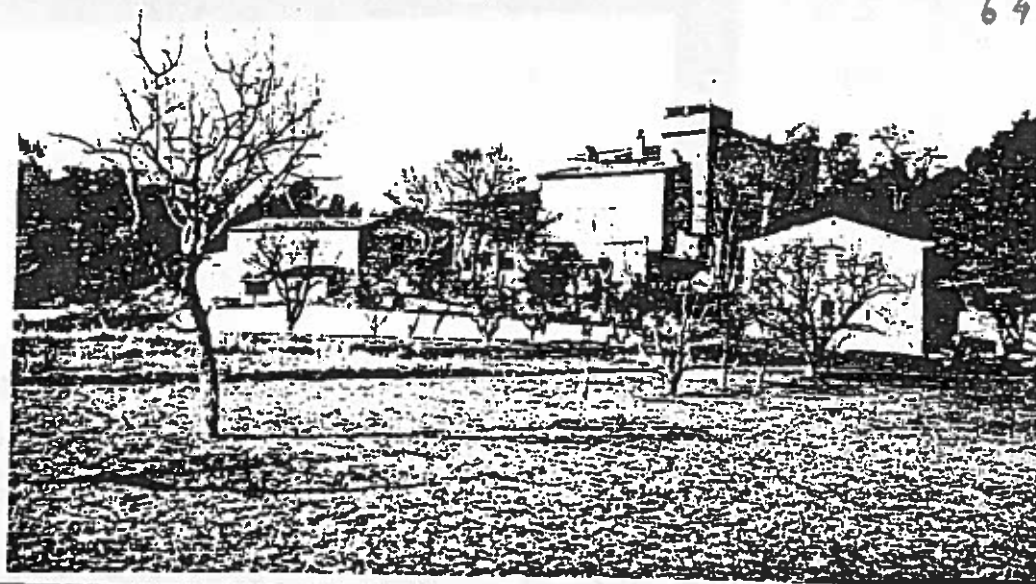
Le ménage laisse les enfants à ALGER, à la garde de leur grand-mère, et revient en FRANCE du 28.01. au 16.03., pour chercher une situation. Il est en effet décidé à abandonner la culture de la vigne après une série de déboires. Il revient seul le 27.03., attrape la grippe "influenza" et ne peut repartir que le 15.04.

Début juin, ils rentrent tous définitivement en FRANCE, à la CANDOLLE d'abord

1893. Il avait beaucoup investi dans ses vignobles en ALGERIE, comme bien d'autres à la même époque. De ce fait, un grand nombre de propriétés ont été en production en même temps, or le marché des vins en FRANCE n'était pas préparé pour absorber une telle production, d'où une mévente. Les propriétaires qui avaient des réserves financières ont pu tenir et ils ont été

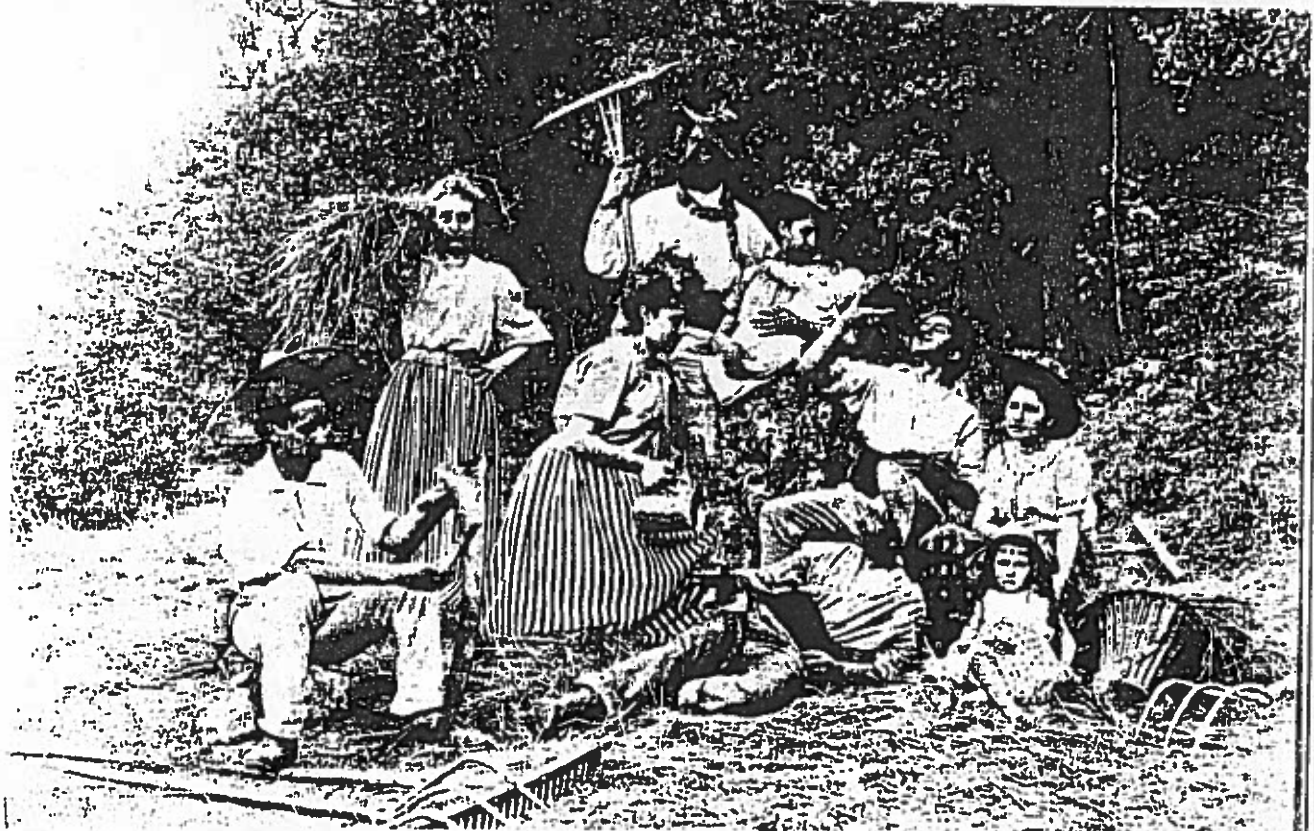


Page 65  
I. 89



I. 90

La Maison ' La Candolle 15.09.1895



Massillon le 26<sup>me</sup> 99.

Mon neveu chéri,  
J'étais si souffrant et si  
occupé que je n'ai pu ré-  
pondre plus tôt à ta  
lettre qui m'a pourtant  
fait un grand plaisir.  
Ma petite Marguerite  
m'a dit en t'embrassant  
à son bon petit cœur qui  
peut dire profondément.  
Tu as couru ma grande  
histoire au départ de  
mon père bien aimé



gagnants par la suite, les autres ont dû vendre, GABRIEL, ne pouvant plus tenir, a commencé par la louer.

Le ménage s'installe à MARSEILLE au 5, Grande Rue MARENGO.

Il prend des parts dans la société "Les Tomettes de SALERNES" espérant pouvoir y collaborer, malheureusement la dite société était déjà en mauvaise position et fait faillite peu de temps après, d'où de nouvelles pertes.

Le 22.08., à la CANDOLLE de leur fils GEORGES.

1895. Le 15.09. à la CANDOLLE (Le château avait été en partie reconstruit en 1720) (I,89 & I,90) Photo faite par GABRIEL sur une idée de son épouse.

1896. Il entre à la comptabilité de la Société des Transports Maritimes à Vapeur, où il devait rester jusqu'à 77 ans.

L'été à la CANDOLLE comme chaque année.

Le jour de Noël son épouse est prise d'une très violente fièvre.

1897. Le 19.01., décès de son épouse de la fièvre typhoïde à 37 ans. Elle laisse 3 enfants dont l'aînée a 5 ans 1/2.

Leur grand-mère était à leur disposition mais leur père a préféré mettre, encore très jeunes, ses enfants en pension.

Il vend sa propriété d'ALGERIE, 28 H., avec du matériel vinicole et une cave couverte pour 20.000 Fr., moyennant 1.500 Fr. de commission.

Il l'avait achetée en 1883.

Le subrogé tuteur des enfants était André, Alexandre GROS, il avait épousé Aurélie HERZOG qui avait 2 soeurs dont PIERRINE, épouse d'HENRI X.1.11.

Le ménage GROS devait avoir plusieurs enfants dont 1 fille JULIETTE, mariée par l'intermédiaire de mes parents le 13.02.1926. à Robert ELLUIN, cultivateur à LA GARDE (VAUCLUSE), veuf avec 1 fils que j'ai connu enfant. Je tenais la traîne de la mariée. Mon père avait vendu la maison voisine de la nôtre à la mère de ROBERT E. Ma mère était devenue son amie.

Gabriel quitte l'appartement de la Grande Rue MARENGO, chargé de trop de souvenirs, et va habiter un appartement au 3<sup>e</sup> étage dans la Rue de LODI, après un passage rapide dans un appartement Rue St. SEBASTIEN.

1899. Mort de son père. Son portrait à la plume fait par GABRIEL. (I,91,1)

Le 04.11. lettre qu'il adresse à sa fille MARGUERITE, qui n'a que 8 ans et est interne à St. JOSEPH. (I,91,2)

1900. En janvier, il envoie sa cotisation à N. D. du SUFFRAGE à NIMES.

Le 07.01., il organise le partage des meubles et objets mobiliers de la succession de son père entre ses frères et soeurs. Nous avons toujours la console dorée qui lui avait été donnée par ses frères et soeurs: "En souvenir pour la peine qu'il s'était donnée au sujet du dit partage."

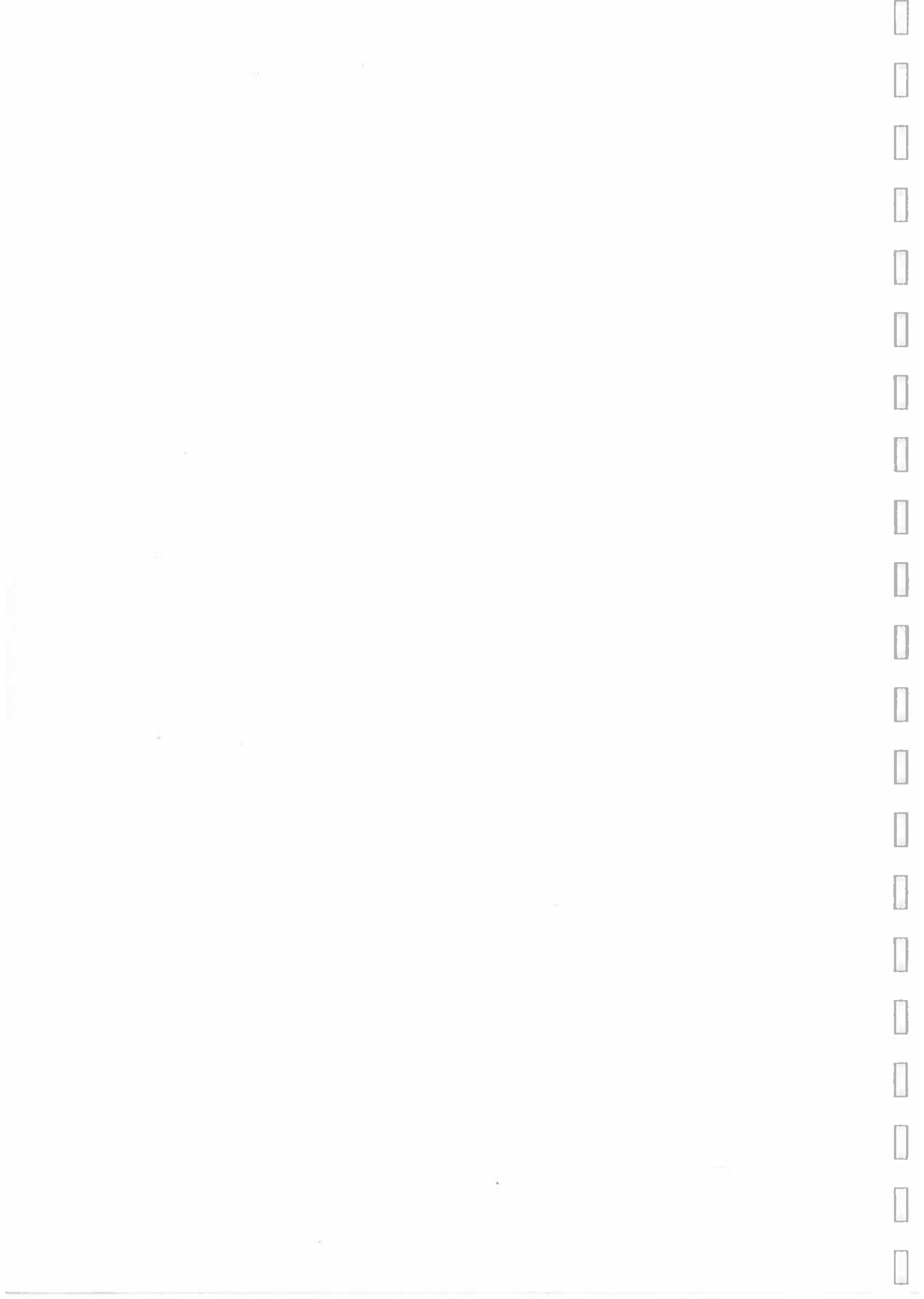
Il recueille tous les poèmes faits par son père, les recopie et les illustre; mon grand-père dessinait très bien.

En mai, il écrit à sa fille MARGUERITE pour la féliciter sur ses notes: Un "très bien"

1905. Le 06.06., lettre qu'il adresse à sa belle-mère (I,92) pour lui annoncer la mort de sa soeur THÉRÈSE X.1.4.

1906. Toute la famille s'installe au 6 A. Rue des CYPRÈS, près de la PLAINE, c'est là que je suis allé voir mon grand-père pour la 1<sup>re</sup> fois.

La maison, qui formait 2 corps de bâtiments, avait un petit jardin avec un





repondre au billet assenti le 6 Juin 1908  
18 Juin

Ma Chère Mère,

J'ai une très triste nouvelle à vous annoncer: ma sœur aînée Thérèse nous a quittés et demain au la poste à sa dernière demeure. Son médecin nous demandait beaucoup d'espoir, sa maladie pourrait certainement partir fin Juin, disait-il, pour la campagne. Le bon Dieu en avait décidé autrement. Hier matin, sur la demande de Thérèse au lui demandant s'il était possible d'aller à l'Élection et le Saint Vierge amie elle va beaucoup

la nuit avait été affreuse, mais dans ce moment elle ne souffrait pas. Quelques minutes après avoir vu Notre Seigneur se perdait connaissance et s'éteignait doucement.

Il sa demande il n'y aura pas de lettres de faire part.

est en somme une pendant, <sup>sur</sup> de son existence, qui s'est éteinte.

J'ai vu sa sœur la profonde affection que j'avais pour Thérèse au lui demandant s'il était possible d'aller à l'Élection et le Saint Vierge amie elle va beaucoup

manger avec rien et nous faire. Je n'ai pu aller elle. Je n'ai pu aller elle. Je n'ai pu aller elle. Je n'ai pu aller elle.

Chère Mère.  
Notre Dieu  
et nous  
Thérèse

Bien cher Monsieur Gabriel

Il est 1 heure de matin. Deux mots en attendant le train correspondant.

Je suis tout confus de ne pas avoir répondu de suite à votre aimable lettre qui m'a si bien orienté. J'ai, donc, pris les dispositions nécessaires.

Je ne sais encore pas si j'aurai le plaisir de pouvoir accepter l'aimable offre des bons M. et Mrs. Beng. Powell. Mais l'ayant moi-même offert une chambre à mon dernier passage à Marseille. M. en coming demain - en attendant, que votre chère Mis- simaine, Mlle Marguerite recueille bien les remerciements de cœur de moi, je suis sûr de ne pas les manquer cette fois-ci. Des excuses!

Au revoir, cher M. Gabriel. Mille et une bonnes choses à votre chère famille.

Je croy à mes sentiments bien affectueux en cette zone.

G. Arenal

Page 66 - 1923

Marguerite  
Georges  
Gabriel  
Juliette "Blanche"  
ABRILLE



marronnier, une rocaille avec cascade alimenté par le surplus de la caisse à eau (MARSEILLE avait alors une alimentation en eau particulière; une arrivée, d'un diamètre correspondant aux besoins de la maison, alimentait sans arrêt une caisse zinguée qui servait de réservoir, l'eau devait être filtrée.)

Page 66

Ma tante BLANCHE avait même dans le jardin un poulailler avec 2 ou 3 poules pour les oeufs!

1908. Ses deux filles sont maintenant pensionnaires ensemble, il leur écrit le 15.12.: Observation à MARGUERITE sur ses notes en baisse, comparaison avec le baromètre! Pour BLANCHE, les notes sont en hausse, puis quelques nouvelles: "ALIX P. XI.1.3. va au vélodrome pour assister à des expériences d'aéroplane fort peu réussies du reste, puisque l'immense machine trop amie de la terre ferme a continué, malgré tout, à la couvrir sous ses deux grandes ailes."

1910. Il met au point un système de déclenchement automatique, de son invention, pour pouvoir se prendre seul en photo. Après avoir armé l'appareil, il lui suffisait de mettre à feu une mèche d'amadou dont la longueur correspondait au temps qu'il lui fallait pour se mettre en place. Cette mèche d'amadou était reliée à un fil de coton qui retenait en suspension un poids attaché à l'obturateur de l'appareil. Lorsque la combustion arrivait au fil, celui-ci brûlait et libérait le poids qui, dans sa chute, déclenchait l'obturateur.

1913. Le 07.02., lettre de Don Antoine MALAN, successeur de Don BOSCO en AMÉRIQUE du SUD. et évêque quelques années après. (I, 92, 2) Lorsqu'il était jeune Don MALAN était au service des parents d'ALIX C. de C., mère de GABRIEL. C'est là qu'il avait été remarqué par Don BOSCO lors d'une de ses visites à la famille. Il l'avait alors pris avec lui et l'avait fait entrer au séminaire en ITALIE à TURIN avec la pensée d'en faire son successeur pour évangéliser l'AMÉRIQUE du SUD.

1914. Photo de famille (I, 93). Son fils GEORGES s'engage dans l'Armée.

1915. Le 26.02. Son fils, qui est S/lieutenant, est tué lors d'une attaque en sortant de la tranchée dans le bois de MALENCOURT, côte 304, (Sous VERDUN). Cette disparition, après celle de son épouse, devait achever de plonger mon grand-père dans une sorte de détachement de la vie. Je ne me souviens pas de l'avoir vu rire et, pourtant, il n'était pas triste.

Le 08.12. ALIX P. lui dédie une ode à MARIE dont voici la fin: (I, 94) et la donne à mon grand-père.

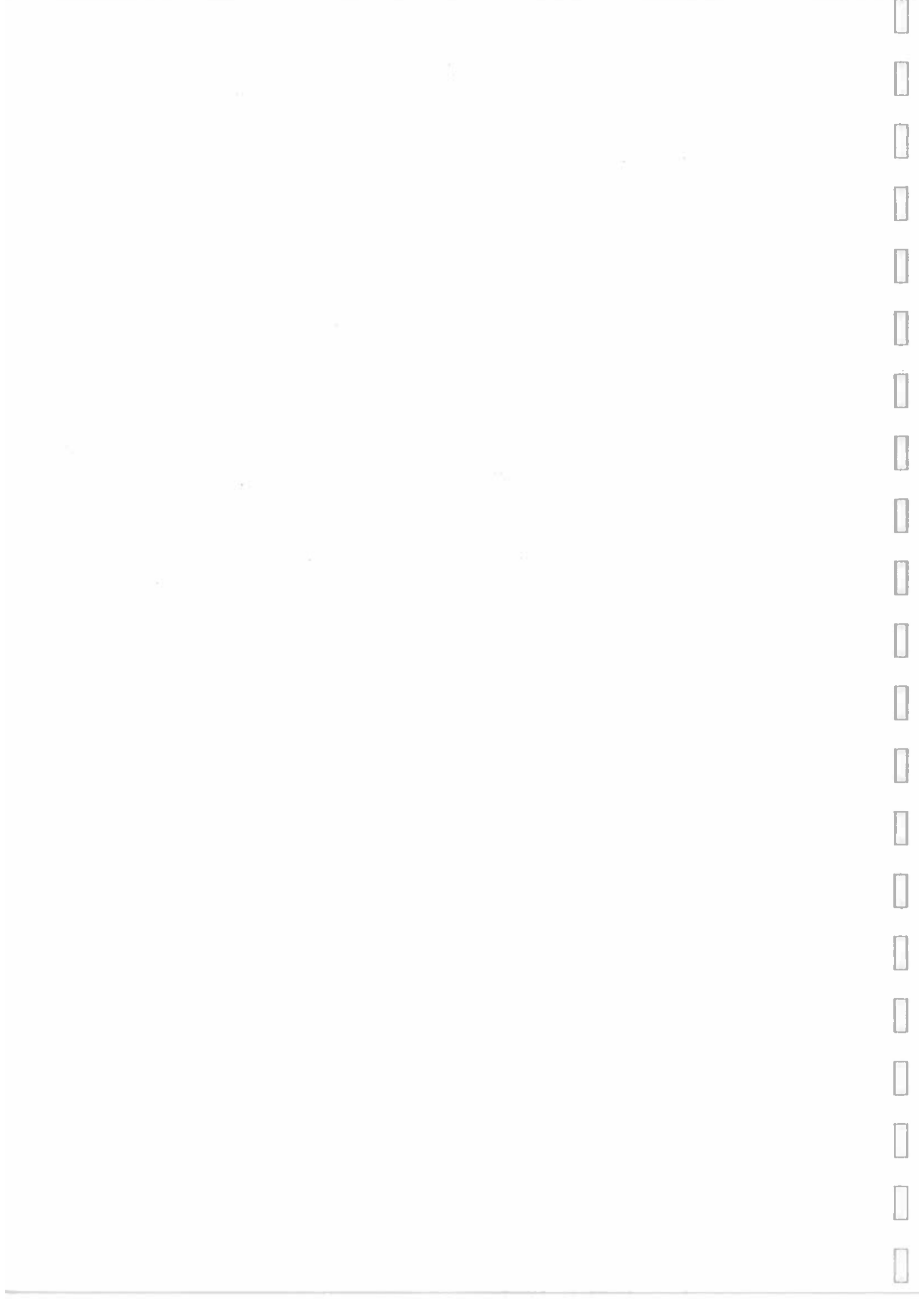
1916. Bien qu'étant de situation financière modeste, il souscrit au 2<sup>e</sup> emprunt de la Défense Nationale.

Il était très lié avec Jean de CROZET XI.4.10. et s'écrivent souvent.

Le 03.08., il consacre sa famille au SACRÉ COEUR et est inscrit au 1<sup>er</sup> Monastère de la Visitation Ste. MARIE de MARSEILLE.

1919. Le 12.06. longue lettre à sa fille MARGUERITE qui vient de se marier, il lui raconte comment s'est terminée la réception le jour de son mariage (I, 95) Les mariés étaient partis avant la fin.

1920. Le 31.03., vente des immeubles encore à la famille. les 11 et 13 rue



D'un mot et d'une seule parole  
Qui donc vient apaiser nos cœurs  
Et sans bécotement de nos souillures  
Les laver de ses mains très pures  
Avec le sang de Jésus. Christ ?

Lorsqu'ainsi votre amour s'épanche  
En vous inclinant aussi bas  
O Vierge, ne craignez-vous pas  
De ternir votre robe blanche ?  
Mais non, laissez faire, et sans peur  
Serons-nous bien contre son cœur  
Comme un fruit s'attache à sa branche ;

Notre place est sur ses genoux  
Dans ses bras grands ouverts à tous  
Pour y cacher notre misère  
Marie est à nous, je le crois,  
Depuis que mourant sur la croix  
Notre Dieu nous donna sa Mère.

A l'oncle Gabriel qui aime tant la sainte Vierge  
La petite nièce

Alice

Et X<sup>bre</sup> 1915.

12 juin 1919.

Ma chérie, les orgues  
sont muettes, les cierges éteints,  
les fleurs de nos vases jetées;  
elles étaient faussées; si vite!  
Ou es-tu, que fais-tu? mon  
cœur s'est brisé en te voyant  
partir épuisée, anéantie, d'oï  
linéarique pourtant; tu as  
voulé trop faire, tu as brûlé  
tes derniers jours à Sangrand  
détournement et à celui de Van  
neari à qui tu te devais  
traiçhe et forte; n'est-il  
pas mieux valu négliger un  
peu le fla-fla des noces.  
Sauf le monde a traversé tes  
vôtres absolument parfaites  
et de tous côtés on s'intéresse  
qu'éloges; amuse exacte à  
l'églice; discours léger excellent  
fard et femme; repas délicieux

1922

De leur gestion concernant les dites affaires  
et que l'honorable Abaille est aujourd'hui entièrement  
liquidée

En conséquence, nous soussignés, dans  
à M. M. Emmanuel et Gabriel Abaille,  
Décharge entière et sans réserve de leur  
gestion, voulant et entendant qu'ils ne  
puissent être inquiétés de ce fait, en quoi  
que ce soit.

Fait à Marseille à double exemplaire  
le cinq avril mil neuf cent vingt deux.

Lu et approuvé et bon pour destination

plein et entier et sans réserve

CH. ABAILLE *Abaille*

*H. Abaille*

*Jean Le Roy*  
*Genevieve Sejourne*  
*Maurice*

*J. Foulet*

Cette page décharge mutuelle des signés

*Em. L. Abaille*

*G. Abaille*

60. : receu à Marseille S.S.P. 16 MAI 1922

60. : soussignés dix francs

60. *[Signature]*

NO 10



Santa Rita - 11 June 1921

I, 97.1 page 67

Bien cher Mr Gabriel  
je ne puis laisser partir la  
lettre de Mère Gauffier sans y glisser  
ces lignes, qui vous portent et  
tout autour de vous la nouvelle  
assurance de mon meilleur  
souvenir, qui accompagne  
affectueusement toute la chère  
famille Abeille. - Nous vivons

à Sainte Rita depuis quelques  
jours à peine - Les colis nous  
arrivent tout bonnement  
et à des prix exorbitants -  
Je conserve un bien bon  
souvenir des très courtes heures  
passés dans l'intimité de votre  
Mille et une bonnes choses à  
vous - Et croyez toujours bien  
à la religieuse affection  
de votre très dévoué en Christ  
frère

Spécialité des vêtements de la Sainte Rita

I, 97, 2



Beatus  
Joannes Bosco



Affectueux  
souvenir de  
+ Antoine, év

I, 97, 4.

I, 97, 3 page 67



Parcelle de vêtement  
ayant servi à S. Bosco  
Certifié par le sousigné  
A. Michel, A. ma



GRIGNAN et 56 rue St. FERRÉOL (77) à la S.A. MONEGASQUE des Page 67  
Etablissements G. BARBIER pour 500.000 Fr., dont 300.000 comptant.

Le 08.04 de son 1<sup>er</sup> petit-fils GEORGES XII.7.3.

Le 24.04. Vente de la CANDOLLE à Mr. Elie FLUGER pour 200.000 Fr. comptant, mobilier compris.

Heureusement, ma mère était là et, de sa propre autorité, elle est allée sur place avec un déménageur pour reprendre, avec beaucoup de difficulté, les tableaux de famille et quelques objets

Le 22.12. vente du dernier immeuble, le 15. Rue HAXO, à Mr. BERNHEIM pour 100.000 Fr. comptant. (I, 96 et 26).

C'est ainsi que fut dispersé le patrimoine de la famille ABELLE acquis par JEAN, JOSEPH, ANDRÉ. VII.3.4.

1921. Le 11.06. nouvelle lettre de Don MALAN, Evêque de PÉROLINA, au BRÉSIL. Sa photo et une relique de Don BOSCO ainsi que l'effigie de ce dernier sur un ruban tressé par la Sté. de tissage de rubans de Pierre CREPET époux de XI.5.22. (I, 97, 1, 3, 4) (26)

1922. Malade, il est obligé de prendre un congé de maladie, d'où une lettre de son directeur et ami Mr. P. DAHER, qui le rassure sur son absence. Le 05.04. Liquidation de la succession de ses parents. C'est lui, qui, en tant qu'aîné des fils, s'est occupé de tout. C'est également lui qui tenait le compte d'exploitation de la CANDOLLE depuis 1912. C'est ainsi qu'en mars 1918, la propriété se dégradant et ne rapportant plus, la famille envisagea de la vendre. En mars 1918, un Mr. de PLANCHAR, de BOURG la Reine (H. de S.) leur propose l'achat de la propriété pour 300.000 Fr., payables 3 mois après le traité de paix, en 10 ans; il veut en faire un lotissement et intéresser les propriétaires. Si l'offre paraît intéressante puisque la CANDOLLE est alors évaluée à 100.000 Fr., elle est cependant refusée étant donné l'incertitude sur l'avenir de la monnaie.

Sur la carte d'électeur qu'il reçoit pour l'élection d'un Conseiller Général le 14.05., il est qualifié d'étudiant!

Le 28.10. Lettre de Don MALAN écrite de RIO de JANEIRO à l'occasion du 33<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale (il a probablement plus de 60 ans) il lui envoie aussi sa photo. (I, 97, 2).

Le 10.10., il rédige ses dernières intentions (I, 97, 3)

1925. Le 15.02. "Afin d'éviter après moi la plus légère cause de mésintelligence entre mes filles au sujet de mes meubles et objets divers." il en fait le partage.

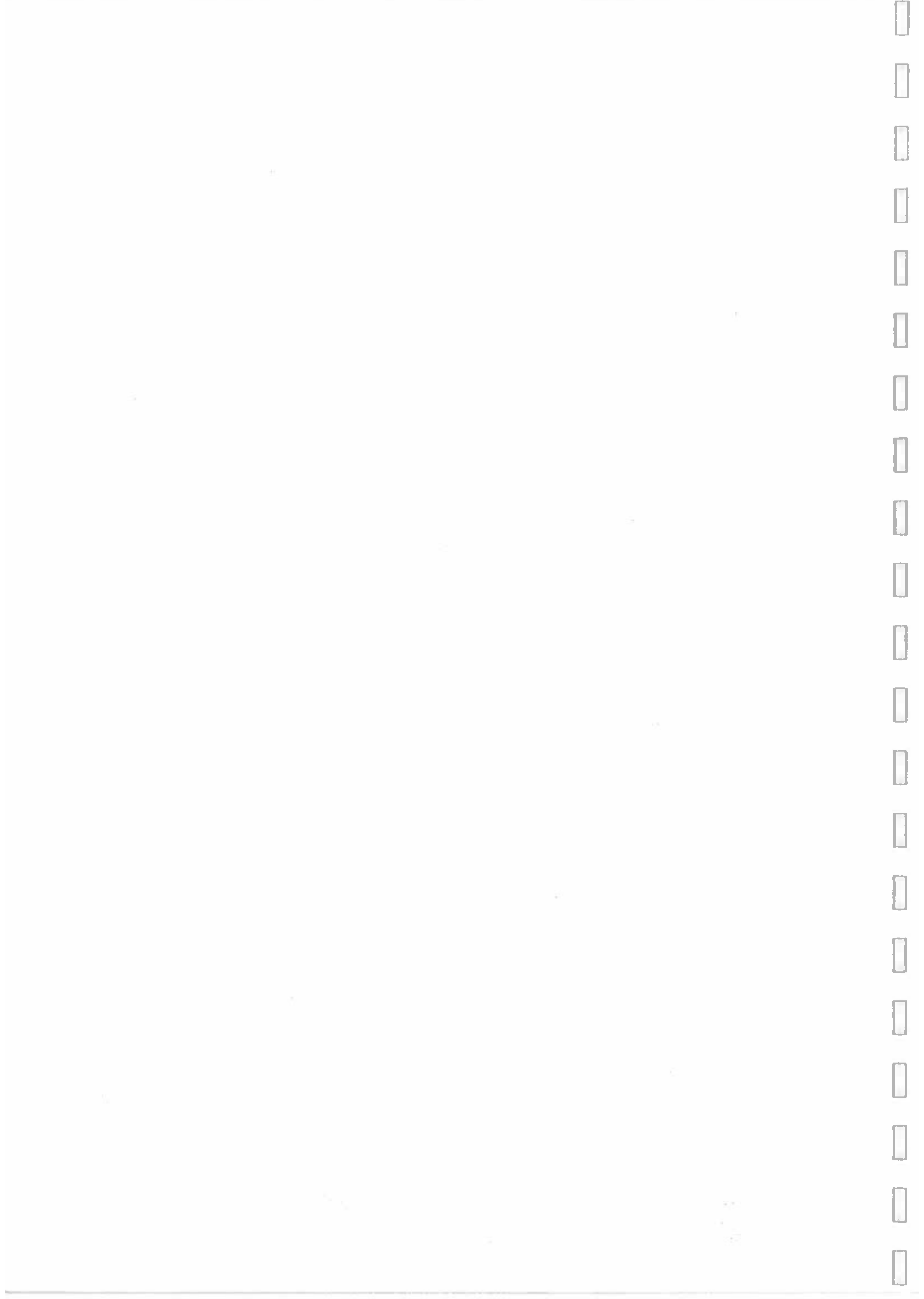
Le 30.05. lettre de Don MALAN. (26).

1926. Le 10.08., dernière lettre de Don MALAN (26), toujours Evêque de PÉROLINA, par BALNIA, BRÉSIL. (Je ne sais en quelle année il est mort.)

1927. Le 27.06., il fait un séjour à l'hôtel des ECRINS à St. CHRISTOPHE en OISANS (ISERE) (26).

1928. Il quitte sa maison du 6 A. Rue des CYPRES (Devenue, depuis 1950, le 12 Rue J.P. BRUN.) à la demande de son propriétaire.

Ce départ a dû lui être très pénible, car c'était là qu'il avait appris la mort de son fils GEORGES, que sa belle-mère était morte et qu'il avait aussi hébergé, de 1913 jusqu'après la guerre, son frère HENRI, veuf, avec ses enfants Il prend sa retraite en fin d'année.



# Mes Dernieres intentions.

Je veux mourir en bon chretien, quand et comme il plaira à Dieu; que sa sainte volonte' soit faite toujours.

Je remets mon ame entre les mains de ma mere bien aimée, la Vierge Marie; elle est toute mon esperance.

J'aime notre sainte mere l'Eglise; je crois tout ce qu'elle enseigne et je desire recevoir les Derniers sacrements.

Je demande pardon à ceux que j'ai offensés ou scandalisés et je pardonne de tout mon coeur à ceux qui m'ont fait ou ont voulu me faire du mal.

Je conjure mes parents de ne pas m'oublier dans leurs prières et de faire dire des messes pour moi. Si j'étais tombé dans la misère, leur bon coeur, certainement, me serait venu en aide; à plus forte raison qu'ils recourent ma pauvre ame endurant les supplices du purgatoire.

Que mon enterrement soit aussi simple que les convenances le permettront. Pas de fleurs, pas de couronnes, seulement une grande croix.

Aussitot après ma mort, qu'on présienne le Sacre Ordre de S. Francois pour que <sup>par M. Milliard</sup> mes freres en religion puissent assister à mes funérailles et prier pour moi. Qu'on envoie un des nôtres faire avec une voiture la tournée des paroisses de Marville (sauf celles qui sont par trop éloignées) et des ordres religieux pour remettre à chacun d'eux 50 fr. pour messes à dire au plus tôt, jusqu'à concurrence de 1.000 fr. Le complément serait remis, aussi pour messes, aux Jésuites par les mains de mon Directeur, le Père Lagier, demeurant Rue Puget n. 11.



C'est l'usage dans notre famille.

qu'on précède dès qu'on le pourra  
les courses et confréries dont je suis membre  
et dont je donne ci-joint la liste.

Aux de mes frères vaudra bien avoir  
la bonté d'aider ou de remplacer mes filles  
pour ces courses. Je désire que chacun  
d'eux ait de moi un souvenir important  
qui lui soit agréable ou utile. Le  
mieux serait qu'il le choisit.

Marseille le 1<sup>er</sup> Octobre 1922.

J. A.

Si la moindre contestation s'élevait entre  
mes filles, pour quelque raison que ce soit,  
je désire qu'elles prennent pour arbitre un  
de mes frères et qu'elles acceptent ses décisions  
comme si elles venaient de moi-même.

Mes frères voudront bien accepter cette  
charge par affection pour moi.

Quant à mes filles, qu'elles sachent  
bien que j'aurai une bénédiction toute  
particulière, avec la grâce de Dieu, pour  
celle qui se sera efforcée de maintenir  
l'affection tendre et la douce paix qui  
doivent régner entre sœurs chrétiennes.

J. A.

Au lieu part des qu'on le  
pourra aux aides religieuses  
congrégations et autres suivant.

Les Pères Jésuites dont je suis l'auteur  
élève par mon Directeur le Sieur  
M. Buget N. 11.

Les Pères Capucins } comme Tertnaire,  
Les Capucines } de mes lieux frères au  
Les Clarisses } St. François  
Les Pères de Don Bosco à qui j'ai

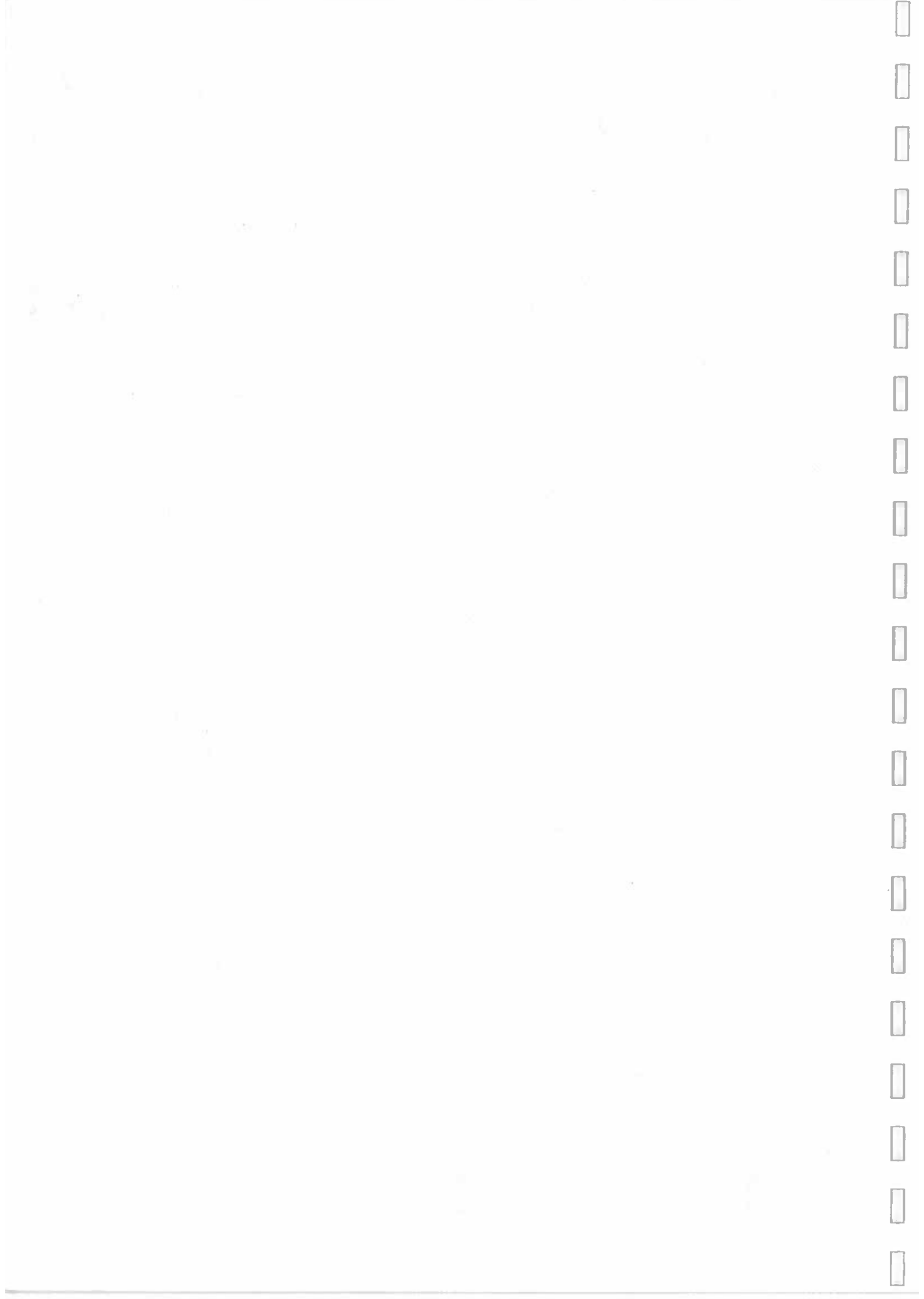
fait des offrandes et dont je recois  
le bulletin hebdomadaire (M. Colling 32 Rue  
Oratoire St. Léon à Marseille.

L'Archi-conférence du Rosaire (Annuaire  
L'Archi-conférence de N. Dame du suffrage  
à l'Evêché - Mmes Gard (providences)  
Saint Joseph de la Délivrance dont  
je suis associé (adresse : M. le Curé de

Moug - Chambéat par M. le Curé (allier)  
Les Conférences de St. Vincent de Paul  
dont je suis membre (par M. Millard.  
Je suis aussi membre des centres

et congrégations suivantes :  
La Propagation de la Foi par M. Millard  
Le Rosaire Perpétuel par M. Millard  
L'Apôtre de la prière.  
L'Archiconfrérie de N. D. Auxiliaire  
Le Cercle St. Etienne par M. Millard  
La Proposition Presbytérale  
Association de St. François de Sales  
Congrégation de la St. Pierre de Lorrette  
Sœur Marie de M. Carmel

L'association à plusieurs de  
ces congrégations me donnent droit  
à des messes. Je ne me rappelle  
pas les adresses de toutes ; je les  
indique pour le cas où l'un  
des notes les connaissant pourra  
leur recommander mon œuvre



La réunion de famille, à l'occasion du mariage de ma mère, Page 68  
s'était tenue là; il y vivait avec sa fille BLANCHE dite "CHONCHON".  
Ils vont alors occuper un grand appartement au 18 du Boulevard SALVATOR, au  
coin de la rue d'ITALIE et tout près de la Préfecture, au 3<sup>e</sup> étage.  
Cet appartement est partagé avec les 3 soeurs POUCEL: ALIX XI.1.3. - MARIE  
LOUISE "MIMIE" XI.1.5. - MADELEINE "MAD" XI.1.6., il devait y rester avec  
sa fille, jusqu'au départ à FORCALQUIER des 3 soeurs POUCEL pour des raisons  
de santé, en 1934.

Le 30.12., longue lettre à ma mère (26) à l'occasion de ma 1<sup>re</sup> Communion le  
jour de NOËL, nous devions aller chez lui quelques jours après comme chaque  
année.

Il était bienfaiteur de la Sté. des Prêtres du SACRÉ COEUR installés à BRU-  
GELETTE (HAINAUT en BELGIQUE) c'étaient des missionnaires. (I,98) (I,99.1)  
(On trouvera peut-être que les témoignages religieux sont un peu trop nom-  
breux, surtout en ce qui concerne mon grand-père. j'ai tenu à les donner,  
d'abord parce qu'ils marquaient sa vie quotidienne et, ensuite, qu'ils  
restituent bien l'image de l'esprit religieux de cette époque chez les  
personnes très croyantes et pratiquantes. (J'ai retrouvé les mêmes dévo-  
tions chez ma grand-mère LADEVIE, pourtant d'un milieu très différent, mais  
tout aussi farouchement croyante, pratiquante et protectrice du clergé.)

1929. Pour la 1<sup>re</sup> fois, il vient passer l'été à GISORS (EURE) chez mes parents  
et compose le 27.07. un petit poème pour la fête de ma mère, et en août, un  
autre pour le "Livre d'or" de Bernadette (Nadette\*) LINÉ XII.16.17.

1930. A GISORS pour l'été, il compose comme chaque année un petit poème pour  
ma mère (I,99).

Photo de la crèche à MARSEILLE. (I,100)

1931. A la suite de bons résultats scolaires, mon grand-père me donne un  
appareil de photo ZEISS, toujours en parfait état de fonctionnement. Il  
m'apprend à m'en servir et même à calculer la profondeur de champ! C'est  
lui qui m'a donné le goût de la photo.

Il fait partie de l'Union Régionale des Pères et des Mères dont les fils  
sont morts pour la Patrie.

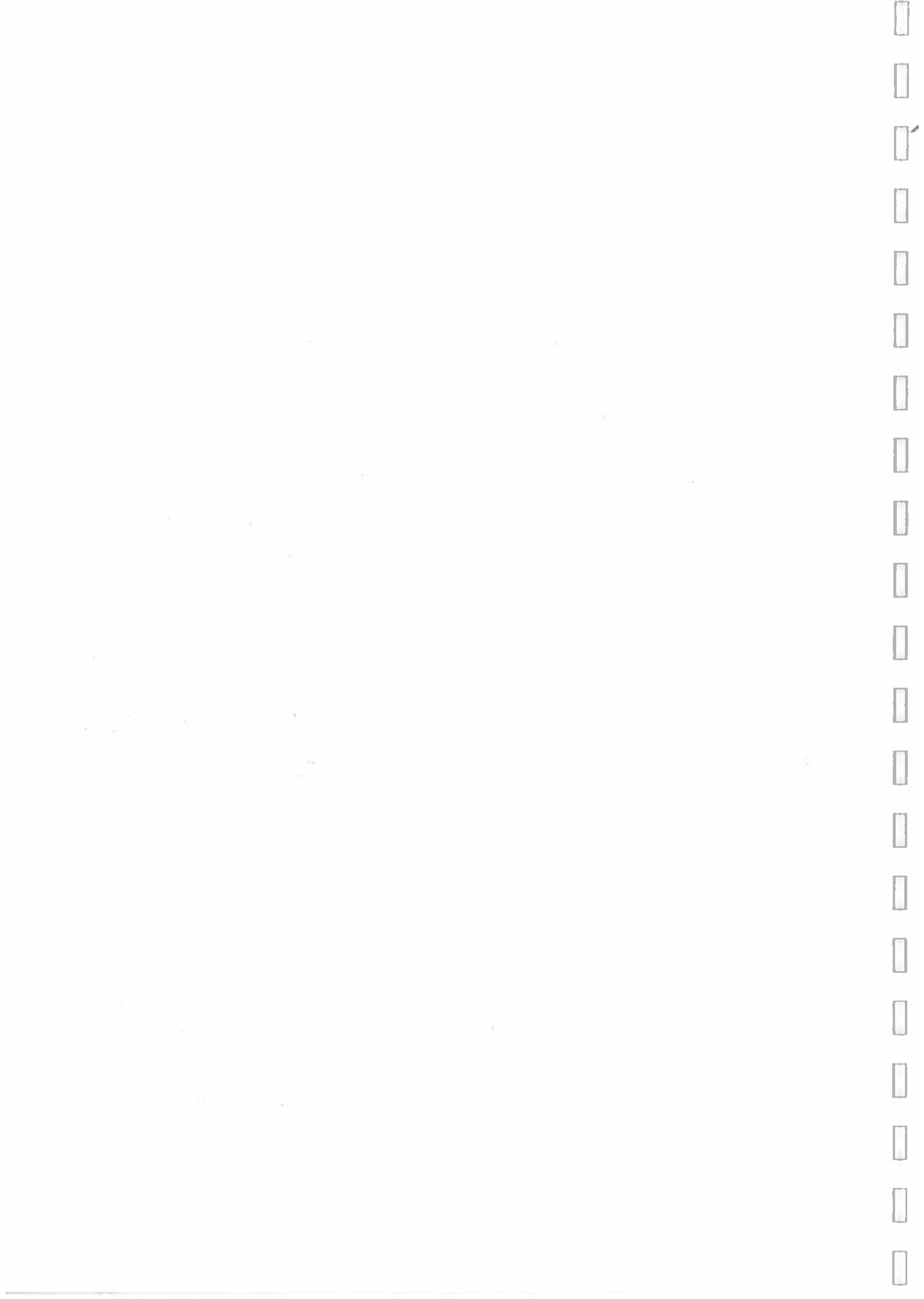
1933. Le Pont-Transbordeur de MARSEILLE (I,101), sa traversée sur sa passe-  
relle suspendue faisait notre joie!

1934. Le 15.02. longue lettre à ma mère l'informant de leur départ du Bd.  
SALVATOR pour entrer le 15 mars dans un appartement au 4<sup>e</sup> étage au 35 de la  
Rue FRANCIS PRÉCENSÉ, dans un immeuble appartenant à son frère EMMANUEL qui  
lui aussi, quitte sa maison des CLOCHETTES pour venir y habiter avec sa  
fille HENRIETTE "ZEZETTE" et sa belle-soeur JEANNE.

Fin juin, il part pour GISORS avec BLANCHE. il revient le 18.10. à MARSEILLE,  
il n'y restera que quelques mois. Ce nouvel appartement était désastreux  
sur le plan du confort : 98 marches à monter! Les W.C., au fond de l'appar-  
tement voisin!, pas de chauffage, bien entendu! , la chambre de BLANCHE sans  
fenêtre!

Correspondance suivie avec ma mère.

A la fin de l'année, il fait une très grave crise cardiaque, perte de con-  
naissance pendant qu'il faisait sa toilette et chute. Echange de corres-  
pondance médicale entre Joseph POUCEL XI.1.4. et mon père médecin. Tout  
s'arrange enfin.





20 Juillet 1930.

Fête de Maman chérie.

Pièce en 1 acte, 1 scène, 1 tableau.

(par le poète ordinaire de la Reine-Marguerite)

Jojo.

D'où vient que je suis si joyeux ?

Tout est frais et rose à mes yeux !

Pourquoi mon cœur bat-il si vite ?

(brouillant et frappant dans sa main.)

20 juillet ! Sainte Marguerite !

(courant à la fenêtre.)

Oh ! Oh ! Bernard, Oh ! Oh ! Nanou !

(il leur fait signe d'accourir.)

Assez de courir comme un fou,

C'est la fête de notre mère ;

(Bernard et Nanou accourent un jouet à la main.)

Cherchons ce qui pourrait lui plaire,

(Les trois cherchent la tête dans la main.)

Nanou. Moi j'offre ma plus belle fleur.

Bernard. Moi mes baisers.

Jojo.

Moi tout mon cœur.

(un court silence.)

Jojo.

Oui ! mais encor, mais avant tout,

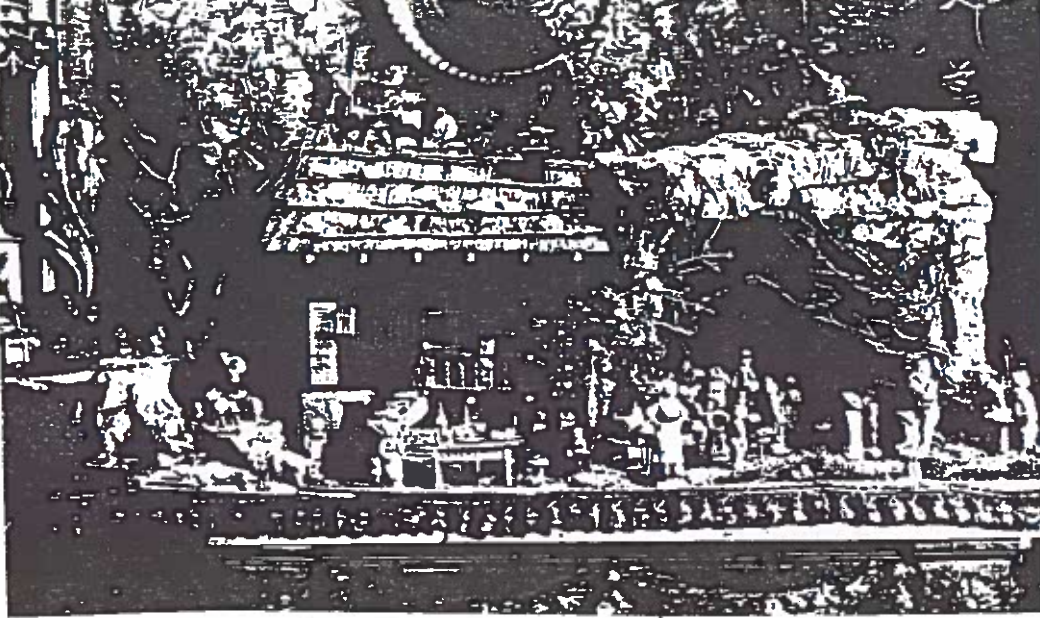
Ses beaux yeux noyés de tendresse,

Essuyons les sans nos caresses,

Les deux bras autour de son cou.

(Les trois se jettent au cou de leur mère.)

Gabriel ABEILLE



## AVANTAGES SPIRITUELS

accordés à nos Bienfaiteurs et Zélateurs

Tous nos Bienfaiteurs et Zélateurs, quels que soient leurs dons, ont une large part aux prières de la Communauté, aux mérites et aux travaux des Prêtres et Missionnaires qu'ils nous auront aidé à former. Chaque jour, le « De Profundis », le chapelet et d'autres prières indulgenciées sont récités à leurs intentions et pour tous ceux qui leur sont chers, vivants et défunts.

Nous avons voulu faire plus, et donner à nos Bienfaiteurs et Zélateurs un témoignage spécial de notre reconnaissance, par la Fondation, à Perpétuité, d'une Messe quotidienne. Cette fondation leur permet de participer, à perpétuité, pendant leur vie et après leur mort, eux et leurs défunts, aux fruits inappréciables du Saint Sacrifice de la Messe.

La participation au fruit de cette messe quotidienne est PERPETUELLE, car notre fondation à toutes les garanties désirables de stabilité.

La participation à cette messe est de :

tous les jours pour une offrande à nos œuvres de 500 fr.  
4 jours de la semaine (Vendredi, Samedi, Lundi  
et Mardi) — 125 fr.

tous les vendredis — 30 fr.

tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois — 10 fr.

N. B. — Les offrandes proviennent soit d'un don personnel soit d'une collecte. Leur versement se fait en une ou plusieurs fois, au nom propre du donateur ou au nom de ses parents ou amis, vivants ou défunts. On peut écrire par lettre recommandée. Prière de joindre un timbre pour la réponse.

## BILLET D'INSCRIPTION

I. 99, 1 page 68

Monsieur G. Abeille et  
sa famille avec ses chères intentions  
participe à perpétuité, à la Sainte Messe  
fondée, 4 jours de la semaine  
et 10 autres jours de l'année.

Le 1. 3 1928

W. J. Jacquemyn  
sup. 1.6.7.

Noviciat du Sacré-Cœur,  
BRUGELETTE (Hainaut-Belgique).

N. B. — Le présent billet tient compte des offrandes antérieures et annule par conséquent les précédentes inscriptions du même nom.

I. 101  
page 68



..... une place d'honneur et de nombreuses personnes m'en ont fait compliments. J'y avais aussi joint un fusil très artistique de l'arrière Grand'Mère et des pistolets d'argon. Le Président de la Chambre de Commerce m'a remercié dans une lettre très élogieuse qui rappelle ce qu'était notre aïeul et qui me fait honneur d'un je ton en argent de la Chambre. Mon hml CHAMBON, mon prédécesseur à la Présidence de la Défense, délégué de la Chambre de Commerce pour la création d'un Musée de la Chambre, en visages de faire reproduire ce portrait par un bon peintre pour le conserver au Musée.

J'ai pensé que ces quelques détails vous intéresseraient, car ils font honneur à la famille. Pour ma part, si j'entre dans 3 mois à la Chambre, comme cela doit être, je serai heureux d'y retrouver le souvenir brillant de notre aïeul.

----- Au cours de la conversation que je viens d'avoir avec cousin Emmanuel, je l'ai mis au courant de nos pourparlers au sujet du cimetièrè, et j'ai le plaisir de vous annoncer que nous sommes entièrement d'accord. Je n'en doutais pas, du reste, avec cet excellent bôn- sin. Il m'a déclaré s'en rapporter entièrement à moi.

Renseignements pris, il est impossible de faire un acte notarié officiel, toujours pour les mêmes raisons; les Membres de notre famille sont devenus innombrables depuis plus d'un cent ans, ils sont dispersés, les adresses plus ou moins inconnues, beaucoup sont mineurs, jamais.

Y M. 2000/10  
Y M. 2000/10

1/02

De même que pour la réduction de corps, l'année dernière, j'ai dû renoncer à procéder régulièrement et n'ai abouti que parce que je connaissais personnellement le Maître; de même toi nous devons nous contenter d'un sous-seing privé sur papier timbré.

Je vous propose de l'établir en double exemplaire, un pour chaque branche. Vous conserveriez le vôtre, quitte à en faire tirer des copies pour cousin Emmanuel et pour cousin Henri.

Je vous adresse donc, ci-joint, les deux exemplaires en question, en vous priant de vouloir bien me les retourner signés pour que je les fasse signer ensuite à cousin Emmanuel et à cousin Henri, et faire légaliser les signatures.

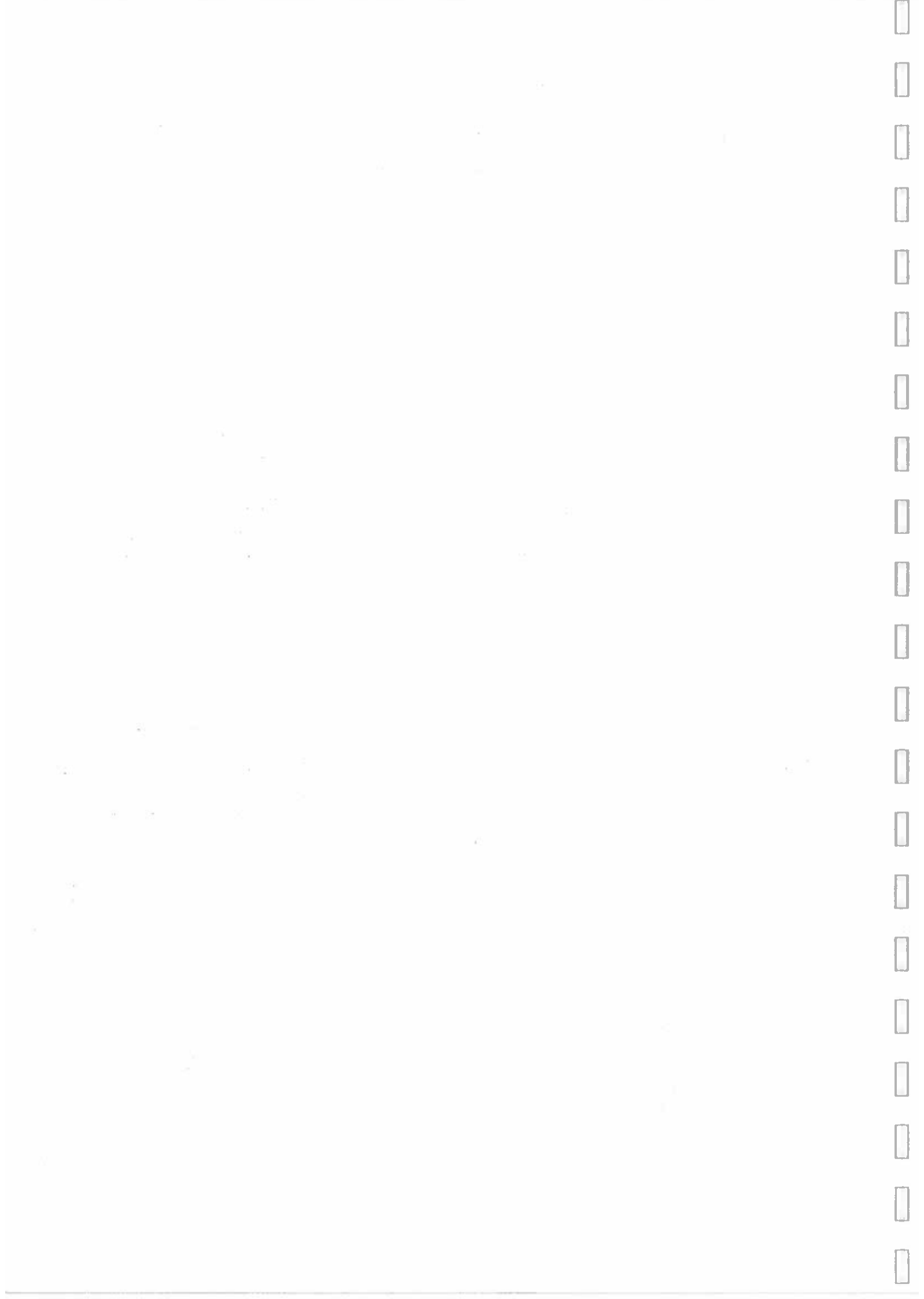
Je suis heureux de cette solution, qui paraît tout à fait raisonnable et juste.

Si cela vous fait plaisir, vous pourriez prier Marguerite de m'écrire un petit mot, car je ne voudrais pas vous importuner trop avec cette affaire.

Merci encore, mon Cher Cousin, de m'avoir aidé, tant pour la question de l'arrière Grand'Père que pour cette histoire de concession.

Je vous charge de mes amitiés pour tout le monde et reste votre fidèlement et très affectueusement attaché.

*Henri*



Copie

## Convention concernant les tombees de la famille Abeille.

Entre les soussignés, Gabriel Abeille ~~Toussaint~~  
Toussaint à Marseille 39, Rue Francis De Pressensé, Emma-  
nuel Abeille, même adresse, et Henri Abeille Toussaint  
à Avignon, collège Saint-Joseph, représentant la  
branche de leur père, Henri Abeille, Tésité,

D'une part;

et Elzéar Abeille, Toussaint à Marseille 39 Rue  
Dammier, représentant la branche de son père,  
Elzéar Abeille, Tésité,

D'autre part;

il a été convenu ce qui suit:

- La famille Abeille possède au cimetière  
Saint-Pierre deux tombes contigües, au carré n° 2,  
dans le carré 4 de la Pinède.

- Le premier porte le n° 3 et fait l'objet  
d'une concession perpétuelle n° 888 attribuée à  
Auguste Abeille, et aux Hoirs de Jean Joseph Auguste  
Abeille, le 23 Mars 1842. Le tombeau comporte une  
chapellet.

- Le deuxième porte le n° 4 et fait l'objet  
d'une concession perpétuelle n° 1903, aux mêmes

concessionnaires. Ce tombeau comporte une simple  
Table sans chapelle.

— Les représentants des deux branches se sont  
mis d'accord pour attribuer dorénavant le premier  
tombeau, avec chapelle, à la branche aînée,  
représentée par Gabriel, Emmanuel et Henri Abeille, et  
le deuxième tombeau, sans chapelle, à la branche  
cadette, représentée par Elzéar Abeille.

— A partir de la présente date, les frais  
d'entretien, de réduction de corps, et tous autres  
afférents à ces tombeaux, seront répartis ainsi  
entre les deux branches, à chacune pour son propre  
tombeau, et cessent d'être communs.

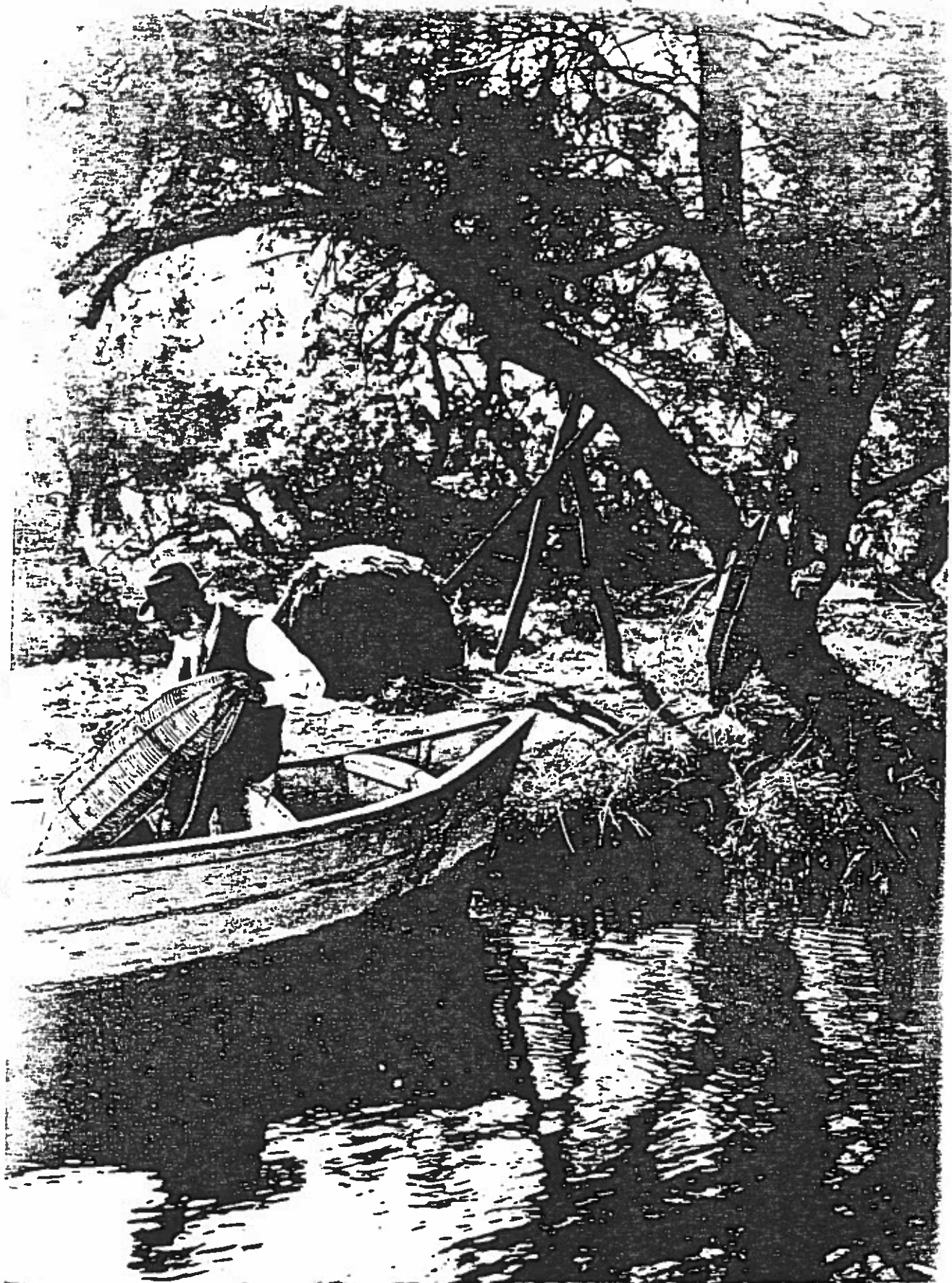
Fait à Marseille en double exemplaire  
le dix sept octobre mil neuf cent trente cinq.

x

Pour la branche aînée	Pour la branche cadette
Gabriel Abeille	Elzéar Abeille
Emmanuel Abeille	
Henri Abeille	

x s'engageant que les signataires et leurs  
descendants

I. 104 Jan 69







Ceci est mon testament écrit, daté et  
signé de ma main.

Les statuts des Certianes les obligeant à faire  
leur testament, j'ai obéi, et je le révois aujourd'hui,  
ses explications me paraissant nécessaires. Je n'ai  
jamais possédé d'immubles, mon portefeuille de  
valeurs provenant de la succession de mes parents fut  
de peu d'importance; leur succession fut à partager  
entre leurs sept enfants, et j'eus à rapporter à  
l'aîné des sommes considérables. La crise sévit  
et mon portefeuille s'effondra. Ma femme n'avait  
pas de fortune; il ne me reste plus à ce jour,  
que mes pensions, soit environ sept mille cinq cents  
francs, qui disparaissent avec moi et quatre ou  
cinq valeurs écornées et dépréciées que mes enfants  
se partageront. Pour qu'il n'y ait pas de contesta-  
tion entre eux, j'ai tenu, tout en conservant  
la libre disposition de mon mobilier, à ce qu'ils  
se le partassent dès mon vivant; ils retiennent  
donc leur part, suivant la liste qu'ils ont en  
main, sans se demander de compensations pour  
les articles usés ou disparus. Les quatre grands  
tableaux ovales de mon père et de ma mère et de  
mes arrière-grands parents reviendront à ma  
fille aînée, comme ils sont revenus au fils aîné  
de mon père.

Le petit portefeuille de ma fille Blanche  
est bien sa propriété: Quand Marguerite  
s'est mariée, je l'ai autorisée à enlever

Je chez moi tout ce qui lui plairait; elle en  
a usé largement et j'en fus très heureux;  
je devais évidemment à sa seule une compensation  
mais son petit portefeuille doit être considéré  
surtout, comme le fruit de son admirable  
économie et de son abnégation pendant les  
dix sept ans qu'elle a bien voulu mener mon  
ménage. J'ai toujours respecté ce petit portefeui  
que j'ai souvent assez heureusement géré et que  
ses dividendes ont accru; il est bien sa propriété  
ainsi que les sommes à son crédit en banque.

Fait à Gisors le premier octobre mil neuf  
cent trente six.

Gabriel Abbott



Le Docteur LADEVIE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et Madame LADEVIE ;

Mademoiselle Blanche ABEILLE ;

Messieurs Georges, Antoine et Bernard LADEVIE ;

Monsieur Emmanuel ABEILLE ;

Monsieur Henri ABEILLE ;

Monsieur et Madame Emile PEIX, leurs enfants et petits-enfants ; le Révérend Père Léon ABEILLE, Mariste ; Monsieur et Madame Victor LINÉ, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Victor ABEILLE, Croix de Guerre ; Madame Victor ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur Charles ABEILLE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre ; Madame Charles ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Luc VEYRET et leurs enfants ; Monsieur et Madame Pierre CRÉPET et leurs enfants ; le Docteur Marcel ASTRAUD, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et Madame Marcel ASTRAUD ; Monsieur Eugène ABEILLE, Croix de Guerre Madame Eugène ABEILLE et leurs enfants ;

Le Révérend Père POUCEL, de la Compagnie de Jésus ; Monsieur et Madame Henri POUCEL ; le Docteur J. POUCEL, chirurgien des hôpitaux de Marseille, Madame J. POUCEL et leurs enfants ; Mesdemoiselles ,Alix, Marie-Louise et Magdeleine POUCEL ;

Le Commandant et Madame Paul ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur Eugène MALCOR, Croix de Guerre, et Madame Eugène MALCOR ; Monsieur André BERGERON, Croix de Guerre, Madame André BERGERON et leurs enfants ; Monsieur Roger ABEILLE, Croix de Guerre, Madame Roger ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur Henri ABEILLE, Croix de Guerre ;

Monsieur et Madame Jean de CROZET et leurs enfants ; Mademoiselle Marie-Thérèse de CROZET ; Monsieur et Madame Laurent de CROZET et leurs enfants ; Mademoiselle Paule de CROZET, en religion Sœur Marie de Saint-Paul, religieuse Carmélite ; Madame J. de CROZET et son fils ;

Madame Maurice ABEILLE et ses enfants ; Monsieur Charles ANCEY et ses enfants ; Monsieur Gonzague SÉJOURNÉ, Croix de Guerre, Madame SÉJOURNÉ et leurs enfants ; Monsieur Jean TEISSÈRE, Croix de Guerre, Madame Jean TEISSÈRE et leur fille ; Monsieur et Madame Henri CAIRE

et leurs enfants ; Madame Marie ABEILLE, en religion Mère Marie Emilie, Auxiliatrice du Purgatoire, Monsieur et Madame Louis ABEILLE et leurs enfants ;

Monsieur Jean ABEILLE, Croix de Guerre, Madame Jean ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur André ABEILLE, Croix de Guerre; Madame Suzanne ABEILLE, religieuse Oblate du Sacré-Cœur ; Monsieur Michel ABEILLE, Croix de Guerre, Madame Michel ABEILLE et leurs enfants ;

Monsieur Elzéar ABEILLE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Madame Elzéar ABEILLE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Gustave de LAGET et leurs enfants ; Monsieur Paul GÉRARD, Croix de Guerre, Madame Paul GÉRARD et leurs enfants ; Madame Auguste ABEILLE et ses enfants ; Monsieur Henry ARGOD, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Madame Henry ARGOD et leurs enfants ; Monsieur Marcel ABEILLE ;

Madame de CHIEUSSES de COMBAUD ROQUEBRUNE et ses enfants ; la Marquise SALTEUR de la SERRAZ et ses enfants ;

Le Comte et la Comtesse de CASTÉRAS VILLEMARTIN ;

Le Comte C. AGUILLON et ses enfants ; le Vicomte de VALENCE de la MINARDIÈRE ; la Comtesse Roger de RIVIÈRE de la MURE et ses enfants; le Comte et la Comtesse Guy de la MURE et leurs enfants ;

La famille de Monsieur Pierre CAMENA d'ALMEIDA ;

Les familles BERLIER de VAUPLANE, de VALLAVIEILLE, ENOUT, des MICHELS et BÉRARD DES GLAJEUX;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Emmanuel Marie Gabriel ABEILLE

leur Père, Grand-Père, Frère, Oncle, Grand-Oncle, Cousin germain et Cousin, pieusement décédé le 8 Novembre 1936, à Gisors (Eure), à l'âge de 85 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

*Priez pour Lui !*

Selon la volonté du défunt, la Cérémonie Religieuse et l'Inhumation ont eu lieu le 10 Novembre 1936, à Delincourt (Oise), dans la plus stricte intimité.

Gisors (Eure)

1935. Nombreuse correspondance avec ma famille, je lui Page 69  
écrivais du collège. Enfin, début juin il part avec BLANCHE pour GISORS,  
chez mes parents, où il pense ne rester que jusqu'en octobre.

Il a voté les 5 et 12 mai pour l'élection à MARSEILLE de 6 Conseillers M.  
Il est toujours membre du Cercle Catholique St. THÉODORE, sa santé est rede-  
venue bonne, il fait encore de bonnes promenades dans la campagne avec son  
appareil photo qui est pourtant lourd. Il va à la messe presque chaque jour  
bien que l'église soit à 1 Km. de la maison.

Je pense que mon grand-père serait entre dans un Ordre religieux après la  
mort de son fils s'il n'avait pas eu d'enfants.

Le 17.10. Elzéar ABEILLE X.3.12. lui écrit une longue lettre (I,102) l'in-  
formant de la présence du portrait de J.J.A.ABEILLE VII.3.4. à la Foire de  
MARSEILLE à l'occasion de la célébration du tricentenaire des ANTILLES Fr.,  
il lui demande également de bien vouloir signer et lui retourner les 2 ex-  
emplaires d'une convention concernant les tombeaux ABEILLE au cimetière de  
MARSEILLE, convention (I,103) qu'il a établie en son absence en accord avec  
son frère EMMANUEL. Gabriel lui retourne la convention approuvée et revêtue  
de sa signature en tant que "Chef de Famille".

Il fait partie:

- De la Société des Excursionnistes Marseillais (Association pour l'essor  
Provençal).
- De l'Union Amicale des Amateurs Photographes de MARSEILLE. (Réunion amica-  
le tous les lundis de 18 H. à 20 H. 33 Allées LEON GAMBETTA.)

Voici un exemple de photo prise avec son système automatique (I,104) sur  
l'étang d'INVAU, il simule un pêcheur.

1936. Le 31 01., longue lettre à son frère EMMANUEL.

Il reçoit sa carte d'électeur pour l'élection d'un Député le 26.04.

Le 14.05., nouvelle lettre à EMMANUEL, ce sera la dernière, il lui demande  
de lui envoyer différentes choses, dont le guide de la SAVOIE et, s'inquiète  
de l'état de la toiture de leur immeuble. Il lui parle du passage, à GISORS  
chez mes parents, de son fils PAUL XI.7.27. et ajoute, à ce propos, "même  
ALLYRE (Mon père) l'extra difficile nous disait: "Oh! le brave garçon"."  
Il lui dit également avoir été bien attristé par le résultat des élections  
(Avenement du front populaire, de triste mémoire!)

"Malgré un ciel le plus souvent gris, le pays se couvre de fleurs, les mu-  
guets blanchissent le sol des bois (Nous l'emmenions le cueillir) et, dans  
les jardins mille arbustes inconnus dans le midi se parent de blanc, de jau-  
ne, ou de rose..."

Le 01.10., son testament (I,105).

Le 25.10., dernière lettre de son frère EMMANUEL de MARSEILLE, où ils vien-  
nent d'arriver de "POITEVIN", à CASTRES (GIRONDE). Ils y passent tous les  
étés chez sa fille Berthe BERGERON XI.7.31. Ils y étaient depuis 5 mois.

Il lui dit que sa situation financière est désastreuse étant donné les  
loyers qui lui sont dus de toute part et qui ne seront jamais payés ainsi  
que les réparations très importantes à faire dans leur immeuble. (26)

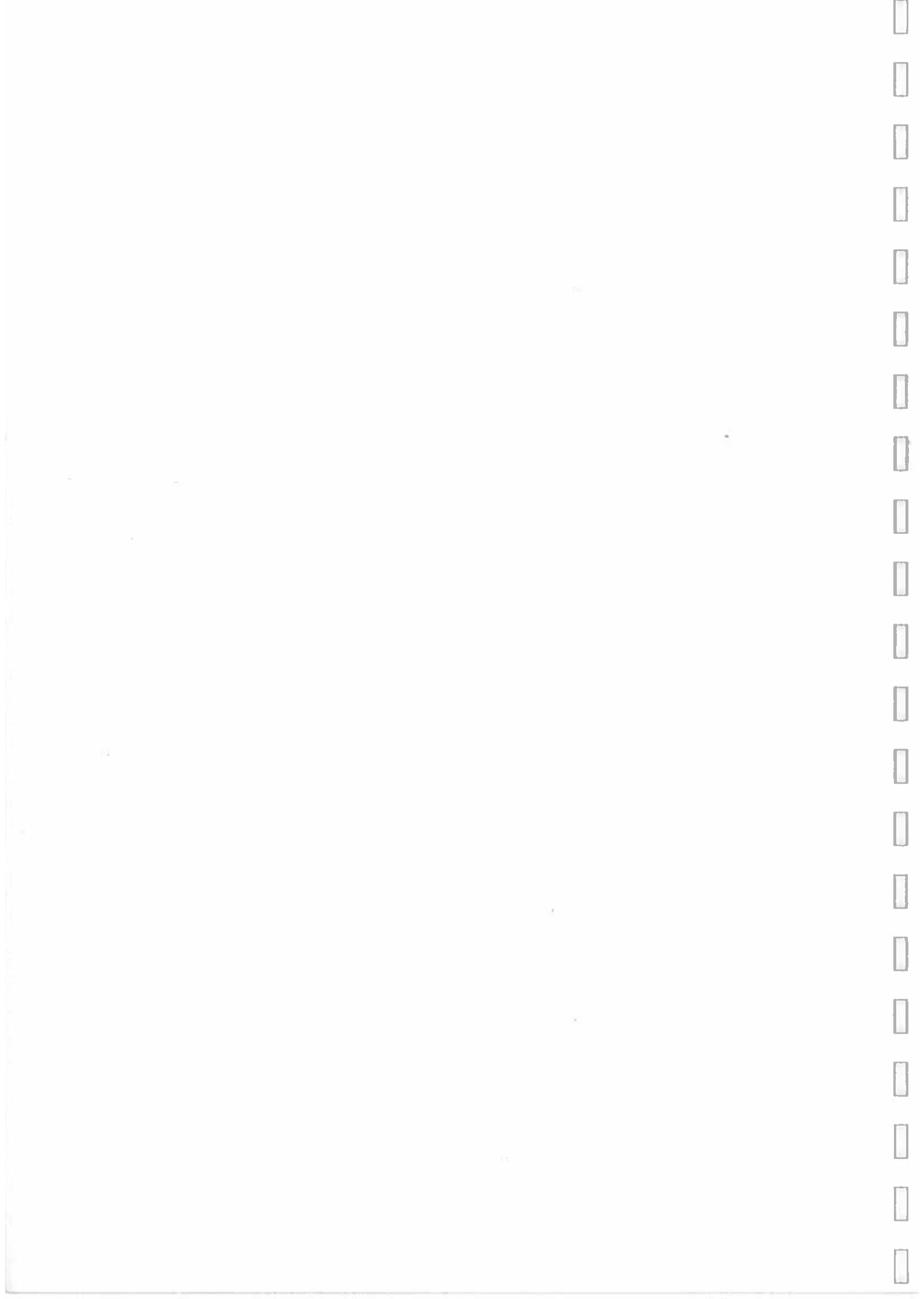
Le 05.11., il est pris d'un malaise en effectuant sa toilette.

Son état s'aggrave, crise d'urémie, il garde cependant toute sa connaissance  
jusqu'au 3 novembre au soir où il entre dans le coma.

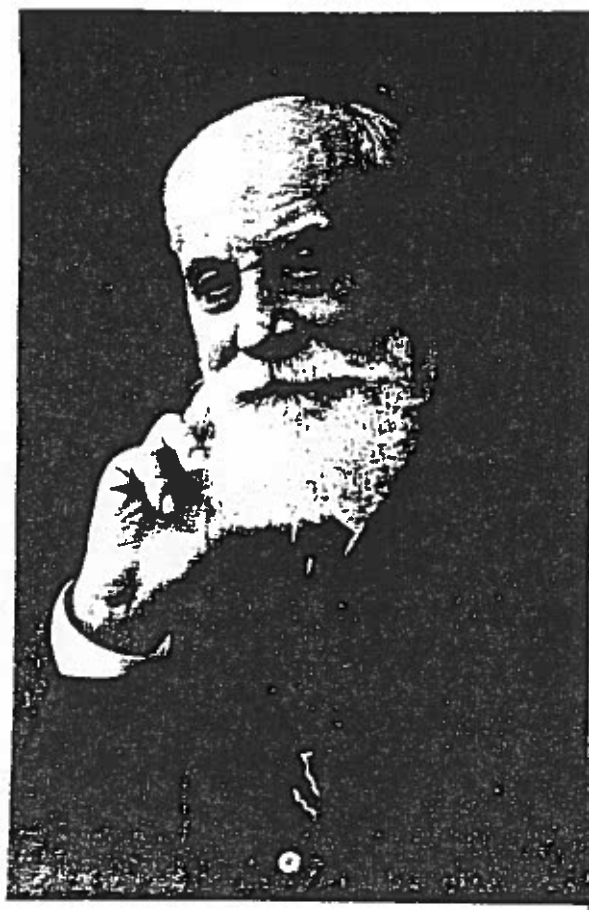
C'est pendant que nous étions à la messe de 3 H. le 9 novembre, avec mon  
père que ma mère nous a fait prévenir de sa fin à 3 H. 15.

Son faire-part (I,106,1), son memento (I,106,2). Deux photos de lui, la 1<sup>e</sup>  
vers 1930 (I,106,3) la 2<sup>e</sup>, sur son lit de mort (I,106,4)

Le 10.11., ses obsèques dans l'église de DELINCOURT (OISE), pleine d'amis de




July 69




I.106,3



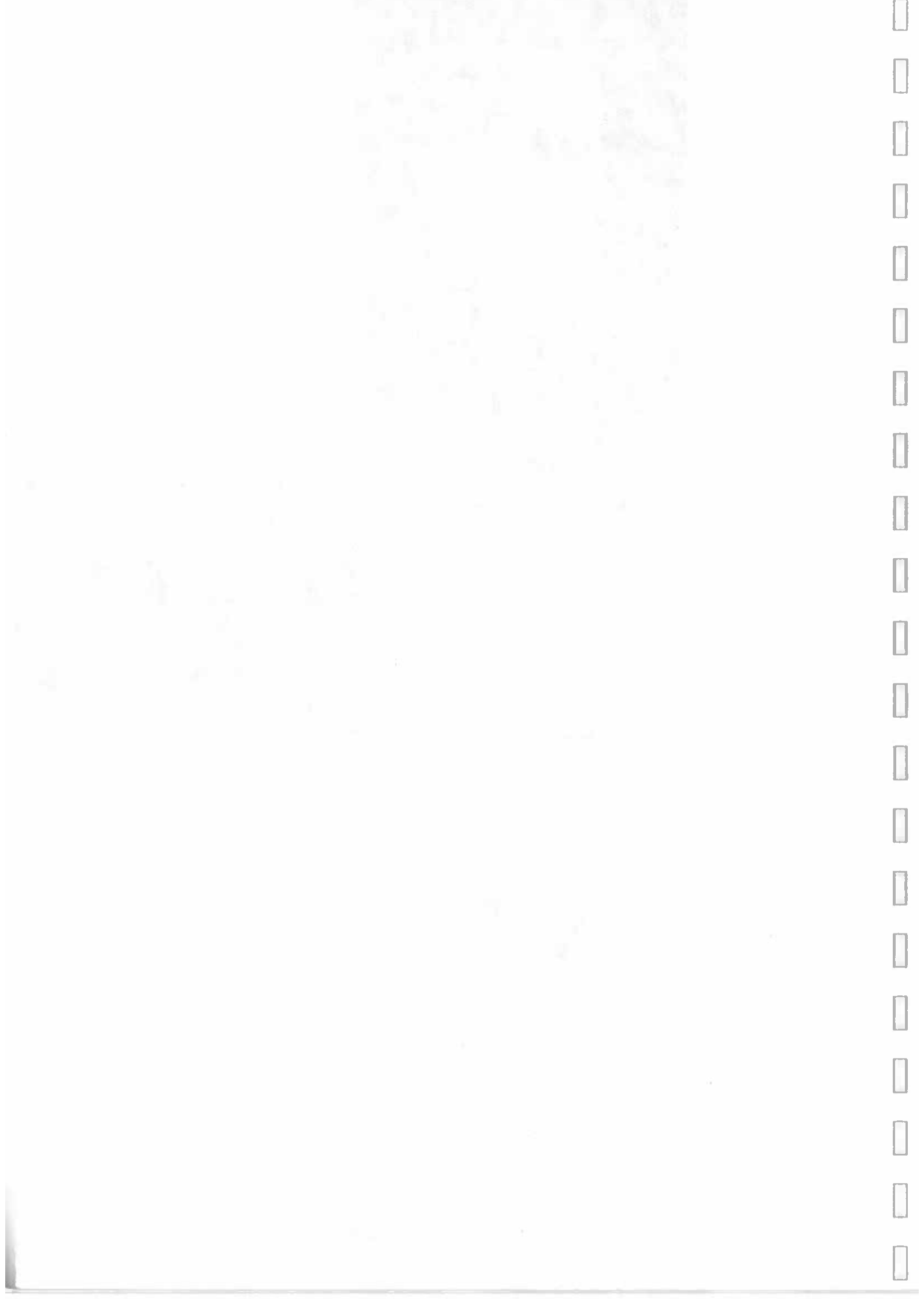
I.106,4



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
 DE  
**Gabriel-Marie-Emmanuel ABEILLE**  
 PIEUSEMENT ENDORMI DANS LE SEIGNEUR  
 LE 9 NOVEMBRE 1936  
 A L'AGE DE 85 ANS



I.106,2 July 69





mes parents dont beaucoup le connaissaient et l'appréciaient. Page 70

Il a été inhumé dans le caveau LADEVIE à DELINCOURT où reposaient déjà mon arrière-grand-mère, née sous LOUIS XVI, mes grands-parents LADEVIE.

Mon oncle, frère de mon père et, où devaient les rejoindre en 1943 : Mon père et mon frère BERNARD et, en 1981: Ma tante BLANCHE.

La messe avait été célébrée par Mr. l'abbé NIQUET, curé de BOUBIERS et desservant DELINCOURT. C'était un condisciple et ami de mon père depuis leurs études au collège de St. LUCIEN, près de BEAUVAIS (OISE).

Il était assisté des Doyens de MONTJAVOULT, de GISORS et de l'aumônier de l'hôpital de GISORS, tous amis de mon père. Le doyen de GISORS connaissait très bien mon grand-père.

Le chantre d'alors avait une voix tonitruante et n'a pas arrêté de chanter de l'église au cimetière malgré un froid assez vif.

Mon grand-père a eu ainsi la cérémonie qu'il aurait souhaitée et qu'il méritait bien.

Il s'entendait très bien avec mon père né en 1867, ils étaient à peu près de la même génération; ils avaient fait leurs "humanités" chez les Jésuites et partageaient les mêmes valeurs spirituelles.

Mon père, dégagé des obligations militaires, s'était engagé en 1914, blessé sur la MARNE, nommé Médecin Chef de l'Hôpital Militaire de DEAUVILLE, part volontairement participer à la Campagne des DARDANELLES et revient mourant. Ils aimaient tous les deux la nature, la montagne et l'archéologie.

Dans les notes qu'il a laissées, mon père parla de lui en des termes particulièrement élogieux.

Enfants: MARGUERITE. XI. 3. 7 \_ JULIETTE, dite BLANCHE\* XI. 3. 8 - GEORGES. XI. 3. 9. J'ai pensé qu'il était normal de lui accorder une place un peu plus importante étant donné qu'il était mon grand-père et que je l'aimais beaucoup.

LOUISE. MARIE, Thérèse\*. X. 1. 4.

\* le 04.02.1853, à MARSEILLE. Rue GRIGNAN.

P. EUGÈNE C. de C. , frère de sa mère.

M. GABRIELLE R. de St. A. , épouse d'AUGUSTE VIII. 4. 6.

"Sa mère accablée de douleurs après la mort de son 2<sup>e</sup> enfant ne peut la nourrir."

1854. Elle est très gravement malade pendant 3 mois à la COTOLINDE (près d'APT), dans la propriété de leur tante LOUISE VIII. 4. 3. où toute la famille s'était mise à l'abri pour échapper au choléra qui sévissait à MARSEILLE. Elle est soignée avec succès par SEYMARD, médecin homeopathe à APT. (L'homeopathie, lancée par le docteur Allemand HANNEMANN en 1828, était alors très dans "Le vent". J'ai connu en 1963, aux U.S.A. un de ses descendants qui habitait la NOUVELLE ORLÉANS.)

1855. "En été, elle est reprise par son irritation d'entrailles, aussitôt nous la mettons sous la protection de la Bien Heureuse GERMAINE COUSIN (Canonisée par la suite.) Elle fut sauvée.

1860. En mai, elle attrape "La petite vérole" (La varicelle) de son frère JOSEPH qui, hélas, en meurt.

1863. En mai, sa 1<sup>re</sup> Communion chez les Dames du SACRÉ COEUR à St. JOSEPH.

1865. Le 03.10. Elle prend la place de sa soeur MARGUERITE  
au SACRÉ COEUR de PARIS.

Page 71

1867. Le 08.09. Elle est marraine de son frère HENRI X.1.11.

1873. Pélerinage à LOURDES avec ses frères CHARLES et AUGUSTE.

1875. novembre "Négociations, au retour de la CANDOLLE, en vue du mariage  
de THÉRÈSE, fixé en janvier."

1876. Le 22.01. mariage civil prononcé par Mr. TOURNIAIRE, 1<sup>r</sup> adjoint, qui fait  
l'éloge de la mariée et "un peu celui du marié" (74)

Elle épouse Marie, Joseph, Laurent, Amédée\* de CROZET \* le 07.11.1847 fils de  
Joseph, Laurent \* en 1820 et de n... D'ALAYER de COSTEMORE d'ARC.

Etaient présents: Le père de la marié et 3 de ses frères. Mme de COMBAUD.  
Mme. du PITHON VIII.4.2. - Eulalie de CORNIER, soeur du marié - Constance  
de BARBARIN également soeur du marié - Auguste COUSTAN.

Témoins: Mr. A. de CORNIER et Mr. Batistin BENSA.

Mr. de GASQUET et Mr. E. ABEILLE X.1.7.

Le 25.01. Mariage religieux à N.D. du ROUET, paroisse Ste. MARGUERITE à MARS.

1877. Naissance de son 1<sup>r</sup> enfant JEAN. Elle est gravement malade.

1880. séjour à la CANDOLLE.

1881. Le 04.07. décès de son beau-père LAURENT de C. "Digne et saint homme,  
bien connu dans les bonnes œuvres par HENRI IX.6.1. longtemps avant  
leur alliance". Elle fait une fausse-couches en juillet, sans cela, elle  
aurait eu deux enfants dans la même année.

Séjour à la CANDOLLE comme chaque année.

1883. Complètement épuisée, elle part se reposer à CANNES en septembre.

1884. En février, elle revient à MARSEILLE complètement remise et part en  
SUISSE avec toute sa famille pour encore éviter le choléra à MARSEILLE.

1885. Tous très fatigués, ils partent un mois en août à BAGNERES de BIGORRE.

1887. En juillet, ils partent à MORGINS (VALAIS) avec le ménage d'EMMANUEL.

1896. Le 21.04. décès de son mari à 48 ans, 128, cours LIEUTAUD.

"A la suite d'une longue maladie après avoir reçu les Sacrements  
ayant tous ses esprits. Avec sa femme ils formaient un couple parfait."

Son avis de décès dans "LE SOLEIL DU MIDI" (I.78,1)

Un extrait d'un petit recueil de ses poésies donné à mon grand-père. (I.77)

1905. Le 05.06. son décès à MARSEILLE, 128 cours LIEUTAUD.

Son avis de décès (I.78,2) qui comporte de nombreuses erreurs.

Voici un extrait du journal de son fils JEAN à propos de sa mère: "Sa vie  
peut se résumer en deux lignes = Elle partage son coeur entre son mari et  
ses enfants, d'une part et les œuvres charitables, d'autre part.

D'une taille élancée, le port altier sans raideur, le regard bien droit, le  
visage mince, la voix bien timbrée, la démarche mesurée sans être calculée,  
elle offrait un mélange de noblesse simple, d'exquise bonté, de douceur et de

Pauline Crozet  
petite-maman.

- 1. *Mais chanté le combat, le glorieux et les alléluies !  
Les conquérants, combattant et s'élevant de leurs,  
et j'espère de leur d'opulente université de la vie,  
et le bon et l'ennemi et l'adieu des conquis  
Hommages de leur ensemble de la terre,  
Le glorieux fondoyant qui devient la lumière,  
Le souvenir, le vie de mort et de ses vœux ?  
Oh non ! je ne suis pas de la sepulture d'aujourd'hui ;  
Non, je suis un enfant, et mon cœur est plus doux.*
- 11. *Un seul cœur d'homme, mon cœur le repousse,  
mon cœur, j'aimerais, l'homme d'un cœur,  
Non, j'aimerais de la terre la douce sœur,  
Le souvenir qui s'élève à l'âme de la vie,  
L'honneur et de son cœur.*
- 11. *J'aimerais à voir sur la flore de la vie,  
Le jour qui fait bruyant le feuillage,  
L'automne et l'automne d'aujourd'hui.  
J'aimerais le fruit de la feuille d'aujourd'hui,  
qui fait bruyant le vent et le feuillage,  
J'aimerais le ciel d'aujourd'hui et de l'automne.*
- 20. *Mais, je ne suis pas de la sepulture d'aujourd'hui,  
Le combat, le bon et l'ennemi et l'adieu des conquis,  
qui s'élève à l'âme de la vie,  
L'honneur et de son cœur.*
- 25. *Un feu, de moi, une famille d'aujourd'hui,  
Mon cœur qui s'élève à l'âme de la vie,  
Non, je suis un enfant, et mon cœur est plus doux.*

page 71 I 77

Madame Amédée de Crozet, née Abeille ;  
Messieurs Jean, Laurent et Joseph de  
Crozet ; Mesdemoiselles Marie-Thérèse,  
Paula de Crozet ; Madame veuve de Crozet,  
Savine ; Monsieur Henri Abeille ; Monsieur  
E. de Crozet ; Monsieur et Madame Ben-  
jamin Poncelet et leurs enfants ; Monsieur  
Madame Gabriel Abeille et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Charles Abeille et  
leurs enfants ; Monsieur et Madame Emma-  
nuel Abeille et leurs enfants ; Monsieur et  
Madame Pierre Abeille et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Henri Abeille et leurs  
enfants ; Madame veuve Decormis de Cro-  
zet ; Monsieur Auguste Coustan ; Monsieur  
Louis Abeille ; Monsieur et Madame Elzéar  
Abeille et leurs enfants ; Madame veuve de  
Combaud ; Monsieur Xavier de Barbarin ;  
Monsieur et Madame Joseph de Barbarin et  
leurs enfants ; Monsieur Goussagne de Bar-  
barin ; Mademoiselle Elisa de Barbarin ;  
Monsieur et Madame Henri Decormis et leur  
famille ; Monsieur et Madame Gustave de  
Saint-Jacques et leur famille ; R. P.  
Decormis, prêtre de Sion, missionnaire  
apostolique ; Monsieur et Madame de  
Laget et leurs enfants ; Madame veuve Al-  
bert Maurel et ses enfants ; Monsieur et  
Madame J. Casati et leurs enfants ; Monsieur  
et Madame Anatole Maurel et leurs enfants ;  
Monsieur Alfred Maurel et son fils ; le R. P.  
Maurel du Tiers-Ordre de Saint-Dominique ;  
Monsieur et Madame J. Maurel et leurs en-  
fants ; Monsieur et Madame Lucien Henry ;  
Monsieur A. Marcourelles ; Monsieur et Ma-  
dame F. Tassy et leurs enfants ; Mademoi-  
selle M. Marcourelles ; Monsieur le vicomte et  
Madame la vicomtesse de Castéras-Ville-  
martin et leur fils ; Monsieur Jean de Com-  
baud ; Monsieur le comte et Madame la com-  
tesse de la Serraz et leurs filles ; Monsieur le  
comte Y. Aguilon et ses enfants ; Madame  
la vicomtesse de La Mure et ses enfants ;  
Monsieur et Madame P. Berlier de Vauplane  
et leurs enfants ; Monsieur et Madame H.  
Berlier de Vauplane et leurs enfants ; Ma-  
dame Z. Fouque ; Mademoiselle H. Reynoard ;  
Les familles d'Alayer, de Quey ar, Burel,  
Savine, Salvator, Richard, Laugier, A. de  
Greling, E. de Barbarin, Pourtal, du Colom-  
bier, Jaloux, de Teberge, Giraud, de Jon-  
quières, d'Anget, de Combaud, Clergier, de  
Latour, de Laiffite de la Joannenne, des  
Glajeux, de Lacelle, de Fayolles, de La-  
combe, de Vallavieille, du Perron, Dabos,  
Provençal, Armagnac, Grandmaison, Estru-  
de Magnan et de Louvain, ont l'honneur de  
faire part à leurs amis et connaissances de  
la perte douloureuse qu'ils viennent d'é-  
prouver dans la personne de Monsieur Ma-  
rie-Joseph-Laurent-Amédée de Crozet,  
leur époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-  
frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé le  
21 avril, à l'âge de 48 ans, muni des Sa-  
craments de l'Eglise, et les prient d'assister  
à son convoi funèbre qui aura lieu jeudi 23  
courant, à 9 heures du matin, cours Lieu-  
taud, 128.

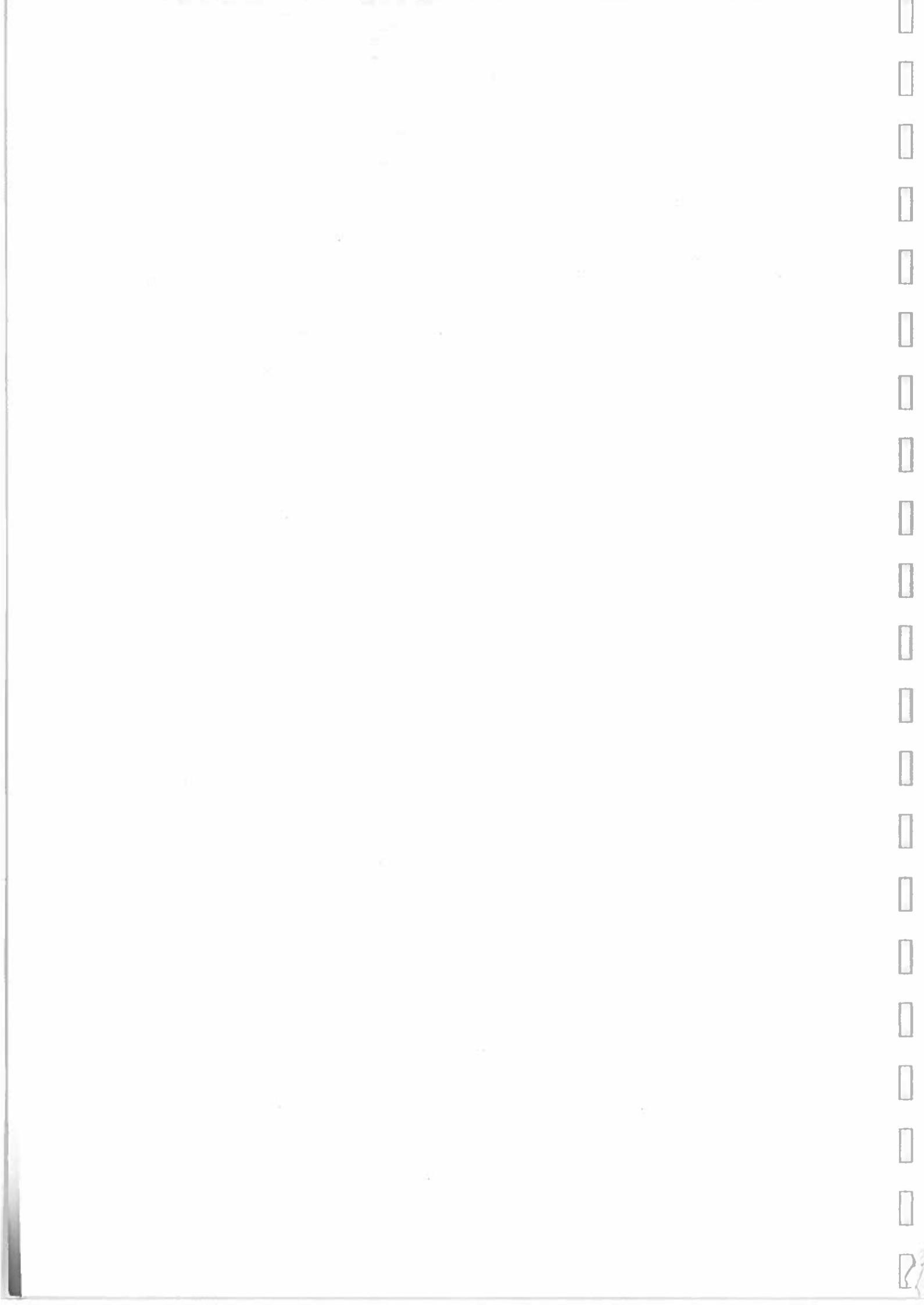
Par la volonté expresse du défunt, il n'y  
aura ni lettres de faire-part, ni fleurs, ni  
couronnes. Le Soleil du Midi du 23.04.96

I. 77, 1 page 71

*Monsieur Amédée de Crozet*  
*Madame Thérèse*

M. Jean de Crozet ; Mlle. Marie-Thérèse de  
Crozet ; M. Laurent de Crozet ; Mlle. Paula  
de Crozet ; M. Joseph de Crozet ; Mme. veuve  
de Crozet-Savine ; M. et Mme Benjamin Ponce-  
let et leurs enfants ; M. Gabriel Abeille et ses  
enfants ; M. et Mme Charles Abeille et leurs  
enfants ; M. et Mme Emmanuel Abeille et  
leurs enfants ; M. Pierre Abeille et ses en-  
fants ; M. et Mme Henri Abeille et leurs en-  
fants ; M. et Mme Ernest de Crozet ; M. et  
Mme Elzéar Abeille et leurs enfants ; M. Au-  
guste Coustan ; Mme. veuve de Combaud, ses  
enfants et petits-enfants ; M. Arthur Richard ;  
les familles Abeille, Decormis, de Saint-Jac-  
ques, de Laget, de Barbarin, Maurel, Casati,  
Tassy, Laugier, Marcourelles, de la Mure,  
Aguillon, de Valence de Minardié, de Vau-  
plaine, de Valavieille, Enout, de Combaud,  
d'Alayer, du Quey ar, Burel, de Greling, Pour-  
tal, du Colombier, Jaloux, de Teberge, de  
Jonquières, d'Anget, Clergier de Latour, de  
Laiffite de la Joannenne, des Glajeux, de  
Lacombe, d'Adhemar ont l'honneur de faire  
part à leurs parents, amis et connaissances  
de la perte douloureuse qu'ils viennent  
d'éprouver en la personne de Mme. Marie-  
Thérèse ABEILLE, veuve de M. Amé-  
dée DE GROZET, leur mère, belle-fille, sœur,  
sœur-sœur, nièce, tante, cousine, et allié, dé-  
cédée à Marseille, le 5 juin 1905, dans sa 53<sup>e</sup>  
année, munie des sacrements de notre sainte  
Mère l'Eglise, et les prient d'assister à son  
convoi funèbre qui aura lieu demain mer-  
credi 7 du courant, à 9 heures du matin,  
cours Lieutaud. — Par la volonté ex-  
presse de la défunte, on est prié de n'envoyer  
ni fleurs ni couronnes.

I. 77, 2 page 71



volonté tenace, d'énergie supérieure et d'esprit de suite dans les idées... Et je n'ai pas souvenance d'avoir une seule fois, de propos délibéré, désobéi à ma mère, ni de lui avoir jamais manqué de respect... Les oeuvres qu'elle prit en mains sont si nombreuses que je ne saurais les énumérer toutes (Entre autres):... La LIGUE des POISSONNIÈRES dont elle était Présidente d'Honneur.... Une maman ne se remplace pas! Joies et tristesses s'échelonnent, les années s'ajoutent à d'autres années, mais son souvenir est toujours immuablement là, devant mes yeux, telle une photographie si bien fixée sur le papier que le temps, ce grand destructeur de tant de choses n'y détruit rien et n'en modifie même aucun détail"

Posterité: JEAN XI.4.10 - THÉRÈSE XI.4.11. - AMÉDÉE dit "LAURENT" XI.4.12.  
PAULA XI.4.13 - JOSEPH XI.4.14.-

LOUIS, MARIE, CHARLES\* X.1.5.

\* le 06.04.1854., né le même jour de l'année que son 1<sup>er</sup> frère X.1.2., en son souvenir, il lui a été donné le même prénom.

P. LOUIS IX.6.2., son oncle.

M. CLÉMENTINE VIII.4.2., sa grand-tante.

"Il a été nourri par sa mère 15 mois."

1861. "En mars, il est frappé d'une fièvre cérébrale effrayante. Promesse en cas de guérison de l'emmener à N.D. de La SALETTE (ISÈRE). Il est guéri." En mai, son père l'emmène porter l'ex-voto promis, peint par LAGIER.

1864. En octobre, il entre au collège de MONGRÉ, chez les JÉSUITES.

1865. Le 25.05., sa 1<sup>re</sup> Communion avec son père à MONGRÉ.

1872. Le 23.01. Il passe 8 jours à MARSEILLE pour le mariage de sa soeur MARGUERITE.

En août, il est bachelier ès-lettres.

1873. Il fait sa 1<sup>re</sup> année de droit à AIX. Et part en pèlerinage à LOURDES avec sa soeur THÉRÈSE et son frère AUGUSTE.

1874. Il contracte un engagement d'un an dans les CHASSEURS à CHEVAL et obtient un sursis pour achever son droit.

1876. En novembre, il est reçu avocat à MARSEILLE.

1877. Le 29.10., avec son père, ils vont rendre visite à la famille de Victor FAUCHIER, "Villa Ste. CLAIRE", près de LA VALETTE (Environs de TOULON).

Victor FAUCHIER est le frère de Louis, Gabriel, Adrien père d'ANGÈLE qui a épousé EUGÈNE C. de C. qui est lui-même le frère d'ALIX, mère de CHARLES. Victor FAUCHIER a 3 enfants dont une fille GABRIELLE qui était l'objet de la visite.

10 jours après, CHARLES se fiance avec GABRIELLE qui est donc la cousine germaine d'ANGÈLE C. de C. Il abandonne son doctorat en droit déjà commencé pour faire son volontariat dans les services de l'INTENDANCE de MARSEILLE. "Sous la direction d'un Chef paternel." Ils doivent se marier à la fin de son service militaire.

1878. Il passe ses dimanches à Ste CLAIRE, chez sa fiancée. Page 73  
Le 08.07., il perd sa future belle-mère Sophie FAUCHIER née CHASTENAY.

Le 08.11., il termine son volontariat. et,  
le 12, il se marie donc avec Marie, Immaculée, Cécile, Gabrielle\* FAUCHIER,  
dans l'église St. LOUIS à TOULON. (La branche FAUCHIER-MAGNAN est celle  
d'ANGÈLE C. de C. dont la mère était née MAGNAN.)

Gabrielle est née à PARIS le 14.12.1854. (78), fille de VICTOR, JOSEPH, MARIE,  
rentier et de Marie, Elisabeth, Sophie CHASTENAY, demeurant à PARIS, rue du  
faubourg POISSONNIÈRE, N° 56.

Le couple fait un voyage de noces en ITALIE.

Le 28.11., un télégramme les fait revenir, son beau-père venait de mourir.

1879., il passe l'été à MARSEILLE.

Le 27.08., naissance de son 1<sup>er</sup> enfant, une fille MADELEINE XI.5.15., au N° 7  
de la Rue GRIGNAN. à MARSEILLE.

Ils passent le mois d'octobre à la CANDOLLE.

1880. Naissance de sa fille MARGUERITE XI.5.16. au chalet Ste. CLAIRE, pres  
de SOLLIES-TOUCAS, dans la vallée de BELGENCIA (VAR).

Ils passent octobre à la CANDOLLE.

1882., le 15.02. son épouse est marraine de JEAN A. X.3.14., fils d'ELZÉAR.  
En février, le couple s'installe à TOULON. Il est alors directeur de la Suc-  
cursale créée dans cette Ville par la Banque Générale des ALPES MARITIMES  
de MARSEILLE.

Sa famille passe tous les étés à la CANDOLLE.

1883. En juin et juillet, pour éviter le cholera, il installe sa famille dans  
la villa Ste. CLAIRE.

1884. En décembre. "Il est obligé de quitter la Banque dont il est le Direc-  
teur à la suite du krach financier de la Succursale de CANNES qui avait emu  
toute la région. Le CONSEIL de la Banque, à NICE, avait pris des mesures qui  
rendaient très pénible sa situation, il donne donc sa démission."

1885. Le 14.03. Il achète une étude de notaire à LA VALETTE qui lui permet  
de travailler sur TOULON. Son stage de notaire fait à MARSEILLE et son  
droit lui permettent de prendre cette situation. le notaire à qui il  
l'achète restera un an avec lui.

1887. Il aménage chez lui une chambre pour y recevoir son père pour de  
longs séjours et, principalement, en hiver.

1891. Ses dix enfants ont la rougeole!

1893. "Le choléra se déclare à LA VALETTE, son épouse et leurs 11 enfants  
partent se mettre à l'abri à la campagne sous le fort de CONDON, dans une  
maison louée à la hâte où rien n'était préparé. Peu après, un incendie rava-  
ge le bois voisin donnant des craintes pour les maisons aux alentours et  
même pour le port."

1894. Le 27.06., leur fils MICHEL XI.5.25., meurt en 24 heures à LA VALETTE  
à 16 mois. "C'était le plus beau et le plus avancé des enfants."

05 07 1918  
1881

M<sup>r</sup> CHABEILLE  
NOTAIRE  
LA VALETTE

57 Rue de la  
Mairie

Monsieur le Notaire,  
J'ai l'honneur de vous adresser  
ci-joint le plan de la  
parcelle de terrain que  
vous m'avez achetée  
à la vente de la  
Mairie de la Valette.

Je vous prie de vouloir  
bien agréer mes  
salutations et  
me dire si vous  
avez quelque chose  
à me proposer.  
Je vous prie de  
m'en dire quelque  
chose.

I. 108 page 74

I. 108 page 74

Grandes  
L'annexe de  
la maison  
de la rue de la  
Mairie de la Valette  
de la rue de la  
Mairie de la Valette  
de la rue de la  
Mairie de la Valette  
de la rue de la  
Mairie de la Valette

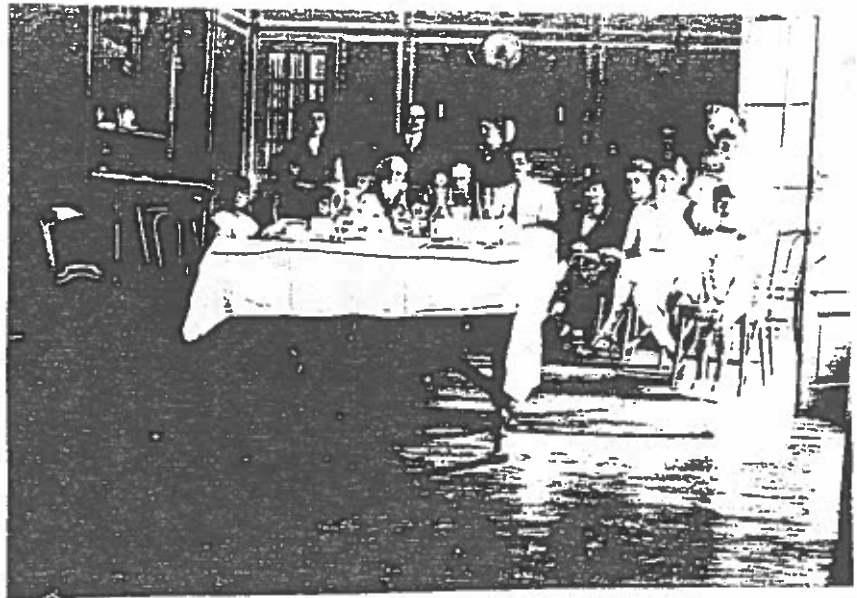
Monsieur le Notaire,  
J'ai l'honneur de vous  
adresser ci-joint le  
plan de la parcelle  
de terrain que vous  
m'avez achetée à  
la vente de la  
Mairie de la Valette.

Je vous prie de  
vouloir agréer mes  
salutations et me  
dire si vous avez  
quelque chose à  
me proposer.

Je vous prie de  
m'en dire quelque  
chose.



I 107 page 74



page 74 I 110





Monsieur CHARLES ABEILLE, ancien Notaire, ancien Président de la Chambre des Notaires de Toulon ;

Monsieur et Madame EMILE PEIX ; Monsieur et Madame VICTOR LINE ; Monsieur l'Abbé LÉON ABEILLE ; Monsieur VICTOR ABEILLE, décoré de la Croix de Guerre, et Madame VICTOR ABEILLE ; Monsieur CHARLES ABEILLE, décoré de la Croix de Guerre, et Madame CHARLES ABEILLE ; Monsieur et Madame PIERRE CREPET ; Monsieur et Madame LUC VEYRET ; Monsieur et Madame ANTONIN CHATAIN ; Monsieur EUGÈNE ABEILLE, décoré de la Croix de Guerre, et Madame EUGÈNE ABEILLE ;

Monsieur MICHEL BOUIS ; Monsieur MARCEL PEIX ; Messieurs ANDRÉ, MAXIME et EMMANUEL LINÉ ; Mesdemoiselles MARIE, BERNADETTE et MIREILLE LINÉ ; Mesdemoiselles CHRISTIANE, DENISE et GABRIELLE ABEILLE ; Messieurs JACQUES et CHARLES CREPET et Mademoiselle GABRIELLE CREPET ; Messieurs CHARLES, LOUIS, EMMANUEL et VICTOR VEYRET ; Mademoiselle CLORINE ABEILLE et Monsieur ANTONIN ABEILLE ;

Le Révérend Père POUCEL ; Monsieur et Madame HENRI POUCEL ; le Docteur et Madame JOSEPH POUCEL ; Mesdemoiselles ALIX, MARIE-LOUISE et MADELEINE POUCEL ; Monsieur et Madame JEAN DE CROZET ; Mademoiselle MARIE-LOUISE DE CROZET ; Monsieur et Madame LAURENT DE CROZET ; Mademoiselle PAULA DE CROZET ; Monsieur et Madame JOSEPH DE CROZET ; Madame MAURICE ABEILLE ; Monsieur LOUIS ABEILLE ; Mademoiselle MARIE ABEILLE ; Monsieur ANCEY ; Monsieur et Madame SEJOURNE ; Monsieur et Madame TEISSEIRE ; Monsieur et Madame CAIRE ; Monsieur PIERRE RIGAL ; Madame PERIER D'HAUTERIVE ; Monsieur et Madame GEORGES LEFEVRE ;

Monsieur GABRIEL ABEILLE, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame EMMANUEL ABEILLE, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur HENRI ABEILLE, ses enfants et petits-enfants ;

Madame ABEILLE DE PERRIN, ses enfants et petits-enfants ; Madame LOUIS FAUCHIER MAGNAN, ses enfants et petits-enfants ; Madame DE COMBAUD-ROQUEBRUNE ; la Marquise DE LA SERRAZ et ses enfants ; le Comte et la Comtesse DE CASTERAS VILMARTIN ; Madame HENRI DE PIERREFEU et ses enfants ;

Les familles DE WULF, CHASTENET DE PREFORT, BERLIER DE VAUPLANE, AGUILLON, DE VALENCE DE MINARDIERE, DE LA MURE, DE BOUTINY, DE MARTINENG, DE VALAVIEILLE, DES MICHELS, DE LA REDORTE, SAURIN, et Mademoiselle SAYETTE,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

# Madame Charles ABEILLE

née FAUCHIER

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, nièce et cousine, endormie dans le Seigneur, à Toulon, 11, place d'Armes, le 23 juin 1926.

PRIEZ POUR ELLE !



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
DE  
**MADAME CHARLES ABEILLE**  
NÉE GABRIELLE FAUCHIER  
retournée à Dieu le 23 Juin 1926, âgée de 71 ans.

Mes enfants aimez-vous les uns les autres.  
(S<sup>t</sup> JEAN)

La couronne des parents ce sont leurs  
enfants, la gloire des enfants ce sont leurs  
parents.  
(PROVIB.)

O vous que j'ai tant aimés sur la terre, vivez  
toujours de manière que nous puissions tous  
nous revoir réunis dans le ciel.

(S<sup>t</sup> BONAVENTURE)

Miséricordieux Jésus donnez-lui le repos  
éternel.  
(7 ans et 7 quarant.)

I. 109, 2 page 74



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
DE  
**Louis-Marie-Charles ABEILLE**

décédé le 7 Août 1930  
dans sa 77<sup>e</sup> année

Je meurs, mais ma tendresse ne meurt pas, je vous  
aimerai au ciel, comme je vous ai aimés sur la terre.

B. Berchmans

Ecoutez, mes enfants, votre père : Servez le Seigneur dans  
la vérité, et efforcez-vous de faire ce qui lui est agréable.  
Recommandez à vos enfants de servir Dieu et de le bénir  
en tout temps.

Livre de Tobie

• Votre père a été le chrétien par excellence. Quels  
exemples il nous laisse à tous ! Que n'y a-t-il plus de chré-  
tiens, comme il l'a été, dans sa vie simple mais toujours  
dirigée, commandée par le bien, par toutes les vertus de  
l'Évangile. •

d'un Prêtre ami de la famille

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !  
(7 ans, 7 quarantaines)

I. 111 page 74



Ibi sequentur Agnum quocumque ierit.

I. 112 page 71

1912. Une photo de sa famille (I,107): En haut , et de G. à D.: Page 74  
EUGÈNE XI.5.26. - VICTOR XI.5.19. - EMMANUEL XI.5.17. - Victor LINÉ et à sa  
gauche son épouse MARGUERITE XI.5.16. - CHARLES XI.5.21. -  
En bas et de G. à D. : MARTHE XI.5.23. ou MAXIME XI.5.24. - CHARLES et à sa  
gauche son épouse. - LéON XI.5.18. - MADELEINE "DéDe" XI.5.15. et son époux  
Emile PEIX avec, sur ses genoux, son fils MARCEL XII.b15.14. - Le garçon, en  
marin, au 1<sup>er</sup> plan est André LINÉ XII.16.15.

1918. Une de ses lettres à son frère GABRIEL (I,108)

1926. Le 23.06. décès de son épouse, 11 Place d'ARMES à TOULON. Son faire  
part (I,109,1) et son memento (I,109,2).

1929. Photo prise à ALBERT (SOMME) chez les LINÉ. Mes parents étaient allés  
les voir avec nous, mon grand-père et BLANCHE qui passaient l'été à GISORS  
(EURE) (I,110). CHARLES avait alors la maladie de PARKINSON et, à table, on  
lui coupait sa viande et il ne pouvait boire qu'à l'aide d'un chalumeau.  
Debout et de G. à D.: MARIE "MIMIE" XII.16.16. - Victor LINÉ et MARGUERITE  
XI.5.16., son épouse. - A l'extrême droite MIREILLE XII.16.18. et, devant  
elle, son frère EMMANUEL XII.16.20. - Au 1<sup>er</sup> rang, assis et de G. à D. :  
ANTOINE XII.7.4. - BLANCHE XI.3.3. - BERNARD XII.7.5. - MAXIME XII.16.19. -  
GABRIEL X.1.3. - CHARLES X.1.5. - CHARLES (Son fils) XI.5.21. - MARIE-THÉ  
et ANDRÉ XII.16.15., son époux. - BERNADETTE "NADETTE" XII.16.17. et moi.

1930. Le 07.08., son décès, chez ses enfants LINÉ, Place de HÉDOUVILLE à  
ALBERT. Mon grand-père étant à GISORS, nous étions tous allés à ses obsèques  
Son memento (I,111).

Ses enfants au nombre de 12.: MADELEINE "DéDee" XI.5.15. - MARGUERITE XI.5.  
16 - EMMANUEL XI.5.17. - LéON XI.5.18. - VICTOR XI.5.19. - GABRIELLE "GABY"  
XI.5.20. - CHARLES XI.5.21. - MIREILLE XI.5.22. - MARTHE "TATA" XI.5.23. -  
MAXIME XI.5.24. - MICHEL XI.5.25. - EUGÈNE XI.5.26..

VICTOR, MARIE, AUGUSTE\*. X.1.6.

Étant donné le récit de sa courte vie publié dans le tome 3, ce qui va sui-  
vre ne sera qu'un résumé. Sa photo vers 1873. (I,112)

1855. \* le 30.10. à la CANDOLLE. LA PEYNE / HUVEAUNE. (B. du Rh.)  
"Il est nourri par sa mère pendant 12 mois."

1866. Le 09.10. Il entre au collège de MONGRÉ, chez les Jésuites avec ses  
frères.

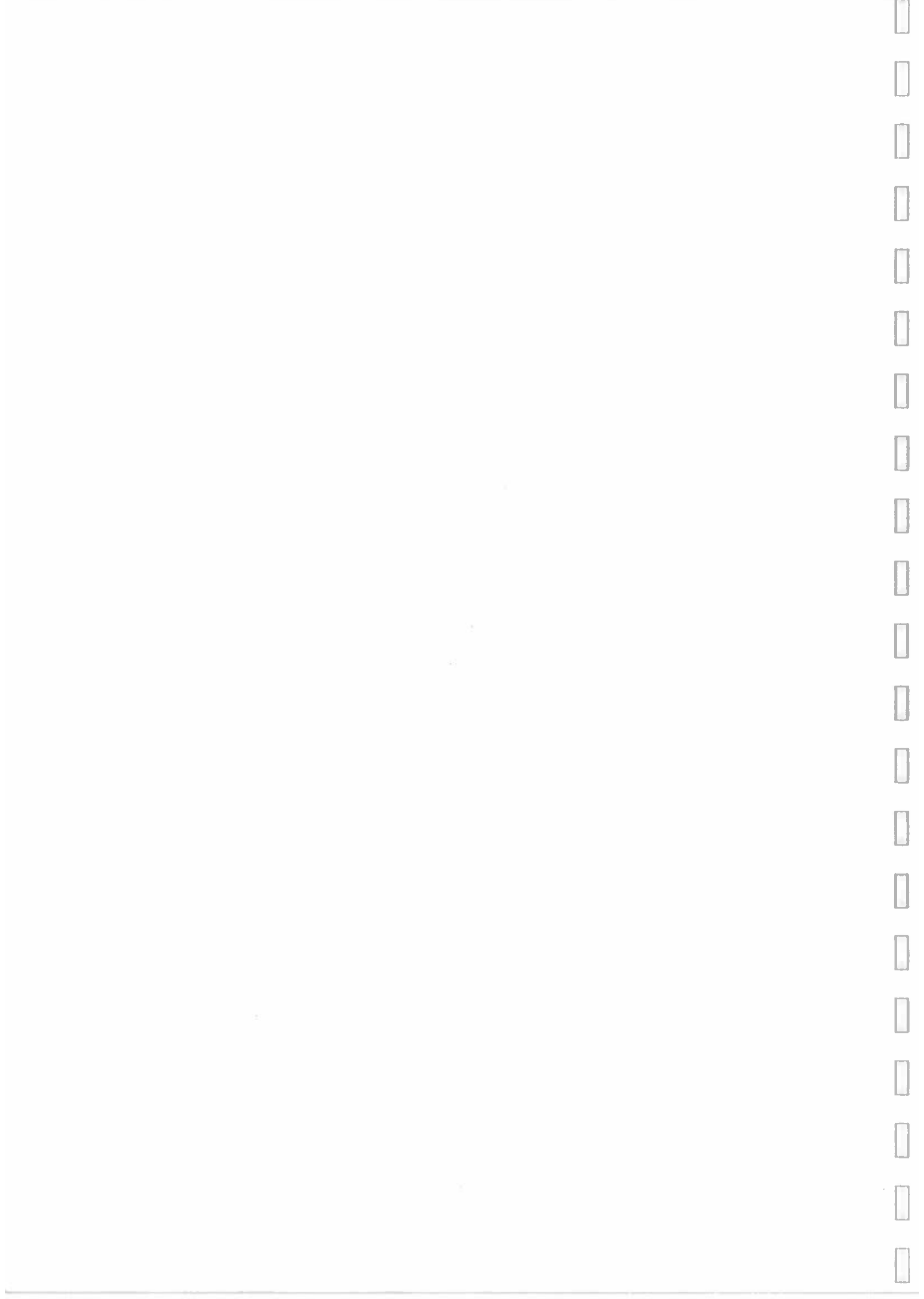
1867. Sa 1<sup>re</sup> COMMUNION à MONGRÉ. (Je possède son brassard semblable à celui  
de son frère GABRIEL, mais avec les franges en soie naturelle.

1872. Il revient passer 3 jours à MARSEILLE le 23.01. pour le mariage de sa  
sœur MARGUERITE. X.1.1.  
En août, il est bachelier ès-lettres.

1873. Il fait une première année de droit à AIX.

Il se casse le bras à l'école de gymnastique, le Docteur POUCEL, frère de  
BENJAMIN l'époux de sa sœur MARGUERITE, le lui remet.

Il fait un pèlerinage à LOURDES avec son frère CHARLES et sa sœur THÉRÈSE.



Le Mon. Russes

Strophe 1

Où vas-tu, doux ruisseau, coulant dans la prairie,  
Serpentant à travers des bosquets encharmentés,  
Et traverses d'mille prées tout émaillées de fleurs?  
Que ton sort est digne d'envie!

Strophe 2

La tourterelle, sur tes bords,  
Fait entendre sa voix plaintive,  
Et Philomèle, sur ta rive,  
Mêle au bruit de tes eaux ses plus tendres accords.

Strophe 3

Au bruit flatter de ton onde limpide,  
Vient de s'élever l'agneau jeune et timide,  
Charmant vis-à-vis que ton sort est heureux!  
Que ton bonheur fait d'envieux!

Strophe 4

Ballotés sur la mer orageuse de son onde,  
Nous enons tous au gré des flots;  
Dans notre course vagabonde,  
Nous voguons au hasard sur de frêles vaisseaux.

Strophe 5

Mais toi, ruisseau charmant, exempt de toute peine,  
Liroules tes rapides eaux,  
Liroules la pente qui t'entraîne,  
Et traverses de riants ruisseaux.

Strophe 6

Et plus grand et plus beau vas tu fleurir de ta cascade  
aux rochers escarpés d'où tu tiens ta source;  
Tu vas voir ta flote d'argent  
à l'imposante cascade.

Se trouvait dans le manuscrit d'Amédée de Chozy  
dominé par un petit fille Mitkov.

Trinfollement d'ime écrit par Auguste Abeille à son parent Ven 1873-74



## Strophe 7

Du doux parfum des fleurs ta rose est embellie,  
 Des saules, des roseaux embellissent tes bords;  
 Du souffle des Zephyrs ton voile est agité,  
 Charmant ruisseau, que j'envie ton sort!

## Strophe 8

Des milliers de poissons aux écailles brillantes  
 Glissent dans le reflet des ondes transparentes;  
 Phœbé devant tes eaux de ses feux argentés  
 Réfléchit son éclat dans tes flots azurés.

## Strophe 9

Et le frêne et l'ormeau te donnant leur ombrage,  
 Protègent tes limpides eaux;  
 Et les fleurs sur ton arceau,  
 Embellissent ton cours et parfument tes flots.

## Strophe 10

Heureux cours d'eau, comme ton onde,  
 Coule ma vie au milieu de ce monde.  
 L'amour de mes parents autour fait la douceur;  
 Je veux y joindre leur bonheur.

## Strophe 11

Pour moi, tout que ton bras mon père,  
 S'étendra sur ma vie, ombrage protecteur;  
 Tout que tes baisers, ô ma mère,  
 Embellissent mes jours, je suis sur du bonheur!

## Strophe 12 et dernière

Et couter, ô bienheureux, l'enfant qui vous implora,  
 Donner à mes parents des jours long-temps beaucoup.  
 Prenez-en des amis pour leur donner encore  
 Et d'un fils qui vous joie occupez tous mes vœux.

1874. "A mon ruisseau." Poème qu'il a écrit à l'intention de ses parents. Le début et la fin, (I.113 & 74) Le SEIGNEUR l'a seulement en partie exaucé, comme on peut le voir.  
Le 20.11., incertain sur sa vocation, il fait une retraite de 8 jours après laquelle il demande à ses parents d'entrer au noviciat des Jésuites.  
En attendant, il part rejoindre sa mère à PARIS. Page 75

1875. Le 01.02. Il entre au noviciat de la COMPAGNIE de JÉSUS (JÉSUITES) à LONS-LE-SAULNIER, il est accompagné par son père.  
Il prend en notes sur un petit cahier les conférences du noviciat. En voici quelques extraits (I,114) & (26).  
Il est toujours en excellente santé.  
Le 10 mai, il perd sa mère et doit en avoir un immense chagrin.  
Le 01. Août, étant au noviciat, il éprouve une légère fatigue des bronches.  
Le 18, il est renvoyé du noviciat dans sa famille et arrive au "PORTAIL VERT", quartier du ROUET à MARSEILLE, où toute la famille est en vacances.  
Il est alors dangereusement malade.  
En fait, il est atteint de ce que l'on appelait alors une "Phtisie galopante." et...  
Le 04.09., il meurt à 21 H.

EMMANUEL\*, MARIE, JOSEPH. X. 1. 7.

\* le 24.12.1857., la nuit de NOËL à 20 H.. Rue GRIGNAN.  
Baptisé à l'église de la Ste. TRINITÉ à MARSEILLE.  
P. Elzéar ABEILLE IX.6.3.  
M. Marie AGUILLON IX.7.4.

1868. Le 07.10. Son 1<sup>er</sup> départ pour le collège de MONGRÉ avec ses 3 frères, GABRIEL, CHARLES et AUGUSTE.

1869. Le 06.05. Sa 1<sup>re</sup> COMMUNION à MONGRÉ, ses parents y assistent.

1872. Ses yeux causent à ses parents de vives inquiétudes au point de lui faire cesser toute activités.  
Guéri en fin d'année, il est gardé à la maison jusqu'à PAQUES, et ne retourne pas à MONGRÉ mais est mis dans le cours privé de Mr. PATOT, professeur.

1873. Il est confirmé dans la chapelle de l'Evêché et fait un pèlerinage à PARAY-LE-MONIAL avec ses frères GABRIEL et PIERRE venus les rejoindre.

1874. Novembre. Il va rejoindre sa mère à PARIS pour y consulter un oculiste. Les résultats de l'examen sont bons, il retourne donc à MONGRÉ.

1875. Il reste près de son père pour préparer son baccalauréat

1876. Fin mai, une hypertrophie du cœur est constatée. Il est aussitôt confié au docteur CHARGÉ, que la famille allait consulter tous les mois à la campagne à TAMARIS, près de LA SEYNE (VAR). Il a des crises fréquentes d'oppression.

En octobre, il passe 15 jours à LOURDES avec sa soeur MARGUERITE et leur père, son état s'améliore après le pèlerinage.

1877. Au retour de chez son médecin à TAMARIS, il s'arrête quelquefois chez les FAUCHIER où il voit sa fiancée.

Page 76.

1878. En février, il tire un mauvais numéro pour le service militaire. Sa maladie de cœur lui avait interdit sa préparation au bachot ainsi que son volontariat.

En avril, il se présente au Conseil de Révision et est ajourné pour 1 an.

En mai, il va visiter avec son père l'Exposition Universelle à PARIS.

Ils logent chez ANGÈLE, sa tante, qui est veuve d'Eugène C. de C., frère de sa mère.

A MARSEILLE, il se fait malmener par les émeutiers au moment de la fête du SACRÉ COEUR, rue St. FERRÉOL. Il était avec son frère GABRIEL, ils voulaient dégager 2 jeunes gens assaillis par la foule.

Sa santé s'améliore mais ne lui permet pas encore de reprendre son travail.

1879. En juin, il est exempté de son Service Militaire étant atteint d'une "Hypertrophie et d'anémie cardiaque." Il est donc versé dans le service auxiliaire.

1880. Du 09. au 22. Novembre, séjour à "La MARTINETTE" près de LORGUES (VAR) avec son père.

1881. Du 21. au 30. Mars, pèlerinage à LOURDES avec son père.

En août, il est à GRENOBLE avec son père pour le bachot de son frère PIERRE.

Ils sont passés par la GRANDE CHARTREUSE puis à N. D. de La SALETTE où ils revoient l'ex-voto déposé il y a 20 ans pour la guérison de CHARLES X. 1.5.

Le 27.08. Il est parrain, à SOLLIÈS-TOUCAS (VAR), d'EMMANUEL XI.5.17. fils de son frère CHARLES.

1882. Du 15.02. au 10.03. Il fait un séjour en ALGÈRIE à ZÉRIZER, petit village à la frontière TUNISIENNE, près de BONE. Un jour, qu'il était à l'affût d'une hyène avec pour appât un chevreau vivant, il voit arriver une superbe panthère qu'il tue du 1<sup>er</sup> coup. C'est une femelle de 4 ans d'une longueur totale de 2 M.55 et de 1 M.60 du nez à la naissance de la queue. Il l'a tirée à 12 M.

Il y retourne en novembre.

1883. En avril il revient d'ALGÈRIE. Le climat lui convient parfaitement.

En juillet, il accompagne sa sœur MARGUERITE à GRÈVOUX (B. ALPES), pour s'y reposer et prendre les eaux. Puis, accompagne son père faire une cure à PLOMBIÈRES (VCSGES).

1884. En février et mars à ZÉRIZER. "Ces voyages lui ont rétabli la santé". Début juin, il accompagne sa belle-sœur GABRIELLE, épouse de CHARLES, à TOULON. Elle lui propose de lui présenter une jeune fille. Il accepte et, après 2 heures de visite, de retour chez son frère CHARLES, il écrit à son père pour lui exposer sa visite et lui signifier qu'il souhaite épouser cette jeune fille.

Muni de l'autorisation de son père, il tente une démarche auprès de la famille par l'intermédiaire d'une cousine commune.

Sa démarche est favorablement accueillie. Son père arrive alors à TOULON et les jeunes gens se voient pendant quelques jours. Tout est vite conclu et le mariage est fixé pour fin juillet.

"Mr. SIMON, futur beau-père, a été mis au courant des incidents de santé



d'EMMANUEL. Il est Directeur de la Banque de FRANCE à TOULON. Page 77.

Il est veuf depuis 1 an d'une femme universellement regrettée à TOULON. C'est un homme d'esprit, distingué, parfait chrétien et gai. Le nouveau ménage demeurera chez lui. La future épouse, MARIE-THÉRÈSE, a une petite soeur de 7 ans, JEANNE (Plus tard, Mme. Charles BAYLE). C'est leur grand-mère maternelle, Mme. ATTÉNOUX, qui s'est occupée d'elles. Après leur mariage, elle partira s'établir chez son autre gendre Mr. Alfred ROUSSELIER, également veuf et père de 2 jeunes-filles."

En juin-juillet, il se fatigue beaucoup dans les allers et venues MARSEILLE-TOULON, aussi le mariage est-il avancé.

Le 17.07. Mariage à la CANDOLLE dans l'église de LA PENNE/HUVEAUNE (B. du RH.). MARIE-THÉRÈSE\*, FRANÇOISE, CécILE est née le 16.11.1861. à AVIGNON (VAUCLUSE). Fille de HENRI, LÉON né en 1832 et de Berthe\*, Joséphine ATTÉNOUX née à AVIGNON en 1836, morte à ALÈS (GARD) le 23.10.1883.

"Mr. SIMON n'a pu arriver que le matin même du mariage, retenu auprès de son caissier et de la femme de ce dernier qui mouraient du choléra."

Toute la famille assiste au mariage, et le repas est servi au château.

Témoins du futur: Son frère GABRIEL et le Marquis de MONGRAND, leur ami.

Témoins de la future: Son cousin Mr. GOUIRAND et Mr. de MARLIAVE, Capitaine de Frégate, ami de la famille.

Les nouveaux mariés partent faire leur voyage de noces en SUISSE.

En octobre, retour du ménage à TOULON.

1885. Le 11.04. son épouse est marraine de GABRIELLE "GABY"\* XI.5.20. à l'église St. LOUIS à TOULON. Elle se fait représenter par sa soeur JEANNE. Du 07. au 20. 08., cure à PLOMBIÈRES avec son père.

Le 26.11. Il est parrain de Marie Madeleine "Mad"\* POUCEL XI.1.6. à l'église de la Ste. TRINITÉ à MARSEILLE.

Son beau-père vient s'établir à MARSEILLE et le jeune ménage le suit.

1887. Le 02.07. Le ménage va faire un séjour à MORGINS, dans le VALAIS SUISSE avec les CROZET et leur père.

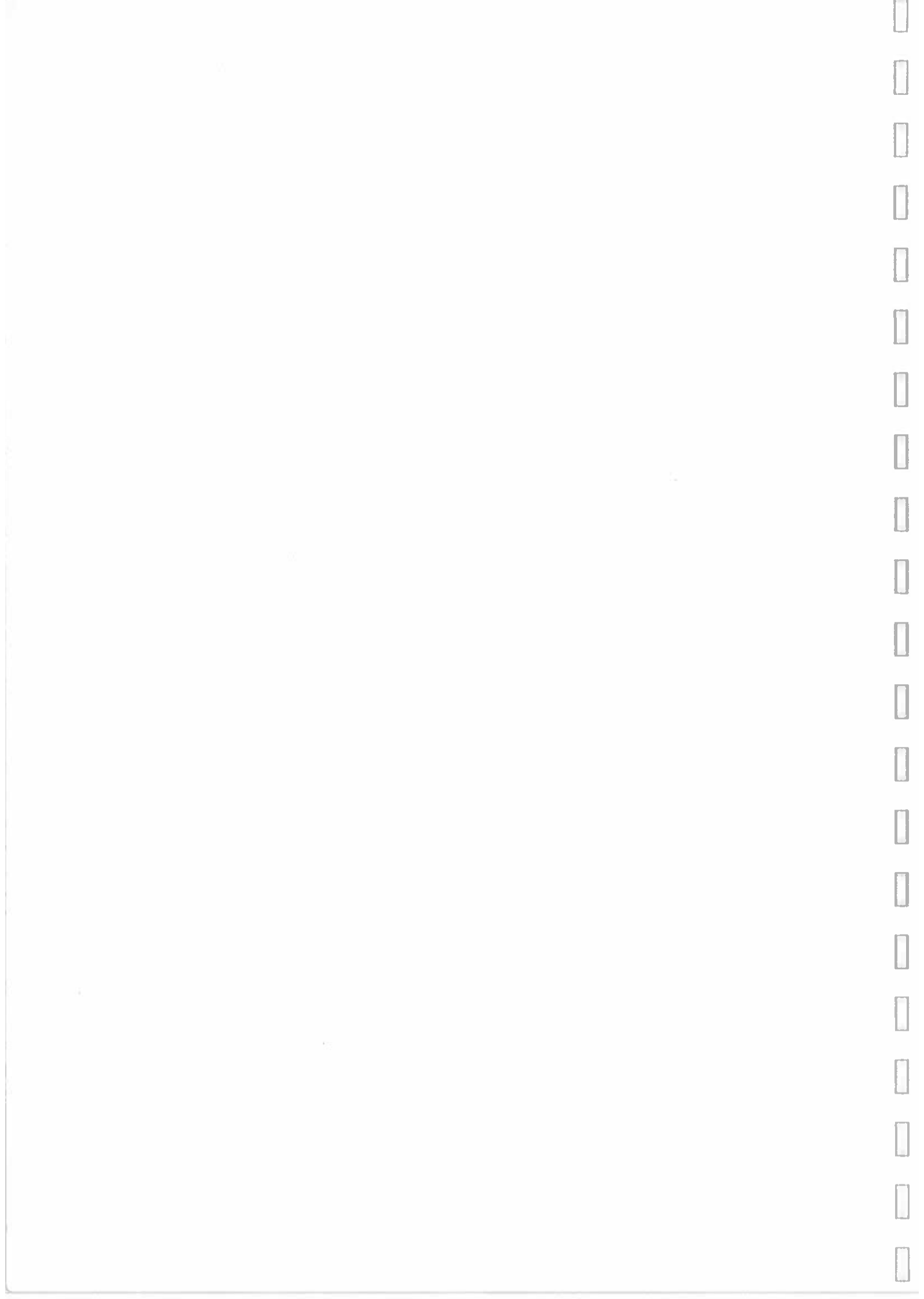
L'air de MORGINS, 1.400 M., ne lui convenant pas, il en repart avec ses frères PIERRE et HENRI qui l'avaient rejoint, pour le LAUTHARET qui ne lui est pas plus favorable. Il rentre donc à MARSEILLE.

1890. Le 28.06. Le ménage s'installe pour tout l'été à la CANDOLLE avec toute la famille, et ce jusqu'au 11 novembre. Ils ont alors 4 enfants.

1891. Tous les enfants ont la rougeole et BERTHE XI.7.31. a failli mourir. Du 24.07. au 01.09. Il part prendre les eaux avec son père à LAMALOU-les-BAINS (Hérault)

1892. Le ménage s'installe en juillet au 6 de la rue Joseph AUTRAN à MARSEILLE, puis part à la CANDOLLE, de là, ils vont avec 3 enfants passer 2 semaines à VALENSOLE (H. de Hte. P.) chez une cousine de sa femme Zénobie FOUQUE, née REYNOUARD de COMBAUD, puis, 20 jours à ALAIS, ou ALÈS (GARD) chez les cousines ROUSSELIER " pour achever de guerir quelques restants de coqueluche." Retour à la CANDOLLE où ils retrouvent les CROZET.

1893. En août "épidémie d'angine bouenneuse grave à la CANDOLLE, un remède efficace! Application autour du cou d'emplâtre d'oignons blancs bouillis, écrasés et saupoudrés d'Alcali. Effet étonnant."



(Cahier) de Conférences.

1° Pendant le sermon, il faut se figurer que c'est Dieu lui-même qui parle par la bouche de son représentant. Celui-ci est comme le canal d'où la grâce se répand. Le canal peut être d'or, ou de fer dans une langue ou tout moins précieux

3° Après le sermon il faut réfléchir sur ce que l'on vient d'entendre (sur la semaine qui s'est non seulement faite mais surtout accomplie)

Il faut aussi mettre immédiatement en pratique ce que l'on a observé, car c'est là le but auquel tend la prédication et sans cela tout le texte serait complètement inutile

Enfin comme conseil particulier à ceux qui doivent un jour monter eux-mêmes en chaire on peut ajouter qu'il serait bon de prendre les notes d'une manière intelligente, et surtout de ne pas critiquer la prédication, ce qui n'est que trop commun.




A. M. S. G.

— Règles communes.

De même que les règles sommaires les règles communes tendent à la perfection religieuse, mais leur objet est différent.

Voici quelques différences entre ces deux sortes de règles — 1° Les règles sommaires qui constituent le fond de l'esprit religieux de notre société, nous viennent tout directement de S<sup>r</sup> Ignace. L'ordre seul en a été changé. Les règles communes ne nous viennent qu'indirectement de Notre bienheureux Père, les autres ont été rédigées d'après la décision de la 2<sup>e</sup> Congrégation générale par quelques religieux instruits, qui ayant comme S<sup>r</sup> Ignace, étaient imbus de son esprit — 2° Les règles sommaires ont beaucoup plus d'importance parce qu'elles touchent à l'esprit même de la Compagnie, et les quelques règles communes n'en reglent que l'extérieur — 3° — Les règles sommaires sont pour leur nature même plus difficiles à observer, au lieu que les autres peuvent être facilement suivies.



**PRIEZ POUR L'ÂME**

**Françoise, Cécile, Marie-Thérèse ABELLE**  
Née SIMON

PIEUSEMENT DÉCÉDÉE LE 20 JANVIER 1927  
À L'ÂGE DE 65 ANS

Frappée par la main de Dieu, elle n'a connu ni la plainte ni le murmure.

Elle allait à Dieu avec sa foi, aux siens avec son cœur, à tous avec son affabilité et sa charité.

Dieu l'a réunie à ceux qu'elle a tant pleurés. Qu'elle protège aussi ceux qui la pleurent ici-bas.

**DE PROFUNDIS!**

O vous qui l'avez connu et aimé



**SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES**  
DE

**Pierre-Marie-Emanuel ABELLE**  
Sergent au 2<sup>e</sup> Chasseurs Alpins  
Tombé glorieusement au champ d'honneur  
le 10 Septembre, à Vitrimont et pieusement décédé  
à Vittef le 15 Septembre 1915, à l'âge de 26 ans.

Avec un courage héroïque il a supporté sans une plainte ses grandes souffrances, son enlèvement, son énergie, son esprit de foi enrouaient tout son entourage. Une telle fin est une fin de héros chrétien. « Son souvenir demeurera dans mon cœur comme une lumière ».

(Extrait de la lettre de l'aumônier vicarier général qui l'a assisté).

Je suis tranquille et ne crains rien; si je dois mourir, je mourrai volontiers, si Dieu veut que je vive il me guérira.

Priez pour que je fusse une belle mort. Nous naissons pour mourir, que mon mort profite à la France.

(Ses dernières paroles).

Miséricorde Jésus, donnez-lui le repas éternel.  
Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.  
(Ind. 300 jours).  
Mon Jésus, miséricorde. (100 jours d'Ind.).



Monsieur Emmanuel ABEILLE ;

Monsieur et Madame Paul ABEILLE ; Monsieur et Madame Eugène MALCOR ; Monsieur André BERGERON, Décoré de la Croix de Guerre, et Madame André BERGERON ; Monsieur Roger ABEILLE, Décoré de la Croix de Guerre, et Madame Roger ABEILLE ; Monsieur Henri ABEILLE, Décoré de la Croix de Guerre ;

Monsieur Pierre ABEILLE ; Mesdemoiselles Françoise, Alette et Bernadette ABEILLE ; Messieurs René, Henri et François BERGERON ; Mesdemoiselles Simone et Monique BERGERON ; Monsieur Georges ABEILLE ;

Madame Charles BAYLE ;

Monsieur Gabriel ABEILLE, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Charles ABEILLE, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Henri ABEILLE, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Elzéar ABEILLE de PERRIN, ses enfants et petits-enfants, Le Révérend Père POUCEL ; Monsieur et Madame Henri POUCEL ; Le Docteur et Madame Joseph POUCEL ; Mesdemoiselles Alix, Marie-Louise et Madeleine POUCEL ;

Monsieur et Madame Jean de CROZET ; Mademoiselle Marie-Thérèse de CROZET ; Monsieur et Madame Laurent de CROZET ; Mademoiselle Paula de CROZET, Religieuse Carmélite ; Monsieur et Madame Joseph de CROZET ;

Monsieur Charles ANCEY ; Monsieur et Madame Gonzague SÉJOURNÉ ; Madame Maurice ABEILLE ; Monsieur et Madame Jean TEISSERE ; Monsieur et Madame Henri CAIRE ; Mademoiselle Marie ABEILLE ; Monsieur Louis ABEILLE ;

Monsieur et Madame J. de. MISSOLZ ; Monsieur et Madame Georges de VALMALETE ;

Madame de COMBAUD ROQUEBRUNE ; La Marquise SALTEUR de la SERRAZ ; Le Comte et la Comtesse de CASTERAS VILMARTIN ;

Le Comte et la Comtesse AGUILLON ; Le Baron et la Baronne de VALENCE de MINARDIERE ; Le Comte et la Comtesse Roger de la MURE ; Le Vicomte et la Vicomtesse Guy de la MURE ;

Monsieur et Madame Paul ODOYER ; Madame Eugénie CHABRIER ; Monsieur et Madame Maurice BOULEVARD ; Madame Démétrius MARCOFF ; Monsieur et Madame Jean GAUT ;

Les familles BERLIER de VAUPLANE, de VALLAVIEILLE, ENOUT, ATTENOUX et de MARTIGNAC.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Emmanuel ABEILLE

née Marie-Thérèse SIMON

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, pieusement décédée le 20 Janvier 1927, à l'âge de 65 ans, munie des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise.

Boulevard Lyon, 4 - St-Barnabé-Marseille

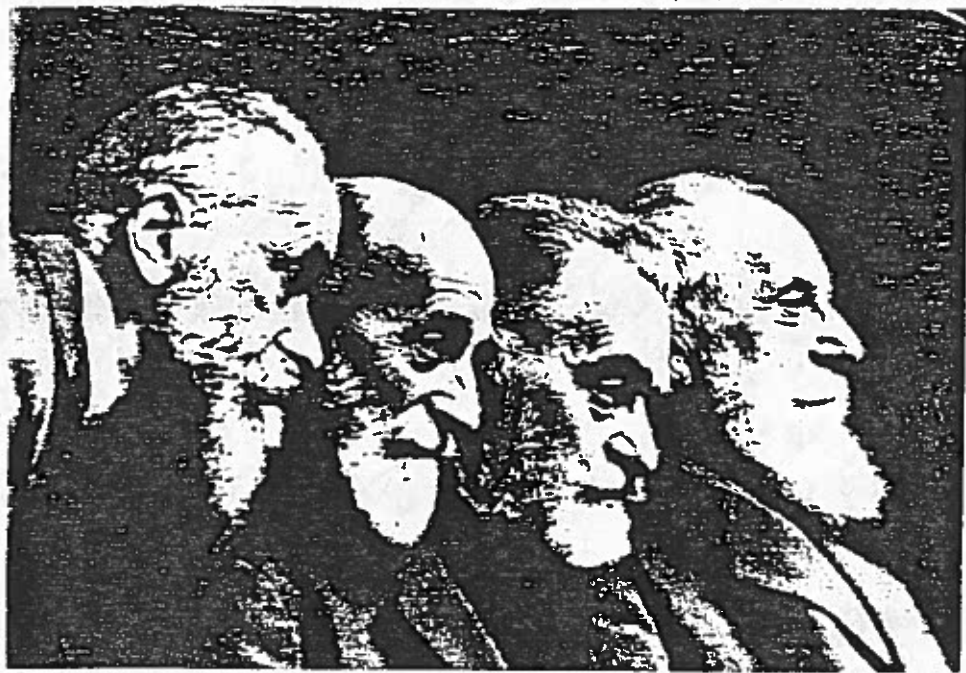
Priez pour Elle !

Mes chers et pauvres nièces, O.P. 11. 1956

Je viens de vous envoyer une dépêche.  
Pour tout dire de suite combien je  
vous aime. De la toute nouvelle revue  
à midi. Mon frère était un noble  
de foi. De suite, de suite, de suite,  
et le Bon Dieu, qu'il avait tant, lui  
a certainement donné la récompense  
de toutes ses vertus. Il a été retrouvé  
notre mère et Georges; mais, je sais  
combien pour ceux qui restent, la  
séparation est terrible. Je prie  
avec vous de tout mon cœur, et le  
vrai Dieu, et voyant combien  
notre tendresse lui est continuellement  
de la tombe, il priera aussi pour vous  
et un peu pour moi. Nos chers  
les deux anciens de la famille, les  
deux plus vieux amis, comme il  
aimait à le dire, et sa disparition

Emmanuel ABAILLE

I. 118 page 78



I. 117 page 78

Marseille 05 x 1. 1958

F<sup>r</sup> Maurice Gabriel Aballe  
Novi 7, 19

8 Boulevard de Marseillaise  
Marseille Cedex 01

Mes chers siers,

Sur ce tout amical, je me fais bien  
à vous, dans le souvenir de mon bon frère,  
requel j'étais si uni par une tendre affection,  
et avec lequel je m'attendais si bien.  
Ce souvenir d'ailleurs me me quite jamais,  
car j'imagine ce cher disparu, tout  
et son côté me, frère, toujours  
de vous protéger, et moi, probablement  
à ce moment probablement bien proche,  
si j'étais le rejoindre. Je lui demande  
) que à ce moment décisif, ainsi bien préparé  
pu il s'estait lui-même, bien que l'ayant  
l'air, si peu son exemple. J'espère former  
peu il m'entendra, car, l'affection est plus  
trente par la mort.

Je me vous parlerai plus de l'effroyable  
incendie qui a come le quartier tout  
Marseille.

Les journaux vous ont donné plus de  
détails que je ne pourrai le faire dans ces  
lignes. Henriette qui s'est réfugiée à la  
père, ne voulait plus rentrer à la maison.  
horrifié que tout notre quartier pendant  
j'ai en tant les jours à la tanner sans ce  
rapport et à la renouer. - Maintenant  
notre vie continue sur le même rythme,  
les trois gais, avec cette affreuse maladie de  
ma pauvre fille, et les difficultés continuelles  
d'argent qui nous empêche de nous.  
tant Paul sera ici pour la Noël et sa  
naissance est toujours une joie pour moi.  
Henriette et Jeanne font du mieux, nous  
vous le dire de vous venir à l'école.  
Je ne pense pas retourner les fois si grand  
et si fort. J'ai été particulièrement touché  
par les manières affectueuses. Nos verser  
encore, très honnête, si toi en France, j'espère  
à la fin je viendrai à Marseille. C'est si bon  
et si bon. Je vous quite en cherchant  
à vous voir. Je vous bien tendrement, comme  
un fils affectueux comme à l'école.  
The best with affection! M. G.

1894. A la CANDOLLE en juillet.

Page 78.

1895. Du 15 au 26 mai, il accompagne son père en pèlerinage à LOURDES. Le 31.10. Mort de son beau-père à TOULON. "Digne et excellent homme, laisse les plus vifs regrets. Grand vide dans les oeuvres dont il s'occupait."

1896. Le 15.07. Ils déménage de la rue LULLI pour aller rue MARENGO. En juillet, à la CANDOLLE comme chaque année.

1900. Partage des biens mobiliers laissés par son père et naissance de son 7<sup>e</sup> et dernier enfant nommé HENRI XI.7.33. en souvenir de son pere.

1914. Le 15.09. Son fils PIERRE, sergent au 27<sup>e</sup> Chasseurs Alpin, tombe au CHAMP d'HONNEUR et meurt le 15 à VITTEL. Son memento: (I, 115)

1927. Le 20.01. Mort de son épouse. Ils habitent alors à St. BARNABÉ, faubourg de MARSEILLE. Je me souviens très bien de ma grand-tante qui était la bonne personne par excellence. Nous étions à MARSEILLE au moment de son décès. Son faire-part et son memento: (I, 116, 1 & 2) Vivait avec eux sa belle-soeur JEANNE, veuve Charles BAYLE, qui n'avait pas eu d'enfant. Photo des 4 freres ABEILLE: (I, 117) de G. à D.: HENRI, EMMANUEL, CHARLES et GABRIEL.

1930. Sa fille HENRIETTE dite "ZéZETTE" XI.7.28. mariée a Eugène MALCOR, atteinte de la maladie de PARKINSON et abandonnée de son mari, se réfugie chez lui. Heureusement "Tante JEANNE" est là pour tenir le ménage.

1934. Ils quittent St. BARNABÉ et s'installent tous les trois au 35 de la rue Francis de PRESSENCÉ à MARSEILLE où son frère GABRIEL s'installe également avec sa fille "BLANCHE".

1936. Le 09.11. mort de son frère GABRIEL avec qui il s'entendait particulièrement bien. Ils se voyaient très souvent et avaient plusieurs choses en commun, dont le plaisir de dessiner.

Une de ses lettres à sa nièce MARGUERITE XI.3.7. écrite après avoir appris la triste nouvelle. (I, 118)

Il ne lui reste plus qu'un frère: HENRI.

Chaque année, ils vont passer les mois d'été chez sa fille, Berthe BERGERON XI.7.31. à CASTRES (GIRONDE) : Domaine de POITEVIN.

1938. Nouvelle lettre à MARGUERITE (I, 119)

1940. Une petite anecdote qui montre bien sa bonté. Fin juin, juste après l'armistice, les restes de mon Rgt. d'Autos Mitrailleuses, le 3<sup>e</sup>, était en DORDOGNE et ne sachant pas où pouvait être ma famille j'ai écrit à POITEVIN à mon grand-oncle EMMANUEL, pensant que, peut-être, mes parents s'y étaient réfugiés. Très rapidement il m'a répondu et m'a envoyé un mandat de 250 F. Aujourd'hui environ 1250 F. Or il avait de très petit moyens et, bien entendu je ne lui avais rien demandé.

1942. Le 26.01. au cours d'une permission passée à MARSEILLE chez les SAJOURNÉ, Geneviève XI.9.36., je suis allé rendre visite à mon grand-oncle. J'ai été très ému en le revoyant, je ne l'avais pas vu depuis 1938 à POITEVIN et j'ai cru revoir mon grand-père dans la peine; étant donné les

circonstances, c'était malheureusement explicable:

Page 79.

- Sa fille ZEZETTE terriblement handicapée.
- Sa belle-soeur, tante JEANNE (Mme. Charles BAYLE) qui était au bout de ses forces. Elle devait d'ailleurs mourir quelques semaines après.
- Et un ravitaillement désastreux à MARSEILLE.

Il m'a donné ce jour là un dessin qui lui restait, fait de sa main au crayon de couleur, un peu sa spécialité. C'était la bonté même.

En octobre le mercredi 14 il chute en descendant de son lit et se fracture le col du fémur. le jeudi, il a une petite attaque et entre dans le coma. Le samedi 17 à 17 H.10, il s'éteint sans souffrance.

Après sa mort, sa fille ZEZETTE ne pouvant rester seule est envoyée à St. ETIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE (LOZERE) dans un petit appartement, à côté de sa belle-soeur, Mme. Georges LAFONT, née MALCOR, qui s'est occupée d'elle jusqu'à sa mort survenue le 05.08.1947. Elle était alors veuve sans enfants.

Sa descendance: PAUL XI.7.27 - HENRIETTE "ZEZETTE" XI.7.28. - HENRI XI.7.29 - PIERRE XI.7.30. - BERTHE XI.7.31. - ROGER XI.7.32. - HENRI XI.7.33.

LOUIS, MARIE, JOSEPH\*. X.1.8.

\*Le 31.08.1859 au "PORTAIL VERT" à Ste. MARGUERITE, MARSEILLE.  
Son père était alors aux eaux à St. GERVAIS en SAVOIE, de ce fait il a été ondoyé puis baptisé.

Parrain: Achille de VALLAVIEILLE. Il était marié à Aldonce de JON. C'était le fils de Sylvestre, marié à Marguerite de SIGALON-BEAUDOUIN, qui était fils de Michel, marié en 2<sup>e</sup> noces à Marie, Adélaïde CHIEUSSE de COMBAUD, soeur de Louis, François qui était le père de Honoré, père d'ALIX, mère du baptisé. Achille a eu entre autres enfants: Fernand, marié à Céline BERTRAND-BOULA, père d'Edmond qui était très lié avec mes parents comme l'est avec nous son fils HERVÉ.

Marraine: Adélaïde, Victoire, Joséphine, dite "Adine"\* ABEILLE IX.7.5. Plus tard, épouse d'Edmond de LA MURE.

1860. Le 07.05. "Il meurt en peu de jours de la petite vérole." (Variole)

PAUL, MARIE, PIERRE\*. X.1.9.

\*Le 09.05.1861. Baptisé à l'église de la Ste. TRINITE à MARSEILLE.  
Parr. Hippolyte BÉRARD des GLAJEUX, demeurant à PARIS, remplacé par EMMANUEL VII.4.6. son grand-père paternel. Hippolyte est le fils de Gabriel, François frère de Jean, Louis, époux en 2<sup>e</sup> noces de CLEMENTINE VIII.4.2.  
Mar. Angèle C. de C. épouse d'EUGÈNE frère de la mère du baptisé.

"Fin mai, il est pris au "PORTAIL VERT" d'un rhumatisme articulaire aigu, et ramené à MARSEILLE où la maladie empire et se porte au cœur. Vœu d'aller le mener sur la tombe du cure d'ARS en cas de guérison. Tout change alors. Une longue convalescence s'en suit."



1863. Le 12.04. Ses parents l'emmènent en pèlerinage à ARS, sa soeur MARGUERITE les y rejoint venant de PARIS. Page 80.

1872. Le 10.10. 1<sup>er</sup> départ pour le collège de MONGRÉ.

1883. Le 22.05. Sa mère vient au collège à l'occasion de sa 1<sup>re</sup> Communion, puis ils rejoignent GABRIEL et EMMANUEL en pèlerinage à PARAY-LE-MONIAL.

1877. Il est retiré de MONGRÉ pour être mis avec son petit frère HENRI à l'externat de St. IGNACE. (Les Jésuites de MARSEILLE)

1880. En octobre, l'externat de St. IGNACE est repris par les prêtres du diocèse.

1881. En août, son père et EMMANUEL l'accompagnent à GRENOBLE pour y passer son baccalauréat.

1882. Le 11.11., après avoir passé son 1<sup>er</sup> bachot avec succès et échoue au 2<sup>e</sup> et n'ayant pu faire son volontariat la limite d'âge étant dépassée, il part pour 5 ans faire son service militaire en ALGÉRIE.

" A 17 H., il s'embarque pour ALGER où nous avons demandé à son oncle LOUIS IX.6.2. de le prendre sous sa protection. C'est une grande peine pour moi que de le voir ainsi s'éloigner."

1883. En septembre, étant de retour d'ALGÉRIE, il passe 6 jours à la CANDOLLE Il est en garnison à PERPIGNAN depuis le 25 juin, et peut donc venir de temps en temps à MARSEILLE.

1885. Il est libéré du service militaire.

Le 11.04. il est parrain de sa nièce GABRIELLE XI.5.20. en l'église St. LOUIS de TOULON.

1886. En janvier, il est atteint de la variole, mais s'en remet rapidement. En septembre, il part avec son père à PARAY-le-MONIAL pour y retrouver HENRI X.1.11. qu'ils mettent dans le train pour se rendre à HASTINGS, en ANGLE TERRE dans le SUSSEX. où il entre au noviciat des Jésuites.

1887. Après plusieurs déconvenues, il décide de partir en AMÉRIQUE du SUD pour tenter de faire fortune à BUENOS AIRES.

Le 06.11. il s'embarque sur le BÉARN de la C<sup>ie</sup> TRANSATLANTIQUE avec un cousin de sa tante MARIE THÉRÈSE, épouse d'EMMANUEL X.1.7., qui connaît déjà le pays et va rejoindre 2 de ses oncles.

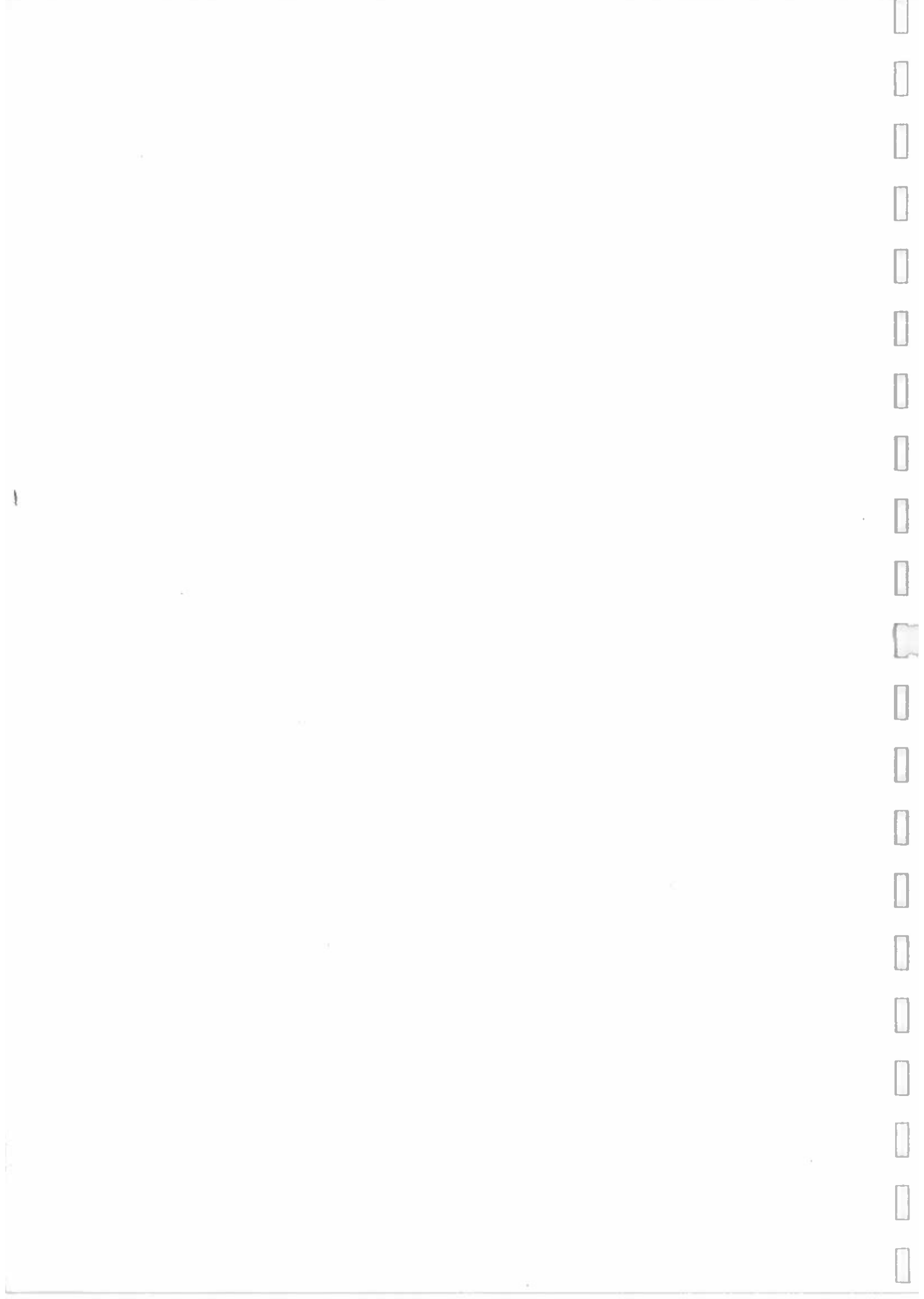
Le navire transporte 1.700 émigrants italiens. C'est le 24<sup>e</sup> transport d'émigrants depuis septembre!

Un mois de traversée. Escales à: BARCELONE - GIBRALTAR - DAKAR - RIO-de-JANEIRO - SANTOS - MONTÉVIDEO - et arrivée le 8 décembre.

1888. Il est parrain de PIERRE XI.7.30. et est représenté par son père le jour de son baptême le 12.04. paroisse St. CHARLES à MARSEILLE.

Le 20.09., il quitte BUENOS AIRES et s'installe à LIBRES, province de CORRIENTES, où il va se livrer à l'élevage du bétail avec son ami Mr. GEORGES, beau-frère et cousin de sa tante MARIE THÉRÈSE.

"Il voulait faire fortune et non rester employé dans une Sté. commerciale."





Monsieur Émile VINCENT, Avoué à Toulon et Madame Emile VINCENT, née GANZIN ; Monsieur et Madame Jules DE VALENCE ; Monsieur Roger FABRE, Commissaire principal de la Marine et Madame Roger FABRE ; Monsieur Edmond VINCENT ; Monsieur Albert DOR, Lieutenant de Vaisseau et Madame Albert DOR ; Monsieur Pierre ABEILLE, Agent général d'Assurances et Madame Pierre ABEILLE ; Mademoiselle Berthe VINCENT ; Monsieur Jules VERRION, Avoué à Draguignan et Madame Jules VERRION.

Messieurs Victor, Edmond, Louis, Auguste, Charles, Georges et Jean VINCENT ; Mesdemoiselles Elisabeth et Gabrielle VINCENT ; Mesdemoiselles Elisabeth, Marie-Thérèse, Sophie et Jeanne DE VALENCE ; Monsieur André FABRE ; Mesdemoiselles Suzanne et Marie-Geneviève FABRE ; Messieurs Raoul, Pierre, Jacques et Paul DOR ; Mademoiselle Berthe DOR ; Messieurs Maurice et Louis ABEILLE ; Mesdemoiselles Angèle, Geneviève, Germaine, Marcelle et Marie ABEILLE ;

Monsieur Charles GÉRARD, Président de la Chambre de Commerce de Toulon et du Var et Madame Charles GÉRARD ; Mademoiselle Marie GÉRARD ; Monsieur Félix GÉRARD, Caissier principal de la Banque de France à Marseille, en retraite, et Madame Félix GÉRARD ; Monsieur et Madame Louis GÉRARD ; Monsieur Émile VINCENT, Inspecteur des Forêts, en retraite ; Madame Félix VINCENT ;

Madame Louis MARCOTTE DE QUIVIÈRES ;

Monsieur et Madame Georges FAVEREAUX ; Monsieur Albert BATAULT, Capitaine au 141<sup>e</sup> d'Infanterie et Madame Albert BATAULT ; Monsieur Henri JOMBERT, Inspecteur d'Académie et Madame Henri JOMBERT ; Monsieur Francis SABRAN, Directeur de la Caisse d'Épargne de Lyon et sa fille ; Monsieur Paul SABRAN, Ingénieur civil, Madame Paul SABRAN et leur fils ; Messieurs Pierre, Charles et Émile GÉRARD ; Mademoiselle Louise GÉRARD ; Monsieur Henri VINCENT, Inspecteur des Forêts ; Monsieur et Madame Maurice VINCENT et leur fils ; Monsieur Albert VINCENT ; Monsieur Émile MALCOR, Lieutenant de Vaisseau et Madame Émile MALCOR ; Mademoiselle Anne-Marie VINCENT ; Madame Joseph DE MONTÉTY et ses enfants ; Monsieur Louis DE MONTÉTY, Chef d'Escadron d'Artillerie, Madame Louis DE MONTÉTY et leurs enfants ; Monsieur Edgard VINCENT, Capitaine du Génie ; Monsieur René CHEVILLOTTE, Armateur, Madame René CHEVILLOTTE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Adolphe DE LAVISON et leurs enfants ; Le Docteur et Madame Félix VINCENT ; Monsieur Paul VINCENT ; Monsieur Xavier VINCENT, aspirant de Marine ; Mesdemoiselles Marthe et Geneviève VINCENT ; Monsieur Edouard BREST, Capitaine d'Artillerie, Madame Edouard BREST et leurs enfants ; Monsieur Joseph BREST, Notaire à Toulon ; Monsieur Léon BREST, Capitaine d'Artillerie et ses enfants ; Mademoiselle Marthe BREST ; Monsieur Paul JAUBERT, Lieutenant d'Infanterie, Madame Paul JAUBERT et leur fils ; Monsieur Philippe D'OMEZON, Chef de Battalion d'Infanterie, Madame Philippe D'OMEZON et Monsieur Léopold D'OMEZON ;

Les familles FABRY, DE ROUX, DE RAVEL, D'ESCLAPON, MARCOTTE DE QUIVIÈRES, MARCOTTE D'ARGENTEUIL, MARCOTTES-MARIE, CLAVÉ, KELLER, GEOFFRAY, TOUNOÛER, PANKOUCKE, NIVIÈRE, DE MONTHOLON, BECQUET, LEGENTIL, WALCKENAER, RAMEL, BOCHET, MOURRE, MAUROUARD, D'HAUTEVILLE, PESSONNEAUX DE PUGET, GANZIN et VERRION.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame Marie-Elisabeth-Félicité GÉRARD, Veuve de Monsieur Edmond VINCENT,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante, grand'tante, cousine et alliée, décédée à l'âge de 71 ans, en son domicile, 13 bis, place d'Armes à Toulon, le 5 Février 1903, munie des Sacraments de l'Église.

Toulon, le 5 Février 1903.

Priez Dieu pour Elle !



F.120 page 81

†  
**PRIEZ POUR L'ÂME**  
 DE  
**Marie-Joséphine-Emille ABEILLE**  
 NÉE VINCENT  
 Décédée le 1<sup>er</sup> Avril 1903,  
 dans sa 34<sup>e</sup> année

Maintenant me voici confessée, si tu savais  
 comme c'est bon, comme je suis heureuse.  
*(Ses paroles.)*

Elle allait à Dieu avec sa foi, aux siens  
 avec son cœur, à tous avec son affabilité et  
 sa charité.

Elle a été une mère admirable et sa mé-  
 moire est digne des meilleures bénédictions.  
*(Mach. VII. - 20.)*

Encore un peu de temps et nous retrou-  
 verons celle que nous aurions voulu conserver.  
*(Saint Ephrem)*

Le cœur de son époux se confie en elle.  
 Ses enfants se sont levés et l'ont dite heureuse.  
 Son époux se lève aussi et la loue.  
*(Prov. II. - 28.)*

Vous nous l'aviez prêtée, Seigneur, pour  
 faire notre bonheur, vous nous la reprenez,  
 nous vous la rendons mais le cœur brisé de  
 douleur.  
*(Saint Jérôme.)*

Je meurs, mais ma tendresse ne meurt pas,  
 je vous aimerai au Ciel comme je vous ai aimés  
 sur la terre.  
*(Saint Berchmans.)*

La famille se reforme au Ciel et les larmes  
 seront essuyées  
*(Rois XXII. - 30.)*

- Doux cœur de Marie, soyez mon salut,  
*(100 j. d'indulg.)*  
 Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.  
*(7 ans 7 quarantaines.)*

PAP. AURANG

F.122 page 81



I.123 page 81



I.124,1 page 81

1889. En septembre, il revient d'AMÉRIQUE du SUD où ses affaires Page 81.  
n'ont pas réussi comme il l'avait espéré.

1890. Il entre au CRÉDIT LYONNAIS.

"En octobre, il entre à la BANQUE POPULAIRE comme caissier avec des appointements 2 fois supérieurs et la promesse d'un bel avenir."

1891. Le 13.01. Il se fiance avec Melle. Emilie VINCENT de TOULON (I,120).  
" La famille VINCENT y occupe une position des plus honorables de la ville. dès la 1<sup>e</sup> entrevue il est conquis et quelques jours après demande sa main à sa famille qui la lui accorde. Le mariage est fixé au 1<sup>e</sup> avril."

Le 30.03. Son contrat de mariage à TOULON. Dîner de famille le soir.

Le 31.03. Son mariage civil à TOULON.

Le 01.04. Mercredi de PAQUES à 11 H. en l'église St. LOUIS de TOULON, son mariage "en grande pompe" Au retour de la messe, "lunch superbe de 80 personnes."

Il épouse donc Marie, Joséphine, Emilie VINCENT\*, \* ca 1869 à TOULON. Fille de EDMOND et de Marie, Elisabeth, Félicité\* GERARD, \* ca 1832.

Ce ménage a eu 14 enfants dont EMILE, avoué à TOULON, marié à n... GANZIN, d'où Edmond VINCENT qui a épousé Germaine ESTIENNE vieille amie de ma mère et dont une des filles, JACQUELINE, épouse de Bernard THORÉ, est une amie de toujours.

Le couple part en voyage de noces à MONTE-CARLO. De retour à MARSEILLE le 8 il trouve un appartement tout près de celui de son père.

Le 24.12., naissance de leur 1<sup>e</sup> enfant GERMAINE XI.9.34. à TOULON où la future mère avait été conduite par son beau-père pour y accoucher.

La naissance est arrivée avec 3 semaines d'avance.

1892. Le 03.01. Baptême de GERMAINE à St. LOUIS de TOULON. Mar. sa grand-mère maternelle "qui a réuni ce jour là dans un grand goûter les membres présents de la famille et des amis."

Le 02.06., le couple s'installe à la CANDOLLE jusqu'en juillet, puis il part dans une petite (maison de)campagne louée à St. GIMIEZ plus près de TOULON ainsi PIERRE peut y venir plus souvent de son bureau.

Ils perdent leur petite fille GERMAINE du choléra infantile. C'est le 1<sup>e</sup> petit-enfant que son père HENRI IX.6.1. voit mourir depuis 12 ans.

Le 09.12 à 22 H., naissance à MARSEILLE de leur 2<sup>e</sup> enfant ANGÈLE XI.9.35.

Endoyée le 10 en l'absence des parrain et marraine.

P. Mr. de VALENCE, beau-frère de la mère.

M. ANGÈLE CHIEUSSE de COMBAUD, épouse d'EUGÈNE.

1903. Le 05.02. Décès de sa belle-mère à 71 ans, son faire-part (I,121).

Le 01.04. Le jour du 12<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage, son épouse meurt à 34 ans. Son memento (I,122).

Photo de famille prise vers 1910. De G. à D. et en haut: MAURICE - GENEVIÈVE PIERRE, leur père - ANGÈLE - GERMAINE. En bas assis: MARINETTE - MARCELLE LOUIS. (I,123).

Une carte de MARINETTE XI.9.41. envoyée de son collège en ITALIE, probablement à PAQUES 1911. Au recto, photo de 1910 ? sur laquelle son père figure avec 3 jeunes filles dont peut-être elle, en bas et à gauche. (I,124. i & 2)





Laudate, pueri, Dominum.



Sinite parvulos venire ad me.



1912. Le 14 mars, son décès à MARSEILLE à 50 ans.  
Son memento (I,125). Il laisse 7 enfants de 20 à 11 ans.  
Le couple en avait eu 9 dont 2 sont morts en bas âge.

Page 82.

DESCENDANCE : ANGÈLE XI.9.35. - GENEVIÈVE XI.9.36 - MAURICE XI.9.37 -  
GERMAINE XI.9.38. - MARCELLE XI.9.40. - MARINETTE XI.9.41. - LOUIS XI.9.42.

JEAN, MARIE, VICTOR\* X. 1. 10.

\* Le 02.03.1865. à MARSEILLE.

Parrain: Victor AGUILLON, époux de MARIE-THÉRÈSE IX.7.4.

Marraine: sa soeur MARGUERITE.

Il est nourri par sa mère 15 mois et c'est son 10<sup>e</sup> enfant!

1867. En mai, après la rougeole, il est atteint du croup et, le 30, jour où son frère AUGUSTE fait sa 1<sup>e</sup> Communion à MONGRÉ, il meurt après seulement quelques jours de maladie.

Voir le remarquable récit de sa mort par sa soeur MARGUERITE dans le tome 3 Sa photo (I,126).

MARIE, FRANÇOIS, HENRI\* X. 1. 11.

\* Le 08.09.1867. au "PORTAIL VERT" quartier de Ste. MARGUERITE à MARSEILLE.  
(Mon père est né le 17.09.1867.!)

Son baptême à N. D. du ROUET (MARSEILLE, Ste MARGUERITE.)

Par Henri BERLIER de VAUPLANE, fils d'Adolphe, François, Marc, Antoine et de Delphine LONGUET. Adolphe était le fils de François, Esprit, Emmanuel qui avait épousé Désirée\*, Marie CHIEUSSE de COMBAUD 16<sup>e</sup> enfant de Louis, André arrière-grand-père d'ALIX, mère du baptisé.

Mar. sa soeur THÉRÈSE.

Il change 4 fois de nourrice!

1872. A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du mariage de ses parents célébré à la CANDOLLE; étant le plus jeune, c'est lui qui leur remet une couronne de feuillage argenté.

1874. En octobre, il entre à l'externat St. IGNACE fondé à MARSEILLE par les JÉSUITES cette année là.

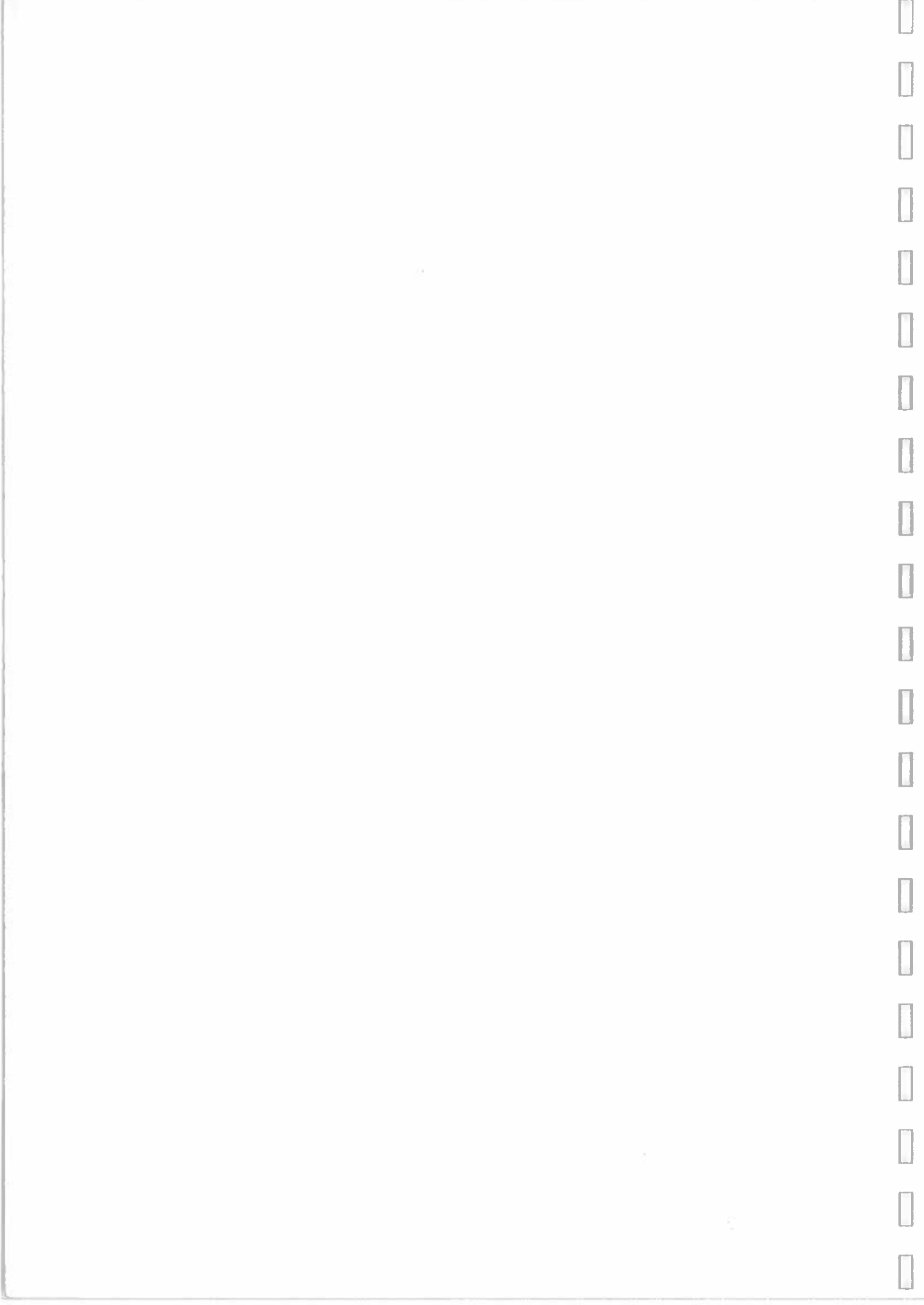
1879. Le 22.05. Sa 1<sup>e</sup> Communion à MONGRÉ où il a été mis avec ses frères et le 28 sa Confirmation.

Le 07.10. Rentrée à MONGRÉ, où il s'applique, car depuis 3 ans ses études étaient un peu négligées.

1880. Le 12.09. Il fait une chute "terrible" sous les grands chênes de la CANDOLLE, près du canal, en tombant d'une branche et se fracture l'épaule gauche. 1 mois 1/2 de convalescence sont nécessaires.

1881. Le 11.10. "Depuis longtemps il manifestait le désir d'entrer dans la Marine. Il est admis à Ste. MARIE, dirigée par les R.P. MARISTES de LA SEYNE (VAR) qui préparent à l'Ecole Navale.

Il a alors 14 ans et, dans 2 ans, espère pouvoir se présenter à l'Ecole."





I.127 page 24



VOUS QUI L'AVEZ AIMÉE  
Souvenez-Vous dans vos Prières  
de

**Pierrine ABEILLE**  
née HERZOG

retournée à Dieu, le 8 Janvier 1913.  
dans sa 45<sup>e</sup> année.

Heureux les morts qui meurent dans  
le Seigneur. (Apoc. XIV, 13.)

Je suis navrée de vous quitter si tôt.  
Soyez toujours bien unis. Chaque fois que  
vous serez découragés vous penserez à  
celle qui vous aime tant et qui vous pro-  
tègera autant qu'elle pourra.

(Tiré de sa dernière lettre.)

avis, 2, rue Bouffier - Marseille.

I.129,2 page 24



Souvenez-vous dans vos Prières

DE

**MARIE ABEILLE**

Retournée à Dieu le 24 Juin 1908

à l'âge de 18 ans

Le Bon Dieu a cueilli sa fleur pour son jardin du  
Paradis, nous laissant tous en deuil et en larmes;  
que sa sainte volonté soit faite!

Dols. - imp.-Lib. Jacques

I.128,1 page 24

M. Henri Abeille - Mlle Suzanne Abeille ;  
MM. Jean, André et Michel Abeille; Mme veuve  
Herzog ; M. et Mme Edward Poulain et leurs  
enfants ; M. et Mme André Gros et leurs en-  
fants ; M. et Mme Benjamin Poucet, leurs en-  
fants et petits-enfants ; M. Gabriel Abeille et  
ses enfants ; M. et Mme Charles Abeille, leurs  
enfants et petits-enfants ; M. et Mme Emma-  
nuel Abeille, leurs enfants et leur petite-fille ;  
M. et Mme Jean de Crozet et leur fille ; Mlle  
Marie-Thérèse de Crozet ; M. et Mme Laurent  
de Crozet et leur fille ; Mlle Paula de Crozet,  
religieuse Carmélite ; M. Joseph de Crozet ;  
MM. Maurice et Louis Abeille ; Mlles Angéle,  
Geneviève, Germaine, Marcelle et Marie  
Abeille ; Mme veuve Elzéar Abeille de Perrin,  
ses enfants et petits-enfants ; Mme veuve Eb-  
gène de Comband, ses enfants et petits-en-  
fants ; Mme Ernest Lambert, ses enfants et  
petits-enfants ; M. et Mme Ernest Moullet et  
leur fils ; Mlle Valentine Moullet ; Mlle Louise  
Valette ; les familles Vallette, Mazuyer, Aguil-  
lon, de la Mure, Berlier de Vauplane, Ray-  
noard, de Vallavieille. Enout et Mayhet ont  
l'honneur de faire part de la perte douloureuse  
qu'ils viennent de faire en la personne de  
Mme **Pierrine-Marie-Henriette ABEILLE, née  
HERZOG, décédée à Marseille, le 8 janvier 1913,**  
unie des sacrements de notre sainte mère  
l'Église, à l'âge de 45 ans, et prient d'assister  
à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd-  
hui vendredi 10 janvier, à 9 heures, rue  
Paradis, 163. — Prière de n'envoyer ni fleurs  
ni couronnes.

I.129,1 page 24



I.128,2 page 24



I.131 page 84



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES  
DE  
**Henri ABEILLE**  
rappelé à Dieu le 29 Décembre 1944  
à l'âge de 77 ans

— — —

Auguste Reine des Cieux et Maitresse  
des Anges, vous qui avez reçu de Dieu le  
pouvoir et la mission d'écraser la tête de  
Satan, nous vous le demandons humble-  
ment, envoyez les légions célestes pour que,  
sous vos ordres, elles poursuivent les  
démons, les combattent partout, répriment  
leur audace et les refoulent dans l'abîme.  
(300 jours d'indulgence).

*Prière qu'il avait à réciter et à répandre.*

I.130 page 84

Aiguillon 9 Nov. 1936

Chère Abasile X-1-11  
Victor POUCHEL XI-1-1,  
Après la mort de  
Gabriel X-1-3  
mon grand-père.  
(I, 1930)

Ma chère Esquita, ma chère Blanche,  
J'ai été consterné de votre télégramme  
reçu hier après midi. Sans nouvelles de  
Gabriel depuis le mois d'Août je comptais  
contrairement à mon habitude, aller  
à Marseille pour le souper coupé de fin  
novembre, surtout après l'avoir eue  
mal des nouvelles de Gisors. Je n'avais  
espéré y trouver votre sœur, bien que J'ai  
sa dernière lettre il m'ait dit qu'il l'ache-  
te regagner Marseille en octobre; mais  
je ne m'attendais pas à un donnement  
aussi triste et aussi rapide.

Oh! je ne plains pas mon bon père.  
Il a maintenant ou il aura bientôt gravi  
aux prières de tous ceux qui l'aimaient  
la récompense de ses longues années de  
travail et de patience — et de souffrance

Vous n'avez pas tenu ensemble, et  
si je n'étais le religieux lui, j'aurais  
je serais déjà accablé de prières de vous.  
C'est été encore une consolation pour  
moi de voir un dernier pas et d'embras-  
ser avant que son visage ne disparaisse,  
ce visage que j'ai aimé tant et si,  
sur lequel je retrouvais avec tous mes  
souvenirs, tout le bien de la famille.  
Que ce sacrifice! bien léger auprès de  
votre, même au moins, avec vos prières,  
à l'œuvre de charité dont vous avez  
le devoir. Mais voyez certains que  
le... Mon Dieu n'a pu être que Mon Dieu!

Un excellent père sur tout le bien,  
partout depuis la grande épreuve de son  
veuvage, n'est achevée ni d'ordinaire  
ven lui. J'aurais voulu que l'âme  
Henri allât à Paris, et n'y ait refusé  
en m'opposant ses raisons, qui pour-  
raient du moins que l'homme paternel  
dût à son père, si il n'y a pas, ne  
suffirait en aucune manière de se  
détacher. Je prie Dieu à vous rendre,  
de son parler courageux, et de vous  
tenir. Mais voyez que je vous ai toujours  
écrit de tout cela, et maintenant sur  
la première objet de mon attention lors de mon  
et parole, ma pensée se porte sur vous. Je  
voudrais que vous fussiez. Victor!

lettre adressée à Marguerite LADEVIE/ABEILLE après la + de son père

pour les derniers temps. Mais que c'est  
triste de voir partir un à un tous  
ceux avec qui on a grandi et vécu et  
de rester quelques échantillons demeurés  
dans un monde si plus en plus change!

Hélas il ne m'en pas été pos-  
sible d'aller à Gisors pour les obèques.  
Mais j'ai Fernande immédiatement des  
Mortels (c'est Victor qui le dit) pour le  
repos de l'âme de mon bon frère. Victor  
de son côté a répondu de nos bons Paris  
collèges et beaucoup de nos bons Paris  
sont venus me promettre leur seulement  
à venir me soulever pour les dans leur  
moments, mais de dire à son intouché.  
leur première messe disponible. — J'ai  
écrit aussi à Suzanne qui avait tant  
son oncle Gabriel, elle et sa communau-  
té voudront venir aux côtés de Fernande.  
La fille tout abandonnée au bon Dieu.  
Quant à André, l'espèce qui il a appris  
la nouvelle et qu'il a pu représenter

auprès de vous la famille qui regrette tant  
d'être si loin.

Je ne sais rien des derniers moments  
de mon frère et je n'ose pas compter si  
André pour m'en donner — il n'écrit plus  
et ne répond même pas à mes lettres!  
Que vous soyez gentilles si vous pouvez,  
l'une ou l'autre m'en parler. Je vous  
en remercie d'avance.

Au revoir ma chère suite et  
ma chère Blanche, ne m'oubliez pas  
auprès d'Allyre à qui vous souvenez de  
recommander des soins affectueux qu'il  
a donné si longtemps à votre père. Je  
vous embrasse bien tendrement et de bon  
cœur comme je vous aime.

G'aucl Henri

Mon chers Cousins, m'a  
bien peu de chose à te dire sans  
un tel moment, m'en pense trop. M.

1882. Pâques et les grandes vacances à la CANDOLLE.

Page 83.

1884. En juin/juillet, il part avec son père, son frère GABRIEL et leur tante LOUISE VIII.4.3. dans sa campagne de la COTOLINDE, près d'APT, pour éviter le choléra. ELZÉAR IX.6.3. les rejoint et son épouse y accouche de FRANÇOIS X.3.16..

Il renonce à Navale et retourne à MONGRÉ.

1885. Le 29.07. Il est parrain à HYERES de AUGUSTE X.3.17. à qui on donne en plus les prénoms de: Anne, Joseph, Henri.

1886. En juillet, il est reçu à LYON à sa 1<sup>e</sup> partie de bachot, avec la mention "assez bien". Il est à la tête de sa classe et, va préparer "sciences".

1887. En juillet, il est reçu à LYON à sa 2<sup>e</sup> partie de bachot sciences avec la mention "assez bien" et, va retrouver son père à MORGINS, dans le VALAIS. Il lui apporte les 6 plus beaux prix du collège!  
Il part ensuite avec son frère EMMANUEL pour le LAUTHARET, puis revient seul à MORGINS.

En septembre, il va faire une retraite à PARAY-LE-MONIAL car il a "des troubles de conscience" et, au bout de quelques jours il décide d'entrer chez les Jésuites et demande à son père de ne pas revenir à MARSEILLE mais d'aller directement au noviciat de la C<sup>e</sup> de JÉSUS à HASTINGS.

Il part le 14.09. Son père et son frère PIERRE le mettent dans le train.

1888. Le 19.08. il revient d'HASTINGS "à son grand regret et à celui de ses maîtres. Sa nature nerveuse et impressionnable n'a pu résister à la tension morale du noviciat, sa santé commençait à s'alterer".

Le 01.09. il arrive à LA VALETTE juste pour la naissance de sa nièce MARTHE XI.5.23. Il repart aussitôt à la CANDOLLE pour annoncer l'événement.

Étant au noviciat, la loi le dispensait du service militaire, une fois sorti il est trop tard pour souscrire un engagement d'un an. Après une demande de son père au Ministère de la Guerre, il est autorisé à faire son volontariat au Centre de Recrutement d'AIX. Le médecin militaire l'ajourne pour un an.

1889. Le 25.05. Son père demande pour lui à la famille HERZOG la main de leur fille PIERRINE. Le mariage est fixé pour octobre.

"Mr. HERZOG père est originaire du Canton SUISSE de THURGOVIE.

Né à MARSEILLE où il s'allie à une des vieilles familles de la Ville, il y fonde une maison de commerce qui devient prospère. Il a 3 filles, l'aînée épouse Edouard POULAIN, originaire d'ANGERS. La 3<sup>e</sup>, mariée très jeune à Mr. André GROS à peine majeur lui-même.

Mr. HERZOG est mort il y a 2 ans, sa veuve et ses gendres continuent à faire marcher l'affaire correctement.

HENRI doit entrer après son mariage comme associé dans l'affaire."

Le 26.05. il est parrain de BERTHE XI.7.31.

La date à laquelle il devait faire son volontariat étant dépassée, il a la permission de l'Autorité Militaire de le faire après son mariage.

Le 28.10. à 11 H. son mariage, église de La PALUD à MARSEILLE.

Il devait se faire plus tôt, mais une longue maladie le prend au printemps

et l'oblige à aller 1 mois à MORGINS se rétablir.

Page 84.

Il épouse Pierrine\*, Marie, Henriette HERZOG. \* ca 1868 à MARSEILLE. (I, 127)  
Après la messe, un repas de famille est donné puis, le ménage part en voyage de noces à LOURDES. A leur retour, ils resteront habiter chez HENRI, père de l'époux.

Dès son retour, il commence son volontariat à AIX, son régiment viendra peut-être à MARSEILLE.

1890. il termine son volontariat.

1891. Le 24.01. Naissance de leur 1<sup>er</sup> enfant MARIE\*, Henriette qui devait mourir en 1910, S.A & S.P. Son memento: (I, 128, 1)  
Elle avait été baptisée à domicile le 26.

ca 1900 : Une photo du couple: (I, 128, 2)

1913. Décès de son épouse le 08.01. à MARSEILLE. Elle n'a que 45 ans! et laisse 4 enfants de 21 à 16 ans. Son faire-part de décès: (I, 129, 1) et son memento: (I, 129, 2).

1934. Il est alors professeur (de lettres ou de maths?) au collège des Jésuites de St. JOSEPH à AVIGNON.

1936. Une de ses lettres à ma mère après la mort de son frère GABRIEL et, sur la même lettre, un mot de Victor POUCEL XI. 1. 1. Jésuite et professeur dans le même collège. (I, 130)

1944. Le 29.12. son décès à MARSEILLE. Son memento: (I, 131, 1)  
Je ne l'ai que très rarement vu et seulement avant 1930 à MARSEILLE.

Descendance: MARIE XI. 11. 43. - SUZANNE XI. 11. 44. - JEAN XI. 11. 45. - ANDRÉ XI. 11. 46 - MICHEL XI. 11. 47.

Photo de famille : (I, 131, 2)

FIN.

-----

#### CONCLUSION

-----

Après réflexion, je termine là pour le moment l'histoire de nos ascendants ABEILLE bien que la X<sup>e</sup> génération ne soit pas terminée puisque ne figurent pas les 12 enfants d'ELZEAR IX. 6. 3., ni la branche d'Adolphe ABEILLE pour des raisons de discrétion.

En effet, étant donné le décalage de génération ces enfants sont encore trop proches de nous pour en parler sans l'autorisation de leurs descendants.

Il en est de même d'ailleurs pour la XI<sup>e</sup> génération.

Par ailleurs, je ne possède pas toujours les documents ou anecdotes les concernant. Par conséquent, ceux d'entre vous qui souhaitent que j'aborde dans un dernier tome N°8, les 5, 6 et 7 sortis, la vie de ces personnes veillent bien me le dire en me donnant les points essentiels de leur vie à faire ressortir tels que : "violon-dingre", profession, etc.

-----

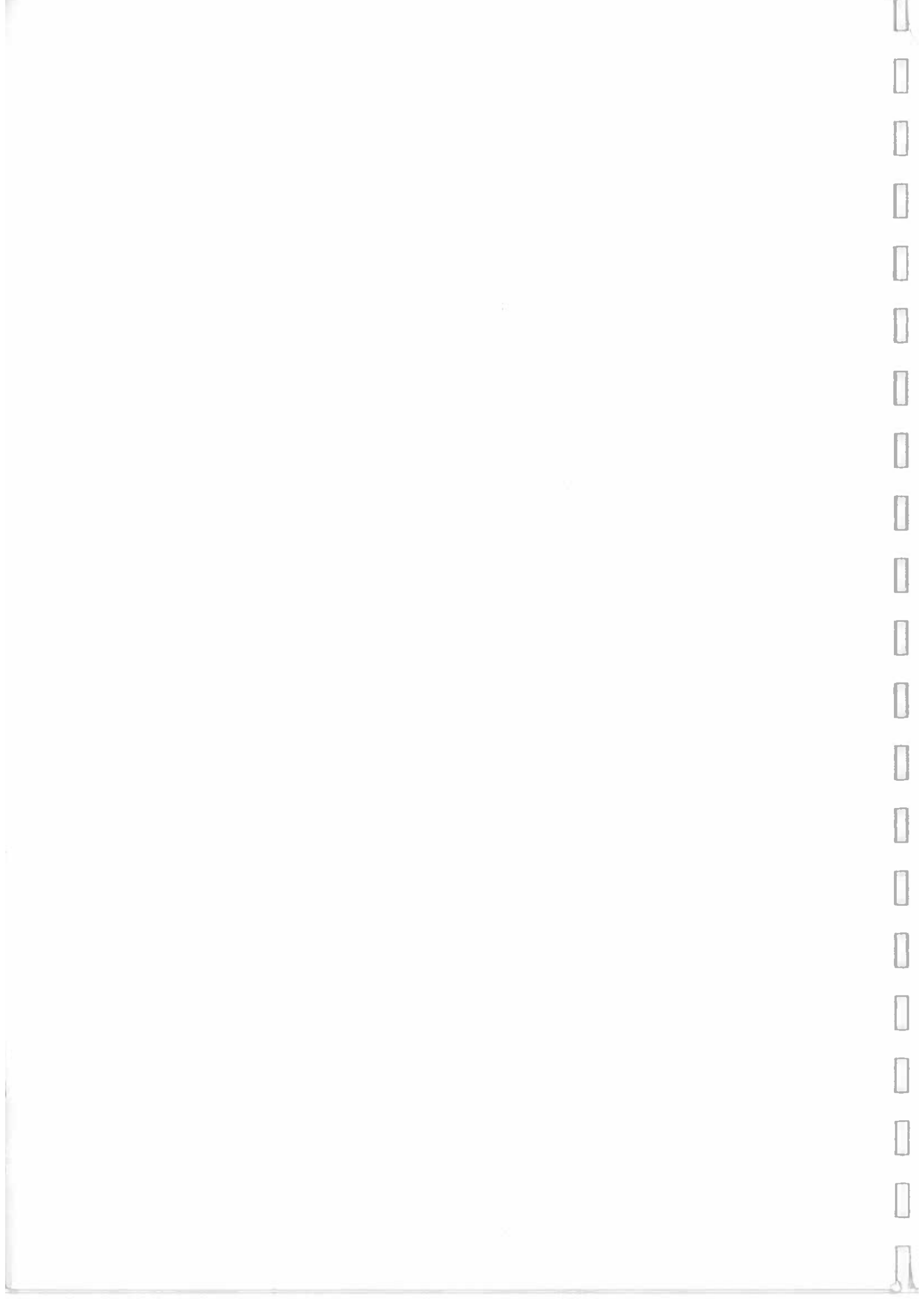


TABLE DES ILLUSTRATIONS.  
-----

- I,1- Exécutoire du 21.04.1627 ABEILLE/DAUMARE. (En partie) (6)  
I,2- Les 4 premières pages du testament de HONORAT I.2. (8)  
I,3- Les 3 dernières pages & la page de couverture du testament du même.  
I,4.1- Sceau (Blason) du même, tel qu'il scellait son testament.  
I,4.2- le même sceau interprété en blason avec les émaux correspondants.  
I,5- Vue perspective de LA CIOTAT vers 1720, tirée de l'ouvrage de Mr. MARIN sur l'histoire de LA CIOTAT. AVIGNON 1782.- B.N.8°L5 51.  
I,6- Premières lignes du testament de Jacques LION et Enrgt. au Consulat.  
I,7- Acte de + de JOSEPH V.6.4.  
I,8- Portrait d'ANTOINE V.6.6. à 52 ans. prêtre.  
I,9- Portrait de JEAN-LOUIS VI.4.3. à 60 ans.  
I,10- cm. du même. Mt. BOYER Not. à MARSEILLE 1743. 1<sup>er</sup> et dernières lignes.  
I,11- Acte de x du même. MARSEILLE St. MARTIN 1743.  
I,12- Portrait de BARTHÉLEMY, HONORÉ VII.3.2. à 28 ans.  
I,13- Lettre du même à son frère JEAN VII.3.4.  
I,14- Début & fin du testament du même.  
I,15- Note d'honoraires du médecin qui a soigné jusqu'à sa mort le même.  
I,16- Portrait de JEAN VII.3.4. à 38 ans (07.1795) Il vient d'avoir la Croix de MALTE. Il ne recevra la Croix de St. LOUIS qu'en 1924. La décoration a donc été rajoutée par la suite.  
I,17- PORT AU PRINCE. Ile de St. DOMINGUE. A. du Com. de MARS. Ph. BAUDELAIRE.  
I,18- Ile de St. DOMINGUE, situation par rapport à l'AMERIQUE.  
I,19- Vue d'ensemble d'une "Habitation" ou exploitation agricole à St. DOMINGUE. A G. la maison des maîtres, à D. les cases des nègres.  
I,20- Etat des droits payés par JEAN VII.3.4. sur les navires expédiés.  
I,21- cm. du 15.09.1790. de JEAN VII.3.4., la page des signatures.  
I,22- Lettre de l'Amiral HOOD confirmant son accord sur un échange de prisonniers suite à l'entretien avec JEAN VII.3.4. Début & fin.  
I,23- Lettre de JEAN VII.3.4. au Comité de Sureté Général résumant sa conversation avec l'Amiral HOOD et ce qu'il en a obtenu. Début & fin.  
I,24- Débarquement des Anglais à TOULON le 28.08.1793. (Musée de la Marine de MARSEILLE. Photo BAUDEL. Gravure /cuivre de CALENDI d'ap. FERAUD.  
I,25- Mandat et procuration donnés par la famille pour régler les affaires concernant les indemnités dues aux anciens colons de St. DOMINGUE.  
I,26- Acte de + de JEAN VII.3.4.  
I,27- Portrait du même illustrant l'article du journal.  
I,28- Signature de JULIE VII.3.7. sur le reçu d'une rente.  
I,29- Baptême de VICTORIN VIII.4.1.  
I,30- Portrait de CLÉMENTINE VIII.4.2.  
I,31- Faire-part de + de la même.  
I,32- Portrait de LOUISE VIII.4.3 après son mariage.  
I,33- d' Joseph PERRIN, époux de la même.  
I,34- d' la même âgée.  
I,35- Faire-part de la même.  
I,36- Portrait d'EMMANUEL VIII.4.6. à deux époques de sa vie.  
I,37- Acte de baptême du même à FLORENCE. (Italie)  
I,38- Page des signatures du cm. du même.

- I,39- Table des liens de parenté entre les ABEILLE, BÉRARD & CHIEUSSE DE C.  
 I,40- Lettre informant la clientèle de la création de la Sté. ELZÉAR - PERRIN & ABEILLE.  
 I,41- Lettre de Mr. Gabriel GAUFRIDY, à la suite du x de HENRI IX.6.1.  
 I,42- Prière dite par EMMANUEL VIII.4.6. lors de sa dernière maladie.  
 I,43- Memento du même.  
 I,44- Notice historique sur le même par le Dr. Adrien SICARD.  
 I,45- Portrait de AUGUSTE VIII.4.7.  
 I,46- Lettre du même à son frère EMMANUEL VIII.4.6. sur leur oncle VII.3.2.  
 I,47- Lettre du Préfet des B. du RH. au Cardinal DUPONT.  
 I,48- Lettre du Cardinal DUPONT au Préfet des B. du RH.  
 I,49- Portrait d'HENRI IX.6.1.  
 I,50- Acte de x civil du même.  
 I,51- La CANDOLLE.  
 I,52- d' vue tirée de "Fioretti de PROVENCE" par BRINDILLE (Alix XI.1.3.) 1946. Ed. MAPPUS. LE PUY.  
 I,53- d' Vue sur les arrières. Dessin de GABRIEL X.1.3.  
 I,54- Poème d'HENRI IX.6.1.  
 I,55- 1<sup>er</sup> page de la pièce de théâtre: "Coup double" de HENRI IX.6.1.  
 I,56- Photo de la famille d'HENRI IX.6.1.  
 I,57- d' des fils et des gendres du même.  
 I,58- d' des filles et des belles-filles du même.  
 I,59- Incendie "au PRADO", histoire de chien.  
 I,60- Testament et comptes de succession d'HENRI IX.6.1.  
 I,61- Lettre du même à GABRIEL X.1.3.  
 I,62- d' d' d'  
 I,63.1 & 2- Memento et acte de + d'HENRI IX.6.1.  
 I,63.3- Faire-part de décès du même.  
 I,64- Ode à MARIE de ELZÉAR IX.6.3.  
 I,65- Discours de réception du même à l'Académie.  
 I,66- Reçu de 4 actions de SUEZ de GABRIEL X.1.3. signé d'ELZÉAR IX.6.3.  
 I,67- Avis de décès d'ELZÉAR IX.6.3. du 10.10.1910.  
 I,68- Memento du même.  
 I,69- Notice nécrologique du même par Mr. ANCEY.  
 I,70- Memento de Marie PHILIBERT épouse d'ELZÉAR IX.6.3.  
 I,71- Photo du château de PORT-VIEUX, propriété des LA MURE. —  
 I,72- Memento de Marie "Adine" IX.7.5. épouse de LA MURE.  
 I,73- d' de Roger de LA MURE.  
 I,74- d' de Yvonne du ROUSSEAU de FAYOLLE, épouse de LA MURE.  
 I,75- Lettre de MARGUERITE X.1.1. à MARGUERITE XI.3.7.  
 I,76.1 & 2- Avis de décès & memento de Benjamin POUCEL, époux de X.1.1.  
 I,77- Recueil de poésies d'Amédée de CROZET, époux de X.1.4.  
 I,78.1 & 2- Avis de décès du même et de son épouse X.1.4.  
 I,79- Acte de naissance de GABRIEL X.1.3.  
 I,80- Tome 1<sup>er</sup> (22 P.) du livre de raison d'HENRI IX.6.1. : Page de couverture.  
 I,81- Cabinet de travail de GABRIEL X.1.3. - Au 7 de la rue GRIGNAN.  
 I,82- Carte de membre du Cercle Catholique d'Ouvriers, du même.  
 I,83- Tête de lettre de l'hôtel des VOIRONS.  
 I,84- Complainte et photo prise aux "VOIRONS", par GABRIEL X.1.3.  
 I,85.1 & 2- Inscription du même à l'Ordre de St. FRANÇOIS d'ASSISE et à l'œuvre de l'Archie confrérie de N.D. du Suffrage.  
 I,86- Illustration de la poésie "MAGALI" par le même.

- I,87- Acte de x religieux du même.  
I,88- Dépliant du clos "MARIE BLANCHE" des Monts ZACCAR.  
I,89- La CANDOLLE. 2 vues en 1878.  
I,90- Tableau vivant "La moisson", photo de GABRIEL X.1.3.  
I,91.1- Lettre de GABRIEL à sa fille MARGUERITE pour la + de son père.  
I,91.2- Portrait de HENRI IX.6.1., exécuté à la plume par GABRIEL.  
I,92.1- Lettre de GABRIEL à sa belle-mère: Mme. CAMENA d'ALMEIDA.  
I,92.2- Lettre de Don MALAN.  
I,93- Photo de famille de la famille de GABRIEL. Printemps 1914.  
I,94- Ode à MARIE d'ALIX P. XI.1.3.  
I,95- 1<sup>re</sup> lettre de GABRIEL à sa fille MARGUERITE après son mariage.  
I,96- Quittance de règlement de succession.  
I,97.1 & 2- Lettre de Don MALAN et sa photo.  
I,97.3 & 4- 2 documents sur Don BOSCO.  
I,98- Ses dernières intentions.  
I,99.1- Société des prêtres du SACRÉ COEUR.  
I,99.2- Poésie pour l'anniversaire de sa fille MARGUERITE.  
I,100- La crèche de GABRIEL.  
I,101- Le Pont Transbordeur de MARSEILLE.  
I,102- Extrait d'une lettre d'ELZÈAR IX.6.3.  
I,103- Convention concernant les tombes de la famille.  
I,104- Photo de l'étang d'UNVAU.  
I,105- Son testament.  
I,106.1 & 2- Son faire-part, son memento.  
I,107- Famille de CHARLES X.1.5. En 1912.  
I,108- Lettre de Charles à GABRIEL. En 1918.  
I,109.1 & 2- Faire-part du + de Gabrielle ABEILLE/FAUCHIER et son memento.  
I,110- Photo à ALBERT (SOMME)  
I,111- Memento de CHARLES X.1.5.  
I,112- Photo d'AUGUSTE X.1.5.  
I,113- " A mon ruisseau" poème d'AUGUSTE.  
I,114- Cahier de conférences d'AUGUSTE.  
I,115- Memento de PIERRE XI.7.30.  
I,116.1 & 2- Faire-part et memento de Marie-Thérèse SIMON, épouse ABEILLE.  
I,117- Photo des 4 frères ABEILLE.  
I,118- Lettre d'EMMANUEL X.1.7. En 1936.  
I,119- d' d' En 1938.  
I,120- Photo d'Emilie VINCENT épouse de PIERRE X.1.9.  
I,121- Faire-part de Felicité GÉRARD, épouse VINCENT.  
I,122- Memento d'Emilie VINCENT, épouse Abeille.  
I,123 & 124- Ph. de PIERRE X.1.9. et texte d'une carte de MARINETTE XI.9.41  
I,125- Memento de PIERRE X.1.9.  
I,126- Photo de VICTOR X.1.10.  
I,127- Photo de Pierrine HEPZOG, épouse d'HENRI X.1.11.  
I,128.1 & 2- Memento de MARIE XI.11.43. et photo d'HENRI et de son épouse.  
I,129.1 & 2- Faire-part et memento de PIERRINE.  
I,130- Memento d'HENRI X.1.11. et Correspondance I,130,2  
I,131- Photo de famille.



## SOURCES

- 1- A.D. 13 La CIOTAT S.201 E. Reg.1944. An 1557/1602 B & 1605-1607.  
2- " " " Cadastre de 1599. 13- 5120.  
3- " " " S.201 E. Reg.1944. An 1557/1602 B & 1605-1607.  
4- " 369 E. 153 f° 286.cm.Abeille/Marin 1606. J.P.ROBIN Not.  
5- A.C. Volume des délibérations.Liste des Consuls & memb.du Cons.de 1545.  
6- Arc. Fam. Henri A. XI.7.33. Du 10.03.au 02.06.1627.  
7- A.D. 13 414 E. 1631-1684- N° 91 & 92. G.ARNAUD Not.à MARS.  
8- " " Test. 369 E. Reg.241. f°358 r° à 365 v°. A. GUYS not. Document  
déchiffré par Mr. Philippe JOIN-LAMBERT, mon ancien P.D.G. chez LADEN/  
SCHNEIDER,et ami. L'un de ses neveux YVES a ép. Jacquel.FRANC XII.57.118  
9- A.D. 13 La CIOTAT S.201 E. R.1964 An 1653.  
10- " " " " R.1944 AN A557/1602 et 1610/1612.  
11- cm. Honoré A. - A.D.13 - Etude BRÉO - 369 E.-175 f°266 à 269.  
12- A.D. 13 LA CIOTAT 201 E 1960 f°185 v°- 1633- x Honoré A.  
13- " " " " " 1972- An 1671 - + de Jeanne MARIN.  
14- " " " " " 1975- An 1674 - x de Anne STEVENENQUE.  
15- A.M. La CIOTAT. Naissances:1640.1642.1645.1648.1651.1672 Etc...  
" " " Décès:1658.1694. Reg.1994 E. - Reg. 2010 An 1721 et 1720  
16- A.D. 13 M.B. Reg 3. P.157. St. LAURENT.  
17- " " La CIOTAT 201 E. Reg.1963. 1645/1648. \* Barthélemy A.  
18- " " 356 E. 142. f° 926. cm. du 07.10.1670.  
19- " " MARSEILLE les ACCOULES 201 E. Reg.668. x Barthélemy A. 1670.  
20- A.M. La CIOTAT - Dénombrement de la population.  
21- " " - Volume des délibérations. Liste des Cons. & Cons.  
22- A.D. 13. La CIOTAT - 201 E. R.1972. An 1671. x & R.2000 de 1703. Etc.  
23- " " " - S.201 E. R.2007. x de 1718 - 1994 F. - 1695. R.2005  
R.2007- \* 2009 - 2042 - 2045 - 2046 - 2049 -  
24- A.D. 83 TOULON - D.1737.  
25- A.M. La CIOTAT - R.2044 + 1754. - R.2038 - R.2039.  
26- Arc. Fam. de Georges LADEVIE.  
27- A.M. MARSEILLE - R.13 P. 354 1714 - et P. 395 1718 Les ACCOULES  
St. MARTIN f°76 1743 - 1868 + - & A.M. de DRAVEIL (ESSONNE)  
28- Minutier Central de PARIS. (A.N.) Etude XXXVIII Mtr.BESNIER. Tous les  
actes notariés de PARIS qui suivront viennent du Minutier Central.  
cm. LXI. 647 du 21.09.1790. 15 P. - Acte du 02.Ventose AN V. Etude LXI  
procuration. - Acte du 31.08.1790. XIII 462. - Acte du 04.06.1808. XVI  
Dépôt d'extrait. - Acte du 31.08.1790. XIII - 462.  
29- A.N. Fonds Marine C7. N°103. Lettre de J.S. FARGIER, frère de Cat. Made.  
30- Histoire du Commerce de MARSEILLE publié par la C.de C. PLOU 1959.T IV.  
31- Chiffres relevés dans"Le coût de la révolution française" de R.Sédillot  
Ed. PERRIN 1986. Ces chiffres sont ceux considérés comme les + fiables.  
32- Comptes-rendus du Conseil Municipal de St. MARTIAL D'ARTENSET,DORDOGNE  
de 1789 à 1795. G.LADEVIE. (Chez l'auteur.) A peine 10 % des communes  
de FRANCE possèdent ces comptes-rendus qui, à ma connaissance n'ont en-  
core jamais fait l'objet de publication, parceque trop anti-révolution-  
naire à mon avis.  
33- Acte du 04.10.1816. XVI. Procuration et dépôt du 28.03.1827. XIX.  
34- Etat civil de PARIS reconstitué. Copie chez Mt. HATIN. Min. Cen.

- 35- Acte du 30.05.1827. XIX : Invent après + . 13 P. II
- 36- Les negociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> S. Le commerce, son organisation et des personnages. MARSEILLE. A. ROBERT. 1973.
- 37- Dictionnaire de biographies fr. J. BALTEAU. PARIS 1932. - Biog. des Contemporains. PARIS. 1834. - Les Marseillais dans l'Histoire. P. GUIRAL et F. REYNAUD. - PRIVAT. TOULOUSE. 1988.
- 38- A.N. F 5 B. 1 & 2. MARSEILLE. embarquement pour St. DOMINGUE.
- 39- Les origines de la colonisation et la formation de la St. française à St. DOMINGUE. Pierre de VAISSIERE. B. des Arc. de la FRANCE d'O. M. C. 1395 et dictionnaire encycl. d'hist. M. MOURE. BORDAS. PARIS 1978.
- 40- Château de VINCENNES. PARIS. A. de l'Armée. Dossiers individuels.
- 41- A. de St. DOMINGUE. A. des Colonies. Acte not. GUIEN. 1782. N° 870.  
1°: Cons. SUP. de l'île. G.2,48. f° 460/463. - 2°: G.2,48 f° 648/649 - 3°: 2,46 f° 79 - 4°: G.2,48 f° 714/715 - 5°: F 53,34 - 6°: Not. GUIEN N° 861. 1786.
- 42- A. des Colonies. PARIS. Dossier de l'indemnité de St. DOMINGUE.
- 43- A.N. Procès verbaux de l'Assemblée Nationale.
- 44- Imprime chez CHOMEL à PARIS. Rue Jean ROBERT, N° 14 & 21. Messidor an XIII. (juin 1805). En ma possession avec les autres ouvrages imprimés du même auteur. Le tout se trouve dans toute les grandes bibliothèques dont a la B.N. Et un ouvrage imprimé en 1814 chez L.P. SETIER & Fils.
- 45- Archives familiales de Mr. Henri FOULCHER. Les FARGIER sont nos aïeux communs. Mr. FOULCHER est allié aux CAIRE.
- 46- Minutier Central de PARIS: 1°, Vente du 16.10.1790. & vente du 18. XIII, 463. - 3°, Procuration du 04.02.1791. XIII, 464. - 4°, Procuration du 04.03.1791. XIII, 465. - 5°, Quittance du 12.10.1791. XIII, 468. - 6°, Procuration du 19.10.1791. XIII, 468. - 7°, Procuration du 05.11.1791. XIII, 469. - 8°, Mandat du 01.07.1826. XIX, 275. - 9°, Rente. XIII, 462. - 10°, Rente du 31.08.1790. XIII, 462. - 11°, Procuration du 26.11.1825. XIX, 975. Mt. AUDIBERT, Not. à MARSEILLE. 3 P. - 12°, cm. Emmanuel A. VIII. 4. 6. du 04.01.1826. XIX, 974. 14 P.
- 47- 22.06.1792. Achat du "PORTAIL VERT" Not. Fr. BOYER à AIX. & Fr. ARNAUD & CONSINERY Not à MARSEILLE.
- 48- A.N. Dossiers de la période révolutionnaire. "Fonds révolution"
- 49- A. de MARSEILLE. L. 464 et N°: 76. N°1 lettre en anglais de l'Amiral HOOD du 21.08.1793. - N° 2 traduction de cette lettre. - N° 3 lettre de Jean ABEILLE du 22.08.1793. à la suite de la 1° et contresignée du Comité.
- 50- A. des Colonies. Greffe de St. DOMINGUE. G2-65. Invent. ABEILLE.  
1°, Greffe de St. DOMINGUE. G2-53. PCRT au P. 13.10.1793. - 2°, EC. R. 178 f° 24. PORT au P. - 3°, Dossier indemnité. D 64. 1827.
- 51- A. 13. Dossier indemnité. A. des délibérations du Conseil. - A. M. + 1842 N° 343. - Arc. notariées.
- 52- Mémoires publiés par l'Académie de MARSEILLE. Imp. J.F. ACHARD. 1810. Mémoire au ROI. Imp. L.P. SETIER & Fils. Cloître St. BENOIST. PARIS 1814.
- 53- Imp. de Mme. Vve. AGASSE. A. des POITEVINS. N°6. PARIS. 1829.
- 54- Imp. CARPENTIER-MENICOURT. Rue TRAINÉE, N° 15, près St. EUSTACHE. P. 1833.
- 55- Article du "Petit Marseillais" du 06.12.1935.
- 56- cm. A.D. 13. Fonds PENAUD. 356 E. I. 208. Mt. F. de BECARY. not.
- 57- A.M. DRAVEIL (ESSONNE) An 1791: \* 6° f°.
- 58- A.C. de MARSEILLE. St. FERREOL 474/43. + 1880. 538/91.
- 59- Livre de raison d'HENRI A. IX. 6. 1. Copie en ma possession.
- 60- Journal de raison de Jean de CROZET XI. 4. 10. en la possession de ses enfants en 1988. (Voir 74)
- 61- A.C. de MARSEILLE. cm. Mt. J.J. BONSIGNOUR Not. du 15.07.1816.
- 62- Notice historique sur Mr. ABEILLE de PERRIN par le Dr. Adrien SICARD,

MARSEILLE. Typographie & lithographie CAYER & C<sup>e</sup>. 1869.

III

- 63- Généalogie des Provençaux Illustres. "Les Nouvelles Affiches de MARSEILLE". N° 2219. P. 865/866: Prov. Généalogie, 04.05.1985. G. LADEVIE.
  - 64- Les sources des pièces notariées BÉRARD seront données dans le tome 6.
  - 65- A. reconstituées de PARIS. Etat civil. 1826. Mariage 12.01.
  - 66- A. de la paroisse de St. VINCENT DE PAUL à PARIS. N°1758. Acte 8, une p.
  - 67- Acte du 10.04.1836. Mt. NEYRON, Not. à VOIRON (ISÈRE)
  - 68- Test. de Mme ONILLION du 21.10.1836. & 23.02.1837. Mt. FLORET Not. à MARS.
  - 69- A. D. 13. M6/33. Lettre du Prefet des B. du Rh. recommandant AUGUSTE A.
  - 70- Dictionnaire de la noblesse française "Supplément" P.461. E. de SEREVILLE & P. de St. SIMON. PARIS 1977.
  - 71- A.C. de MARSEILLE. \* 1826. N°3819. - x 1847 N°153.
  - 72- cm. du 04.10.1847. Mt. Médéric, Ernest de GASQUET, not. à MARSEILLE. (26)
  - 73- Quelques sites de la vallée de l'HUVEAUNE. Abbé Hilaire BLANC. Imp. Mar-seillaise. MARS. 1911. Nombreuses erreurs dans cet ouvrage peu sérieux.
  - 74- Journal de raison d'Amédée de CROZET, époux de THÉRÈSE A. X.1.4. en la possession de ses enfants en 1988. (Voir 60).
  - 75- Encyclopédie des Bouches du Rhône.
  - 76- GENEVE. Vol. 1890. N° 423. Acte de x du 08.09.1890.
  - 77- Dossier complet de reglement de succession sur papier timbré du 03.05.1900. - 09.11.1902. - 16.05.1922. - Acte S/S seing privé.
  - 78- Reconstitution de l'Etat Civil de PARIS. Acte du 15.03.1875. à la demande de Mr. FAUCHIER, propriétaire, demeurant à PARIS. Rue TRONCHET N° 35. Cousin de l'enfant.
  - 79- Pour en savoir plus, consulter l'ouvrage: "Les 3 familles provençales: VINCENT - GÉRARD - BENET." de Frédérick LANTELME. 113 Bd. NOTRE DAME. 13006 MARSEILLE. En vente chez l'Auteur.
-

